5000
QUI DIT MIEUX
caserin

LA TERRE DE CHEZ NOUS
Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique
Vol. 62, n° 2 — Longueuil, semaine du 21 au 27 février 1991 DEUX CAHIERS — 56 PAGES Port payé à Montréal

LES NOUVEAUX TARIFS POSTAUX

Poste Canada ne fera pas marche arrière

Réjean Paulin

OTTAWA — Le fédéral se dit conscient des difficultés que les nouveaux tarifs postaux vont causer aux hebdomadaires agricoles mais il n'est pas question de faire marche arrière. Tout au plus, l'augmentation des tarifs pourrait être légèrement inférieure à celle proposée par Poste Canada.

Au cabinet du ministre de l'Agriculture, on dit comprendre les préoccupations des éditeurs. « On est conscient du problème » soutient André Bouvette, adjoint au chef de cabinet du ministre Pierre Blais, en laissant entendre qu'il existe une solution de rechange. Mais, de toute évidence, il ne s'agit pas d'annuler l'augmentation prévue car « il faut trouver une formule équitable pour tous les contribuables », ajoute monsieur Bouvette.

Certaines formules visant « à alléger le fardeau qui pèsera sur les éditeurs » sont à l'étude selon John Caines, porte-parole de la Société canadienne des postes. « Nous tenterons de nous entendre avec eux (les éditeurs) sur des modes d'expéditions moins coûteux » dit-il. Mais, quelles que soient ces ententes, il y aura une augmentation. M. Caines n'est cependant pas en mesure d'en préciser l'importance. « Cela dépendra des négociations » dit-il.



Oiseaux d'hiver, oiseaux voyageurs... Va-t-on devoir leur confier le soin de colporter dans nos rangs la nouvelle agricole?

Réduction sans signification

L'opposition libérale aux Communes et l'Association canadienne des journaux communautaires, qui se sont rencontrées à Ottawa vendredi, craignent que ces nouvelles propositions ne fassent guère mieux que d'apporter une réduction sans signification. « Elle ne sera peut-être pas de 700 pour cent, mais elle atteindra quand même 500 pour cent », de dire Jerry Pickard, député libéral d'Essex Kent, en Ontario.

Au cabinet de Harvie André, ministre responsable de la Société des postes, on semble écarter toute intervention en faveur de qui que ce soit.

Gary Billyard, porte-parole du ministère, explique que le cabinet n'a pas encore reçu la proposition tarifaire de Poste Canada. « La Société doit d'abord nous présenter sa proposition pour que nous en prenions connaissance ». Cette proposition pourrait être différente de celle publiée dans la *Gazette du Canada* de décembre d'après lui.

En fait, Poste Canada tente de compenser la suppression des subsides annoncée l'année dernière par le ministre des Communications Marcel Masse. Ces subsides permettaient aux éditeurs d'expédier leurs journaux par la poste au coût de 6,9 cents l'exemplaire alors que le tarif postal était de 48,1 cents. André Bouvette du cabinet du ministre Blais, soutient « qu'il n'est pas logique que tous les contribuables paient cette subvention ». Il ajoute que le tarif actuel de 6,9 cents est dépassé puisqu'il date d'avant la confédération. « Il y a lieu de faire une mise à jour » dit-il. « Le problème, c'est qu'elle se fait brutalement », ce qui ne laisse pas le temps aux éditeurs de se préparer à amortir le choc ou de proposer une solution de rechange.

L'abolition de ces subsides met l'opposition en colère. En conférence de presse, Sheila Finestone, députée libérale de Mont-Royal et critique en matière de communications, a reproché au gouvernement de mal répartir ses fonds. « Si les conservateurs ont trouvé 45 millions de dollars pour financer un centre d'étude culturel à Montréal » dit-elle, « ils devraient pouvoir donner onze millions pour les populations rurales qui risquent maintenant de perdre leurs hebdomadaires ».

Elle accuse les conservateurs d'avoir rompu leur promesse faite aux éditeurs en 1988, selon laquelle la structure de tarification postale pour les publications et périodiques ne serait pas changée.

En définitive, les nombreuses plaintes adressées aux autorités fédérales, à la suite de la publication des tarifs proposée par Poste Canada, éviteront peut-être de multiplier par sept les frais d'expédition des journaux. Mais il semble encore que les éditeurs devront assumer une augmentation considérable.

DROIT COMPENSATOIRE SUR LE PORC

Une troisième victoire... la bonne?

Jean-Charles Gagné

Le 12 février 1991, la Commission sur le commerce international (CCI) a décidé, d'une façon unanime, de renverser sa décision d'imposer un droit compensatoire de 0,08 $/kg sur les exportations canadiennes de viande de porc. Après deux renvois du groupe binational favorables aux intervenants canadiens, la Commission a finalement reconnu que ces exportations ne causent pas ou ne risquent pas de causer de préjudice à l'industrie américaine du porc. Les hostilités ne sont pas pour autant terminées: des contestations en vertu de la constitution américaine ou en vertu du recours extraordinaire prévu dans le Traité canado-américain de libre-échange pourraient être intentées par des intervenants américains.

Le groupe binational spécial a reçu la décision de la Commission sur le commerce international et doit décider s'il procédera à un examen plus approfondi de cette décision, comme le lui demande le National Pork Producers Council (NPPC), avant d'aviser la Commission de lever le droit compensatoire. Le calendrier à respecter par le groupe binational pour formuler cet avis n'est cependant pas connu. La Commission sur le commerce international donnera par la suite ordre au Département du commerce américain de ne plus percevoir de tels droits compensatoires. La Commission ordonnera du même souffle au service des douanes de procéder au remboursement des sommes perçues. On estime que quelque 17 millions de dollars ainsi recueillis par les douanes américaines, plus les intérêts, seront éventuellement remboursés aux exportateurs canadiens. « L'industrie canadienne du porc pourra désormais fonctionner sans le fardeau de ce coût inutile et injustifié » a affirmé M. Tom Smith, président du CCP.

Deux commissaires de la CCI ont toutefois critiqué la procédure adoptée par le groupe binational sur le préjudice pour enjoindre la Commission de réexaminer sa seconde décision en janvier 1991. Dans un communiqué de presse émis le 13 février 1991, le National Pork Producers Council (NPPC) fait siens les commentaires des commissaires Newquist et Rohr qui soutiennent que les balises posées par le groupe binational viennent en contradiction

suite à la page 2

La Terre en danger

Nos pires craintes se confirment: notre correspondant à Ottawa confirme que le ministère fédéral des Communications, par le biais de Postes Canada, contraint une douzaine de journaux, dont ***La Terre*** et ***Les Affaires*** au Québec, à lutter pour leur survie. On trouvera encartée dans nos pages une carte postale adressée à Bryan Mulroney et Marcel Masse et protestant contre la hausse de 700 % de nos tarifs postaux. Nous vous demandons de remplir ce coupon et de l'expédier sans frais à son destinataire. En outre, André Belzile fait le point sur le sujet après avoir rencontré Jacques Proulx qui promet lui que l'UPA se battra pour le droit à l'information.

pp. 1-3 et 4

Guerre des deux laits

Beaucoup d'action dans le secteur laitier cette semaine! La Fédération a déposé des demandes de modifications à la Régie des marchés tout en formant, à Longueuil et à Québec, les 360 animateurs qui se chargeront d'expliquer en régions les recommandations du rapport du Comité ad hoc. Sans compter qu'en Beauce, la fin de semaine dernière, les tenants des deux parties se sont affrontés... en présence de Jacques Légaré.

p. 21

États généraux: déjà un suivi

Les États généraux ont attiré l'attention du Québec tout entier. Dès la fin de l'événement, plusieurs participants soulignaient l'importance d'assurer un suivi en région: voilà que le mouvement s'amorce déjà. À Québec d'abord les étudiants de l'Université Laval entérinaient en fin de semaine dernière la déclaration finale du début du mois devant Jacques Proulx. Et à Alma, les partenaires régionaux ont discuté de mesures concrètes pour favoriser le développement régional.

pp. 14-31 et 32

Actualité 2-3-9-10-18
Classées .....26 à 31
Courrier de Marie-Josée 23
Opinion rurale 5-6-7
Situation dans les productions 37

ÉVÉNEMENTS À VENIR

2 mars, 13 h 30, conférence de Danielle Parent, présidente de la Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec, sous le thème «J'enregistre mes chèvres ou pas», à l'ITA, **St-Hyacinthe**.

5-6 mars, 9h 30 à 16h 30, colloque: «Où en est l'agriculture biologique au Québec?» organisé par le Centre de développement d'agrobiologie du Québec, Le Colibri, **Victoriaville** (inf. (819) 358-3850).

6-7-8 mars, Forum environnement — machinerie lourde, au Centre municipal des congrès, **Québec**.

6 au 9 mars, réunion annuelle de l'OCIA (International) regroupant les membres de 12 pays, ateliers d'amélioration de cultures biologiques, au Château Frontenac, **Québec** (inf. (819) 657-4674).

9-10 mars, 10h 00 à 16h 00, cours «Aménagement paysager écologique» organisé par le Mouvement pour l'agriculture biologique, Regroupement Loisirs Québec, 4545, av. Pierre-de-Courbertin (Stade olympique), **Montréal** (inf. (514) 521-4322).

11 mars, 19h 00 à 22h 00, soirée «Effet de serre, minéralisation des sols et glaciations» par Daniel Reid, organisée par le Mouvement pour l'agriculture biologique, Regroupement Loisirs Québec, 4545, av. Pierre-de-Coubertin (Stade olympique), **Montréal** (inf. (514) 521-4322).

LES LOTS INTRA-MUNICIPAUX

Victoire de la Commission de protection du territoire agricole

Camille Beaulieu

La Commission de protection du territoire agricole du Québec a mis un frein, mercredi à Amos, à la vente des boisés intramunicipaux d'Abitibi-Témiscamingue par le ministère de l'Énergie et des Ressources. La table régionale de concertation: les MRC, plusieurs municipalités, l'UPA, le Conseil régional de développement, le Syndicat des producteurs de bois, les sociétés sylvicoles, etc., a remporté une première victoire sur les fonctionnaires de Québec.

Les trois commissaires ont reporté à 18 mois l'autorisation d'aliéner quelques 200 lots sous juridiction du MER (qui en possède 3 500) situés en zones agricoles, de façon à permettre leur vente à la pièce. Le temps, ont-ils dit, de terminer l'étude de 1/4 de million de dollars entreprise récemment sur la vocation des 9 000 lots intramunicipaux (le MAPA en détient 5 500).

Cette rebuffade, reçue comme un coup de massue par les fonctionnaires du MER dans ce dossier, gèle à toutes fins utiles 10 des 46 ventes de lots effectuées par le Ministère en décembre dernier, et hypothèque plusieurs autres transactions envisagées, dont 30 dès le printemps prochain. C'est exactement ce qu'espérait la table régionale: contrer l'autoritarisme des fonctionnaires du MER. Le MAPA a de son côté déjà convenu de céder ses lots par le biais de méthodes qui satisfont les régionaux.

Coupes à blanc

La région compte 24 000 lots dits intramunicipaux. Ce sont tous les boisés privés et les lots agricoles situés en territoires municipalisés, à l'intérieur de la forêt privée. 15 000 lots sont propriétés privées. 9 000 appartiennent au MAPA ou au MER.

Incapables d'en assurer l'aménagement et l'exploitation, et désireux de réaliser un profit, les deux ministères ont décidé il y a quelques années de louer certains lots pour dix ans et de vendre les autres par appels d'offres. La même opération menée il y a quelques années au Lac-Saint-Jean a conduit, rappelle-t-on en Abitibi, à un saccage des lots vendus. Les nouveaux propriétaires, des contracteurs pour le compte des scieurs, n'ont eu rien de plus pressé que de raser à blanc pour réaliser un profit rapide sur des investissements de souvent 25 000 $.

Propriétés de ministères les lots sont exempts de taxes municipales. Privatisés, leur exploitation continu, permettra d'en tirer un rendement fiscal régulier. Mais, les deux tiers des lots cédés en décembre par le MER sont allés à des contracteurs, à des prix de deux ou trois fois supérieurs au plancher prévu de 2 500 $ par le MER. D'où l'implication des municipalités et MRC dans ce dossier.

Le CRDAT, l'UPA, les producteurs de bois, les sociétés sylvicoles, etc., y voient l'occasion de développer les économies locales, par le mariage de la sylviculture et de l'agriculture. La première condition, pour la réalisation de cet objectif, est que les lots soient vendus à bas prix.

Développement régional

«La privatisation des lots intramunicipaux doit se faire au profit de la région», plaidait, Gérald Brunet, président du Syndicat des producteurs de bois.

Tandis que Paul-Arthur Dickey préfet de la MRC Rouyn-Noranda accusait: «Le MER a vendu des lots sur lesquels on a une opposition formelle.»

Mais c'est le maire d'Amos, André Brunet, qui a procédé à la mise à mort: «La situation actuelle (rupture des stocks) est le fruit de 60 ans d'inepties du MER. Il faut qu'on se prenne en main, qu'on arrête de se fier à des étrangers de Québec!» Un plaidoyer d'autant convaincant, qu'Amos, dont l'économie repose avant tout sur les usines de sciage, subit de plein fouet le choc de la rupture des stocks forestiers en Abitibi.

Les ventes vont continuer. Les lots en territoires agricoles seront gelés pour 18 mois, concluaient les représentants du MER après le verdict des trois commissaires.

On assistera donc à une véritable bataille rangée, opposant tenants de deux philosophies de développement régional. En fin du compte, seule une intervention de la ministre Lise Bacon parviendra peut-être à imposer une accalmie dans ce dossier.

Une troisième...

suite de la page 1

avec les faits et la loi. On se souvient que le groupe binational avait exigé de la CCI, lors du second renvoi, qu'elle prenne une décision qui ne soit pas incompatible avec ses deux jugements antérieurs dans lesquels elle affirmait qu'il n'existait pas de preuve de préjudice pour l'industrie américaine du porc. Et que la CCI ne devait pas faire appel à des données ou faits autres que ceux soumis au départ pour justifier sa décision.

Recours éventuels

Les Américains peuvent exercer deux types de recours pour contester le mode de fonctionnement des groupes binationaux. L'un consiste à invoquer que le groupe binational a agi en violant des articles de la constitution américaine. L'autre fait référence à la procédure de contestation extraordinaire prévue à l'Accord de libre-échange (ALE).

«Il n'est pas juste que la Commission sur le commerce international ait eu les mains liées par un arrêté du groupe binational» fait savoir M. Mike Wehler, le président du National Pork Producers Council. Ce dernier estime que la procédure de révision des droits compensatoires prévue au Traité de libre-échange doit être mieux définie. Selon M. Wehler, en autorisant la mise en place de groupes binationaux, le législateur américain ne visait sans doute pas à ce que leurs décisions aboutissent à «écarter de façon arbitraire les lois, la jurisprudence et les décisions des agences de réglementation des États-Unis. Le NPPC demande donc au Congrès la tenue d'audiences où il pourrait faire valoir son point de vue sur la juridiction des groupes binationaux créés en vertu de l'ALE.

Les gouvernements canadien ou américain peuvent aussi, dans un délai raisonnable à partir de la date où la décision d'un groupe spécial est rendue, se prévaloir de la procédure de recours extraordinaire prévue à l'ALE. Ils doivent cependant faire valoir (i) qu'un membre du groupe spécial s'est rendu coupable d'inconduite grave, de parti pris ou de grave conflit d'intérêts ou a autrement violé de façon sensible les règles de conduite, (ii) que le groupe spécial s'est considérablement écarté d'une règle fondamentale de procédure, ou (iii) que le groupe spécial a manifestement outrepassé les pouvoirs, l'autorité ou la compétence définie au chapitre 19 de l'ALE. Ils doivent en outre faire valoir que ces motifs ont sensiblement influé sur la décision du groupe spécial et menacent l'intégrité du processus d'examen binational. La procédure de contestation extraordinaire (annexe 1904.13 de l'ALE) prévoit la création d'un comité de trois personnes dont les décisions seront obligatoires pour les parties «au regard de l'affaire dont était saisi le groupe spécial». Si ce comité conclut que l'un des motifs énoncés ci-dessus a un fondement dans la réalité, il pourra annuler la décision originelle du groupe spécial; un nouveau groupe spécial sera alors institué pour réexaminer le dossier en litige. Le comité peut aussi renvoyer sa décision au groupe spécial pour qu'il rende une nouvelle décision qui ne soit pas incompatible avec la sienne. Le comité peut enfin confirmer la décision originelle du groupe spécial si les motifs invoqués pour la contester ne sont pas clairement démontrés.

Autres réactions

Tant à Québec qu'à Ottawa, les ministres ont souligné la valeur du mécanisme d'appel des décisions nationales en matière de droits compensatoires et antidumping prévu à l'Accord de libre-échange.

Selon M. Martin Rice, secrétaire exécutif du CCP, l'autre groupe binational institué pour déterminer si les subventions versées aux producteurs de porcs sont spécifiques à la production porcine (principalement la tripartite fédérale et l'assurance-stabilisation provinciale) et conséquemment soumises à des droits compensatoires, doit poursuivre son travail. Sa décision, attendue pour le 7 mars 1991, risque d'avoir une incidence majeure sur les droits compensatoires aussi en place sur les porcs vivants. Par ailleurs, M. Rice mentionne que les sommes versées par les producteurs de porcs dans le fonds national de compensation seront remboursées, plus les intérêts, lorsque la décision finale du groupe binational sera connue. Rappelons que les producteurs de porcs du Québec détiennent 3,65 millions de dollars de ce fonds.

Hausse du prix des oeufs à la ferme

Après avoir connu une baisse de sept cents en janvier, les producteurs d'oeufs de consommation ont maintenant droit à une hausse de trois cents (catégorie A). Le changement s'explique par une baisse d'un cent dans le coût de production, conjuguée à une hausse de quatre cents attribuable au redressement saisonnier. Pour le producteur, cela signifie que le prix à la ferme est équivalent au coût de production. Rappelons que le programme des prix saisonniers a été mis sur pied en 1989 par l'Office canadien de commercialisation afin de mieux être en mesure de répondre aux besoins du marché.

I.P.

Rectificatif

Une erreur s'est glissée dans un article intitulé «Des programmes spécifiques pour la relève» paru dans l'édition de la semaine dernière. *Pour bénéficier du programme de prêt de quota pour la relève de la Fédération des producteurs de lait du Québec, il faut être âgé entre 18 et 30 ans et non pas 40 ans comme je l'ai écrit.* Je m'excuse de cette erreur auprès de tous nos lecteurs.

André Belzile

LA PETITE HISTOIRE DES HAUSSES ET DES COUPURES À OTTAWA

L'UPA se battra pour le droit à l'information

André Belzile

En lisant entre les lignes, on aurait pu découvrir dès juin dernier que le ministre des Communications, Marcel Masse, s'apprêtait à cesser de subventionner les envois par la poste des hebdomadaires à large diffusion: il annonçait alors une seconde ronde de coupures dans le programme d'aide à la distribution des publications. L'UPA en tant que propriétaire du journal entend réagir fortement au cours des prochaines semaines.

Une coupure de 110 millions

En 1989, le gouvernement conservateur à Ottawa décidait de diminuer les fonds affectés au programme d'aide à la distribution des publications. Ce programme, qui existait même avant la Confédération, permettait à Poste Canada de consentir des tarifs préférentiels aux expéditeurs de livres, de revues et de journaux au Canada. Durant les années 80, la facture s'élevait à près de 220 millions de dollars annuellement. On avait alors pris la décision de ramener le coût de ce programme pour le gouvernement fédéral à 110 millions de dollars.

Dans le discours du budget de 1989, on a déjà coupé 45 millions dans le programme. Cette année, on coupe une seconde tranche de 65 millions de dollars. En décembre 1989, une autre ronde de coupures affecte les programmes fédéraux. On annonce alors qu'on abandonnera le programme actuel et qu'on le remplacera par un programme d'aide directe aux publications et aux éditeurs de livres. Le 27 juin 1990, le ministre des Communications, l'honorable Marcel Masse, annonçait comment son Ministère entendait récupérer la seconde tranche des coupures, soit 65 millions de dollars.

Les priorités de Masse

Au lieu de répartir les coupures par étapes sur tous les bénéficiaires du programme, le ministre établissait des groupes prioritaires. Le premier, les périodiques à tirages payés, par exemple les revues dont plus de 50 % du tirage est vendu par abonnement ou en kiosque, subissent une hausse de tarifs équivalant à peu près à l'inflation. Le second, les petits journaux communautaires, c'est-à-dire tirés à moins de 10 000 copies, conservent le droit à la distribution gratuite de 2 500 copies mais le reste leur sera facturé au taux commercial. Le dernier groupe, les éditeurs canadiens de livres, subissent des augmentations de tarifs équivalant à l'inflation en 1991 et une autre hausse en 1992 dont l'ampleur n'est pas fixée.

Les coupés

Si les groupes ci-haut ont été plus ou moins épargnés, d'autres groupes ont été complètement éliminés du programme ou le seront dans l'avenir. Une vingtaine de journaux quotidiens verront leurs tarifs postaux augmentés de 25 % par an pour atteindre le tarif régulier en trois ans. Les périodiques gratuits comme la presse d'affaire, et les publications d'association subissent une augmentation de 50 % cette année et sont éliminés du programme l'an prochain. Sont éliminés dès le premier mars cette année les journaux qui ont un tirage supérieur à 10 000 copies et les entreprises étrangères dans le domaine du livre, de la revue et du journal.

Comme *La Terre* tire à plus de 45 000 copies, elle est donc directement affectée par la décision. Mais sont aussi touchés des hebdos québécois comme «Les Affaires» et des publications agricoles d'autres provinces canadiennes comme le «Western Producer» ou le «Manitoba Cooperator».

Un fouillis

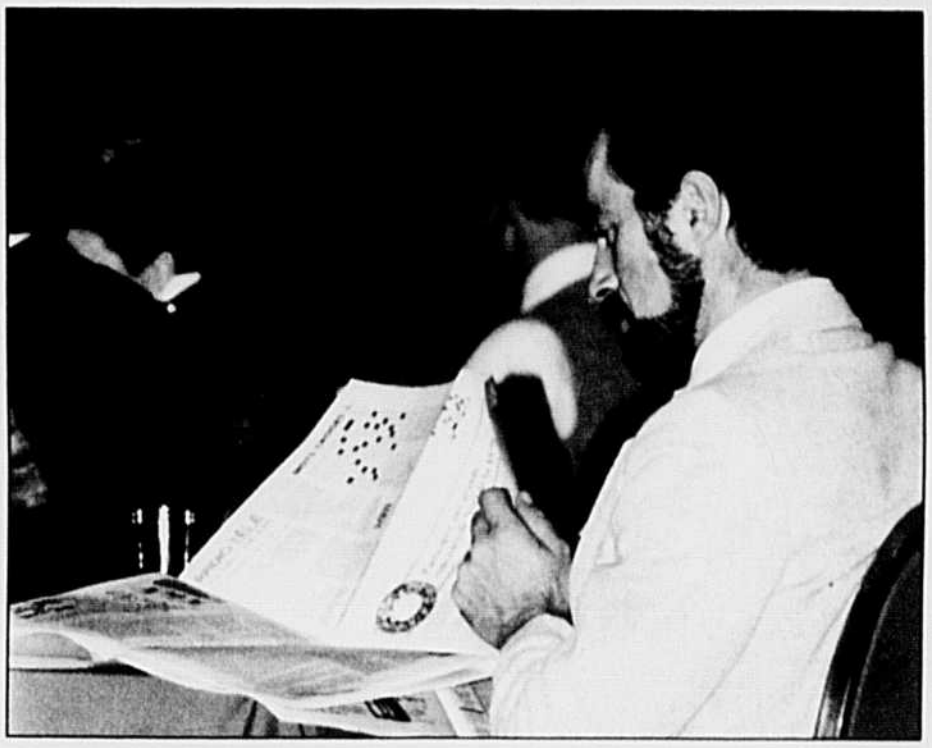
Le 10 décembre dernier, la direction de *La Terre de chez nous* recevait de Poste Canada une lettre circulaire contenant la liste des tarifs qui doivent entrer en vigueur le 1er mars 1991. Cette lettre ne contenait aucune indication claire que *La Terre* changerait de classification pour ses envois par la poste. Jusqu'à maintenant, *La Terre* comme les autres hebdomadaires payait ses envois en classe 2. Cette classe est maintenue pour certains groupes comme les revues. On a donc cru à la direction que *La Terre* continuait dans cette classe.

Ce n'est que récemment qu'on a eu vent d'augmentation possible de 700 % des tarifs postaux au premier mars. La direction a manifesté au premier ministre Mulroney, au ministre des Communications M. Marcel Masse et au ministre responsable de la Société canadienne des postes M. Harvie Andre, son opposition formelle à cette hausse qui pourrait forcer «la disparition du journal».

Pour l'UPA en tant que propriétaire de *La Terre* et représentant d'une partie de la population en milieu rural, cette décision est inacceptable. Selon Jacques Proulx, on voit là une belle preuve qu'on n'a pas conscience des problèmes des ruraux. «L'information doit se rendre en milieu rural mais nous vivons dans un grand pays où les coûts d'expédition sont importants. Actuellement on tente de limiter la capacité d'informer les gens en milieu rural.»

Selon Jacques Proulx, tous les pays soutiennent leur secteur des communications. «Pourquoi pas le Canada? La situation actuelle est une question de vie ou de mort pour notre journal et tous les autres hebdos agricoles.» Jacques Proulx croit aussi que, au lieu de demander des hausses déraisonnables, les Postes devraient améliorer leurs services.

L'Union entend se battre très fort. Elle a contacté les ministres concernés y compris le premier ministre mais aussi le ministre d'État à l'Agriculture, Pierre Blais, et le gouvernement du Québec par le biais des ministres Picotte et Cannon. Et surtout l'UPA va chercher à obtenir l'appui de la population en général et en particulier de tous les organismes qui ont participé aux États généraux du monde rural.



Peut-on s'imaginer une semaine sans recevoir *La Terre de chez nous*? C'est ce qui à la longue pourrait nous pendre au bout du nez, si la Société canadienne des postes continue dans sa volonté d'imposer de nouveaux tarifs.
Photo Louise St-Pierre

CONFLIT DU LAIT

Les deux partis s'affrontent en Beauce

Jacques Légaré

Lors d'un débat contradictoire qui l'opposait à M. Jacques Blais, président du comité «Un lait, un prix», le vice-président de la Fédération des producteurs de lait, M. Marcel Boudreau, a eu fort à faire pour défendre la position de la Fédération.

Le dossier de l'équité entre les producteurs de lait était à l'ordre du jour de cette assemblée, qui était organisée par le Syndicat de gestion agricole du lac Saint-François (le 12 février dernier à la Source argentée de Saint-Romain). Environ 160 personnes y assistaient et s'il s'en trouvait parmi eux pour être d'accord avec la position de la Fédération, ils n'ont pas fait sentir leur présence.

Faute d'amener bien des éléments nouveaux, le débat a permis aux deux parties de réaffirmer leurs positions. M. Blais a parlé de «l'injustice» du système des deux pools, insistant sur le tort causé aux producteurs de lait de transformation (pool II), lorsque le surplus de gras du pool I est entré «d'une manière sournoise et malhonnête» dans leur marche. M. Blais dénonce aussi les solutions proposées par le rapport ad hoc, «...car ils veulent légaliser le passé au détriment du pool II sur la répartition des quotas». Celui-ci a accusé la Fédération de ne pas prendre ses responsabilités dans ce dossier, et propose même qu'elle soit mise en tutelle.

M. Marcel Boudreau a, pour sa part, défendu vigoureusement l'action de la Fédération, rappelant qu'en novembre dernier, l'assemblée générale de la Fédération avait approuvé le rapport d'étape du comité ad hoc. «Quant une décision majoritaire est prise en assemblée générale, tout le monde devrait se rallier», affirme-t-il. Il a aussi exhorté les producteurs à cesser les querelles internes. «Continuons à nous tirer dans les jambes et c'est notre système qui va y passer», a-t-il déclaré. Il a souligné l'importance de certains dossiers «cruciaux» que doit mener la Fédération présentement (GATT, libre-échange avec le Mexique, politique laitière canadienne et surtout l'harmonisation des standards canadiens et américains pour les substituts de produits laitiers).

La période de questions a été une suite de récriminations de producteurs, concernant le système des deux pools, la composition du comité ad hoc, l'incapacité de la Fédération de faire respecter les règles acceptées en 86 pour l'écrémage, etc. Le seul producteur de lait de consommation qui ait pris la parole l'a fait pour appuyer les revendications de ses confrères du pool II.

L'après-midi a été consacré à des ateliers, et on a fait consensus sur deux résolutions à portée générale qui affirmaient: 1) la pertinence d'en venir à un système d'un seul lait, et 2) la nécessité de responsabiliser chacun des pools quant à l'écrémage.

Bovins: la Régie décrète un même prélevé pour tous

Tous les producteurs de bovins, qu'il s'agisse de veaux laitiers, de veaux de lait lourds, de veaux de grain ou de bouvillons devront payer 2,75 $ par tête mise en marché, à compter du 4 mars prochain. C'est la décision qu'a rendue la Régie des marchés, à la suite de l'audience publique qui a eu lieu le 23 janvier dernier.

La Fédération des producteurs de bovins proposait un prélevé de 2,50 $ la tête pour les veaux laitiers et de 3,00 $ pour les autres bovins. Un groupe de producteurs de veaux de lait lourds et la Société des parcs d'engraissement s'étaient opposés non pas à la hausse comme telle mais à la répartition des contributions. Les opposants dénonçaient surtout l'iniquité que cette augmentation créait entre les divers groupes de producteurs. Selon eux, les contributions proposées ne tenaient pas compte de «la capacité de payer des différentes entreprises agricoles visées».

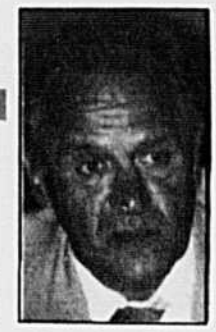
La Régie est arrivée à la conclusion qu'une «contribution moindre pour les veaux de lait ne lui paraît pas justifiée». La Régie estime que même si le veau de lait a une valeur moindre que tout autre bovin, il n'en reste pas moins que le revenu net qu'en retire le producteur laitier ne serait pas proportionnellement inférieur à celui que rapporte tout autre bovin.

La Régie ne croit pas réussir ainsi à éliminer toutes les iniquités entre les diverses productions, mais elle espère cependant ne pas contribuer à les accentuer. Elle suggère également, dans sa décision, de poursuivre les travaux pour la recherche de cette dite équité.

Précisons également que contrairement à ce qu'avait mentionné un régisseur, au moment des audiences, la Régie détient maintenant le pouvoir de modifier un règlement ou une disposition d'un plan conjoint en vertu de l'article 28 de la nouvelle loi.

I.P.

L'ÉDITORIAL



Jacques Proulx

Nous ne nous laisserons pas bâillonner!

Je n'arrive pas encore à y croire! ***La Terre de chez nous*** *risque de disparaître! Et tout simplement parce que quelque part à Ottawa, un administrateur du ministère des Communications s'est mis à couper au hasard pour donner suite à une politique de son ministre, Marcel Masse. Je veux bien croire que la Société des postes a le droit de viser à la rentabilité. En regardant le contenu de ma boîte aux lettres, je me rends bien compte d'ailleurs qu'elle a fait des choix rentables plutôt que de me livrer mon journal à temps. Mais si* ***La Terre de chez nous*** *est en danger c'est que M. Masse a annoncé une diminution progressive de la subvention annuelle que son Ministère verse à la Société des postes pour aider à la publication des journaux, périodiques et magazines canadiens. En bon gestionnaire à courte vue, l'expert du ministère des Communications a suggéré d'éliminer quelques lignes dans une définition. C'est simple quand on travaille sur du papier: à compter du premier mars, le code 3, 2e classe de la Société des postes n'existera plus. Et voilà, c'est tout: disparu le code 3. Quand on regarde le budget global de la Société des postes, cette mesure de rationalisation administrative ne représente presque rien: à peine une douzaine de journaux sont touchés à travers le Canada. Au total, c'est tout juste 10 ou 15 millions sur un chiffre d'affaires qui frise les 5 milliards par année. Mais quand on regarde dans la réalité ce que ça donne, c'est autre chose.*

Pour notre journal qui défend les intérêts des ruraux et des producteurs et productrices québécois depuis plus de 60 ans, cela veut dire une hausse absolument incroyable de 700 % de ses tarifs postaux. À toutes fins pratiques, il faudra fermer nos portes à moins de trouver presque un million pour Postes Canada Post. C'est inacceptable! C'est absolument incroyable que les technocrates et les hommes politiques qui nous gouvernent ne se rendent même pas compte des conséquences de leurs décisions administratives!

À moins, bien sûr, que la liquidation de ***La Terre de chez nous*** *ne fasse partie de la même stratégie qui a donné lieu à la disparition des trois antennes régionales de Radio-Canada. À moins, bien sûr, qu'on veuille bâillonner la liberté d'expression et le droit des communautés rurales à l'information. Surtout qu'il est de plus en plus évident que l'information c'est le pouvoir. D'ailleurs, entre vous et moi, qu'est-ce qui nous restera maintenant comme information nationale sinon celle qui est planifiée dans les grandes villes? Et vous savez déjà l'importance qu'on accorde à notre réalité dans les grandes villes puisque plus de 75 % des informations qui sont traitées dans* ***La Terre de chez nous*** *ne sont traitées nulle part ailleurs. Est-ce qu'on cherche à nous réduire au silence et à étouffer toutes les protestations avant de liquider la ruralité?*

Non. Je n'ose pas croire que tout cela soit planifié. Je préfère penser que quelqu'un a pris une mauvaise décision, comme d'habitude. Mais si jamais c'était le cas, vous pouvez être sûr MM. Masse et Mulroney que nous ne nous laisserons pas faire! Réveillez vos technocrates! Dites-leur qu'il y a des choses plus importantes que la paperasse et les décisions administratives! Dites-leur et dites-vous bien vous aussi que ***La Terre de chez nous*** *est la voix des producteurs et des productrices agricoles du Québec. Et que jamais nous ne vous laisserons nous bâillonner!*



Tous droits réservés Garnotte et La Terre de chez nous.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Fondé en 1929
éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production:
Carole LALANCETTE
Représentants publicitaires:
Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620
Responsable du tirage:
Micheline COURCHESNE
Administration:
Jocelyne GAREAU
Composition et montage:
Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement:
1 an: 21 $ + TPS: 1,47 $ = 22,47 $
2 ans: 36 $ + TPS: 2,52 $ = 38,52 $
3 ans: 46 $ + TPS: 3,22 $ = 49,22 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au: Service du tirage*
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

La fameuse ligne 735 Kv de l'Hydro et la santé

SAVEZ-VOUS que lors d'études faites à Denver, au Colorado, il a été prouvé qu'il y a deux fois plus d'enfants qui meurent de leucémie quand ils demeurent près des lignes à haute tension que les autres enfants?

SAVEZ-VOUS que lors d'une étude en Oregon, en 1989, on a pu établir un lien entre des fausses couches et l'exposition prolongée des femmes aux champs magnétiques.

SAVEZ-VOUS qu'à la question « Les champs magnétiques peuvent-ils induire le cancer? » la réponse a été « Nous nageons dans l'incertitude mais nous devrions pouvoir répondre plus précisément à cette question d'ici deux ou trois ans, répond le docteur Michel Plante, consultant pour l'Hydro-Québec en santé au travail. Mais il est clair que l'organisme réagit lorsqu'il se trouve dans un champ électrique. »

SAVEZ-VOUS que le gouvernement américain a annoncé que la publication d'un rapport officiel de l'Agence fédérale pour la protection de l'environnement (EPA), établissant des liens entre les champs électromagnétiques et certaines tumeurs chez l'enfant, a été retardée par des conseillers scientifiques de la Maison-Blanche pour ne pas alarmer l'opinion publique qui pourrait prendre au sérieux la possibilité d'un tel lien. Ce rapport devait paraître le 27 novembre 1990.

Il y aurait danger jusqu'à 750 mètres et on veut installer une telle ligne à 300 pieds de ma maison, et bien SAVEZ-VOUS, j'en veux pas...

Que l'Hydro finisse ses études, ne cache pas les résultats, et dans 4 ou 5 ans ils reviendront nous voir. Ma terre et ma maison valent beaucoup plus que les quelque 25000$ ou 40000$ qu'ils offrent actuellement aux voisins. Nos terres et maisons seront invendables avec ces lignes 735Kv.

C'est pourquoi nous devons exiger:

1) l'étude de deux corridors comme le veut la loi, surtout l'étude du corridor no 4, soit le lac Nicolet;
2) des études de santé pour les humains et les animaux et garantie écrite de l'Hydro envers nous-mêmes, l'UPA et nos municipalités qu'il n'y a aucun danger à proximité des lignes;
3) des études sur la dépréciation des maisons et terres;
4) la suspension des travaux en attendant.

Jeanne Gilbert
St-Ferdinand

Fleurs et épines

Félicitations pour votre journal qui maintient une excellente « qualité ». Afin de vous aider à la maintenir, je veux vous souligner, à la page 16, semaine du 14 au 20 janvier 1991, coin droit, en haut, deux erreurs qui dénotent une bonne volonté mais une méconnaissance sérieuse de trois comités immenses et bien distincts à l'ouest du Québec: l'**Abitibi**, au sud de Rouyn-Noranda, **Rouyn-Noranda**, au centre et le **Témiscamingue**, au sud de Rouyn-Noranda. « Micheline Gauthier est de Bellecombe (avec un c pas de r) dans le **comté de Rouyn-Noranda** »; vous nous faites lire « Bellerombe en Abitibi », vous saisissez?

Permettez-moi d'appuyer Denise Daoust de Ste-Sophie, page 5, du même numéro. Je crois qu'il était indécent de faire de l'ironie ou une farce plate à Noël en mettant un warrior en évidence sur la page couverture d'un journal aussi respectable. Rien de drôle que la conduite de ces (...) paresseux et (...), appuyés par toute la nation Mohawk. Ils habitent Oka depuis moins de cent ans. C'étaient les Algonquins qui étaient sur ces terres... leurs droits ancestraux... mon oeil! Sympathies profondes aux « Blancs » d'Oka.

Gilberte Blais
La Sarre

Plantons des chênes

Savons-nous qu'il y a trois siècles, la vallée du St-Laurent était couverte de chênes rouges (Quercus Rubra). Aujourd'hui, il ne reste que quelques rares spécimens très dispersés. Ils ont traversé les générations pour ne pas dire des siècles et produisent encore généreusement des glands pour un reboisement qui se fait attendre.

Le Canada étant une région tellement boisée on a cru pendant longtemps que cette richesse naturelle était inépuisable. L'homme, avide de gain, s'est attaqué aux forêts en faisant d'affreuses « coupes blanches ».

Au début de la colonie, les majestueux chênes ont été abattus puis embarqués sur le non moins majestueux fleuve St-Laurent pour être transportés par bateau en France et en Angleterre.

Aujourd'hui, pour répondre aux besoins des usines productrices de papier journal, on reboise presque uniquement avec des « résineux ». Le gouvernement du Québec vise la plantation annuelle de plus de trois cents millions de plants.

De plus en plus, les spécialistes pensent que l'on devrait en sylviculture, faire un peu plus de « compagnonnage » et planter davantage de « feuillus », en particulier des chênes rouges, bien adaptés au Québec.

Il paraît qu'à New York, l'arbre qui a le mieux résisté à la pollution est le chêne. Pourquoi ne plante-t-on pas de chênes? Serait-ce à cause de nombreux préjugés? Les chênes croissent tellement lentement, dit-on. À quoi bon planter des chênes pour les générations futures? Serions-nous égoïstes? Nos ancêtres ont défriché avec peine et acharnement pendant des générations. Pourquoi faudrait-il reboiser? Il fait bon vivre dans la Belle Province. Ne serait-elle pas encore plus belle si nos grands-parents avaient planté au début du siècle des milliers, voire des millions de chênes?

La croissance du chêne rouge est beaucoup plus rapide qu'on ne le pense généralement. À Champlain, en pépinière, plus des deux tiers de la production atteint en un an de trente à soixante cm de branches et presque trente cm de racines. À quatre ans plusieurs atteignent de six à huit pieds de hauteur.

Plantons donc des chênes avec et pour nos enfants et petits-enfants. Nous recommandons, pour de meilleurs résultats, la plantation de tout jeunes plants d'un an. Le chêne pousse en profondeur s'enracinant rapidement par une racine verticale « pivot ». Si nous devions transplanter un jeune chêne de quatre ans, produit en pépinière, il faudrait couper plus de la moitié de la racine principale « pivot ». Il est donc compréhensible que cet arbre subira un « stress » qui retardera grandement sa croissance pendant de longues années.

Plantons donc avec soin, pour chacun de nos petits-enfants, un tout jeune chêne d'un an, à son emplacement définitif et demandons à nos tout-petits d'en devenir les protecteurs. Ils le feront avec joie et fierté. Faisons confiance aux générations futures. Aidons-les à réparer le mal que nous avons fait à l'environnement.

Jean Richard Champlain

Golf à Sainte-Marguerite

Dans votre chronique syndicale régionale de la semaine du 24 au 31 janvier 1991, concernant le projet d'implantation d'un terrain de golf sur le territoire de la municipalité de Sainte-Marguerite, disant que le conseil municipal refuse de s'engager dans ce projet. La présente est pour vous confirmer que:

1) La municipalité de Sainte-Marguerite est favorable à l'implantation d'un terrain de golf sur son territoire;
2) Qu'elle ne s'objecte pas à la demande d'autorisation faite auprès de la CPTAQ;
3) Que la municipalité, si les gens désirent un tel projet sur son territoire, modifiera, si c'est possible, ses règlements.

C'est pour ces raisons que la municipalité maintient toujours son accord à l'implantation d'un terrain de golf sur son territoire.

Municipalité de
Sainte-Marguerite

Un petit mot

Un petit mot en réponse à M. Jacques Proulx, président de l'UPA, à propos des agriculteurs et ce qu'il a dit dimanche le 3 février à la télévision.

Moi je pense que pour être un bon agriculteur ce n'est pas nécessaire d'avoir un secondaire V. Il suffit d'avoir du coeur au ventre, la première qualité, car être trop longtemps assis sur des bancs d'école je pense que ça rend un peu paresseux. Il faut commencer à apprendre très jeune à travailler, si on veut avoir du courage car ça en prend beaucoup pour faire ce métier-là et ce n'est pas à 20 ans que l'on apprend à travailler, j'en sais quelque chose. Car à vingt ans il y a parfois d'autres idées qui nous trottent dans la tête et qui ôtent un peu de coeur et de courage à l'ouvrage pour certaines personnes.

Une ancienne agricultrice

Mme M. Morency
Sainte-Famille, Île-d'Orléans

La guerre: plus « lait » que ça, tu meurs...

André D. Beaudoin, président, FSGAQ

En faisant le tour de la province dans le cadre de la Semaine de la gestion, j'ai pu constater combien le dossier des deux laits retenait l'attention de bien des producteurs et productrices.

Bien sûr, on parle abondamment de la guerre du golfe Persique, de l'attitude de Saddam Hussein et de Georges Bush. On s'interroge, pacifistes que nous sommes, sur la nécessité d'agir de la sorte. On déplore le manque de souplesse des deux parties dans ce conflit. On se dit qu'avec plus de tolérance, on aurait pu éviter cette guerre. En somme on croit, pour plusieurs, que ce conflit armé était inévitable parce qu'au fond, dans chaque camp, on la voulait cette guerre. Et on finit par se dire que nous sommes saturés d'entendre parler de cette guerre inspirée et soutenue par le fanatisme.

Et puis, on se met à parler de choses et d'autres. À s'informer comment vont les affaires. On se parle un peu de nos projets respectifs. On s'informe mutuellement de nos différentes techniques à l'étable. Est-ce que tu fais ton quota? Oui, et toi? Et tout à coup, on dirait qu'en prononçant le mot-clé, le déclic se fait. Qu'est-ce que tu penses de la situation dans le lait? Eh bien moi, tu sais, je crois que... Moi je n'ai pas le même son de cloche que toi, je pense que... On sait bien toi, tu es au lait nature. Peut-être, mais tu avais juste à faire comme moi et investir à la bonne place.

Et voilà que c'est parti. Ce qui commence par une discussion amicale dégénère rapidement en engueulade créant de vives tensions, voire même des querelles entre confrères, entre bons voisins, entre bons copains.

Pourtant, on se dit pacifistes et c'est même avec une certaine répugnance que l'on traite des questions telle la guerre dans le Golfe. Mais quand vient le temps de régler nos problèmes à nous, on ne fait guère mieux. Bien sûr, que c'est un conflit propre en ce sens qu'il n'a pas tué, à part quelques amitiés, à part le respect des individus, à part la démocratie dans nos instances. Bien sûr que cette guerre du lait, dans notre contexte nord-américain, en est une de bourgeois et comme disait Jacques Brel: « Les bourgeois, c'est comme des cochons; plus ça devient vieux, plus ça devient bête. » Bien sûr qu'elle ne fera pas mourir personne dans le vrai sens du mot, mais elle finira très certainement par enterrer vivant notre plan conjoint. Ainsi, nous sommes allés aux différents fronts du libre-échange et du Gatt et ça ne nous aurait servi à rien d'autre que d'avoir la capacité de tuer de nos propres mains le plan conjoint.

Comme dans la vraie guerre, les camps s'organisent, on achète les munitions à notre manière évidemment. On est très pauvres comme producteurs, mais pas assez pour ne pas investir massivement dans un conflit armé, bien sûr toujours à notre manière. Si l'arme des pauvres est l'arme chimique, l'arme des riches, le nucléaire, l'arme des bourgeois est très certainement l'appareil judiciaire. Ça coûte très cher, mais ça fait une guerre propre.

À bien y penser, notre guerre à nous, au fond, ne diffère pas des autres conflits. Le dialogue de sourds qui s'est installé, le climat d'amertume qui prévaut, le sentiment d'avoir rien à perdre pour les uns et tout à perdre pour les autres, le manque de vision globale, la conviction de n'avoir rien à céder et surtout le sentiment de ne plus avoir d'autres choix. Tout cela fait partie des prémisses pour faire éclater une vraie bonne guerre justifiée.

La Fédération n'a pas toujours eu des gants blancs, nous non plus d'ailleurs comme producteurs et productrices. Elle a bien agi, en ce qui me concerne, en formant un comité ad hoc, et moi je suis tout à fait à l'aise avec l'ensemble des recommandations du rapport majoritaire quand je fais l'analyse globale de la situation. Évidemment qu'il n'est pas parfait, mais je crois que c'est là un compromis acceptable dans la mesure où moi j'ai choisi de vivre à l'intérieur des voies démocratiques. Je ne nie à personne le droit de contester le rapport ou même la composition et la représentativité du comité, dans la mesure où ça se fera dans le cadre et le respect de ce qui nous reste de plus digne comme producteurs, c'est-à-dire la démocratie et le plan conjoint. Ça vaut beaucoup mieux pour nous tous que des procès sans fin et sans lendemain.

Probablement plus bourgeois que bien d'autres.

Nos lecteurs ont sûrement noté depuis quelques semaines l'avalanche de lettres provenant de producteurs de lait. Nous publions donc cette semaine en rafale une bonne partie d'entre elles, en espérant que nos lecteurs et lectrices ne se lasseront pas de la répétition sensible des mêmes arguments. Rappelons cependant qu'il est toujours du privilège de l'éditeur de résumer les lettres et même de ne pas les produire quand l'intérêt du plus grand nombre n'y trouve pas satisfaction.

La Rédaction

Une autre expropriation

Lorsque nous avons débuté sur la ferme, mon épouse et moi, avons décidé de prendre la ferme paternelle. Comme nous n'avions pas beaucoup de quota, avec toutes nos économies, on a dû investir beaucoup d'argent dans le quota pour faire face à nos emprunts, on avait le choix d'acheter du Pool I ou du Pool II. Selon nos calculs, c'était plus rentable d'investir dans le Pool I. Nous avons fait ce choix mais **C'ÉTAIT UN LIBRE CHOIX POUR TOUT LE MONDE**. Au fil des années, à même les revenus générés par nos achats de quota, nous nous sommes montés une entreprise conforme à nos besoins (bâtisses, heures de travail, investissement, ...)

Aujourd'hui, ce qu'on nous demande: c'est de travailler 13 mois pour le prix de 12 mois. Il n'y a pas beaucoup d'entreprises qui accepteraient de travailler treize mois pour le prix de douze. En plus, je devrai augmenter ma production de lait de 13 % à l'intérieur de 5 ans. On me demande par le fait même de faire de l'investissement (changer le réservoir à lait, augmenter le nombre de vaches, ...).

D'années en années, nous avons accepté des règlements comme le 50-50, remboursement de la retenue de 15 % lors d'échange de quota, retenue sur l'écrémage et autres. Aujourd'hui, on me dit: « **VIENS PARTAGER TON QUOTA AVEC LES AUTRES** » et pourquoi pas mes emprunts tant qu'à y être. J'ai même pas fini de payer mes emprunts pour mes achats de quota. Je crois qu'on veut **exproprier mon quota** et lorsqu'on dit expropriation, on dit compensation.

Je me suis battu dans l'expropriation de Mirabel pour conserver la terre de mon père parce que je croyais sincèrement que ça nous appartenait. Et, aujourd'hui je me battrai pour conserver mon quota, ça m'appartient. **Ensemble avec nos dirigeants trouvons une formule plus équitable pour tout le monde.**

Pierre Gauthier
Ferme Pierjo
Sainte-Scholastique

Les réflexions d'un producteur de lait nature...

Lors de l'achat de notre ferme en 1969, nous étions producteurs de lait industriel à 100 %. Quand en 1972 l'intégration nous a été offerte nous en avons profité tout de suite car nous savions que c'était plus payant. En 1972, cette possibilité de s'intégrer au lait nature était ouverte à tous les producteurs industriels. Certains s'en sont abstenus et s'en mordent les doigts aujourd'hui. Quand on parle de faire un lait, ils voudraient bien se venger pour nous faire perdre ce quota que nous avons acquis et acheté avec des argents empruntés, car nous en avons acheté d'autres par la suite.

Et si on parlait le même langage lorsqu'on parle de coupures. Au lait nature, on parle d'utilisation des quotas alors qu'au lait industriel on parle de coupures. Nous avons vu notre quota nature être utilisé à 89 % en 1979 et ce même quota a été utilisé à 81 % en 1988, ce qui veut dire que pour chaque 100 litres de quota nature, nous étions payés pour 89 litres en 1979 et nous avons baissé à 81 litres en 1988, soit une baisse de 8 litres ou 8 %. Pour « couvrir » ces 8 litres non utilisés par notre quota nature, nous avons été obligés d'acheter du quota industriel. Si notre quota nature n'a pas eu de coupure comme telle, on peut certainement parler d'une coupure dans notre utilisation de quota nature et là on commence à parler le même langage. Cette coupure dans l'utilisation se fait au détriment de notre quota de Pool II qui lui aussi a été coupé.

Et faire son quota nature à 100 % en hiver n'est pas toujours facile et encore aujourd'hui on peut être témoin de certains producteurs qui, suite à un peu de malchance, doivent s'acheter des vaches en plein hiver pour « faire le quota ». C'est le prix à payer pour maintenir nos quotas nature et c'est pour cela qu'il a toujours été payé plus cher.

Ferme Chartreville
Raymond & Laurence Chartrand
Papineauville, (Québec)

Avis aux correspondants

L'opinion rurale vise à donner une tribune à ceux et celles qui désirent exprimer un point de vue sur toute question d'intérêt, reliée de préférence au milieu agro-forestier.

Nous nous réservons le droit d'abréger ou de condenser les lettres jugées trop longues, tout comme nous rejetterons celles de nature diffamatoire ou ayant une saveur manifeste de politique partisane.

Dans votre intérêt, pour augmenter vos chances d'être lus, nous vous demandons de ne pas dépasser la norme d'une dizaine de phrases en quatre ou cinq paragraphes.

Chaque lettre doit nécessairement porter la signature, l'adresse et, si possible, le numéro de téléphone de son auteur.

Lettre ouverte aux futurs producteurs de lait biologique

Tel ne fut pas mon désarroi quand j'ai lu dans un journal local, que les futurs producteurs de lait biologique, réunis en assemblée, ont proposé de créer leur propre réseau de commercialisation de leur lait biologique.

Il faut dire que j'ai bien de la difficulté à comprendre la véritable différence entre un lait biologique ou supposément chimique.

Les producteurs disent qu'ils ne mettent plus d'engrais chimiques, plus de pesticides, d'insecticides, de produits chimiques, mais comment vont-ils:

— laver l'intérieur de leur pipeline? (à la main?);
— contrôler les mouches? (avec une tapette?)
— ou encore faire de l'irrigation contre les pluies acides?
— s'acheter des chevaux contre la pollution des tracteurs?
— et encore...

Le Comité « ad hoc » commence à résoudre le problème des deux pools de lait (transformation et consommation), maintenant nous aurons un transport, et une usine pour le lait biologique et une pour le lait chimique.

Je ne suis pas contre cette nouvelle technique, mais, il ne faudrait pas en profiter pour tricher le consommateur avec ce nouveau logo!

Marquis Caron
Producteur laitier

À Robin des Bois

M. Wayne Clarck
des Laurentides

Je crois que vous seriez mieux de suivre des cours sur la mise en marché du lait et explication de votre paye de lait. C'est très visible pour faire la justice dont vous parlez qu'il vous manque beaucoup d'information.

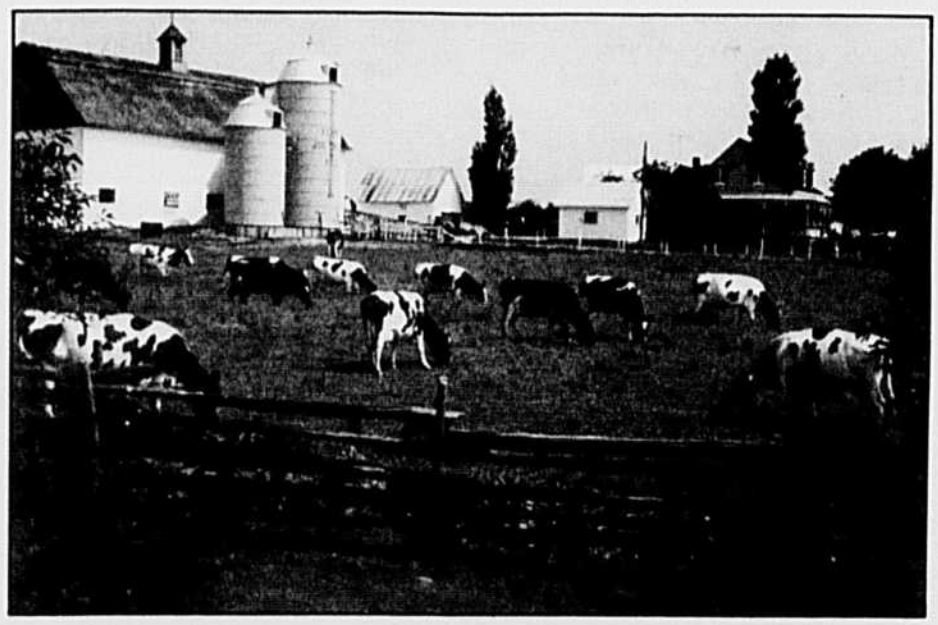
Pour mieux comprendre les injustices entre les deux Pools de lait, vous pouvez assister à une soirée d'information donnée par: Solidarité: un lait, un prix.

Ces soirées qu'un dirigeant, administrateur ou délégué ne doivent pas défendre juste ce qui rentre dans leurs poches.

Vous voulez la justice? Moi aussi. Regardons ce qui se passe entre les deux Pools de lait du Québec.

Les producteurs(trices) du Pool I produisent du gras à pleine chaudière mais à l'intérieur des marchés du Pool I, le gras ne peut pas être tout utilisé.

Donc, ces surplus de crème sont déversés sur les marchés du Pool II pour faire du beurre sans quota et ces mêmes producteurs(trices) ne payent qu'une légère partie de ces frais. Ce sont les producteurs(trices) du Pool II qui supportent par des coupures de quota et payent le reste de la facture. Les producteurs(trices) du Pool II sont le bien-être social du Pool I. Le quota du Pool II québécois est réduit (coupé) de 7 % à cause du gras qui provient du Pool I du Québec. Est-ce que c'est là votre justice?



Nous ne sommes plus dans les années 70-80 mais bien en 91. Nous avons ensemble à bâtir aujourd'hui pour demain. Le quota du Pool I est un permis de production comme celui du Pool II, il n'est pas plus un acquis que celui du Pool II; nous l'avons acheté ou hérité. Nous sommes égaux. Sauf lorsque le Pool I met son produit sur le marché, il a le privilège (droits acquis) de siphonner quota et argent. Si vous êtes capable d'acheter des litres, vous devez être capable aussi de payer les vrais frais qui sont de 5,17 kl de matière grasse déversée dans le Pool II et non de 0,53 $.

Pourquoi pénaliser ceux qui n'ont pas produit ce gras? Est-ce que c'est votre justice que vous cherchez?

Donc, quand vous achetez un litre de lait, il y a une partie de justice et une d'injustice. Quel beau principe de justice!

Nous, de Solidarité: un lait, un prix, voulons que le Pool I arrête de siphonner le Pool II (quota et argent), que chaque producteur(trice) soit responsable de sa mise en marché, que les dirigeants arrêtent ce cannibalisme du Pool I versus le Pool II.

Nous voulons la vraie justice, un Pool de lait au Québec avec les vrais frais de mise en marché (écrémage).

Solidarité: un lait, un prix
Jeannot Caron
Windsor (Colombo)

Nous avons payé pour ça

D'après ce qu'on peut voir, il y a bien du monde qui veut avoir notre quota de Classe I. Ils disent que pour qu'il y ait de l'équité, il faut partager le quota de Classe I. Est-ce qu'ils sont prêts à l'acheter notre quota ou s'ils veulent qu'on leur donne? On ne les comprend pas.

On se rappelle qu'en 1972, notre père allait aux assemblées et il nous parlait de l'intégration. Il n'était pas d'accord pour donner de son marché contre un peu de subside. Ça ne faisait pas le poids. Mais l'intégration a passé et depuis 1972 ceux qui ont voulu ont pu s'intégrer. Ça représente à ce qu'on a dit l'autre soir 20 % de tout le quota de Classe I. S'ils en veulent plus qu'ils en achètent de la Classe I. Ils ont le 50-50 pour leur aider. Qu'on mette ça à 25-75 mais qu'on vienne pas se servir dans le mien. Moi, j'ai investi; ils devraient comprendre qu'ils doivent faire de même.

C'est vrai que le prix de mon lait est meilleur que la moyenne de la province mais j'ai payé le quota pour. Je ne veux pas que ma Fédération me considère comme un privilégié. C'est comme si moi, j'ai une terre de 200 acres et que mon voisin en a une de 300. Je n'ai pas d'affaire à crier pour qu'il m'en donne une partie. Il l'a achetée, c'est à lui. Je respecte mon voisin, je voudrais que la Fédération fasse pareil.

Au mois de novembre, le comité ad hoc a proposé un quota unique pour me faire produire plus de lait pour le même revenu et donner mes gains de productivité aux autres. C'est moi qui travaille pour améliorer ma productivité, pourquoi le donner au voisin. Il peut avoir les mêmes outils que moi pour améliorer sa situation.

Il faut arrêter de se chicaner au sujet de la part du gâteau du voisin mais se retourner de bord tout le monde pour défendre le gâteau. Le fédéral veut couper le subside de 3 $. C'est là-dessus qu'il faut frapper. Je n'ai pas vu beaucoup de lettres ou d'articles qui dénoncent ça et qui demandent à la Fédération de se planter les pieds solides et protéger le gâteau. C'est à des choses comme ça qu'il faut travailler, pas à vouloir prendre ce que les autres ont gagné.

Bernard Laurin
Pour: Ferme La Sapinière Enr.
Saint-Benoît (Mirabel)

Ils disent qu'on n'en fait pas assez

J'aimerais savoir pourquoi on n'en fait pas assez. Il me semble que depuis plusieurs années les producteurs se sont votés des programmes afin de permettre aux producteurs de lait de transformation d'accéder au secteur de la consommation.

Il faut croire que certains ne connaissent pas ces possibilités. Peut-être faut-il encore leur rappeler.

Le programme d'intégration en vigueur depuis 1979-80 permet au producteur éligible d'obtenir 17 % de son quota de transformation (max 110 litres) en consommation et ce sans rien avoir à donner en retour contrairement aux producteurs ontariens qui doivent rembourser en kg ce qu'ils reçoivent en litre. Puisque tous les producteurs ne peuvent être intégrés en une même année, ceux-ci peuvent se prévaloir du prêt de 1 litre/jr une fois qu'ils sont acceptés, et ils ont la possibilité d'acheter du quota de classe 1 aussitôt. Je sais qu'il y a beaucoup de producteurs en attente d'intégration mais je sais aussi qu'il y en a un certain nombre qui détiennent toujours 17 % de leur quota en classe 1.

Il existe aussi un règlement sur le remboursement de la retenue de 15 % sur une vente de quota, lors de vente et achat dans la même année. C'est simple, pratique et cela permet de gérer nos achats de quotas sans pénalité.

En terminant, que dire du règlement 50-50. On a limité certains producteurs pour permettre à d'autres d'acheter. Certains disant qu'on n'en fait pas assez, je ne suis pas sûr que j'ai le goût d'en faire plus.

Pierre Richer
St-Paul-Île-aux-Noix

Les producteurs de lait n'ont plus les moyens de s'entre-déchirer

Le pire ennemi d'un producteur de lait c'est... un producteur de lait. Hier, des conflits opposaient les coopératives et la Fédération, aujourd'hui ce sont les producteurs de lait nature et de transformation qui n'arrivent pas à s'entendre. Et demain?

Pendant que les producteurs s'entre-déchirent, les vrais responsables de la situation s'en lavent les mains, profitant du fait qu'on soit trop occupé pour revendiquer auprès d'eux un juste prix pour le lait de transformation. Je parle bien sûr du gouvernement fédéral et de la Commission canadienne du lait. On oublie de défendre les « vraies affaires » pour lesquelles la Fédération existe comme le coût de production du lait de transformation. On préfère aller chercher le revenu manquant dans l'assiette du voisin.

D'autres problèmes sur lesquels tôt ou tard il faudra se pencher me viennent à l'esprit: fermeture d'usines, développement de nouveaux marchés pour de nouveaux produits, GATT, libre-échange, souveraineté du Québec. Tout cela risque à court terme d'affecter grandement nos quotas.

Notre système actuel est loin d'être parfait mais il donne la liberté à quiconque veut acheter ou échanger la sorte de quotas qu'il désire. Le Comité ad hoc majoritaire fait d'énormes compromis pour lesquels je ne suis pas nécessairement d'accord. Sauf que c'est le prix à payer pour que l'harmonie règne au sein des producteurs car ce que la majorité d'entre nous désirons vraiment c'est de produire du lait et en retirer le meilleur prix possible.

Yvon Boucher
producteur de lait
Saint-Césaire

Arrêtez de traiter les producteurs de lait en enfants

La plupart de nos producteurs de lait de cette province sont assez vieux et assez intelligents pour s'occuper de leurs affaires, pour prendre leurs propres décisions. Que ça soit d'avoir des Ayrshire au lieu des Holstein, une étable à attaches ou sans attaches (free stall) avoir un John Deere ou un Belarus, avoir du lait de consommation ou de transformation. Des producteurs sont habitués à livrer un volume de lait régulier sur le marché de lait de consommation et acceptent les variations d'utilisation et de test et les conséquences que ça peut avoir sur leur quota de gras. D'autres producteurs aiment la flexibilité d'être capables de produire leur lait de transformation quand leurs vaches sont à leur meilleure production et ils aiment être capables de voir sur chacune de leur paie combien il leur reste exactement de lait à produire (C'est beaucoup plus difficile à calculer si vous avez un gros quota de consommation à cause de l'utilisation en Classe 1).

Tant qu'à y être, parlons des huit différentes classes de lait vendues à huit prix différents; peut-être que ça prendrait aussi huit différentes classes de quota: alors quand le prix et le volume changeraient, le producteur pourrait prendre la décision lui-même de produire ou pas pour les classes donnant un prix inférieur.

La province de Québec est grande et le lait est produit dans différentes régions avec des unités de chaleur différentes, des types de plantes différentes, des différents niveaux de dette par vache, etc. Des producteurs peuvent produire du lait pour le vendre à 42,00 $ et d'autres ont besoin de plus. De la même manière que dans certaines régions on ne peut pas produire ses propres fèves soya, tout comme on ne peut produire du lait pour le marché de la transformation. (Le règlement du 50-50 a déjà fait diminuer la production de certaines régions de la province et a ainsi affaibli la communauté rurale surtout dans les régions périphériques.)

De la même façon qu'on peut échanger un John Deere pour un Case IH, on peut aussi vendre un type de quota et acheter un autre type au même échange sans pénalité; toutefois, juste comme avec notre machinerie, certains d'entre nous semblent trop orgueilleux ou fiers pour le faire.

On ne veut pas que quelqu'un vienne dans notre grange et prenne la moitié de nos vaches pour les remplacer par des vaches d'une autre couleur, ou prenne notre loam sableux pour le remplacer par de la glaise ou vice versa. Nous ne voulons pas que personne ne vienne nous prendre un type de quota pour le remplacer par un autre. Il reste encore sur nos fermes des choses sur lesquelles on doit garder notre souveraineté. Arrêtez de nous traiter comme des enfants.!

Chris Judd
Producteur de lait
de Shawville

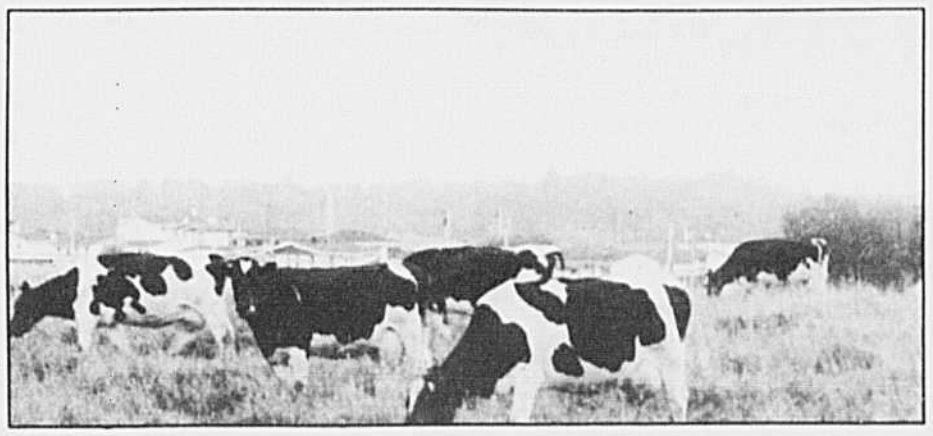
De la cave au grenier sans passer par la cuisine

En 1976, je commence à travailler avec mon père sur la ferme. À ce moment-là, nous détenions un quota de transformation seulement. Peu de temps après, on se demandait pourquoi nous n'avions pas de quota de consommation. On fit les démarches nécessaires, l'inspecteur est passé et finalement nous avons eu l'intégration. Par la suite nous avons toujours continué d'acheter de la classe I.

Tout ça pour vous dire que ce fut un choix strictement personnel. Ça me répugne de voir des gens jaloux de ceux qui ont cessé de dormir et qui en plus veulent tout leur enlever. La jalousie est un péché qui revient souvent contre nous. Quand on voit les petites assemblées organisées « Solidarité — un prix — un lait », on voit des gens que l'on ne voyait aucunement auparavant dans les réunions d'information.

Je souhaite de tout coeur que les lois sur la qualité du lait durcissent encore avec l'égalité des deux laits et que ces mêmes personnes soient obligées de fermer leur porte parce qu'elles ne pourront plus se conformer. Quand on veut prendre le bien d'autrui sans effort souvent on ne se doute pas du prix à payer.

Gilles Goulet
Saint-Prosper, Beauce-Sud



CONGRÈS



DES PRODUCTEURS ET PRODUCTRICES DE PORCS DU QUÉBEC

LA FERME PORCINE DE L'ANNÉE

Je m'inscris

i) Les critères d'admissibilité du concours sont:
- Retirer un minimum de **66 %** de son revenu total de la production du porc.
- Être en production porcine depuis deux ans.
- Être en mesure de fournir toutes les pièces justificatives sur demande.
- Être propriétaire de son entreprise (cheptel et bâtiments).
- Être résident du Québec.
- Les gagnants (**1er prix**) des années antérieures sont exclus du concours.

ii) Les critères d'attribution des points par le jury:

— productivité	**55 %**
— gestion du troupeau	**35 %**
— gestion de l'entreprise et activités professionnelles	**10 %**

iii) Modalité:

Le concours est subdivisé en trois (3) catégories: catégorie: naisseur
catégorie: finisseur
catégorie: naisseur-finisseur

Les deux (2) finalistes de chacune des catégories mériteront un prix de **750 $** chacun.
Le grand gagnant se verra remettre un prix additionnel de 1 500 $.
Le formulaire d'inscription ci-joint devra nous parvenir d'ici le 15 avril 1991.

Une première sélection sera faite et, par la suite, les propriétaires qui auront été retenus seront visités en mai 1991 par un jury de trois (3) personnes qui fera le choix final.

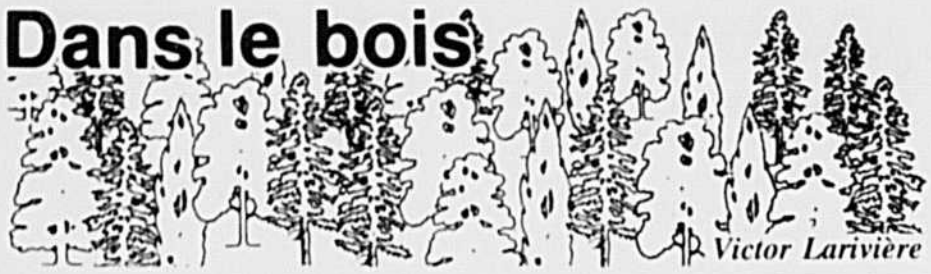
Toutes les informations reçues seront traitées de façon confidentielle.

Toutes les données fournies devront faire référence au dernier exercice financier complet (12 mois).

DEMANDER LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION À:

Association du congrès du porc du Québec inc.
Case postale 59
BELOEIL (Québec)
J3G 4S8
Tél. (514) 467-8036 — Fax (514) 464-9993

Dans le bois



Victor Larivière

Les États généraux et la forêt

Le secteur forestier était bien représenté lors des États généraux du monde rural au début de février. On y retrouvait des gens de la forêt privée (fédération, syndicats et groupements), de l'industrie des pâtes et du sciage, de l'enseignement universitaire, l'ordre des ingénieurs forestiers, sans compter toutes les personnes sensibilisées à l'importance de la forêt. Nous reproduisons ici quelques-unes des recommandations faites par quelques organismes.

Dans son document intitulé « Forêt privée : vivre décemment dans un environnement sain », la Fédération des producteurs de bois affirme que la forêt pourrait représenter la dernière bouée de sauvetage pour contrer l'exode rural de nombreux villages du Québec. Mais pour y arriver, il faut, ajoute le document, aménager plutôt que déménager. On insiste sur la notion d'attachement au territoire avec des fermes forestières appartenant à des sylviculteurs qui réalisent eux-mêmes leurs travaux et en retirent des revenus. Pour arriver à ce type de fermes forestières, on propose la privatisation des terres forestières publiques et la consolidation des terres forestières privées de façon à former une exploitation viable. Ces démarches nécessitent cependant une réforme du crédit forestier pour que celui-ci devienne accessible aux sylviculteurs. Ces fermes forestières seront rentables à condition, ajoute le document, que les producteurs obtiennent un véritable prix pour leur bois.

Le mémoire propose en bout de ligne une exploitation de la forêt privée plus respectueuse des principes de l'écologie et basée sur un rendement soutenu, on y parviendra en réglementant les coupes à blanc et l'utilisation des pesticides, en favorisant la régénération naturelle et une utilisation polyvalente de la forêt.

RESAM solidaire des États généraux

Le Regroupement des sociétés d'aménagement du Québec (RESAM) appuie la déclaration finale des États généraux et s'engage à collaborer au développement du milieu rural. Le président de cet organisme, Gérard Paris, reconnaît que la forêt privée a beaucoup à offrir mais qu'il importe de développer un réflexe positif pour la mise en valeur de cette ressource en collaboration avec tous les autres partenaires du milieu. La gestion en commun des boisés, affirme le document de RESAM, a démontré qu'il était possible de stopper l'hémorragie rurale en autant que les gens du milieu se prendront en main. Les groupements sont présents dans 700 municipalités du Québec, ils y ont créé des emplois et une expertise en aménagement des forêts. RESAM s'impliquera dans le comité de suivi des États généraux et appuyera les mesures concrètes pour bâtir la nouvelle société rurale.

Les ingénieurs forestiers s'impliquent

L'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est convaincu que les activités en forêt peuvent contribuer à redonner de l'essor au monde rural. Cet organisme présentait cinq avenues de discussion lors des États généraux : favoriser une productivité forestière accrue dans les zones habitées, encourager un aménagement intégré des ressources du milieu forestier comme la faune, les loisirs, la flore, etc., autoriser l'accès à la propriété forestière privée, transformer la ressource près des lieux d'approvisionnement, valoriser les emplois des professionnels forestiers partout sur le territoire et régionaliser davantage les prises de décisions.

Les universitaires s'interrogent

Gilles Lemieux et un groupe de professeurs de la Faculté de foresterie présentaient également un mémoire aux États généraux, mémoire dans lequel les auteurs veulent revoir le rôle occupé par la forêt dans notre société. Ils y parlent de l'importance géographique, sociale et économique de la forêt dans notre histoire collective. Faisant référence à d'autres façons de gérer la forêt, comme dans les pays scandinaves, les auteurs constatent que le Québec néglige depuis longtemps les populations vivant de la forêt et qu'il gaspille ses richesses forestières par une mauvaise utilisation. Le Québec possède une forêt habitée : c'est un des principaux traits du Québec rural. Le mémoire suggère de repenser le mode de propriété pour que la forêt soit viable économiquement et écologiquement à long terme. La forêt pourrait ainsi devenir le moteur du monde rural en dehors de la mince bande de terre qui longe le Saint-Laurent. On propose aussi de revoir le mode actuel de propriété de l'industrie forestière de transformation. Celle-ci reçoit de larges subventions de l'État, droit de coupes avantageux, taux d'électricité préférentiels, capitaux étrangers et décisions prises en dehors du Québec. Pendant ce temps les ouvriers de la forêt sont exclus des bénéfices de leur travail et sont souvent réduits au chômage ou à l'aide sociale. Les universitaires concluent qu'il faut retourner la forêt à ceux qui y travaillent, comme on le fait en Suède et en Finlande depuis des décennies. D'où la nécessité de repenser complètement la problématique forestière.

Plants à racines nues : renouvellement des contrats

Le ministère des Forêts publiait cette semaine dans les journaux des appels d'offres pour la production de six millions de plants de résineux à racines nues pour un contrat de deux ans. Il s'agit d'une diminution de trois millions de plants par rapport au contrat antérieur de trois ans qui fut exécuté à parts égales par trois pépinières privées, soit Bèchedor, Planfor, et Reboisement For-Estrie.

En publiant de tels appels d'offres le Ministère espère que d'autres soumissionnaires appliqueront pour ces contrats de façon à faire baisser le coût de production des plants. Le responsable des pépinières privées à la Fédération des producteurs de bois, François Sauvageau, estime cependant qu'on ne peut pas improviser dans ce domaine : dans le passé de petites entreprises n'ont pu compléter certains contrats parce qu'elles étaient mal préparées pour le faire.



Photo Perry Beaton

Est du Québec et tordeuse

Les trois syndicats des producteurs de bois de l'est du Québec (Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, Côte-du-Sud) viennent de signer une entente avec la Société de protection des forêts contre les insectes et les maladies (SOPFIM) dans le but de poursuivre les arrosages au B.T. contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Ces traitements étaient effectués jusqu'à l'an dernier par des équipes techniques mises en place par les syndicats et financées par le Plan de l'est. Le ministère des Forêts du Québec prend maintenant à sa charge cette opération qu'il confie à SOPFIM. Cette société en défrayera les coûts et utilisera les inventaires de B.T. que le fédéral avait déjà en main pour la région. Tous les propriétaires de boisés privés dont les superficies sont moindres que 800 hectares peuvent faire exécuter des traitements sur leurs lots infestés dans le cadre de cette nouvelle entente.

Poursuites contre Donohue

La papetière Donohue devra comparaître le 4 mars prochain pour répondre à des infractions au règlement sur la pollution des cours d'eau. La compagnie devra répondre à 24 chefs d'accusation pour avoir déversé dans la rivière Malbaie, de janvier 89 à mars 90, des effluents dépassant les normes permises. Les amendes prévues sont de 600 $ à 30 000 $ pour chacun de ces 24 chefs d'accusation. L'entreprise est aussi passible de trois autres amendes de 300 à 5 000 $ pour ne pas avoir analysé et conservé les échantillons d'effluents.

Radar et inventaires forestiers

Les inventaires forestiers traditionnels avec cartes aériennes et vérifications au sol coûtent cher et ne peuvent être remis à jour régulièrement. La compagnie SNC et le groupe Béliveau-Couture de Québec viennent de soumettre un projet au gouvernement pour réaliser ces inventaires grâce à un système de radars. Ce projet, évalué à 30 millions de dollars sur cinq ans, impliquera plusieurs entreprises de la région de Québec, des papetières, la Faculté de foresterie et le cégep de Limoilou. A à l'aide de satellites et d'avions munis de radars on captera les données forestières sous forme numérique. Ces données pourront ensuite être traitées par ordinateur, contrairement au traitement manuel des cartes qui est long et coûteux. On espère que ce procédé au radar pourra servir aussi en agriculture et pour la surveillance environnementale. Il existerait, en outre, des possibilités de commercialisation de cette technique ailleurs dans le monde.

Guide sur la plantation des bois durs

Forêt Canada vient de publier un « Guide relatif à la plantation des bois durs sur des terres agricoles ». Cette brochure s'adresse aux petits propriétaires de boisés et aux agriculteurs qui veulent faire des plantations de feuillus. On y explique les conditions propices à la mise en terre des dix principales essences et de 15 essences secondaires. On y traite aussi de la sélection des sites, d'éclaircies précommerciales et de lutte contre les rongeurs. Ce précieux outil de travail est l'oeuvre de Fred von Althen, un Ontarien, qui a consacré 25 ans de sa vie à la recherche sur les feuillus et à leur reboisement. Pour obtenir sans frais un exemplaire du guide dans l'une des deux langues officielles, il suffit d'écrire à l'adresse suivante : Forêt Canada, région de l'Ontario, Centre de foresterie des Grands-Lacs, Service de communication, C.P. 490, Sault-Ste-Marie, Ontario, P6A 5M7.

ENTRE LE SYNDICAT DU BOIS ET LES GROUPEMENTS FORESTIERS

En Beauce, le torchon brûle

Victor Larivière

Jusqu'à maintenant le Syndicat des producteurs de bois de la Beauce émettait un contingent global à chacun des trois groupements forestiers de son territoire. Cette pratique est d'ailleurs la même pour l'ensemble des autres organismes de gestion en commun du Québec.

Pour éviter que les groupements ne fassent du recrutement à partir de ces quotas globaux qu'ils détiennent pour l'ensemble de leurs membres, le Syndicat décidait donc l'automne dernier de voter un nouveau règlement de contingent entrant en application le premier janvier 1991. Le nouveau quota est désormais émis conjointement au groupement et au producteur qui en fait partie. Il en va de même pour le paiement du bois vendu: le chèque émis par le Syndicat s'adresse, depuis le début de l'année, conjointement au groupement et au producteur concerné. Le Syndicat a aussi voté en faveur d'un même système de transport pour tous. Depuis leur fondation au début des années 1970, les groupements font affaire avec des transporteurs attitrés qui sont, malgré des clauses particulières, soumis aux mêmes conventions que les transporteurs du Syndicat.

Réactions des groupements

Les trois groupements concernés n'ont pas tardé à réagir à ces changements qui viennent bouleverser, selon eux, le principe de la gestion en commun. Pour Gérard Bélanger, fondateur et président du Groupement de Dorchester, la convention qui existe entre le producteur et son groupement constitue un droit acquis que la Régie des marchés agricoles avait reconnu en 1986. En signant cette convention, le propriétaire cède l'aménagement de son lot et ses droits de coupe au groupement. Le prix payé au producteur est alors basé sur la moyenne des prix de l'année pour l'ensemble des membres.

Au Syndicat, on voit les choses autrement. Raymond Racine, le secrétaire, se demande pourquoi il ne serait pas possible de connaître le quota de chacun des membres des groupements, combien de bois a quitté le lot de chacun et à quel prix. Il s'en prend au fait que dans un groupement le producteur n'existe plus. Avec un contingent global émis pour le groupement, ajoute-t-il, les propriétaires n'ont plus rien à dire, ni dans l'aménagement de leur lot, ni dans la vente ou le transport de leur bois.

On comprendra qu'il s'agit ici d'un débat fondamental avec des enjeux énormes pour l'ensemble des syndicats et des groupements du Québec. Les deux parties en présence ici demeurent fermement sur leurs positions et après deux séances de conciliation devant la Régie des marchés agricoles, on n'a pas encore réussi à s'entendre. Les groupements ont cessé de livrer du bois et veulent revenir au statu quo avec un quota global. Ils entendent aussi conserver leur latitude pour le transport du bois de leurs membres.

Le secrétaire du Syndicat affirme que les groupements, en continuant à procéder comme ils le font, s'attaquent directement au plan conjoint. Le quota global, le mode de paiement qui n'est pas transparent et le transport autonome pour les membres empêchent en effet une mise en marché efficace au bénéfice des propriétaires.

Il s'agit donc ici d'une mésentente fondamentale entre deux approches diamétralement opposées: celle d'entreprises commerciales — les groupements — qui veulent conserver leur marge de manoeuvre et la logique syndicale qui entend servir équitablement l'ensemble des propriétaires de boisé.

Qu'arrive-t-il avec le feuillu?

Le Syndicat de la Beauce n'applique pas encore de règlement de contingent pour le feuillu mis en marché. Cela a donné jusqu'à maintenant les coudées franches aux groupements pour ce type de bois. Depuis quelques années cependant, le Syndicat de la Beauce négocie des volumes de feuillus avec la compagnie Domtar, sans que les groupements puissent avoir leur part de ce marché. Gérard Bélanger estime que les 2 000 propriétaires, membres des groupements, devraient obtenir une juste proportion de ce nouveau débouché.

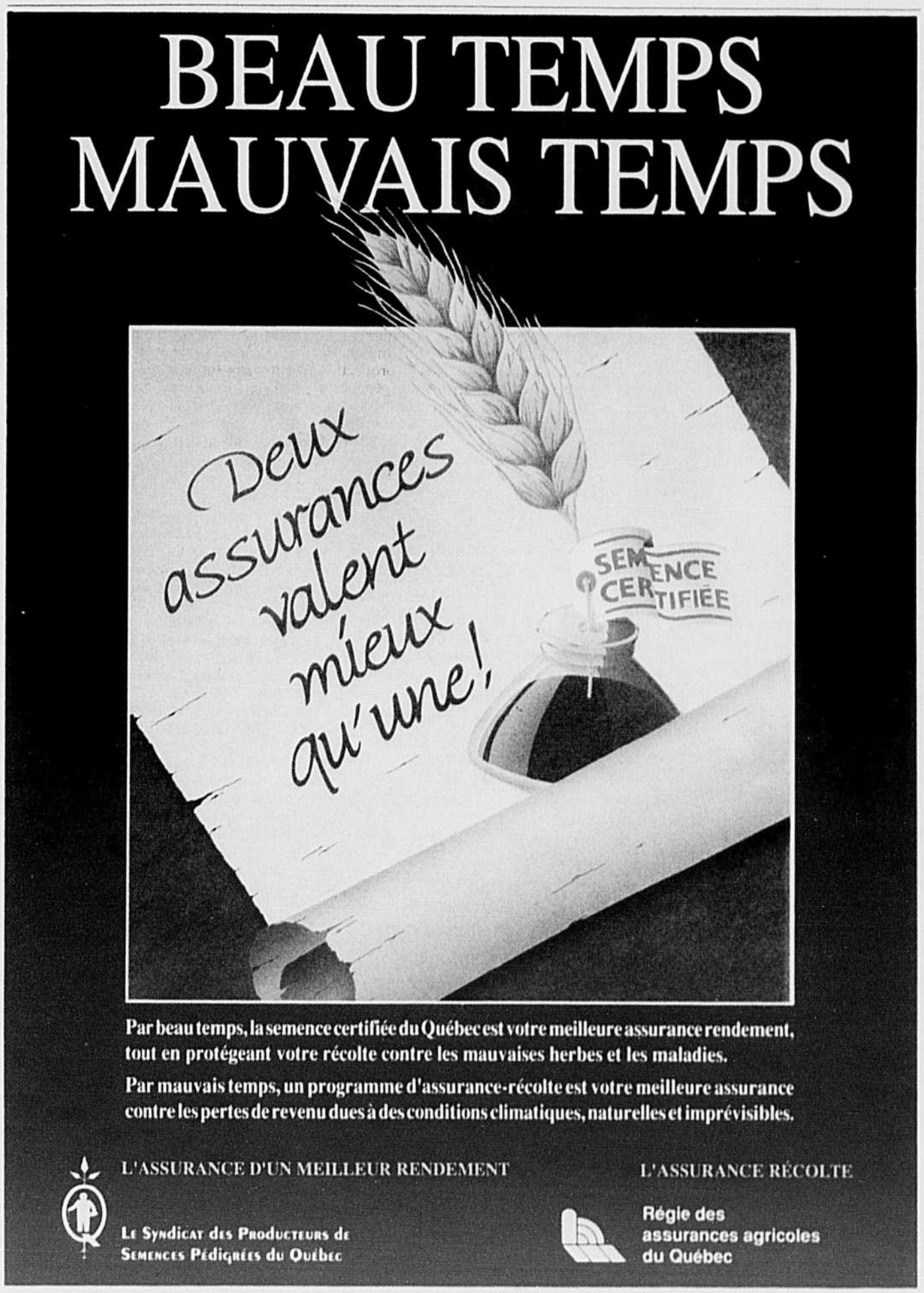
En plus de réclamer auprès de la Régie des marchés agricoles le maintien de leurs droits acquis pour le contingent global et l'autonomie pour le transport du bois de leurs membres, les trois groupements de la Beauce ont déposé une deuxième requête qui vise justement à aller chercher leur part de feuillu mis en marché par le Syndicat.

La Régie devra donc trancher entre les demandes du Syndicat sur un contingent partagé, un paiement partagé et un transport unique qui viennent en opposition directe avec les revendications des groupements. Une décision très attendue qui pourrait grandement influencer la mise en marché du bois dans l'ensemble de la forêt privée...

Petite Nouvelle

Scènes de récolte

La récolte des pommes de terre a toujours été un sujet fort prisé par les peintres. Les scènes de récolte les plus anciennes qu'on connaisse sont les dessins d'un historien espagnol qui, au début du XVIIe siècle, a peint, avec force détails, la plantation et la récolte des pommes de terre, telles qu'elles étaient pratiquées par les Incas au Pérou. Plusieurs artistes ont de toute évidence été très impressionnés par les efforts faits par l'homme pour produire une récolte. Le peintre français, Jean-François Millet, a mis en scène, dans un de ses tableaux (*L'Angelus* — Bénédiction vespérale dans un champ de pommes de terre — 1858), un couple d'agriculteurs priant près d'une brouette pleine de sacs de pommes de terre, dans un champ de culture, à l'époque de la récolte. Cette scène inspira par la suite Salvador Dali qui en fit une interprétation surréaliste. *(Agriculture Canada, N.-B.)*



Cérégrains devant la Régie

Isabelle Paradis

Les agences de vente volontaires, telles qu'on les a connues, ont-elles encore une chance de survivre à la nouvelle Loi sur la mise en marché? La réponse que donnera sous peu la Régie des marchés à la compagnie de mise en marché de céréales *Cérégrains* pourrait donner le pouls à cet égard. Le 12 février, la Fédération des producteurs de culture commerciale faisait entendre une requête auprès de la Régie afin d'être exemptée de certaines dispositions de la nouvelle Loi qui lui interdisent de continuer à gérer *Cérégrains* dans sa structure actuelle. C'est le premier cas du genre soumis à la Régie.

Rappelons qu'en vertu de la nouvelle Loi, un « office » de producteurs (c'est-à-dire les fédérations ou syndicats qui administrent un plan conjoint) ne peut s'engager dans le commerce du produit visé par le plan conjoint qu'il administre, ni investir de capital-actions dans une entreprise commerciale. De plus, l'administrateur d'un « office » ne peut être en même temps administrateur d'une telle entreprise.

Mais, il y a un « mais ». À la suite de pressions exercées notamment par l'UPA et la Fédération avant l'adoption de la loi en juin dernier, on y a inclus un article qui permet à la Régie d'exempter un office et ses administrateurs des interdictions mentionnées plus haut. C'est pour obtenir cette exemption que la Fédération s'est adressée à la Régie.

Les arguments

Pour le président de la Régie, maître Gilles Prégent, l'objectif visé par ces dispositions législatives est d'éviter les conflits d'intérêt et l'exemption prévue ne doit servir qu'à des cas exceptionnels. Pour la Fédération, le fait que certains des membres de son conseil d'administration soient aussi administrateurs de Cérégrains permet au contraire d'éviter les conflits d'intérêts. De cette manière, soutient M. Germain Chabot (président de la Fédération et de Cérégrains), on peut s'assurer que les actionnaires ne prennent pas de décisions contraires à l'intérêt de l'ensemble des producteurs. De plus, dans l'espoir qu'éventuellement la grande majorité de producteurs participent à un regroupement de l'offre, la présence de la Fédération permet d'assurer que la compagnie demeure ouverte à tous ceux qui voudraient y adhérer. Selon Me Prégent cependant on pourrait aussi garantir l'accessibilité à Cérégrains en modifiant sa charte.

Le financement

Le capital-action investi par la Fédération dans Cérégrains ne provient pas des contributions au plan conjoint, soutient celle-ci, mais de fonds accumulés par la Fédération dans le cadre de l'administration du programme des paiements anticipés. La Fédération demande toutefois d'être exemptée de l'article 128 qui lui interdit d'utiliser les contributions pour financer le fonctionnement de la compagnie. Pourquoi? s'interrogent les régisseurs. Non pas parce que c'est nécessaire immédiatement, répond M. Chabot, mais par sécurité, pour se laisser une marge de manoeuvre si jamais Cérégrains regroupe un jour la grande majorité des producteurs.

L'industrie

La demande de la Fédération n'a pas reçu l'appui de l'industrie. En effet, l'Association professionnelle des meuniers, l'Association des industries de l'alimentation animale, l'Association des négociants en céréales et l'Association des centres régionaux de grains ont présenté un mémoire commun affirmant leur opposition à la présente requête. Ils proposent par contre de permettre à Cérégrains de poursuivre ses activités jusqu'à la fin de l'année-récolte et de laisser les administrateurs en place pour une période transitoire de trois mois. Leur mémoire propose en outre de mettre sur pied une « chambre de concertation » — un nouveau concept prévu dans la nouvelle Loi.

M. Chabot a été visiblement surpris et déçu de cette position puisque, explique-t-il, ce regroupement de l'offre sert très bien les intérêts des négociants en assurant la régularité de leur approvisionnement.

D'ailleurs, le porte-parole de l'Association des négociants en céréales, M. Gilles Boivin, a tenté de nuancer la position de son organisme en précisant qu'il n'avait « rien contre la Fédération ni Cérégrains », mais plutôt contre la structure de la compagnie et des pouvoirs qu'y détient la Fédération. Rappelons que les négociants sont actuellement les principaux acheteurs de Cérégrains. Toutefois, le mémoire de la Fédération précise que Cérégrains ne peut se limiter exclusivement aux ventes à ces gros négociants, car les producteurs risqueraient ainsi de réduire éventuellement leur pouvoir de négociation.

L'attitude des négociants serait-elle différente s'ils avaient l'assurance que Cérégrains passerait toujours par les négociants et ne risquerait pas de devenir un compétiteur? C'est la question qu'a posée directement le vice-président de la Régie à M. Boivin qui n'a pu fournir de réponse claire. D'autre part, les représentants de l'industrie n'ont pu, selon la demande d'un régisseur, démontrer que Cérégrains causait de préjudices sérieux à d'autres intervenants.



"Ferme des lacs Ltée"
Antonio, Gilles et Jacques TOURIGNY

"Nous utiliserons SUPER-FOIN à nouveau l'an prochain."

« Nous avons utilisé SUPER-FOIN pour la première fois l'été dernier et nous sommes satisfaits des résultats. Sans SUPER-FOIN la saison dernière, nous aurions perdu de bonne quantité de foin. Certaine quantité de foin a été ballé trop humide et sans ce produit il serait inutilisable.

Nous recommandons aux producteurs de suivre les instructions du manufacturier.

Nous utiliserons SUPER-FOIN à nouveau l'an prochain. »

Gilles Tourigny

BIOTAL

SEMICAN BIOSEM MD

SUPER-FOIN

Pour du foin toujours superbe !

ASS. ANN. SOCIÉTÉ DES ÉLEVEURS DE CHÈVRES

Des problèmes de liquidité et de crédit

Louise St-Pierre

ST-HYACINTHE — Quand plus de 35 % des revenus d'un organisme proviennent du ministère de l'Agriculture, qui veut couper court au versement de ses subventions aux sociétés d'élevage, il ne faut pas s'étonner que son assemblée annuelle porte principalement sur ce sujet. Ce problème vécu, entre autres, par la **Société des éleveurs de chèvres laitières de race du Québec** remet en question tout son mode de financement.

« Un problème d'autant plus grave que ce même Ministère nous a refusé le droit d'organiser un casino dans le cadre d'une exposition annuelle comme il est maintenant permis de le faire à d'autres sociétés d'élevage », a dénoncé la présidente réélue, Danielle Parent, au début de cette réunion, tenue récemment à St-Hyacinthe.

Elle espère donc que le ministre Yvon Picotte apportera une attention toute spéciale à la lettre qu'elle lui envoyait voilà quelques semaines. C'est peu après son arrivée au Ministère que M. Picotte annonçait l'arrêt du versement des subventions aux sociétés d'élevage, à compter de 1992. « Au lendemain de la crise amérindienne, notre organisme s'est vu refuser le droit d'organiser un casino. Nous nous demandons aujourd'hui pourquoi on a donné aux bovins et moutons ce droit et non pas aux chèvres? » de laisser entendre la présidente qui n'a pas paru rassurée d'entendre l'un des fonctionnaires du ministère québécois de l'Agriculture, Jean Mercier, dire que « les petits élevages ne devraient pas être touchés par la décision du ministre ».

C'est près de 310 000 $ que le Ministère accorde actuellement aux diverses sociétés d'élevage; dont 75 000 $ à l'Association Holstein, 55 000 $ à la Société Ayrshire, 35 000 $ à la Société des éleveurs de porcs, 15 000 $ à la Société des éleveurs de moutons, un peu moins de 5 000 $ à la Société des éleveurs de chèvres, etc. Même si cette subvention n'est pas énorme, a-t-on fait remarquer, sa disparition remet en question la survie de la société qui compte tout juste une soixantaine de membres.

Crédit agricole

Au dire de quelques-uns des éleveurs présents à la rencontre, si la production caprine ne connaît pas un grand essor au Québec c'est principalement imputable à une presque impossibilité d'accès au crédit agricole. Selon Mme Parent, plusieurs voudraient bien devenir graduellement producteurs à temps plein. L'Office du crédit agricole du Québec n'offre aucun financement à ceux qui envisagent d'y parvenir ainsi.

Pourtant, a fait remarquer le représentant du Ministère, une récente étude de son Ministère démontre que le tiers des producteurs agricoles du Québec travaillent sur leur ferme à temps partiel. Et la production agricole québécoise n'a pas diminué pour autant au cours des dernières années.

Bilan de la dernière année

Selon la présidente de la société, l'un des événements marquants de la dernière année a été la mise sur pied d'un cours de 60 heures sur l'élevage caprin suivi assidûment par 35 personnes à l'Institut de technologie agro-alimentaire de St-Hyacinthe. Le même cours sera organisé cette année, en autant que le nombre d'inscriptions soit suffisant.

La journée champêtre organisée dans la région de Lanaudière et l'exposition de Québec en août auront également permis de voir le grand intérêt des éleveurs. « Nous avons particulièrement apprécié l'accueil des organisateurs de l'exposition de Québec. Bien que c'était notre première présence, on nous a donné une bonne visibilité. Je peux dire que les éleveurs présents ont été agréablement surpris de l'intérêt des visiteurs pour la chèvre », d'ajouter Mme Parent.

En terminant, il convient de donner le nom des autres membres du conseil d'administration de la société pour la prochaine année qui sont Diane Lalancette, au poste de vice-présidente, Lise Filiatreault, Lynda Lessard, Michel Riopel et Denise Rivard.

DANIEL ST-AMOUR ET L'ÉCRÉMAGE

«Plus d'information, s.v.p....»

Texte et photo de Louise St-Pierre

ST-PIERRE — À la lumière des événements, des propos entendus et des nombreux écrits parus récemment, Daniel St-Amour de la région de Lanaudière dit avoir changé jour après jour sa vision des différents problèmes qui agitent la production laitière québécoise depuis quelques années. La goutte qui a fait déborder le vase, qui lui a permis de voir plus clairement la situation au niveau de l'écrémage aura été l'entrevue d'un des membres du Comité ad hoc, Gilles Bissonnette, accordée récemment à *La Terre de chez nous*. Le texte en question a paru dans la dernière édition du mois de janvier.

«Ce monsieur a mis en lumière ce qu'on a toujours refusé d'admettre aux producteurs de lait de transformation! Mais avant d'y venir, il nous a gentiment invités à cesser nos luttes internes qui ne profiteraient qu'aux producteurs des autres provinces tout en empêchant le Québec de faire ce qu'il doit pour bien affronter cet avenir incertain. Plus loin, il soutient que l'écrémage du lait de consommation a presque toujours existé. Il raconte ensuite qu'en 1976 — alors que les quotas étaient réajustés à la baisse (−20 %) pour répondre aux besoins canadiens, avait-on dit — «**...la Commission canadienne du lait a diminué le quota national de près de 9 millions de kilogrammes pour faire place au gras provenant de l'écrémage**». Cette affirmation de M. Bissonnette nous confirme que, cette année-là, les producteurs de lait de transformation ont bel et bien perdu des droits de produire au profit des producteurs de lait de consommation, et ce, en raison de l'écrémage. Jamais, on nous avait donné une explication aussi claire sur le pourquoi d'une bonne partie de cette coupure qui a laissé des traces!»

On voit maintenant, d'ajouter ce producteur, que le phénomène de l'écrémage n'est pas tombé du ciel tout d'un coup. Certains, croit-il maintenant, le connaissent bien depuis fort longtemps. Aussi, la production de lait de consommation a tout bonnement continué à avoir des effets négatifs sur la production de lait de consommation. Les quantités de matières grasses de plus en plus importantes envoyées dans le secteur du lait de transformation, souligne-t-il, ont finalement entraîné les grosses coupures de production de l'an dernier; lesquelles ont tout particulièrement affecté les 10 000 producteurs propriétaires d'un quota de lait de consommation inférieur à 20 % de leur production totale.

Un problème canadien d'abord

«Au cours des dernières années, ma Fédération s'est fermé les yeux. Elle a ainsi accepté que les producteurs du Québec assument 48 % de l'écrémage au niveau canadien alors que nous sommes responsables de seulement 17 %. Ça fait longtemps que ma Fédération aurait dû se battre au sein de la Fédération canadienne pour que toutes les provinces assument leur responsabilité. De toute évidence, l'écrémage au niveau canadien gruge nos quotas et jamais nos administrateurs ne nous ont bien informés sur cette situation. Je suis certain qu'ils auraient eu notre appui pour toute bataille visant la défense de nos intérêts. Ils ont plutôt donné des coups de bâton à ceux qui ont tenté de mettre cette information sur la place publique. Regardez comment on a récemment traité Jean-Luc Leclerc et Claire Cloutier, les deux membres du Comité ad hoc qui ont défendu nos intérêts», d'ajouter M. St-Amour, bien convaincu que l'actuel problème serait réglé si les producteurs avaient été mis au courant de ce phénomène. «On réagit devant ce qu'on sait. Tous doivent admettre qu'il aura fallu que certains producteurs fassent beaucoup de bruit, au déplaisir de la Fédération, pour qu'elle finisse par admettre la gravité du problème de l'écrémage tant au niveau canadien que québécois. Les producteurs doivent bien comprendre que les changements d'habitudes des consommateurs n'ont eu aucun effet négatif sur la quantité de lait de consommation produite! Il y a pourtant longtemps que la quantité de matière grasse du lait de consommation dépasse beaucoup la quantité qu'on retrouve dans les litres de lait.»

Selon ce fils d'agriculteur du village de St-Pierre — sa terre est presque en bordure ouest de la ville de Joliette — son Syndicat régional ne lui a jamais donné beaucoup d'informations sur ce grand problème de l'écrémage. On lui disait, par contre, que l'intention des gens de Nicolet et Sherbrooke était de détruire le système de contingentement, le plan conjoint. Il aura fallu qu'il se rende à la réunion du 1er novembre dernier, à St-Ambroise-de-Kildare, pour voir le vrai problème, qu'il se réveille comme plusieurs autres producteurs de sa région, d'ajouter cet homme qui espère bien que tous les producteurs et productrices de lait de la région de Lanaudière assisteront à la prochaine assemblée générale de leur Syndicat, fixée au 11 mars.

Daniel St-Amour est prêt à soutenir devant qui veut bien l'entendre que son président de secteur n'a pas défendu ses intérêts, ni ceux de la majorité des autres producteurs. Il se dit aussi convaincu que les actuels délégués de sa région à l'assemblée annuelle de la Fédération des producteurs de lait du Québec ne sont pas à l'écoute des gens de la base. Tout comme ces mêmes délégués n'ont pas porté attention aux propos tenus par Jacques Proulx, le président général de l'Union des producteurs agricoles, lors de la semi-annuelle de novembre dernier, à Québec, qui les avait invités à ne pas prendre trop rapidement de décision sur la question de l'écrémage. «Ils ont refusé de l'entendre; c'était contraire à la volonté des administrateurs. Plusieurs de nos délégués portent des oeillères! Ils ne voient et ne votent uniquement que comme le désire la Fédération.»

Pour changer tout ça, avance-t-il, les producteurs de lait de transformation doivent prendre le pouvoir. Ils doivent élire comme administrateurs de leurs syndicats régionaux des producteurs de lait de transformation. Une nécessité, dit-il, quand on sait que tout juste 4 000 producteurs de lait parmi les quelque 14 000 possèdent un quota de consommation supérieur à 20 % de leur production. «Nous, producteurs de lait de transformation sommes donc grandement majoritaires!»

Audience publique

C'est d'ailleurs pour défendre les intérêts des producteurs de lait de transformation que Daniel St-Amour et quelques producteurs de sa région seront présents à l'audience publique que la **Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec** tiendra prochainement. En fait, cette audience permettra aux intéressés de s'exprimer sur le projet de règlement que la **Fédération des producteurs de lait du Québec** lui a fait parvenir au début de la semaine dernière.

Si la Régie lui donne son approbation, ce règlement fera payer aux détenteurs de quota de consommation des frais d'écrémage, mais seulement après les premiers 5,4 millions de kilogrammes de matière grassse versés au secteur du lait de transformation. Cette quantité de matière grasse correspond au total de l'écrémage produit au Québec par les propriétaires de pool 1 durant l'année laitière 88/89.



Daniel St-Amour a pris possession de la ferme familiale il y a un peu plus de quatre ans. Il a fait un retour à la terre après 18 années de travail pour une entreprise industrielle de sa région. Ce producteur de lait est en droit de produire 6 600 kg de matière grasse. Intégré, il peut aussi produire 83 litres de lait de consommation, soit 17 % de sa production. S'il a été responsable de 180 kg de matière grasse d'écrémage l'an dernier, il dit avoir vu baisser sa production de 423 kg en raison des coupures de quota.



«Ferme Terrace Bank Ayrshires» Larry Ness

BIOTAL

SEMICAN BIOSEM MD

« Ce que nous apprécions, c'est que le produit est non-toxique et non-corrosif.»

« Nous avons utilisé SUPER-FOIN au cours des 2 dernières années. Il nous a permis de faire une meilleure qualité de foin. Le foin est plus appétissant et contient moins de poussières et de moisissures. Ce que nous appréçions, c'est que le produit est non-toxique et non-corrosif. »

Larry Ness

SUPER-FOIN

Pour du foin plus appétissant!

PETITE NOUVELLE

De l'aspirine pour les plantes

(ASP) L'acide salicylique, le produit actif de plusieurs médicaments, dont l'aspirine, a aussi des effets sur les plantes. Votre fleuriste utilise peut-être des comprimés d'aspirine broyés pour conserver plus longtemps ses fleurs coupées. Des botanistes ont découvert que l'acide salicylique agit comme une véritable hormone chez les plantes. Lorsqu'une maladie attaque une feuille, la plante produit elle-même l'acide salicylique, ce qui stimule la production des protéines qui combattent les microbes. Partant de cette découverte sur les vertus de l'aspirine, la firme suisse Ciba-Geigy cherche à mettre au point un produit qui améliorerait la résistance aux maladies des plantes et céréales.

EN BREF

Jean-Charles Gagné

Impact du purin sur les eaux de surface

L'impact des eaux de ruissellement en provenance d'un tas de fumier est réel et non négligeable. C'est ce qu'indiquent les résultats préliminaires d'un projet entrepris à l'automne 1988 dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF). Deux sites avec fumier solide sur plate-forme bétonnée et l'autre avec fumier semi-liquide entreposé dans une fosse en sol servent de lieux d'entreposage. Du point de vue agronomique, l'écoulement du purin occasionne des pertes représentant de 7 à 20 % de l'azote contenu dans les fumiers et de 2 à 7 % du phosphore. Le milieu aquatique, envahi par ces charges d'azote et de phosphore, subit une eutrophisation. Des analyses en laboratoire faites avec les algues révèlent que le purin, même dilué jusqu'à 1 000 fois, cause encore une surpopulation d'algues dans le cours d'eau récepteur.

Lisier de porc et eaux de drainage

Dix sites situés dans la région de St-Hyacinthe ont été choisis pour évaluer la migration des substances nutritives provenant de l'élevage du porc via le drainage souterrain. Ce projet, réalisé dans le cadre du programme de recherche en conservation des sols de l'Entente auxiliaire Canada-Québec, vise à déterminer la période idéale d'épandage pour minimiser l'impact de ces épandages sur les cours d'eau. Les échantillons des eaux de drainage révèlent que ce sont les pertes en nitrate et, en moindre importance de potassium, qui sont les plus élevées. Dans les sols sableux, toutes les concentrations en nitrate dépassent le critère de qualité pour l'eau potable de 10 mg/l. Dans les sols argileux, l'épandage printanier cause des pertes en nitrate de 69 kg/ha/an tandis qu'ils atteignent 75 kg/ha/an pour les épandages d'automne.

Oseriez-vous mélanger du lisier de porc et de la poussière de ciment?

Le Département du génie rural du collège Macdonald en arrive à la conclusion que l'addition de poussière de cimenterie réussit à concentrer presque tous les contaminants du lisier de porc en un lit de solides qui se dépose au fond du réservoir. L'eau surnageante purifiée pourrait dès lors être épandue sur une plus petite surface sans danger de contamination du sol. On estime que la poussière de cimenterie améliore la qualité du fumier de porc, et conséquemment, son prix. Cette poussière, qui contient 12 % de potassium et 35 % de calcium, augmente le pH du fumier d'où une stabilisation des bactéries. Les odeurs sont ainsi considérablement réduites tandis que l'azote a tendance à demeurer au sol plutôt que de se perdre dans l'atmosphère. La valeur minérale de la poussière s'ajoute directement à celle du fumier. Pour traiter un mètre cube de fumier de porc, on doit ajouter environ 250 kg de poussière.

L'industrie du ciment génère chaque année environ 80 000 tonnes de poussière aussi vendue comme substitut à la chaux agricole. L'équipe du professeur Suzelle Barrington estime que le producteur qui emploierait la poussière de cimenterie pour traiter son fumier enregistrerait un profit net évalué à 1,35 $ par mètre cube. Au chapitre des désavantages, il faut cependant mentionner l'augmentation de la concentration en potassium de l'eau surnageante, des difficultés possibles de pompage, l'énergie nécessaire pour l'ajout de poussière à l'entrée du fumier dans la préfosse.

Digesteur de fumier de porc

Un digesteur mis au point par la firme Termo-Tech International Inc. et expérimenté au collège Macdonald pasteurise le fumier de porc que l'on peut ensuite servir dans la ration des bovins. La pasteurisation du fumier de porc est rendue nécessaire en raison de la quantité phénoménale de microorganismes de toutes sortes, y compris pathogènes, qu'il renferme. Mme Suzelle Barrington explique que les microorganismes demeurent pendant trois jours dans le digesteur, à une température d'environ 80 degrés Celsius, ce qui dépasse les normes de stérilisation déjà établies. Le produit qui sort du digesteur est beaucoup moins odorant bien qu'il conserve la majeure partie de sa valeur protéïque. On croit toutefois qu'il serait plus rentable de servir le fumier traité à des boeufs plutôt qu'à des porcs parce que le rumen des premiers a la capacité d'assembler les groupements ammoniacaux. On sait que la masse sèche de l'azote contenue dans le fumier de porc est constituée de 20 à 25 % de protéines, le reste étant de l'ammonium. Le prototype étudié implique, pour traiter le fumier de 200 porcs à l'engraissement, des coûts de 6 600 dollars par an pour faire fonctionner un moteur de 20 forces, sans compter le coût d'achat. Les résultats d'une étude visant à déterminer la proportion optimale de fumier traité que l'on peut donner aux bovins en supplément alimentaire devraient être connus à l'automne 1991.



Les nouveaux tracteurs Ford de 32 à 55 HP

Les tracteurs les plus vendus en Amérique du Nord sont meilleurs que jamais

Plus performants. Plus durables. Plus puissants. Les nouveaux tracteurs utilitaires Ford de la série 30 sont mieux équipés que jamais pour s'acquitter des tâches les plus variées : labourage, paysagement, travaux de chargement, et bien d'autres.

Maniabilité et durabilité

La direction hydrostatique particulièrement douce exige moins d'effort. Elle est toutefois très résistante et tout à fait en mesure de s'acquitter des travaux de chargement.

Les modèles à deux et quatre roues motrices possèdent des essieux avant plus robustes, plus performants et plus durables que leurs prédécesseurs.

Boîtes de vitesses perfectionnées

Si vous vous servez beaucoup du chargeur, vous apprécierez la nouvelle boîte 8×8 entièrement synchronisée avec son dispositif de va-et-vient simple et facile à utiliser. Vous pouvez aussi commander une boîte 8×2 ou des vitesses rampantes qui permettent des vitesses de déplacement très lentes à plein régime.

Puissance

Tous les tracteurs utilitaires Ford sont équipés d'un puissant bloc 3 cylindres. Un moteur carré rigide et robuste en métal de base, qui assure un excellent échange thermique. La série 30 comporte quatre modèles de puissance différente : le 3230 de 32 HP, le 3430 de 38 HP, le 3930 de 45 HP et le 4630 de 55 HP.*

Prenez le temps de venir voir ces nouveaux tracteurs utilitaires Ford. Ils sont plus beaux, ils sont aussi plus performants. En exclusivité chez les concessionnaires Ford New Holland.



La nouvelle boîte synchronisée convient parfaitement aux travaux de chargement.

*Évaluation du fabricant avec une boîte 8×2. Les trois plus gros modèles ont une puissance nominale supérieure à leurs prédécesseurs.

Ford
FORD
NEW HOLLAND

QUÉBEC Vrai

Harvestore «usagés» remis à neuf
- Toutes grandeurs disponibles
- Même garantie qu'un silo neuf
- Videur, garantie 5 ans, pièces et main-d'oeuvre

PRIX HORS DE TOUTE COMPÉTITION

SILOS BLEU DU QUÉBEC INC
M. Etienne Leduc
(418) 325-2312

À NICOLET

La formation agricole ça marche

Victor Larivière

Alors que la plupart des polyvalentes du Québec offrant des cours en agro-technique éprouvent de sérieuses difficultés de recrutement, la Commission scolaire Provencher de Nicolet a vu le nombre de ses inscriptions à temps complet passer d'une trentaine en 1987 à 111 actuellement. Et on inaugurait dernièrement, en présence du ministre Picotte et des députés de la région, Maurice Richard et Louis Plamondon, un tout nouveau complexe de serres pour la formation en horticulture. Cet événement précédait les journées agricoles et horticoles qui ont suscité un grand intérêt auprès de la population agricole de la région.

L'école offre maintenant sept options différentes tant aux jeunes qu'aux adultes que ce soit de jour, à temps complet, ou de soir, à temps partiel. À la production laitière et à la mécanique agricole du début se sont ajoutées les options de fleuristerie, d'horticulture ornementale, de structure d'aménagement paysager, d'horticulture maraîchère écologique et dernièrement un programme d'horticulture adapté pour personnes handicapées. Une vingtaine de professeurs dispensent la formation à ces futurs travailleurs agricoles.

Selon le responsable de la formation agricole à la polyvalente, Henri Dahan, les différentes options répondent réellement à un besoin puisque tous les finissants ayant obtenu leur diplôme ou leur certificat d'études professionnelles depuis deux ans ont été embauchés par des entreprises. Dans le cadre des cours réguliers, l'école offre aussi des stages pratiques sur des fermes de la région, une bonne façon d'identifier les besoins des futurs employeurs et de préparer les étudiants à répondre à ces attentes.

Avec des horaires adaptés pour ceux qui travaillent à la ferme, les cours conviennent bien aux fils et aux filles d'agriculteurs. Environ les deux tiers des jeunes inscrits en agro-technique viennent des environs de Nicolet, les autres sont originaires d'un peu partout au Québec.

Un succès qui s'explique

L'idée de ce Centre de formation en horticulture origine de la conférence socio-économique Mauricie/Bois-Francs/Drummond d'octobre 1988. Ce projet était alors présenté par la Commission scolaire Provencher à l'instigation de producteurs agricoles de la région et s'était alors classé quatorzième sur 194. Cependant, sans la détermination des gens du milieu, (MRC, UPA, Commission scolaire), pour qui le projet est devenu une priorité, jamais le centre n'aurait pu voir le jour.

Les deux paliers de gouvernement ont aussi apporté une contribution financière à la réalisation de ce complexe de culture sous abri. La commission scolaire, le gouvernement fédéral et l'UPA ont participé à la mise sur pied d'un centre de documentation agricole pour répondre aux besoins des étudiants. Actuellement trois personnes s'appliquent à classifier les livres, documents et périodiques nécessaires au bon apprentissage des matières enseignées.

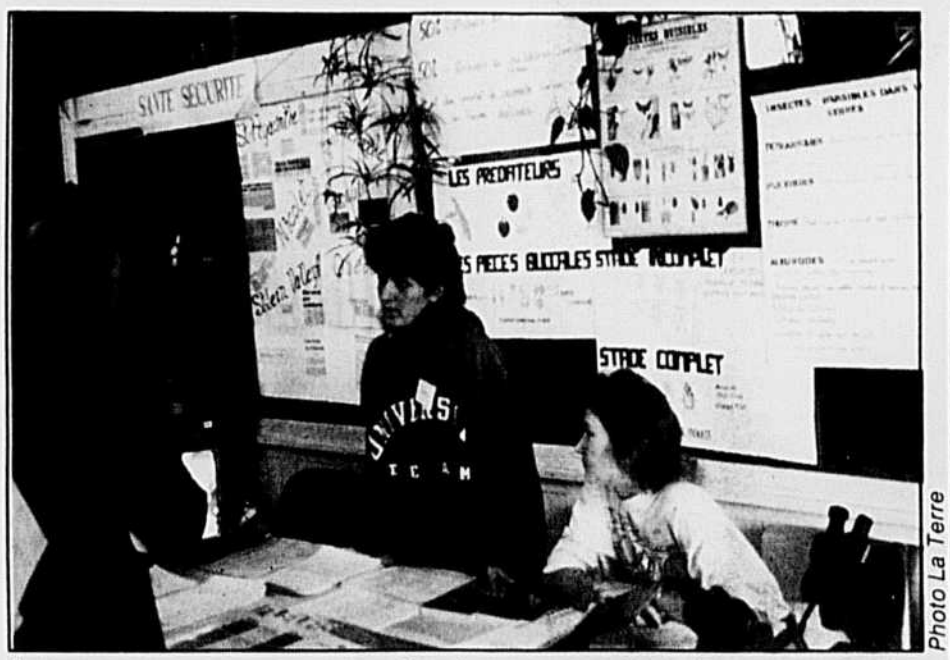


Photo La Terre

À Nicolet, l'option agro-technique fonctionne en grand. Les étudiants et étudiantes recevaient dernièrement le grand public, lors de journées horticoles.



Photo La Terre

On inaugurait à l'occasion cinq serres ultra-modernes où se donne la formation pratique en horticulture.

PRIX DES PORCELETS

Les naisseurs discutent avec les fournisseurs

Jean-Charles Gagné

Un an après la publication du rapport de consultation réalisée auprès des producteurs naisseurs, l'exécutif du comité provincial des naisseurs se prépare à entreprendre des discussions avec l'exécutif du comité des finisseurs autour d'une formule de grille de prix.

Même si l'étude du GREPA (Groupe de recherche en économie et politique agricoles) souligne que les naisseurs vendent leurs porcelets aux meuneries et aux coopératives dans des proportions respectives de 35% et de 23%, M. Charles Proulx, président du comité provincial des naisseurs, indique qu'il est préférable de débuter de telles discussions avec les finisseurs vu le lien de « parenté » qui les caractérise. Les finisseurs n'achètent toutefois que 26% des porcelets produits par les naisseurs indique la « Structure de secteur porcin québécois » réalisée par le GREPA.

Les difficultés de renouvellement de la catégorie des naisseurs mises en évidence par cette étude semblent correspondre à la perception des principaux intéressés eux-mêmes. L'hypothèse voulant que la production de porcelets puisse devenir le fait de spécialistes et/ou de meuneries (comme c'est le cas dans la production d'oeufs d'incubation) laisse cependant M. Proulx perplexe. « L'attention particulière, le nombre d'heures beaucoup plus considérable par porcelet vendu de même que l'intérêt moins grand pour les meuneries en raison des quantités moins grandes de moulées ingurgitées par les porcelets risquent de limiter l'emprise des meuneries sur ce volet de la production porcine soutient M. Proulx. Sauf que le contrôle de la matière première ne représente pas un objectif négligeable non plus » ajoute-t-il.

Au-delà de l'établissement d'une grille de prix, deux autres priorités se sont dégagées de la rencontre des représentants des comités régionaux des naisseurs tenue le 14 décembre dernier, à savoir la mise sur pied d'une banque de données sur les mouvements de porcelets pour faciliter, si nécessaire, les tranferts interrégionaux de même que la disponibilité, dans chaque région, de la liste des producteurs naisseurs et finisseurs. Quant à l'embauche d'une personne à la Fédération pour traiter exclusivement les dossiers des naisseurs, M. Proulx juge que cette hypothèse ne sera envisagée sérieusement que dans la mesure où les ressources actuelles seraient dans l'incapacité de s'acquitter de cette tâche compte tenu des mandats qui lui sont déjà confiés.

Mouvement Québec 91

La semaine dernière, à Montréal, un nouveau mouvement de pression a vu le jour. Mouvement Québec 1991 lance un appel à la mobilisation des Québécois et des Québécoises afin que la population puisse s'exprimer, dès 1991, sur le statut politique et constitutionnel du Québec.

Le président du conseil d'administration de l'organisme, M. Serge Demers signale que son Mouvement reçoit déjà l'appui d'un nombre important de Québécois et de Québécoises qui appuient cet objectif prioritaire. Parmi les membres du conseil d'administration de ce regroupement, on reconnaît les noms de personnalités connues du monde syndical, culturel, politique et du milieu des affaires. Signalons la participation de MM. Serge Deschamps, secrétaire général de l'UPA, de Fernand Daoust, de la FTQ, de Gilles Duceppe, du Bloc québécois et de Raymond Johnston, vice-président de la CEQ.

Réunis sur la base d'une déclaration commune, les membres fondateurs du Mouvement Québec 1991 agissent à titre individuel et entendent sauvegarder le caractère non-partisan du Mouvement.

Le président Serge Demers a par ailleurs annoncé le coup d'envoi d'une campagne de recrutement visant à regrouper tous ceux et celles qui estiment que le temps est venu de donner au Québec sa place parmi les nations. Les cartes d'adhésion seront vendues au coût de 5 $. Toutes les régions du Québec sont invitées à former des sections régionales du Mouvement Québec 1991.

R.L.

Claude Savoie — **Lucie Le François**
Pierre Brosseau — **Jean-Yves Lalonde**
Avocats

Guy & Gilbert
770, rue Sherbrooke ouest, bureau 2300, Montréal, Québec, CANADA H3A 1G1
Télécopieurs : (514) 281-1059 / 281-9948
Téléphone : (514) 281-1766

Laval

SUIVI AUX ÉTATS GÉNÉRAUX

Les étudiants de Laval prêts à s'impliquer

Louiselle Tremblay

SAINTE-FOY — Le Sommet étudiant des États généraux du monde rural appuie la Déclaration issue des États généraux tenus à Montréal au début du mois. Les quelque 150 participants réunis samedi à l'université Laval, ont dit partager les conclusions des 29 organismes signataires et sont prêts, de leur côté, à s'impliquer dans les démarches qui permetront de revitaliser le monde rural. Ils ont décidé d'expédier une lettre à l'UPA pour lui faire part de leur engagement. Ils ont également convenu de prendre les moyens nécessaires pour sensibiliser l'ensemble de la communauté étudiante du Québec à la problématique du monde rural.

Organisé par l'Association des étudiants et étudiantes en agriculture, alimentation et consommation de l'université Laval, le Sommet reprenait trois des grands thèmes abordés lors de l'événement provincial soit, l'occupation du territoire, le développement durable et la performance économique. Tout au cours de la journée, conférences et discussions en ateliers ont permis aux futurs professionnels d'affirmer leurs attentes face au développement des régions périphériques.

L'occupation du territoire

Réjoui de voir qu'un premier événement faisait écho aux États généraux une dizaine de jours à peine après leur tenue, le président de l'UPA, Jacques Proulx, a exhorté les jeunes à prendre leur place, à participer à la recherche de solutions pour sauver le monde rural: « Tassez-nous parce que moi, je ne me tasserai pas; mais faites-le de façon civilisée. Prendre nos affaires en main, ça vaut pour tout le monde, pas seulement pour des sociétés ou des organismes, mais aussi pour des individus. Vous êtes des partenaires et c'est ça votre défi, votre avenir. Soyez réalistes et revenez aux vraies valeurs. »

Des solutions miracles, ça n'existe pas; c'est dans le quotidien qu'il faut trouver des réponses, a ajouté Jacques Proulx. Dans cette optique, il a incité les étudiants à être vigilants « parce que la moindre décision politique peut avoir beaucoup d'effets sur l'occupation du territoire ». Il a cité en exemple la facture de plus de 500 millions de dollars que le gouvernement du Québec s'apprête à refiler aux municipalités et qui se traduira par des augmentations des comptes de taxes atteignant plus de 30% dans certaines régions. Il a également parlé de la hausse de 700% des frais postaux qui s'appliquera aux journaux et aux revues, une décision qui risque d'entraîner la mort d'un hebdo national comme *La Terre de chez nous* et de plusieurs autres publications qui peuvent difficilement atteindre le milieu rural autrement que par courrier.

Jacques Proulx s'est par ailleurs interrogé sur l'effritement du poids politique des ruraux qu'entraîne systèmatiquement le mode actuel de révision de la carte électorale québécoise. En s'appuyant sur le seul facteur démographique, il amène peu à peu la diminution du nombre de représentants politiques des régions.

Parlant avec émotion du succès remporté par les États généraux, le président a insisté sur l'espoir qui anime maintenant les ruraux: « Nous avons l'impression d'avoir fait échec à notre destin. Si nous savons que nous avons désormais le devoir de réaliser nos espoirs, nous savons tout autant que nous sommes différents et fiers de l'être. Nous nous sommes choisis dans notre différence. »

Le développement durable

« Quant vous me demandez d'où vient mon intérêt pour le développement durable, j'ai le goût de répondre: de mon instinct de survie, de mon goût de vivre longtemps et bien. Et pour ça, j'ai besoin d'un environnement beau et bon. »

Agro-économiste et professeure au collège Macdonald de l'université McGill, Flore Fournier est venue dire aux étudiants de Laval que le développement durable, c'est avant tout un objectif: « L'objectif de répondre de mieux en mieux aux besoins de tous les humains aujourd'hui tout en assurant la pérennité des ressources pour les humains de demain. » En termes concrets, a poursuivi Mme Fournier, cela veut dire que l'on doit considérer non seulement l'impact des techniques de production, mais tout le système agro-alimentaire. À tire d'exemple, elle a parlé des carottes biologiques importées de Californie qui sont présentées dans des emballages polluants et des grains produits ici qui sont expédiés en Allemagne tandis que nous en importons de l'Ontario: « C'est peut-être « bio », mais c'est un véritable gaspillage d'énergie qui n'a rien du développement durable. »

Pour Flore Fournier, l'idée n'est pas de se passer de ces aliments mais plutôt de les produire, les emballer et les commercialiser intelligemment. Pour ce faire, il faut qu'il y ait une remise en question des réalités comme la centralisation des marchés, l'utilisation du territoire, les méthodes d'élevage très intensives en capital et la composition des matériaux. Les ressources utilisées, la possibilité de les réutiliser ou de les recycler « proprement » devront également faire partie des considérants de base dans toutes les activités de production et de consommation: « Si le discours du développement durable atteint l'ensemble de la population assez profondément pour modifier les valeurs et les comportements de toute la société, les régions rurales ont peut-être une chance. »

Originaire de la Vallée de la Matapédia, Mme Fournier a rappelé qu'il y a 15 ans, ont parlait déjà de développement durable dans le Bas-Saint-Laurent: « Les régions rurales savent à quel point leur avenir y est lié puisqu'elles ont déjà vécu les fermetures et le déclin économique liés à l'épouisement des ressources. Ce qui peut faire la différence, ce n'est pas ce qu'on a repris aux États généraux, mais le fait que ce soit repris par tant de monde. »

En conclusion, Mme Fournier a dit aux étudiants d'étudier « fort » s'ils croyaient au développement durable, s'ils avaient le goût d'intervenir en milieu rural: « Pas pour avoir les meilleures notes, mais pour maîtriser vos sciences, vos connaissances de base, pour être capables de les adapter au milieu naturel et socio-économique, pour pouvoir évoluer avec le temps. Développez la polyvalence et l'imagination... exposez-vous aux remises en question... foncez fort et miser fort sur la nature. »

La performance économique

De nos jours, le développement économique ne doit plus compter uniquement sur la disponibilité des ressources naturelles, mais de plus en plus sur la qualité des ressources humaines. Premier vice-président et chez du développement et de la vérification chez Desjardins, M. Alban D'Amours a affirmé que son mouvement refuse la fatalité du chômage comme un mal nécesaire au bon fonctionnement du système économique et la fatalité du déclin du monde rural: « Comme mouvement, nous agissons afin de modifier les valeurs et les règles du système dominant qui prône l'individualisme, donne préséance au capital et rejette la démocratie dans les affaires économiques. »

Rappelons l'engagement de Desjardins dans le Forum pour l'emploi et les diverses mesures mises en place pour appuyer le développement régional, M. D'Amours a déclaré que la démarche que son mouvement propose est loin des valeurs véhiculées par le modèle « productiviste » axé sur la performance à tout prix et qui ne tient pas compte des coûts sociaux, humains et environnementaux. Le conférencier a d'ailleurs soutenu que les coûts, reliés à l'environnement, devraient être inclus dans le prix des produits.

La stratégie proposée par Desjardins s'articule autour de trois axes principaux: la création de PME, le développement d'une culture entrepreneuriale en milieu rural et le développement économique communautaire: « Notre vision de la performance économique repose sur le développement local, c'est-à-dire un développement par la population locale et pour la collectivité locale. Cette solution ne constitue pas une panacée à tous les maux économiques d'une collectivité, loin de là. Elle fait plutôt appel à une véritable prise en main par la population locale de son avenir. Elle fait également appel à la responsabilisation, à la solidarité et à la dignité de la collectivité locale. »

Intervenir dans le milieu

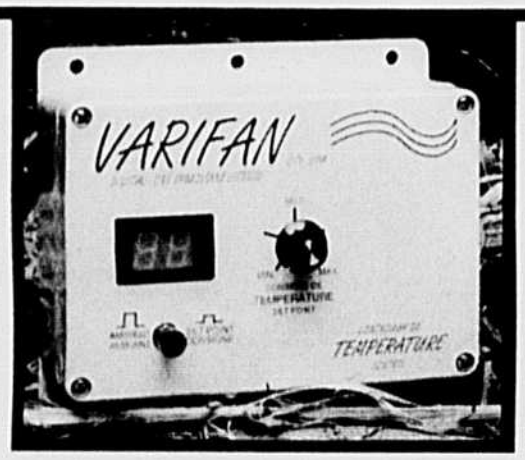
À la suite des discussions en ateliers, les étudiants se sont dit un peu désarmés face aux actions à entreprendre. Ils auraient aimé que les conférenciers leur expliquent comment faire. Certains ont même suggéré de demander au doyen de la faculté de leur accorder des fonds pour « intervenir sur le terrain » de façon à mieux comprendre le monde rural. Tous se sont cependant mis d'accord pour assurer un suivi au Sommet. Les dirigeants de l'association étudiante auront comme tâche d'organiser une journée du genre par semestre.

PETITE NOUVELLE

Le tournesol nain aime mieux rester au sec

Des tournesols miniatures s'étendront bientôt à perte de vue dans les régions des Prairies où le climat est trop sec pour le canola. Sélectionnée par des chercheurs d'Agriculture Canada, la nouvelle culture oléagineuse arrive à maturité plus tôt dans sa variété naine que le tournesol commun et n'exige pas de machinerie spécialisée pour la récolte.

No. 1 de la Ventilation et d'équipement de Porcherie



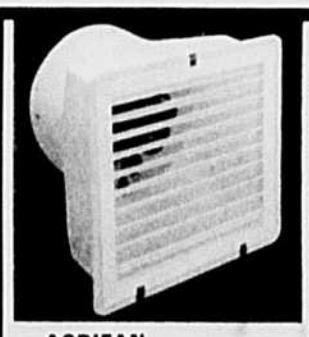
Les contrôles de l'excellence qui peuvent répondre à vos questions sans être obligé de changer vos ventilateurs; PRÉCISIONS, VOLTAGE 120 OU 240, FACILE D'ENTRETIEN ET D'AJUSTEMENT, SÉCURITAIRE, et pouvant faire une multitude d'opérations à des PRIX les plus COMPÉTITIFS!

Ils sont construits avec des composantes de haute qualité et c'est pour la raison que nous pouvons vous donner une GARANTIE (de la compagnie Monitrol) de 2 ANS avec plus de 30 centres de réparations dans la province de Québec.

4 modèles disponibles, et un cinquième très bientôt!
* Contrôle de ventilation combiné au chauffage digital
* Contrôle de ventilation digital
* Contrôle de ventilation sans affichage
* Contrôle de ventilation 1 vitesse ou chauffage et bientôt: Contrôle à 2 niveaux de ventilation combiné avec chauffage

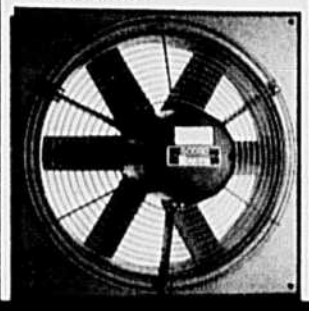
Tous ces contrôles sont munis d'un filtre pour éliminer l'interférence dans la radio et peuvent être utiliser avec 1 ou 4 sondes. Ils sont tous munis d'un différentiel ajustable.

Si vous désirez avoir une ventilation adéquate, la seule réponse; EXIGER VARIFAN



AGRIFAN
Ventilateur complètement extérieur avec volet intérieur, châssis garantie 5 ans avec moteur des plus économiques, disponible de 12 à 24 pouces.

MULTIFAN
Ventilateur de 10" à 36" à vitesse variable muni d'hélice en plastique avec une garantie de 3 ans au prorata et des plus économiques en consommation d'électricité!



Nous sommes fabricants d'équipement de porcherie de haute qualite

Nous pouvons combler la plupart de vos besoins en équipement:

- CAGE À PORCELETS
- ENCLOS DE GESTATION
- ENCLOS DE POUPONNIÈRE
- LATTES DE BÉTON
- SYSTÈME DE NETTOYEUR
- TRÉMIES ■ CHARIOTS
- ET PLUSIEURS AUTRES...



GODRO inc.

C.P. 280, Roxton Pond, Québec
TÉL.: (514) 372-1347
(418) 424-3827
FAX: (514) 372-8485

HAUTES PERFORMANCES - ÉCONOMIE D'ÉNERGIE
FABRICATION DE QUALITÉ - GARANTIE - RAPPORT QUALITÉ-PRIX

GESTION AGRICOLE

Mutation en vue chez les conseillers

Jean-Charles Gagné

DRUMMONDVILLE — Déjà intégrées dans la pratique de certains conseillers en gestion, les nouvelles dimensions qui composent « la seconde vague de la gestion agricole » ont été officiellement dévoilées lors du 4e colloque sur la gestion de l'entreprise agricole organisé par le Conseil d'économie et de gestion agricoles du Québec (CEGAQ), le 1er février 1991, à Drummondville. Le dépassement de l'approche économiste, la prise en compte de la conservation des ressources et une attention spéciale aux objectifs de l'agriculteur font partie des nouvelles variables qui impliquent le remplacement du conseiller agricole « à tout faire » par un conseiller en administration d'entreprise.

M. Raymond Levallois, professeur à la Faculté des sciences de l'agriculture et de l'alimentation de l'Université Laval, estime que l'identification des nouvelles tendances et l'intégration de réalités antérieurement ignorées sous prétexte de gestion plus rationnelle vont transformer radicalement le type d'intervention des conseillers en gestion agricole.

Des tendances nouvelles ou oubliées

Faussement identifié comme le seul preneur de décisions sur la ferme, le « chef d'entreprise » a en fait toujours dû composer avec les membres de sa famille pour définir l'orientation de l'entreprise. La place prise par les femmes en agriculture, la présence de plus en plus fréquente d'employés sur les fermes de même que l'existence d'entreprises gérées par des associés obligent de plus en plus à une gestion en équipe. La définition d'objectifs communs pour l'entreprise intégrant les objectifs personnels devient vitale. La gestion globale de l'entreprise par une équipe s'accompagne toutefois d'une spécialisation de la gestion technique : un responsable du troupeau, un responsable des cultures, etc.

Bien que des seuils doivent être respectés pour qu'une entreprise demeure en opération, M. Levallois reconnaît que les agriculteurs n'ont jamais considéré l'économie comme une fin en soi. « Ils ne recherchent pas le profit maximal, mais une situation qui satisfait une large gamme de besoins variant d'une personne et d'une famille à une autre. Une réalité pas toujours assimilée par les conseillers en gestion », affirme-t-il.

L'entreprise agricole et la famille constituent bien sûr des entités distinctes. Toutefois, la tentative de les séparer aboutit à une impasse et à des conflits entre les conseillers en gestion et les agriculteurs. Après l'agriculture « mode de vie » où l'économie était ignorée et l'agriculture vouée à l'efficacité à tout prix, on doit maintenant en arriver à une agriculture définie comme une activité économique au service des personnes qui en sont responsables.

Contraints à composer avec d'autres incertitudes que le climat, l'instabilité des prix, les maladies, etc., les agriculteurs devront planifier leur développement à moyen et long terme. Paradoxalement, plus l'environnement technico-socio-économique est changeant, plus les agriculteurs devront établir leur programme d'actions dans le temps en vue d'en arriver à un but déterminé. Autrement, « quand on ne sait pas où on va, on arrive ailleurs ». Dans ce contexte, la recherche de solutions à faible capitalisation et facilement adaptables à d'autres productions ou à un autre volume de production s'impose. On imagine le brillant avenir que pourraient connaître les syndicats de machinerie agricole, par exemple.

La vision restrictive de l'agriculteur comme producteur doit être remplacée par celle de chef d'entreprise agricole. « Une ferme, c'est beaucoup plus qu'une (ou des) production(s), précise M. Levallois. C'est une entité où il faut organiser un ensemble de ressources (humaines, financières et matérielles) en vue de produire selon des techniques de production adaptées. »

L'enracinement de l'entreprise agricole dans un milieu naturel et dans un milieu socio-économique doit dorénavant enrichir le concept de rentabilité. « Il va falloir, d'une part, trouver le moyen d'introduire dans nos calculs et dans l'évaluation de différentes possibilités une ou des façons de tenir compte de l'aspect conservation des ressources à la ferme. D'autre part, il va falloir tenir compte de la contribution des fermes à la vie socio-économique d'une région et identifier quelle instance va rémunérer ses fonctions d'occupation et de protection du territoire. »

Des conseillers « new-look »

L'accent sur le développement des outils (systèmes comptables, analyse de groupe, diagramme d'efficacité, banque de données, etc.) au cours des 20 dernières années doit maintenant laisser place à la façon de pratiquer la gestion. En plus d'une formation en agronomie, le conseiller en gestion devra détenir de bonnes aptitudes à la consultation. Plutôt que d'être des personnes à tout faire, les conseillers en gestion devront donc s'entourer de spécialistes pour traiter des dimensions particulières comme l'alimentation des animaux, par exemple. Sans paternalisme, le conseiller en gestion de demain accordera donc de plus en plus d'importance à faire le point sur les objectifs de l'agriculteur et de son équipe, à les respecter lors de ses recommandations de même qu'à resituer tout projet dans le contexte global de l'entreprise.

Fraises et framboises : le syndicat survivra-t-il ?

Victor Larivière

DRUMMONDVILLE — Depuis sa fondation en 1982, le Syndicat des producteurs et productrices de fraises et de framboises a obtenu une aide financière de l'UPA de 120 000 $. Cette aide sera désormais conditionnelle à la cotisation que le syndicat ira chercher auprès de ses membres. Ainsi à partir de cette année, cette cotisation passera de 50 à 100 $. Pour chaque dollar amassé l'UPA donnera quatre dollars. En 1992, la cotisation sera de 150 $ et elle sera de 200 $ en 1993 avec une contribution décroissante de l'UPA pour en arriver à ce que le syndicat s'autofinance.

En assemblée annuelle la semaine dernière, les quelque quarante producteurs, et productrices présents ont approuvé majoritairement cette proposition d'augmenter la cotisation. Plusieurs se demandent cependant si le syndicat pourra continuer à survivre advenant le cas où les cotisations n'entreraient pas suffisamment. Pour être viable, le syndicat a besoin de 28 000 à 30 000 $ par année. Rien ne garantit que les 174 membres de 1990 continueront à financer leur syndicat cette année.

Pourtant, comme le soulignait le président, Normand Gauvin, les producteurs ont largement profité des démarches du syndicat au cours des dernières années. Sans le syndicat aurait-on obtenu le montant de 4,0 millions de dollar spour la sécheresse de 1988? Il en va de même pour le service d'achat en commun de contenants qui a fait économiser des montants importants. Le syndicat a aussi obtenu une aide financière du MAPA pour la promotion des fraises et des framboises. Ce programme, discontinué en 1990, sera repris par le syndicat cette année. Si les producteurs veulent garder leur syndicat pour défendre leurs intérêts ils devront désormais le financer davantage, concluait-il.

Le financement partira maintenant de la base. On ne veut pas cependant que la cotisation se dédouble pour ceux qui font d'autres productions horticoles. Des semblent donc souhaitables entre le syndicat de fraises et les syndicats maraîchers des régions pour une juste répartition de la cotisation de 100 $. Il y va de l'avenir des deux groupes.

Qui sont les producteurs de fraises et de framboises?

Pas facile de connaître le nombre exact de producteurs de fraises et de framboises. Si on se base sur ceux qui sont enregistrés au MAPA, on en dénombre environ 1 200. Par contre, ceux qui en font cinq acres et plus et qui vivent de l'agriculture sont 500 à 600. Par ailleurs, les vendeurs de plants enregistrent de 2000 à 2 200 producteurs qui plantent 3 000 plants et plus par année. On sait aussi que le nombre de producteurs varie d'une année à l'autre et que plusieurs d'entre eux ne sont pas enregistrés au MAPA.

En même temps qu'ils décidaient d'augmenter leur cotisation, les producteurs de fraises et de framboises votaient pour ne plus supporter la revue *l'Horticulteur*. Jusqu'à l'an dernier, 29 des 50 $ de la cotisation annuelle servaient à payer l'abonnement à cette revue. Les producteurs s'y sentaient de moins en moins bien représentés.





"Ferme Riverdale"
Denis, Alain, Bruno Cormier
représentant Semican Biosem
Inc. et Louis Rivard

"Nous avons utilisé SUPER-SILE à notre coupe et en sommes très satisfaits."

« Maïs humide; la plus grande différence observée était qu'il n'y avait pas d'échauffement lorsque l'on utilise SUPER-SILE comparativement à l'année précédente où il chauffait même l'hiver lorsque non traité. Le maïs est bien fermenté et l'odeur est excellente. Je recommanderais aux producteurs d'utiliser SUPER-SILE dans leur maïs humide. Nos vaches laitières consomment 750 à 800 kg. de maïs humide par jour. L'an prochain nous utiliserons sans aucun doute SUPER-SILE.

Pour ensilage: meilleure senteur et meilleure consommation. Comme cette année à la 3e coupe, l'an prochain nous utiliserons SUPER-SILE à la 1ère et 2e coupe, si les conditions atmosphériques sont défavorables. Nos vaches consomment 3 500 kg. par jour d'ensilage. Nous avons utilisé SUPER-SILE à notre 3e coupe et en sommes très satisfaits. »

Alain Rivard

BIOTAL

SEMICAN BIOSEM MD

SUPER-SILE

Pour un ensilage toujours frais !

Agri-Génie

Des génies en herbe en agriculture

■ **Environ 100 jeunes de la relève agricole se rencontreront le 22 mars 1991 pour la grande finale du concours Agri-Génie, qui se tiendra au restaurant Le Rustik, 47, boul. Saint-Jean-Baptiste, à Châteauguay, au sud-ouest de Montréal.**



Cet événement d'envergure provinciale, dont les trois dernières éditions n'ont connu que succès après succès, est réalisé spécialement pour la relève agricole québécoise.

Ce concours est une occasion unique pour les membres d'une équipe participante d'affirmer leur savoir, leurs connaissances et leurs compétences professionnelles en agriculture, avec un esprit ouvert et une volonté bien déterminée de répondre avec vigilance et rapidité aux questions.

Les membres d'une équipe sont choisis parmi les groupes de la relève agricole de chaque région, en étroite collaboration avec le conseiller régional en relève et formation du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec. Chacune des 12 régions est invitée à former une équipe pour la représenter à cette compétition finale.

Cette grande rencontre du 22 mars repose donc avant tout sur la formation et l'information à tous les niveaux. Aussi, une dizaine de collèges et universités qui offrent l'option agricole présenteront des stands à l'occasion de cette manifestation de la connaissance en agriculture.

Toutes et tous sont cordialement invités à venir encourager les jeunes de la relève. ■

Le crédit pour investissement du PAAGF

La date limite est pour bientôt

■ **Vous désirez obtenir un crédit pour investissement dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers (PAAGF)? Ne tardez plus, la date limite pour s'y inscrire a été fixée au 31 mars 1991.**

Le PAAGF, administré conjointement par le ministère de l'Environnement et celui de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, vise la protection et l'amélioration de la qualité de l'environnement par une meilleure utilisation du fumier, du lisier et du purin. Il offre, entre autres, une aide financière aux producteurs agricoles pour la construction, l'agrandissement, la modification ou la réparation de structure d'entreposa ainsi que pour l'achat ou la modification d'équipements reliés à la gestion des déjections animales ou de certaines eaux contaminées.

Pour des modifications à une structure d'entreposage construite entre le 1er janvier 1972 et la date d'entrée en vigueur du PAAGF, soit le 25 juillet 1988, l'aide financière se traduit par un crédit pour investissement. Ce crédit doit être utilisé pour rendre conforme cette structure aux nouvelles normes d'entreposage édictées par le PAAGF et peut atteindre 30 000 $ par exploitation agricole. En outre, il peut aussi servir à subventionner l'achat d'équipements ou l'exécution de certains travaux ayant pour objet l'amélioration de la qualité de l'environnement et la conservation des ressources.

Si votre structure d'entreposage a été construite en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement avant l'entrée en vigueur du PAAGF, ne tardez plus pour bénéficier de cette offre. Il suffit de vous inscrire au bureau local du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, avant le 31 mars 1991. Une fois votre crédit pour investissement accordé, vous aurez jusqu'au 31 mars 1994 pour réaliser vos travaux.

Afin d'obtenir plus d'informations sur le crédit pour investissement offert par le PAAGF, adressez-vous sans hésiter à votre conseiller agricole. ■

Vient de paraître

Répertoire des banques de données agricoles du Québec, édition 1990

■ **Le Conseil d'économie et de gestion agricoles du Québec (CEGAQ) vient de faire paraître le Répertoire de banques de données agricoles du Québec pour 1990.**

Créé en 1987 et remis à jour en 1990, ce répertoire renferme une foule de renseignements utiles pour tous les intervenants du milieu agricole et alimentaire.

Dans la première partie du document, un index permet d'identifier les vingt-six organismes provinciaux et fédéraux qui ont participé au répertoire et fait état des types de renseignements qu'ils détiennent (production végétale ou animale, prix, statistiques de toutes sortes, perspectives agricoles, coûts de production, subventions, etc.) très facilement identifiables à l'aide d'une tableau schématique.

La deuxième partie du document présente des renseignements généraux sur les organismes participants, indiquant le nom des personnes à contacter, les adresses et les mandats, en plus d'exposer le contenu et l'accessibilité de leurs banques de données.

Ce répertoire permettra à une foule d'individus, professionnels, techniciens, producteurs, étudiants ou simples consommateurs, d'être à la fine pointe de l'information en matière de renseignement agricole.

Ce répertoire comprend 117 pages et se vend 7 $. On peut l'obtenir en se présentant au comptoir du 200-A, chemin Sainte-Foy à Québec ou en écrivant au MAPAQ, case postale 1693, Québec, G1K 7J8. Dans ce cas, on doit joindre à sa demande un chèque ou un mandat-poste à l'ordre du « Ministre des Finances du Québec ».

Pour plus de renseignements, on peut contacter Mme Claire Filion, agronome, secrétaire du CEGAQ à la Direction de la coordination scientifique et technique en téléphonant à (418) 646-5773. ■

À L'Isletville, le 27 février 1991

Colloque régional sur la gestion des fumiers et du lisier

■ **Les bureaux de renseignements agricoles de L'Islet-sur-Mer et de Montmagny du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec invitent toutes les personnes intéressées à un colloque sur la gestion des fumiers et des lisiers, qui se tiendra le mercredi 27 février à la salle des Chevaliers de Colomb de L'Isletville.**

L'événement fera un tour d'horizon sur les différents systèmes de gestion des fumiers afin de permettre aux producteurs de prendre les décisions qui s'imposent.

Aujourd'hui, le gestionnaire d'une entreprise agricole doit gérer convenablement cet important fertilisant organique. On doit donc tenir compte des contraintes environnementales et économiques reliées à son utilisation en l'entreposant adéquatement et en l'utilisant selon le besoin des cultures.

Programme

En matinée, les conférenciers invités traiteront des sujets suivants : normes et réglementations concernant les établissements de production animale, programme « Aide à l'amélioration et à la gestion des fumiers » et technique de calibration d'un épandeur à fumier.

En après-midi, on abordera le dimensionnement et les coûts des structures d'entreposage, l'utilisation des fumiers et des lisiers pour la fertilisation des cultures et la valorisation des sols, un cas pratique de plan de fertilisation à base de fumier et enfin, le compostage : une fertilisation organique.

Inscription

Les personnes intéressées sont priées de s'inscrire avant l'événement. Le coût de l'inscription de 8 $ inclut le repas et le cahier de conférences. En cas de tempête, le colloque sera remis au lendemain.

Pour plus de renseignements :
BRA L'Islet : (418) 247-3921
BRA Montmagny : (418) 248-2288 ■

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *La Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.
Secrétaire de rédaction: François Linteau

CORPAQ
L'AIDE À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE

Projets en conservation des sols au collège Macdonald

En 1947, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec à l'époque créait le Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec. Cet organisme a comme principale responsabilité de recommander au Ministère les projets de recherche qu'il juge indispensables pour le secteur. Les subventions et les bourses sont accordées via deux programmes qu'il administre. Les résultats qui émanent des recherches ainsi subventionnées permettent au Québec de développer l'agriculture et les pêches et d'accroître la compétitivité des entreprises.

■ **Trois projets de recherche majeurs en conservation des sols ont pris fin récemment et ont été menés au campus Macdonald de l'université McGill, grâce au financement du Conseil des recherches en pêche et en agro-alimentaire du Québec. On y traitait de travail du sol, de fumure, de couverture de sol et de propriétés du sol. Voici quelques résultats.**

Couverture de sol et érosion

Un projet de trois ans dirigé par le professeur Mehuys mesurait l'érosion hydrique naturelle sous cinq régies différentes : jachère, blé d'hiver, maïs-grain labouré à l'automne et au printemps et maïs-grain sans travail du sol (no-till). Deux types de sol étaient observés : une argile Rideau et un loam sableux Chicot. Toutes les opérations culturales étaient effectuées dans le sens de la pente, qui était assez accentuée (environ 6 % dans le Chicot et 11 % dans le Rideau).

Les pertes de sol pendant l'été (du 15 avril au 15 novembre) étaient plus élevées pour la jachère que pour les quatre cultures, comme on pouvait s'y attendre. On ne notait toutefois pas de différences significatives de pertes de sol entre les cultures.

Il en était de même pour les pertes totales annuelles. Il semblerait donc que tant que le sol était couvert en été, il y avait moins d'érosion totale annuelle que sur un sol nu et que la couverture du sol en hiver avait peu d'importance.

Il y a eu cependant quelques exceptions. Par exemple, de grandes pertes ont été enregistrées en 1987 sur le Chicot en maïs ordinaire (17 tonnes/ha contre 16 pour la jachère). La plus grande perte (43 tonnes/ha) a été mesurée en 1988 dans la jachère sur l'argile Rideau.

Application de fumiers et phosphate dans le maïs

Dans un projet de 3 ans conduit par le professeur MacKensie, on a étudié la gestion des fumiers liquides de vache et de porc dans le maïs. Deux niveaux de fumure ont été testés soit 120 et 240 kg N/ha sous forme de lisiers.

On s'est aperçu que l'application printanière des lisiers donnait de plus hauts rendements que l'application automnale. Des augmentations de l'ordre de 12 % ont été notées avec le lisier de vache et de 9 % à 21 % avec le lisier de porc. On attribue ces résultats à un plus haut niveau d'azote dans le sol au cours de la saison avec une application printanière car la culture absorbait plus d'azote dans ce cas.

Ces plus hauts niveaux d'azote pourraient être attribuables à des pertes d'azote moins importante ou bien à une immobilisation plus importante si le fumier est appliqué à l'automne.

On a noté que les rendements et l'absorption d'azote par le maïs augmentaient de façon linéaire avec les niveaux de fumure.

Cependant, l'urée s'est révélée de deux à quatre fois plus efficace que les lisiers par unité d'azote ajoutée.

Les rendements n'ont pas été modifiés par l'utilisation de fumier de vache entreposé au lieu du fumier frais sauf en 1987 sur un loam Saint-Bernard où le fumier entreposé s'est révélé supérieur au fumier frais.

L'addition de monophosphate de calcium (MPC) au lisier de porc n'a pas augmenté les rendements. Cependant, une expérience séparée sur la volatilisation de l'ammoniac a démontré que l'incubation avec le MPC réduit de façon significative les pertes d'azote par volatilisation. Il y aurait donc un avantage théorique à cette technique. Par ailleurs, le maïs n'a pas semblé bénéficier des unités de phosphore qui lui étaient ainsi fournies.

Fumier et façons culturales de conservation dans le maïs

Un projet dirigé par le professeur McKyes a comparé les fertilisations minérales et organiques utilisées avec trois types de façons culturales soit la charrue, le chisel et le no-till, sur deux types de sol. La fertilisation se faisait à des taux conventionnels soit 170-80-75 de fertilisants minéraux ou 40 t/ha de fumier + 80 P_2O_5.

De bons rendements ont été obtenus de tous les traitements sur le sol argileux. Sur sol sableux, la plupart des traitements ont donné de bons résultats sauf le no-till fertilisé au fumier où beaucoup de jeunes plants sont morts, soit à cause du froid ou bien de l'acidité du fumier appliqué.

La technique la plus fiable et la plus rentable s'est avérée le no-till fertilisé avec des engrais minéraux. C'est ainsi que plus de grain a été produit par dollar investi. L'utilisation de fumiers peut réduire encore les coûts de production s'ils sont disponibles. Il faudrait dans ce cas travailler les sols sableux pour diminuer les risques de perte des jeunes plants.

Au niveau de la conservation des sols, on a noté que le no-till augmentait la densité apparente des sols et diminuait l'espace occupé par l'air dans le sol mais pas assez pour affecter les rendements. De façon générale, le no-till, le chisel et l'utilisation de fumiers ont amélioré la condition du sol. Par exemple, l'agrégation du sol et la qualité de la matière organique ont été améliorées.

Chantal Paul, agronome
Service de l'extension,
collège Macdonald ■

À l'ITA de La Pocatière
Stage en gestion agricole

■ **L'Institut de technologie agro-alimentaire de La Pocatière, en collaboration avec la Fédération des syndicats de gestion agricole du Québec, offre encore cette année un stage destiné aux personnes intéressées par le travail de conseiller ou conseillère dans un syndicat de gestion agricole.**

Le cours se tiendra dans la région de Québec du 6 mai au 2 août, à raison de 35 heures par semaine incluant deux stages pratiques d'une durée de deux semaines chacun dans un syndicat-hôte.

Ce projet est parrainé par la Commission de la formation professionnelle de la région de Québec et financé par le ministère de la Main-d'oeuvre, de la Sécurité du revenu et de la Formation professionnelle.

Conditions d'admission et de sélection

La sélection des stagiaires se fera à partir de l'analyse des dossiers soumis ; une liste des candidatures retenues sera établie par ordre de priorité en fonction des critères suivants :

1. détenir un baccalauréat en agronomie doublé d'une formation de base en gestion agricole ou avoir une expérience de travail dans un syndicat de gestion agricole ;
2. détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat en agro-économie ;
3. détenir ou être en voie d'obtenir un baccalauréat en agronomie incluant une formation de base en gestion agricole.

Si quelques places étaient disponibles, des étudiants en 3e année pourraient également se joindre au groupe en donnant priorité à ceux inscrits en agro-économie, puis à ceux d'autres disciplines agronomiques avec une formation de base en gestion agricole.

Inscription

Pour s'inscrire, les personnes intéressées doivent faire parvenir leur **curriculum vitae** accompagné d'une copie de leur relevé de notes **avant le 8 mars** à :
Luc Cyr
Commission de la
formation professionnelle
6500, boulevard Rive-Sud, bureau 100
Lévis (Québec)
G6V 7M5

Perspectives professionnelles

L'inscription au stage ne constitue en aucune façon une garantie d'emploi. Elle permet toutefois au candidat de réaliser une meilleure performance en entrevue lors de l'ouverture d'un poste dans l'un ou l'autre des 47 syndicats de gestion agricole au Québec.

Au cours des dernières années, la majorité des personnes ayant suivi le stage ont décroché soit un poste disponible dans un syndicat de gestion, soit un emploi connexe où l'expérience acquise pendant le stage a constitué un facteur déterminant.

En outre, la Fédération des syndicats de gestion agricole accorde trois mois d'expérience pertinente à ceux qui ont réalisé le stage au moment de leur engagement dans un syndicat.

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
— Luc Cyr : (418) 835-0933
— Réal Daigle : (514) 679-0530
— Yves Pépin ou Patrice Guillemette : 1-800-363-0055 et 1-800-463-1351. ■

LAIT nouvelles

Louise St-Pierre

Un danger pour le Témiscamingue

Un producteur de lait du Témiscamingue, Guy Lorrain, soutient que l'intégration des deux types de quotas de lait aura des répercussions négatives sur la production laitière et toute l'économie de sa région. Il explique son point de vue en disant que la formule proposée entraînera une diminution de la production laitière, du fait que la grande majorité des producteurs du Témiscamingue produisent beaucoup plus de lait de transformation que de consommation. Il prévoit que la région perdra plusieurs milliers de quotas de lait ; s'en suivra une diminution du cheptel de vaches. Plus de 400, croit-il. Donc, on mettra moins de veaux et de génisses sur le marché. Et nécessairement, les deux meuneries vendront moins de moulée, leurs rares vétérinaires auront moins de travail, etc., Sur sa ferme, l'application de la formule d'intégration signifiera un besoin moindre de six vaches. À moins qu'il achète du quota! Mais, dit-il, ils se feront plus rares dans sa région.

Au lendemain des **Etats généraux du monde rural**, Guy Lorrain trouve que la solution proposée par le Comité ad hoc pour régler la question de l'intégration laitière devient absurde. Pour comprendre l'analyse de ce producteur, il faut savoir que la formule d'intégration suggérée par le Comité ad hoc obligera les gros producteurs de lait de consommation à augmenter leur production pour maintenir leurs revenus alors que les producteurs de lait de transformation devront diminuer leur production pour maintenir leurs revenus.

***

Musée de l'industrie laitière

On songe sérieusement à transformer l'usine désaffectée du Canadien National de Granby pour en faire un musée de l'industrie laitière. Une étude de faisabilité devrait être entreprise prochainement. Ce projet estimé à deux millions de dollars pourrait devenir réalité dès 1992.

***

Une première assemblée

L'**Association des laiteries du Québec inc.** a tenu la semaine dernière à Saint-Hyacinthe sa toute première assemblée annuelle. Cette nouvelle Association regroupe les entreprises québécoises qui font de la pasteurisation et de la transformation du lait de consommation. En sont membres, toutes les laiteries coopératives et privées du Québec, sauf Perrette. L'Association doit étudier, promouvoir, protéger et développer les intérêts sociaux, scientifiques et professionnels de ses membres.

Entre autres, elle se présentera devant la Régie des marchés agricoles du Québec quand il sera question du prix du lait de consommation. En cours d'année, les questions portant sur le yogourt et la crème glacée devraient retenir beaucoup d'attention. Les membres du conseil d'administration de l'Association sont : Serge Bragdon de Ault Foods à la présidence, Denis Cassista de Natrel à la vice-présidence et Julien Dupéré de la laiterie La Baie au poste de secrétaire-trésorier.



Adresse officielle

Le **Groupe Lactel** élira domicile au 1205, rue Ampère à Boucherville, le 4 mars prochain. Le numéro de téléphone du siège social de cette société en commandite — née de la fusion des divisions du lait de transformation des coopératives Agrodor, Agrinove, Côte Sud, Nutrinor, Purdel et de la division laitière de la Coopérative Fédérée de Québec — est : (514) 449-6113.

***

Un vrai président

Président par intérim du **Conseil de l'industrie laitière du Québec** depuis quelques mois, Paul Duhaime de la Crémerie de Trois-Rivières a été officiellement élu à ce poste en fin d'assemblée annuelle de l'organisme tenue la semaine dernière à Saint-Hyacinthe. Son vice-président est Michel Veillette de Les produits laitiers J.A. Baribeau de Saint-Maurice. La responsabilité de secrétaire-trésorier a été confiée à Camil Genesse de Lactancia.

***

L'avenir de la politique laitière

Le rapport final du **Groupe de travail sur la politique laitière nationale** devrait paraître le 1er avril. C'est à la mi-décembre que les douze membres du groupe ont tenu leurs dernières réunions publiques. Pendant leur tournée dans une douzaine de villes canadiennes, ils ont reçu 175 mémoires de producteurs, transformateurs, entreprises et associations de consommateurs.

Dans un bulletin d'information d'Agriculture Canada, le président du groupe Ken McKinnon indique que les participants ont généralement approuvé les principes fondamentaux de la politique laitière. Leurs préoccupations principales concernent surtout le commerce et la fixation des prix du lait. Il retient aussi que les consommateurs et le secteur laitier souhaitent participer davantage aux prises de décision influant sur la politique laitière.

***

Signature officielle

C'est le 21 février que l'on devait procéder à la signature officielle de la **Convention de transport** dont la rédaction s'est terminée au tout début du mois après quatre longs mois de travail. Les signataires de ladite convention sont : Agropur, coopérative agro-alimentaire, l'Association des transporteurs de lait du Québec, la Coopérative Fédérée de Québec, la Fédération des producteurs de lait du Québec et le Syndicat des producteurs de lait de Québec (UPA).

***

Club de l'excellence d'Agropur

Parmi les sociétaires d'Agropur, ce sont les propriétaires de la **Ferme Michelet enr.** de Saint-Agapit, Louise Desrochers et Michel Moreau, qui ont mérité le titre de « Grand champion — qualité lait » pour l'année 90. Les nouveaux membres du Club de l'excellence de cette coopérative ont réalisé des résultats moyens de 2 000 bactéries et de 48 000 leucocytes par millilitre de lait cru. Les normes provinciales sont de 100 000 bactéries et 400 000 leucocytes.

***

Le lait est bon pour le coeur

D'après une étude menée pendant dix ans par le **Conseil de la recherche médicale britanique**, les hommes qui boivent plus d'un demi-litre de lait par jour auraient huit fois moins de risque d'avoir une crise cardiaque. L'étude en question a été menée sur 5 000 hommes âgés de 45 à 59 ans. Elle a permis de déterminer que seulement 1,2 % des buveurs de plus d'un demi-litre de lait avaient souffert d'une crise cardiaque contre 10 % chez ceux qui n'en boivent pas du tout.

***

Une fermeture définitive

C'est définitif, l'ancienne usine de lait de transformation de Purdel, à Amqui, ne rouvrira pas ses portes. Le Groupe Lactel en a décidé ainsi il y a peu de temps. Depuis sa fermeture, voilà près de quatre ans, l'usine était devenue un poste de réception ; cette deuxième vocation lui échappera à compter du 1er mars.

***

Plusieurs assemblées

Février et mars sont toujours des mois fertiles en réunions annuelles, tant pour la coopération laitière que pour le syndicalisme agricoles. Les sociétaires des coopératives **Nutrinor**, de la **Côte Sud** et **Agrodor** sont respectivement conviés à leur assemblée les 26 février à Métabetchouan, 1er mars à St-Pascal de Kamouraska et 5 mars à Plaisance.

Feront de même au cours des premiers jours de mars, les Syndicats des producteurs de lait des régions de la **Beauce** — le 5 mars, de **Saint-Hyacinthe** et de **Québec** — le 6 mars, de **Québec** et de l'**Abitibi/Témiscamingue** — le 7 mars.

***

Le Méritas d'Agrinove

Les gagnants du concours **Méritas 1990**, l'incitatif d'Agrinove à l'amélioration de la qualité, sont Réjeanne et André Dion. Parmi tous les sociétaires d'Agrinove, c'est donc le lait produit sur la ferme de ces jeunes producteurs, envoyé à l'une de ses usines, qui s'est classé premier au niveau de la qualité.

***

Du lait à la vinaigrette

On a récemment laissé entendre que Natrel négocie la vente de l'ancienne usine **Estrie-Lait** de Magog. L'intéressé serait un fabricant de vinaigrettes ! La fermeture de

suite à la page 24

LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Des impacts positifs sur le milieu agricole

Jean-Charles Gagné

« En assujettissant désormais un plus grand nombre de travailleurs non syndiqués, la nouvelle Loi sur les normes du travail (LNT) adoptée en décembre 1990 par l'Assemblée nationale constitue un progrès significatif » affirme Mme Céline Payer, conseillère en main-d'oeuvre agricole pour le MAPA. Elle ajoute que la possibilité laissée par le Législateur d'introduire des réglementations sur un certain nombre de dispositions (durée de la semaine de travail et salaire notamment) constitue une avenue privilégiée pour traduire le caractère spécifique des entreprise agricole. Mme Payer juge peu probable que les coûts imputables aux dispositions de la Loi sur les normes du travail soient de nature à mettre en péril une entreprise agricole même si leur impact varie d'une production à l'autre.

« Dans une entreprise agricole, on ne ferme pas la porte à cinq heures » précise Mme Payer pour décrire un des caractères distinctifs d'une ferme. Si elle voit d'un bon oeil l'extension du champ d'application de la Loi sur les normes du travail, cette conseillère en main-d'oeuvre agricole s'empresse d'ajouter que le fonctionnement différent du secteur agricole implique une application progressive de certaines dispositions.

Réglementation et pénurie de travailleurs agricoles

La possibilité que le gouvernement adopte éventuellement des réglementations pour assujettir le secteur agricole aux dispositions du salaire minimum, de la durée de la semaine de travail, etc., ne constitue pas une épée de Damoclès suspendue au-dessus de la tête des agriculteurs estime toutefois Mme Payer. Elle y voit plutôt un mécanisme plus flexible qu'une loi pour faire valoir le point de vue des agriculteurs. On se souvient que l'UPA a demandé, pour une deuxième fois en décembre 1990, à M. André Bourbeau, ministre de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (MMSR), la création d'un comité conjoint UPA—MMSR pour élaborer le contenu des éventuelles réglementations de façon à en extirper les dimensions irritantes pour l'agriculture.

Même si deux dimensions fondamentales de la LNT (salaire minimum et durée de la semaine de travail) ne s'appliquent pas aux fermes mises en valeur avec le concours d'au plus trois salariés agricoles, Mme Payer croit à l'effet bénéfique de la nouvelle loi sur l'image du travailleur agricole qui est d'une certaine manière sorti de sa marginalité. Elle soulève des mesures comme l'admissibilité de tout travailleur agricole aux jours fériés et chômés, au congé parental, de même qu'à des absences d'une durée de cinq jours pour naissance d'un enfant ou pour accomplir des obligations familiales qui donnent un portrait plus attrayant et plus clair pour attirer de la main-d'oeuvre dans le secteur agricole. Et ainsi contribuer à amenuiser la pénurie chronique de travailleurs agricoles qu'on déplore depuis quelques années.

Tout en se montrant sensible à l'argument économique souvent évoqué pour exclure les entreprises agricoles de la LNT, Mme Payer soutient que « les coûts reliés à l'application de ces dispositions ne sont pas suffisants pour rendre une entreprise non concurrentielle. Les jours fériés ne représentent par exemple qu'une augmentation de 0,01% de la masse salariale ».

Complication due au logement

Mme Payer reconnait que la prise d'un congé parental par un travailleur agricole génère des complications spécifiques au secteur agricole dues aux facilités de logement offertes par plusieurs agriculteurs. Elle juge cependant que la probabilité que des travailleurs agricoles se prévalent de cette disposition est plutôt faible. Mme Hélène Varvaressos, directrice du Service de main-d'oeuvre et de prévention de l'UPA signale toutefois que des changements apportés aux prestations de maternité et aux prestations parentales du Régime d'assurance-chômage, en vigueur depuis le 18 novembre 1990, pourraient concourrir à ce que plus de travailleurs agricoles s'y inscrivent. Ces nouvelles dispositions prévoient entre autres l'admissibilité des parents à des prestations d'une durée de 10 semaines versées aux parents naturels ou adoptifs, soit au père ou à la mère, ou encore réparties entre les deux selon ce qu'ils jugent approprié.



Passe dans les récoltes difficiles comme dans du beurre!

Rien n'arrête les faucheuses-conditionneuses New Holland Discbine[M.D] de 2,5 et 3 mètres. Elles travaillent à leur vitesse de croisière, à peu près celle de votre tracteur, même dans les pires conditions! Des disques montés sur une barre de coupe et tournant à haute vitesse fauchent aussi bien les récoltes emmêlées et couchées que les tiges denses et mouillées. Il n'y a rien à leur épreuve, pas même les fourmilières ni les taupinières...

En un mot, du rendement!

A cette grande capacité de coupe s'ajoute le traitement en douceur de la récolte au moyen de rouleaux en caoutchouc à motif en chevrons. Des rouleaux de gros diamètre qui s'imbriquent les uns dans les autres et sont devenus la norme de l'industrie dans le domaine.

Le résultat : séchage plus rapide.

La largeur de transport est la même que la largeur de coupe : 8 pi 3 po sur la faucheuse 408 et 9 pi 9 po sur le modèle 411.



Le modèle 411 de 3 mètres coupe une fauchée de 9 pi 9 po.

Tout un avantage sur route et pour passer les portes de clôture! Dans un cas comme dans l'autre, le passage des fauchées aux andains se fait en un clin d'oeil, sans outils.

Une caractéristique très pratique.

Mettez une faucheuse-conditionneuse Discbine de New Holland à l'épreuve. Elle vous ouvrira une voie dans les conditions les plus difficiles.

Ford
FORD
NEW HOLLAND

AGL
AGRI-GESTION LAVAL

Gérez votre ferme avec des
programmes informatiques
adaptés à vos besoins.

Logiciels de comptabilité agricoles et de gestion des troupeaux laitiers disponibles.

« Calcule votre TPS »

Admissible à la subvention.

Un réseau d'agriculteurs(trices) répondants à travers le Québec.

Téléphonez sans frais 1-800-463-7283

AGRI-GESTION LAVAL
Pav. Paul-Comtois, FSAA
Université Laval, Québec
QC G1K 7P4

UNIVERSITÉ LAVAL

Le «testament» d'un faiseur d'image…

Michel Bélair

La majorité des lecteurs de *La Terre de chez nous* n'ont probablement jamais entendu parler de Jean-Yves Duthel. Et ce n'est surtout pas parce que c'est un homme discret ou silencieux, bien au contraire! «Faiseur d'image», communicateur de profession, il a plutôt tendance à occuper beaucoup d'espace. Tellement d'espace en fait que nous lui sommes redevables pour une bonne part de la place qu'ont prise le métier d'agriculteur et l'UPA tout entière dans l'opinion publique au cours des cinq dernières années. Au moment où on lira ces lignes, Jean-Yves Duthel ne sera plus le conseiller en communication de l'UPA; il occupera le poste de directeur des communications et de porte-parole à la Société des transports de la communauté urbaine de Montréal.

Une image solidement implantée



Jean-Yves Duthel

« Je n'aime pas tellement l'expression «faiseur d'image»; elle laisse croire à quelque chose de factice, d'emprunté. Or l'image que l'opinion publique se fait aujourd'hui de l'UPA et du métier d'agriculteur n'a rien de fabriqué ou d'inventé. Au contraire, pour la majorité des Québécois et Québécoises, l'UPA est devenu un intervenant majeur dans tous les dossiers. Et ses membres ont une sorte de mission presque sacrée à laquelle ils consacrent toute leur énergie: nourrir le Québec. C'est une image solidement implantée dans la réalité et j'ajouterais même que cette crédibilité de l'union dans la population québécoise asseoit aussi la crédibilité de l'UPA à l'intérieur, au niveau de ses membres. »

« Faiseur d'image » ou non, Jean-Yves Duthel a réussi de grands coups lors de son séjour de 5 ans à l'UPA. C'est lui qu'on retrouve derrière le Forum sur les pluies acides, la présence active de l'UPA aux dernières discussions du GATT et les États généraux du monde rural.

« Je dois d'abord préciser que je n'ai pas fait tout cela tout seul; j'ai pu compter sur des collaborateurs et des alliés précieux. En fait, cette présence de l'UPA sur la place publique, on la doit d'abord à la très forte personnalité et aux dons de visionnaire de Jacques Proulx. M. Proulx est un homme qui saisit rapidement les enjeux d'un dossier en plus d'être un communicateur exceptionnel. Il est devenu un des grands leaders du Québec et ce qui est merveilleux pour un responsable des communications de l'UPA, il sait s'adapter à tous les contextes. Demandez à tous les journalistes; ils vous diront que c'est un plaisir de couvrir Jacques Proulx. Mais il y a aussi d'autres personnes à l'intérieur de l'UPA qui m'ont donné un fort coup de main dans tous ces dossiers: je pense en particulier à l'équipe des infatigables économistes de Claude Lafleur à la Direction recherches et politiques agricoles de la Confédération. »

Deux champs d'intervention majeurs

Au moment où le suivi des États généraux du monde rural s'annonce plutôt chargé, merci, Jean-Yves Duthel refuse de laisser quelque consigne que ce soit à ceux qui lui succéderont mais il estime néanmoins que l'UPA se doit de consolider son image sur deux plans: celui des relations avec les gouvernements et celui d'un lien de plus en plus affectif à créer entre les producteurs agricoles et les consommateurs.

« Maintenant que les États généraux ont permis la création d'un véritable lobby rural, il est de la plus haute importance d'en assurer un suivi concret. Pour ce qui est des relations avec les gouvernements, ce n'est pas compliqué: nous auront toujours raison contre eux en autant que l'opinion publique sera derrière nous dans les dossiers que nous défendons. Mais attention: il ne faut pas se remettre à crier constamment «Au loup!» sur la place publique. Toutes nos interventions visent à défendre les intérêts du Québec tout entier en bout de ligne. Et notre argumentation doit continuer à s'imposer par sa clarté, son bienfondé et sa simplicité. C'est précisément cela qui nous amènera à solidifier le rapport de confiance avec les consommateurs et même à développer des liens affectifs avec eux. Exemple: quand les consommateurs québécois verront des fermiers et des ruraux d'ici faire la publicité d'un produit comme le lait, ils s'en sentiront plus proches que maintenant alors que les spots publicitaires ont l'air de venir de n'importe où, sans véritable référence au producteur québécois qui se cache derrière chaque verre de lait. Dans le même sens, nous avons tout avantage à susciter des forums et des colloques réunissant les producteurs, les intermédiaires et les consommateurs: c'est nous qui devons forcer les grandes chaînes à discuter sur la place publique. Pourquoi? Parce que si nous ne le faisons pas, les revenus des producteurs continueront de diminuer et qu'elles en empocheront les profits. C'est pour cette raison que j'ai travaillé longtemps à la mise sur pied d'un Fonds de promotion de la profession. Malheureusement, cela n'a pas marché, à mon plus grand regret, parce qu'une Fédération que je ne nommerai pas a préféré faire cavalier seul. Je continue à penser qu'il faudra bien y revenir: même que c'est urgent… »

On le sent bien, Jean-Yves Duthel est intarrissable quand il parle des dossiers qu'il a défendus à l'UPA pendant cinq ans. Il a, par exemple, des idées très nettes sur la restructuration du Service des communications de l'Union et il répète à qui veut l'entendre que l'ouverture des marchés mondiaux exige que l'UPA engage au plus tôt un conseiller en relations internationales. Mais au-delà de tout cela, Jean-Yves est d'abord un homme attachant. Ces quelques mots d'adieu donnent une image assez juste du personnage. « Pendant mes cinq ans à l'UPA, j'ai beaucoup appris en rencontrant des hommes et des femmes fantastiques; c'est pour ça que j'ai pu faire leur promotion. Je redeviens maintenant citadin à part entière mais chaque fois que je me retrouverai en milieu rural, je serai capable de saisir les vraies choses grâce aux cinq années que j'ai passées avec vous. Merci. »

RÉVISION DE LA PAC

Les Européens ne s'entendent pas

André Belzile

En théorie, tous les membres de la Communauté européenne (CE) sont d'accord qu'il faut réformer la politique agricole commune (PAC). Les prévisions de dépenses pour l'année qui s'en vient montrent une hausse des coûts pharamineuse. Mais, en pratique, plusieurs ministres de l'Agriculture se sont opposés publiquement à la réforme proposée par le commissaire MacSharry.

Le plan MacSharry

La Commission de la CE prévoit pour cette année une hausse de 7,9 milliards d'ECU pour le budget agricole: il atteindrait ainsi 33 milliards d'ECU, soit approximativement 53,7 milliards de dollars canadiens. Et on prévoit une hausse supplémentaire de 4 milliards d'ECU pour 1992. Ces projections dépassent les limites qui avaient été imposées au budget agricole en février 1988 pour éliminer les crises budgétaires successives qu'a connu la Communauté dans les années 1980. Une partie de ces hausses est imputable à l'intégration de l'agriculture de l'Allemagne de l'Est dans la PAC.

En plus de ces coûts astronomiques, on reproche aussi à la PAC de favoriser une classe d'agriculteur. En effet, 80 % du budget de soutien des prix est encaissé par 20 % des agriculteurs. On sait aussi que 60 % de la production de céréales est faite par 6 % des entreprises céréalières qui reçoivent 60 % des subventions. Les chiffres se ressemblent pour la production de lait (50 % de la production est faite par 15 % des entreprises) et de boeuf (50 % de la production par 10 % des entreprises). Ces entreprises sont en général plus grandes que la moyenne et hautement productives. Pour plusieurs analystes, elles sont très compétitives et n'auraient donc pas besoin de tant de soutien.

En conséquence, le plan MacSharry cherche à aider les entreprises les plus petites, tout en limitant les niveaux de production. Le prix d'intervention des céréales serait diminué de 47 %. Les agriculteurs seraient compensés pour cette baisse: à 100 % pour les trente premiers hectares, à 75 % pour les 50 hectares suivants et à 65 % pour le reste des superficies. Mais pour recevoir les compensations, les entreprises dans les deux dernières catégories devraient laisser en jachère respectivement 25 % et 35 % de leur terre.

Les quotas laitiers seraient diminués de 5 %. Les prix d'intervention dans le secteur des productions animales seraient aussi abaissés: 10 % pour le lait, 15 % pour la viande bovine et le beurre et 5 % pour la poudre de lait.

Des réactions négatives

Le plan MacSharry a été présenté aux ministres de l'Agriculture il y a deux semaines. Il semble que la seule réaction unanime a été qu'il fallait réformer la PAC. Mais la méthode proposée par M. MacSharry a rencontré beaucoup d'opposition. Les ministres britannique, néerlandais et danois sont catégoriques: ce plan est coûteux et discriminatoire envers les entreprises les plus efficaces. Il devrait entraîner la mise de côté des terres les plus productives. Le ministre français de l'Agriculture prévoyait un désastre économique si ce plan était mis en vigueur.

Les organisations agricoles du Royaume-Uni, du Danemark et des Pays-Bas se sont aussi farouchement opposées au plan MacSharry.

Les producteurs de lait face à de nombreux défis

Louise St-Pierre

QUÉBEC — Tant au niveau international, national que québécois, les producteurs de lait sont confrontés à de nombreux défis. Et pour garder en place l'actuel système de gestion des approvisionnements, il leur faut plus que jamais être solidaires. Ils doivent éviter de s'accrocher à un point précis, donc regarder dans leur ensemble les solutions suggérées pour régler les problèmes, a laissé entendre le président Claude Rivard devant les quelque 170 personnes présentes, vendredi dernier, à la deuxième réunion d'information organisée par la Fédération des producteurs de lait du Québec.

Avant de prendre connaissance du rapport final du Comité ad hoc, les animateurs ont appris du président Rivard que les négociations du GATT se poursuivent en coulisse, qu'une négociation en vue d'un libre-échange entre les États-Unis, le Mexique et le Canada a été entamée et que depuis l'entrée en vigueur du Traité de libre-échange avec les Américains, la Fédération doit investir beaucoup de temps pour empêcher l'importation de produits substituts.

Au niveau national, a-t-il dit, la Fédération doit demeurer vigilante dans le cadre du renouvellement de la politique canadienne. Il lui faudra mettre beaucoup de temps pour que le fédéral reconnaisse aux producteurs leur réel coût de production du lait de transformation. La probable coupure de 50 % du subside de 6,03 $ l'hectolitre annoncée cet automne par le ministre Mazankowski canalise également beaucoup d'énergies. M. Rivard a donné quelques détails sur la bataille que le Québec mène présentement pour que les autres provinces assument leur entière responsabilité au niveau de l'écrémage.

Le paiement du lait selon ses composants, la mise en application de la nouvelle convention de transport du lait et la préparation de la prochaine convention de mise en marché du lait sont parmi les dossiers qui, au niveau provincial, demanderont beaucoup de temps en cours d'année, a indiqué le président à la fin de son long discours d'ouverture.

Oui et non

L'assemblée a pu regarder le rapport final du Comité après que M. Rivard eut fait savoir que la Fédération a demandé au ministre Yvon Picotte la collaboration de son Ministère. Elle souhaite sa participation à un comité de travail qui serait à la recherche de solutions permettant de «…lever les derniers obstacles à une adhésion générale des productrices et producteurs laitiers à une solution définitive du problème des deux laits au Québec», lui a-t-on écrit au tout début du mois.

Avant d'en venir à cette demande précise, la Fédération indique au ministre que le rapprochement des deux pools ne se fera pas facilement. D'autant plus qu'il demandera d'importantes dépenses à plusieurs producteurs dans un contexte économique peu facile. Cette réalité exercera des pressions additionnelles sur la décision des producteurs, fait-on savoir au ministre avant d'ajouter «…si près du but, il serait dommage que des raisons hors de notre contrôle viennent mettre en péril l'avenir des producteurs et productrices et de toute l'industrie laitière.»

M. Rivard a reçu la réponse du ministre Picotte la veille même de ces deux journées d'information. Si le ministre n'est nullement hostile à la formation d'un tel comité de travail, il a très clairement avisé la Fédération qu'il est hors de question que son Ministère s'implique financièrement!

Assemblées d'information sur les deux laits

Louise St-Pierre

QUÉBEC — Le rapport final du maintenant célèbre Comité ad hoc contient trois propositions dont l'objectif premier est de permettre la mise en marché du lait sous un seul quota, payé par un seul pool.

Les questions posées et les commentaires entendus après la lecture du rapport final du comité ne permettent pas de dire laquelle des propositions a davantage plu aux quelque 170 personnes présentes à la réunion d'information tenue vendredi dernier à Québec. Les administrateurs de la Fédération des producteurs de lait ne semblent pas vouloir se prononcer officiellement en faveur de l'une d'elles. Certains producteurs ont semblé croire que les deuxième et troisième propositions plairont surtout aux gros producteurs de lait de consommation, qui acceptent encore mal l'idée de perdre leur quota. Quelques autres ont laissé voir qu'ils ne s'associeront pas à l'une ou l'autre des propositions tant que la question de l'écrémage ne sera pas de nouveau débattue dans le champ.

La première nommée «fusion des pools par un rapprochement sur cinq ans» est à peu de chose près identique à celle suggérée par le Comité ad hoc en novembre dernier. On parlait alors de l'établissement d'un quota unique correspondant au marché québécois qui utilise 75 % du lait en pool 2 et 25 % en pool 1. Ce quota unique donnerait un seul prix résultant de la moyenne pondérée des prix des pool 1 et 2 en tenant compte de la retenue pour l'écrémage, de la retenue intérieure quota et du subside fédéral. Tous les quotas actuels de lait de transformation et de consommation seraient progressivement échangés contre du quota unique. Cet échange se ferait de façon à maintenir le revenu net des producteurs. La réalisation de cette fusion se ferait graduellement sur une période de cinq ans; le rapprochement se réaliserait en convertissant chaque année une tranche égale de quota. C'est la Fédération des producteurs de lait du Québec qui assumerait la responsabilité de cette fusion.

La deuxième proposition suggère que la fusion se fasse après un délai de cinq ans à partir de l'application d'un nouveau programme d'échange. Il offrirait à tous les producteurs la possibilité d'échanger leur quota en passant par le Système centralisé de vente des quotas ou à partir d'une banque de conversion volontaire. Suivant cette proposition, chaque producteur décidera lui-même des quantités qu'il veut échanger et à quel moment il le fera pendant ces cinq années. Au bout de la cinquième année, la fusion se fera en un seul calcul selon la méthode basée sur le maintien du revenu net.

On dit que la dernière des trois propositions du Comité ad hoc est presque identique à la deuxième proposition sauf que le

suite à la page 31

LA GUERRE DES DEUX LAITS DEVANT LA RÉGIE

La Fédération demande des modifications

Louise St-Pierre

C'est la semaine dernière seulement que la **Fédération des producteurs de lait du Québec** a déposé devant la **Régie des marchés agricoles et alimentaires** les deux projets de règlements qui pourraient éventuellement rendre les producteurs de lait de consommation responsables de leur écrémage, après les premiers 5,4 millions de kilogrammes de matière grasse.

Pour que cette recommandation majoritaire du Comité ad hoc sur l'écrémage — adoptée par près de 70 % des délégués présents à l'assemblée générale spéciale de novembre dernier — puisse être éventuellement appliquée il aura fallu que la Fédération demande des modifications au «Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait pour les fins de mise en marché intra-quota» et au «Règlement sur les quotas des producteurs de lait.»

Si la Régie donne son approbation, ces projets de règlements pourraient entrer en vigueur dès le 1er août prochain. Il est déjà certain que cet organisme paragouvernemental tiendra une audience publique avant de prendre toute décision. En fait, plusieurs producteurs de lait de différentes régions et même le Syndicat des producteurs de lait du centre du Québec lui ont fait savoir qu'ils aimeraient se faire entendre sur ce sujet.

Règle générale, la Régie tient une audience publique quatre ou six semaines après avoir reçu une demande d'approbation. En début de semaine, *La Terre de chez nous* n'a pu savoir quand et où la Régie entend tenir celle-là qui devrait retenir beaucoup d'attention.

Par ailleurs, dit-on, plusieurs réclament la tenue de cette audience dans les plus brefs délais. D'autres ne cachent pas qu'ils aimeraient bien que ces projets de règlement soient mis sur la glace jusqu'après l'assemblée générale annuelle de la Fédération. Ladite réunion se tiendra à St-Hyacinthe les 16 et 17 avril.

La décision appartient à la Régie!

Quelques précisions

Pour établir le taux de la retenue sur les premiers 5,4 millions de kilogrammes de matière grasse, la Fédération a dû modifier son «Règlement sur une contribution spéciale des producteurs de lait pour les frais de mise en marché intra-quota» en fonction des coûts du maintien du plan national. Elle veut que la perception de cette retenue se fasse sur la base des kilogrammes de matière grasse payés en pool 1 et non sur la base des hectolitres de lait.

Il lui a fallu par ailleurs modifier le «Règlement sur les quotas des producteurs de lait» pour être en mesure de responsabiliser les producteurs de lait de consommation au niveau de leur quota de transformation en raison de l'accroissement de l'écrémage. Les quantités qui excéderont les premiers 5,4 millions de dollars seraient redistribuées aux détenteurs de quotas de lait de transformation.

De plus en plus de producteurs de maïs obtiennent de plus gros voyages grâce à DeKalb.

DK 403

Regardez autour de vous lorsque vous êtes à l'élévateur à grain cet automne. Vous verrez que de plus en plus de producteurs de maïs obtiennent de plus gros voyages avec DK 403 de DeKalb.

DK 403 vous assure tout le rendement, la robustesse de tige exceptionnelle et la qualité de grain que vous vous attendez d'un produit DeKalb. Avec une performance farouche sur laquelle vous pouvez compter. Communiquez avec votre vendeur DeKalb. Ou encore mieux, cherchez des yeux quelqu'un qui le cultive. Avec des voyages comme ça, ils sont faciles à repérer même dans une foule.

DeKalb Canada Inc.

De plus gros voyages. C'est notre façon d'aller plus loin sur la voie du succès.



MON NEZ DANS VOTRE CUISINE

De la dinde en tout temps

Il est loin le temps où l'on pensait à la dinde uniquement pour l'Action de Grâces ou pour Noël. Maintenant cette viande délicieuse, maigre à souhait, est une favorite en tout temps de l'année.

La dinde a toujours été un choix naturel. Sous quelque forme qu'on la serve, sa riche saveur se révèle dans des mets légers, faibles en calories, en graisse et en sel. Combinée avec des ingrédients frais, des assaisonnements délicats et présentée agréablement, elle plaira à coup sûr.

Ces délicieuses recettes, gracieuseté de l'Office de commercialisation du dindon, allient la fraîcheur et l'élégante simplicité pour offrir des mets sains et savoureux. Les ingrédients ont été spécialement combinés de façon à pouvoir être dégustés en petites portions, ce qui réduit simultanément la teneur calorique.

Quelle que soit la recette choisie — la piquante Dinde sautée à la chinoise ou la délicate Salade de dinde Tostada, la saveur légère de la dinde en fera une réussite.

Offrez donc aux vôtres les mets légers qu'ils aiment — c'est profitable pour eux comme pour vous.



DINDE GRILLÉE AUX HERBES AVEC NOUILLES VERTES AUX LÉGUMES

Une originale combinaison de nouilles aux épinards et de légumes fait un accompagnement attrayant pour de savoureuses escalopes de dinde.

Donne : 4 portions
Ingrédients :
4 escalopes de dinde, 100 g (3 oz) chacune
jus de citron
2 ml de basilic broyé déshydraté
2 ml de thym broyé déshydraté
2 ml d'origan broyé déshydraté
100 g de nouilles aux épinards non cuites
2 courgettes moyennes, coupées en julienne
2 carottes moyennes coupées en julienne
15 ml d'huile végétale
poivre fraîchement moulu

Instructions :
Aplatir les escalopes de dinde à 0,5 cm (1/4 po) d'épaisseur. Les badigeonner de jus de citron. Combiner le basilic, le thym et l'origan et en saupoudrer les escalopes des deux côtés. Les faire griller jusqu'à ce que toute trace de rose disparaisse. Entre temps, faire cuire les nouilles et les garder chaudes. Blanchir la julienne de courgettes et de carottes et l'égoutter.

Faire chauffer l'huile dans un poêlon et y faire frire légèrement courgettes et carottes en tournant constamment. Ajouter le poivre fraîchement moulu et incorporer le tout dans les nouilles égouttées. Disposer les escalopes de dinde grillées sur des assiettes et les garnir de nouilles aux légumes.

FILETS DE DINDE À LA GRECQUE

L'attrait visuel de ce mets léger contribuera à sa popularité.

Donne : 4 portions
Ingrédients :
4 filets de dinde, 100 g (3 oz) chacun
10 ml d'huile végétale
25 ml de chapelure sèche
paprika
15 ml d'huile végétale
1 gousse d'ail émincée
4 tomates moyennes, épluchées, épépinées et grossièrement hachées
4 oignons verts, tranchés
2 ml d'origan broyé déshydraté
10 ml de vin blanc sec
25 ml de persil italien frais haché
10 ml d'olives noires hachées
zestes de citron

Instructions :
Badigeonner les filets de dinde avec 10 ml (2 c. à thé) d'huile végétale. Les saupoudrer de chapelure sèche et de paprika. Les faire cuire au four à 180°C (350°F) environ 30 minutes. Faire chauffer 15 ml (1 c. à soupe) d'huile végétale dans un poêlon. Y faire sauter légèrement l'ail. Ajouter les tomates, l'oignon vert, l'origan et le vin. Porter à ébullition et laisser mijoter 3 ou 4 minutes. Placer les filets de dinde sur des assiettes et les napper de sauce à la tomate. Garnir de persil haché, d'olives noires et de zestes de citron.

DINDE SAUTÉE À LA CHINOISE

Régalez vos clients avec ce mets délicieusement relevé. Servez-le sur du riz, garni d'une tranche d'orange et d'un brin de persil italien.

Donne : 4 portions
Ingrédients :
300 g de cubes de dinde cuite
50 ml d'eau
25 ml de xérès sec
5 ml de sucre
2 ml de piment de Cayenne broyé
15 ml d'huile végétale
1 poivron rouge moyen, coupé en cubes
200 g de pois mange-tout, équeutés
15 ml de zeste d'orange râpé
15 ml de gingembre frais râpé
10 ml de fécule de maïs
125 ml de châtaignes d'eau tranchées
tranches d'orange
persil italien

Instructions :
Combiner l'eau, le xérès, le sucre et le piment de cayenne. Ajouter la dinde et réserver. Faire chauffer l'huile végétale dans une poêle, ajouter le poivron, les pois mange-tout, le zeste d'orange et le gingembre. Faire frire 2 minutes en tournant constamment. Égoutter la dinde, réserver la marinade. Ajouter la fécule de maïs à la marinade et tourner pour la dissoudre. Ajouter la dinde, la marinade et les châtaignes dans la poêle et faire cuire en tournant constamment jusqu'à épaississement. Garnir de tranches d'orange et de persil italien.

SALADE DE DINDE TOSTADA

Pour alléger cette copieuse salade mexicaine, les tortillas sont grillées au four plutôt que frites.

Donne : 4 portions
Ingrédients :
4 tortillas
1 l de laitue coupée en lanières
2 tomates moyennes grossièrement hachées
1/2 petit oignon rouge, coupé en tranches et séparé en rondelles
250 g de dinde cuite, émincée
125 ml de cresson grossièrement haché
2 radis émincés

Vinaigrette piquante :
20 ml d'huile végétale
25 ml de vinaigre de vin rouge
25 ml d'eau
2 ml de moutarde sèche
1 gousse d'ail, émincée
1 pincée de piment de Cayenne broyé

Instructions :
Préparer la vinaigrette en fouettant ensemble les ingrédients. Réserver. Disposer les tortillas en une seule couche sur une grande tôle. Les faire cuire au four à 210°C (420°F) jusqu'à ce qu'elles soient croustillantes et légèrement dorées, environ 4 minutes. Placer les tortillas bien chaudes sur des assiettes, les garnir de laitue, de tomates, d'oignon et de dinde. Décorer de cresson et de radis. Asperger de vinaigrette piquante.

PARLONS COUTURE

Béatrice Boily

Sac à bas-culotte

Fini le tiroir de bas en désordre ! Ce sac à pochettes individuelles peut contenir 12 paires de bas-culotte. Les pochettes faites de tissu transparent, permettent de reconnaître facilement la couleur et le genre de bas entreposés. C'est un projet très facile à faire ; il utilise un support de plastique standard.

Matériel :
— 1 mètre de tissu de cotonnade épais, fleuri ou uni, ou 50 cm de tissu matelassé fini des deux côtés,
— 45 cm de pelon thermocollant des deux côtés,
— 50 cm de tissu à rideaux transparent (dentelle, tulle ou voilage),
— 3 mètres de biais (peut être taillé dans les restes de cotonnade),
— fil assorti,
— 1 support de plastique,
— 10 cm de velcro thermocollant.

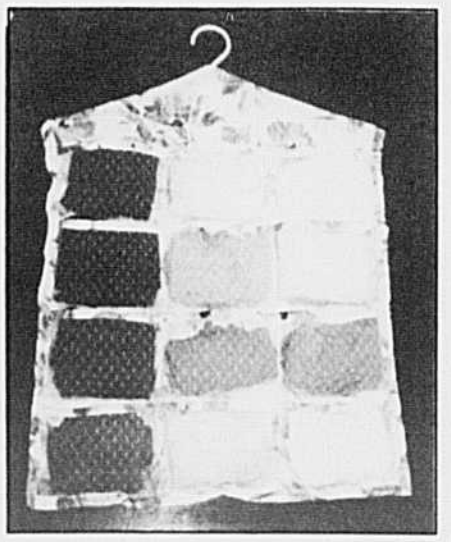
Fabrication :
1. Tracer le patron sur du papier brouillon. Épingler sur le tissu replié en deux. Tailler. Le sac est taillé dans deux épaisseurs de tissu afin d'être plus épais et donc de se tenir mieux.

2. Avec un fer à repasser, poser le pelon entre les deux épaisseurs de tissu. Si vous préférez avoir un sac matelassé, tailler et passer à l'étape 3.

3. **Pochettes :** Tailler 4 bandes de tissu transparent de 11 cm de large par 45 cm de long. Poser un biais sur un des côtés les plus longs de chaque bande. Épingler chaque bande sur le devant, la partie avec biais vers le haut. Commencer par la bande du bas. Poser le bas de celle-ci directement sur le bas du sac. Faire une couture faufil. Épingler la deuxième bande au-dessus de la première en repliant 1 cm au bas pour la couture. Faire la couture au bas de la bande. Poser de la même façon les troisième et quatrième bandes.

4. Faire 2 coutures transversales sur les bandes, chacune distancée de 15 cm afin de diviser celles-ci en 3 pochettes chacune. Doubler les coutures dans le haut des pochettes afin de solidifier les ouvertures.

5. Faire un ourlet dans le haut de l'ouverture pour le support au devant et au dos. Poser un biais au bas du dos. Avec un fer chaud, poser deux morceaux de velcro pour fermer le dos. Assembler le devant et le dos par une couture aux épaules, tissu envers sur envers. Retourner et faire une couture faufil pour assembler les côtés du devant et du dos. Poser un biais sur les deux côtés et au bas du sac. Insérer un support de plastique et fermer avec le velcro.



suite à la page 31

LE COURRIER DE MARIE-JOSÉE

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter — âge, sexe, situation, — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à: «Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

Deux poids deux mesures

Je suis une lectrice assidue. Ce matin, le temps est gris et brumeux à l'extérieur, je me suis arrêtée à penser à tout ce qui se passe dans ce monde bouleversé, déchiré, par ce désir de possession d'argent, de matériel, même de continents. Combien cela coûtera en dollars, en vies humaines? On veut épargner le plus de vies humaines, là-bas. Ici dans le même temps, on passe la loi de l'avortement. Quelle belle contradiction, messieurs! Ici dans le silence nous laissons signer avec le sang de nos propres enfants leurs morts. Ils ont les mêmes droits à la vie que les autres et ceci à même nos impôts, s.v.p. N'est-ce pas deux poids, deux mesures?

Nous voyons depuis l'été dernier les Indiens revendiquer des droits, ils ont peut-être, sur certains points, raison. Est-ce qu'ils reçoivent de l'aide comme tous nous autres Canadiens? Je conçois qu'on les a expropriés sur certains territoires. Étant jeune, j'ai eu l'occasion de travailler avec des Indiens. Oui, j'ai appris à les côtoyer, à les aimer. Soyons sincères et francs: ce sont des gens qui aiment la vraie liberté, ils ont le goût du grand espace, de la nature; eux, savent l'admirer. Sur un côté, je les envie, mais non pour en vivre tous les jours. Eux, c'est toujours au jour le jour, pas trop de réserve. S'ils ont une belle maison, souvent ils préfèrent leur tente.

Pour nous Canadiens on se fait exproprier par nos propres gouvernements, comme à Mirabel, on a exproprié presque sans discussion ou presque, sans respect pour les meilleures terres agricoles et à des milliers d'acres en trop. Ça me faisait penser à un enfant qui veut tout garder son gros gâteau de fête pour lui seul, et qui n'en mange qu'à peine un petit peu.

Voici de nouveau qu'on recommence la même chose et cette fois, c'est à Deschambeault, près de Québec. Cette fois, on exproprie un beau domaine agricole pour y faire bâtir une aluminerie, Alumax. Le ministre du temps pour satisfaire son autorité et comme son prédécesseur de Mirabel, passe un moratoire pour dire: « ce n'est plus à vous ces terrains, on a raison, ôtez-vous d'ici! » On dit qu'il n'y a plus de bois, plus d'érablière, etc. Je me suis rendue sur place pour vérifier, c'est dommage et pour moi, c'est encore deux poids, deux mesures.

Je pourrais continuer, plus récemment pour le mont Pinacle, un autre qui a été entériné par décret. Est-ce que c'est normal? Que faisons-nous de tout cela? Deux poids, deux mesures, quoi?

Pour moi, l'instruction ne fait pas la qualité de l'individu, mais bien l'amour qu'il a dans le coeur et le respect des autres. Nous avons vu dans d'autres pays ces désastres écologiques, qu'est-ce que nous aurons à manger demain? Quand aurons-nous le courage de partager notre pain avec les plus démunis? Pensons, réfléchissons un instant. Pour moi, seule la terre peut nourrir l'humanité. Dieu, le créateur de tous ces biens l'a fait ainsi, n'abusons pas de sa bonté, il nous a donné les commandements et là, il n'y aura pas deux poids, deux mesures. J'en suis convaincue.

Je redis souvent, quand les hommes s'éloignent de la foi en Dieu, ils se font gouverner par des lois et des humains en attendant d'être piétinés et gouvernés par ces mêmes hommes sans foi ni loi. Est-ce que c'est cela que nous désirons? Quand aurons-nous le courage de s'arrêter à ce que la Mère de Jésus, la Vierge Marie, oui, s'arrêter pour lire, relire, méditer les messages qu'elle donne au monde à Medjugorje.

Alicia

RECETTES

Voici les bonnes recettes d'une lectrice.

Croustade à la rhubarbe

Pâte: 1/3 de tasse de farine, 3/4 de tasse de gruau, 1/3 de tasse de cassonade pressée, 1/4 de tasse de beurre (froid). Mélanger le tout.
Préparation pour le fond du plat: 8 tasse de rhubarbe en cube, 1 tasse de cassonade, 2 c. à table d'eau. Déposer dans un moule en pyrex ou autre, recouvrir de la pâte et cuire 35 minutes à 375 degrés ou jusqu'à ce que les fruits soient cuits. On peut le faire avec d'autres fruits: pommes.

N.B.: On emploie toujours la rhubarbe avec sa pelure et la tige blanche au bout, c'est là que se trouve la gélatine et ça adoucit le légume.

Rhubarbe et fraises

1/2 litre de fraises, 454 g de rhubarbe coupée, 150 ml de sucre, 30 ml de jus de citron, 15 ml de morceaux de beurre. Mettre le tout dans un moule de 23 cm bien beurré.
Pour le dessus: Mélanger 300 ml de farine, 10 ml de poudre à pâte, 75 ml de cassonade bien tassée, 5 ml d'écorce de citron râpée, 45 ml de gruau non cuit, 45 ml de noix hachées, 3 ml de cannelle, 75 ml de morceaux de beurre, 250 ml de lait, 30 ml de sucre en poudre. Mélanger les ingrédients secs, incorporer le beurre jusqu'à granuleux, humecter avec le lait, ça fait une pâte épaisse, déposer par cuillerées sur la rhubarbe. Cuire 35 à 40 min, à 200°C; après saupoudrer de sucre en poudre.

Rhubarbe avec Jell'O

8 tasses de rhubarbe en dés; cuire lentement à la vapeur ou autre, je mets un peu de cassonade (1/3 à 1/2 tasse). Quand ça bout, je verse une grosse boîte de Jell'O aux fraises et je brasse; je laisse refroidir. Moi, j'en mets refroidi dans des petits contenants que je mets au congélateur.

Beignes en boules (1 1/2 à 1 3/4 po) — (vite faits)

2 oeufs, 1 tasse de sucre, 1 tasse de lait, 3 tasses de farine, 2 c. à thé de poudre à pâte, vanille au goût. Mélanger le tout par ordre, déposer par petites cuillerées dans l'huile 400°C; on prend une casserole assez haute, la moitié d'huile. Quand c'est cuit sur un côté, elles tournent sur elles-mêmes. (de 48 à 50 boules).

S'il vous plaît, est-ce que quelqu'un connaît un remède pour guérir le zona. Ça fait 4 ans que je l'ai eu, les plaies ont guéri vite, ça ne paraît plus et en dedans, un endroit sur le côté gauche, sur les côtes, parfois ça chauffe et brûle encore, c'est souffrant. Je suis à ma retraite mais je travaille encore. Merci pour les bons conseils.

S.V.P., un conseil pour la culture des cerises de terre et pour avoir une récolte de bel ail.

A.C.

AVIS AUX JEUNES

Une journaliste de Montréal aimerait entrer en contact avec des jeunes du milieu rural (garçons et filles) qui vivent des difficultés à se trouver un conjoint. Ceci pour étoffer un article sur le monde des gens de la campagne. La discrétion la plus complète vous est assurée. Vous n'avez qu'à m'écrire en signalant que vous cherchez un compagnon ou une compagne et que vous trouvez cela difficile. Vous pouvez ne donner que vos prénoms, pourvu que vous nous donniez votre numéro de téléphone. Je réponds personnellement de la crédibilité et de la discrétion qui doit entourer une telle démarche.

Marie-Josée

RECETTE DE SAVON

Voici une très bonne recette de savon non cuit.

6 lb de gras de boeuf, 1 boîte de lessive, 1 1/2 pinte d'eau froide, 1/2 tasse de liquide à vaisselle blanc, 1/2 tasse d'ammoniaque en poudre ou liquide, quelques gouttes d'eau de toilette.

Préparation: Dissoudre dans l'eau froide ammoniaque, eau de toilette, couler le gras dans un linge et ajouter tiède au mélange; utiliser un récipient en granit ou grès, brasser avec une palette de bois en tournant jusqu'à ce que le mélange ait la consistance d'une pâte à gâteau; verser dans une boîte de carton et mettre un papier ciré dans le fond de la boîte; refroidir et séparer.

Moi, je prends le gras de boeuf dans une boucherie et il me le passe au moulin et, à la maison, je le fais fondre et couler et fais refroidir pour le mettre dans la lessive froide qui a eu la poudre à laver et le liquide. Je verse le gras dans la lessive et puis je brasse jusqu'à ce qu'il finisse par prendre comme on fait un sucre à la crème. Je le mets dans la boîte de carton et ensuite quand il est pris, je le taille et sors de la boîte et je le fais sécher (cela me donne 36 morceaux). J'aimerais avoir une nouvelle.

Alice

P.S.: Ce n'est pas un savon pour se laver la figure et les mains. C'est plutôt pour détacher le linge sale.

RESPECTER AUTRUI: Je suis une lectrice, productrice agricole, j'ai 29 ans et suis mère de deux enfants. Je voudrais donner mon opinion sur la façon d'inculquer aux jeunes les valeurs auxquelles nous croyons. Pour ma part, la qualité fondamentale que j'enseigne à mes fillettes c'est le respect des autres. Fortes de cette éducation, elles ne peuvent qu'être tolérantes envers les différences propres aux gens qu'elles rencontreront.

Elles ne se permettront pas de juger sans savoir. Je veux les éveiller pour qu'elles s'enrichissent au contact de ces différences qui constituent la personnalité des autres. À chaque acte qu'elles effectueront, elles devront s'interroger avant de dire: «cela me semble bon, pour telle, telle raison et je le concrétise. Ou cela me semble mauvais et je ne le fais pas». Elles devront être responsables à part entière de leur moindre action.

Même si on nous avait inculqué des idées racistes, il faut d'abord rencontrer les personnes concernées, sans idées préconçues, s'ouvrir à son raisonnement en essayant de comprendre et seulement ensuite de se faire une opinion. Ensuite seulement on peut se faire une opinion, sans s'arrêter à un seul sujet, mais en diversifiant les contacts. Je ne juge pas les autres et je ne donne pas aux autres le droit de me juger. Ainsi, je me suis fait avorter dernièrement et j'ai apprécié de pouvoir le faire dans d'excellentes conditions physiques et morales. Je ne vois pas pourquoi on ne me reconnaîtrait pas le droit de disposer librement de mon corps en me refusant le droit de ne pas donner la vie si je ne le souhaite pas.

Mon mari, les enfants et moi formons une famille très unie. Nous vivons nus le plus souvent possible. Peu de personnes le savent et les gens bien pensants qui crieraient au scandale s'ils le savaient sont pourtant les premiers à nous féliciter de l'éducation de nos filles et à s'émerveiller devant leur air épanoui et heureux. Apprenons à nos enfants à jouir de leur sens, vue, ouïe, odorat, goût, toucher, ainsi par l'éveil de leur corps elles ne pourront que s'éveiller l'esprit. La paix universelle en dépend.

Une raélienne

LE TEMPS DU SIROP

Je lis ton courrier toutes les semaines dans *La Terre de chez nous*. J'aime bien. J'aurais une petite suggestion à soumettre.

Comme le temps du sirop d'érable arrive à grands pas, j'aimerais que tes lecteurs ou lectrices t'envoient des recettes faites avec du sirop d'érable, comme plats principaux ou desserts. J'aime bien cuisiner avec du sirop d'érable.

Sûrement ceux qui lisent ton courrier ont de bonnes recettes. Ce serait très apprécié.

Denise de Farnham

P.S.: Si tu veux faire paraître des recettes de sirop d'érable, je t'envoie la première.

Beurre d'érable

1 tasse de cassonade
3 tasses de sirop d'érable
1 tasse de crème ou de lait
1/2 tasse de sirop de maïs
4 c. à table de beurre

Mélanger tous les ingrédients, sauf le beurre, dans une casserole. Amener au point d'ébullition. Faire mijoter 25 à 30 minutes sur un feu moyen en brassant souvent. Laisser tiédir, ajouter le beurre et brasser jusqu'à consistance crémeuse. Verser dans un bocal et conserver au réfrigérateur.

J'espère qu'il y aura d'autres recettes qui vont suivre. Merci... R/ C'est gentil à vous. Nous attendrons les recettes.

POUR PIGEON DÉCOURAGÉ

Comme cette correspondante ne veut échanger par correspondance avec personne, je me permets quand même de lui signaler un bon mot venu de Québec pour elle: «Vous avez choisi un bon pseudonyme, mais il ne faut pas lâcher, ni s'arrêter, faire comme le bon pigeon voyageur ou le pigeon de course. Beau temps, mauvais temps, il lui faut accomplir sa tâche, arriver au but, ne pas s'arrêter au premier obstacle ou aux autres qui peuvent se présenter. Si une route ne convient pas, alors mieux vaut en prendre une autre.»

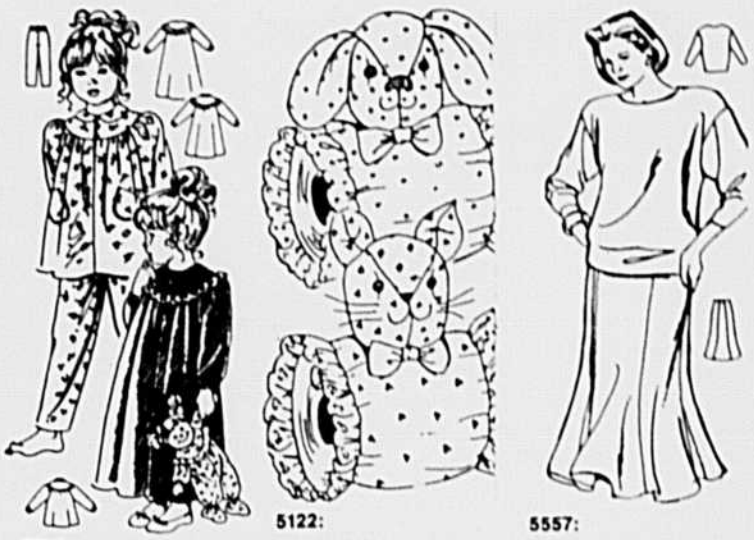
CONTRE LES INSECTES

Q/ Je veux connaître la sorte de poisons pour les framboises et les tomates, ainsi que les piments. Il y a de petits pucerons noirs qui mangent ces produits. Merci.

Willie

R/ Vous pouvez vous procurer des produits biologiques qui n'affectent pas l'environnement et qui sont efficaces, comme le Roténone et le Pyrèthre. Ce sont des poudres faciles à utiliser. Il est conseillé d'enlever toutes les feuilles malades, dès que vous vous apercevez de la condition. Bonne chance.

Patrons *La Terre de chez nous*



5714:

5122:

5557:

5714 — Pyjama et robe de nuit. Dix grandeurs: de 3 à 12 ans incl.
5122 — Chat et chien amusants pour chambres d'enfants.
5557 — Deux pièces de belle allure. Tailles 8 à 18 incl.

Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 445 Finchdene Square, Scarborough, Ontario M1X 1B7. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons: 3,25 $ chacun plus 75 ¢ de frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.

RADIO TÉLÉ

POURQUOI EST-CE AINSI?

Radio-Canada n'a vraiment pas de chance avec ses dramatiques du dimanche soir. Jusqu'à maintenant, depuis le début de la saison aucune ne s'inscrit dans le champ de nos souvenirs. Celle de dimanche dernier possédait pourtant un sujet en or: une jeune femme qui se découvre cancéreuse. Tout ce qu'on a pu en tirer c'est un traitement long, ennuyeux, mal joué et sans profondeur psychologique.

Louise Richer, qui a quelque ressemblance avec Geraldine Chaplin, est pourtant une bonne comédienne. Mais dans son dernier rôle, elle manquait de conviction. Son amie, Katherine Mousseau, ne savait que rire trop fort et bêtifier. On a trop voulu en mettre: super-woman, famille monoparentale, grand-mère larmoyante... La pâte n'a pas levé.

Je ne sais pas qui choisit les sujets et qui supervise ces textes qui sont montés par des producteurs indépendants. Tout ce qu'on peut leur dire c'est que jusqu'à maintenant, ils devraient réviser leurs critères d'acceptation.

On peut leur conseiller de regarder du côté de Radio-Québec qui, au chapitre de ses dramatiques fort rares évidemment, joue très souvent gagnant. On n'a qu'à songer à la série «**Avec un grand A**» toujours touchante. Janette Bertrand suit à la trace ses comédiens et en tire beaucoup d'émotion. Car, c'est au niveau de l'émotion que ça se joue dans une oeuvre dramatique. J'ai bien hâte de voir ce que va donner cette fin de semaine-ci l'intrigue des amours d'une jeune femme avec un prêtre.

Parions que Marie Tiffo et Yves Jacques vont nous émouvoir et faire avancer les débats. Sujet délicat s'il en est un que celui du célibat des prêtres et des religieux. Mais tout est dans la manière...

Je fais confiance à Janette.

* * *

Les émissions humoristiques ont la cote d'amour. La tragédie sourdant de partout, on cherche à rire un brin pour éviter les ulcères. Pas toujours un bon moyen cependant, car plusieurs pitreries télévisuelles sont plutôt des sources d'accablement.

Les gars de «Sans limite» à T.Q.S. frappent souvent dans le mille. Ainsi, il y a quelques semaines Boudichon converti en chien d'aveugle était inénarrable... Mais depuis quelque temps, ils frappent eux aussi souvent en bas de tout. Émission macho s'il en est une, aucune femme parmi les «drôles». Quand on parle femme, c'est pour en rire.

La palme de la bêtise revient souvent à «Rira bien» du dimanche à Télé-Métropole. C'est vulgaire, gras, bête. Véronique Le Flaguais qui est souvent excellente partout doit avoir bien de la peine à jouer des niaiseries. Il faut bien vivre... et accepter les rôles qu'on peut. On ne peut pas toujours jouer la mère d'Ovila!

Au dernier «Juste pour rire», je me posais aussi la question pourquoi si peu de femmes parmi les humoristes? À quoi cela tient-il? Sommes-nous dépourvues comme sexe de ce septième sens qui fait surgir le rire? Ou bien si nous ne nous lançons pas dans l'aventure de faire rire, sans être certaine de pouvoir le faire?

Ce qui ne semble pas du tout être l'inquiétude de beaucoup de gars qui pensent qu'ils seront drôles en faisant des grimaces et en sacrant sur scène! Nous avons ici au Québec Clémence Desrochers qui vaut bien dix «bons gars», nous eûmes Jacqueline Barette... au fait, que devient-elle? Aux États-Unis, il y a l'excellente Carol Burnett... Je ne demande qu'à ajouter des noms à ma liste.

S.v.p. aidez-moi. Les femmes sont merveilleuses pour interpréter avec aisance les oeuvres des humoristes mâles: qu'on se rappelle nos Juliette Béliveau, Juliette Huot, et plus près de nous Dominique Michel, Denise Filiatrault, Pierrette Robitaille... Mais pourquoi, n'écrivons-nous pas plus souvent des choses amusantes?

Marie-Stéphane

LA SEMAINE VERTE

Dimanche, le 24 février 1991 à midi

—Le dossier: une série «Partenaires» (L'Égypte don du Nil) (2e partie) en collaboration avec l'ACDI.

—La chronique horticole: l'aménagement intérieur.

—Court sujet: l'élevage des autruches en Saskatchewan.

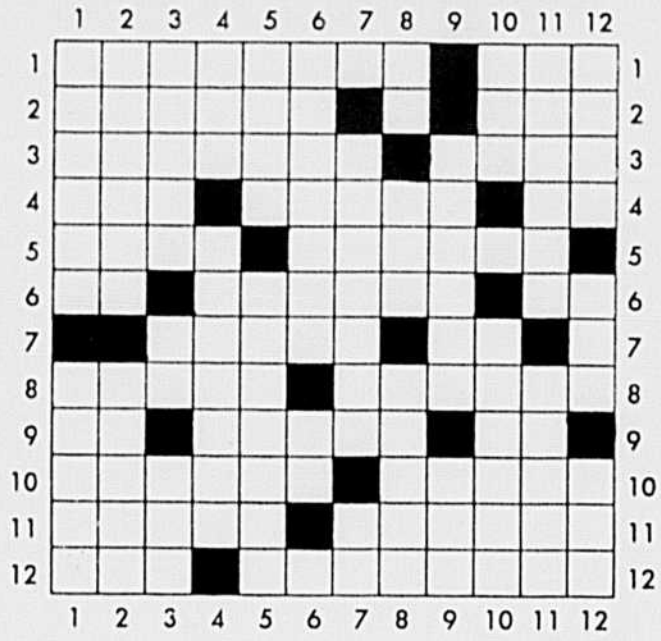
Dimanche, le 3 mars 1991 à midi

Le dossier: une dossier sur la Coopérative Fédérée de Québec.

—Invité en studio: assemblée de la Coopérative Fédérée de Québec.

—Courts sujets:
- -la production des endives
- -les espaces verts à Genève.

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Arbre. Céréale.
2- Race de poule. - Possédés.
3- Petit agneau. - Escarpement rocheux.
4- Auteur américain (1809-1849). - Faillite. - Ferrure.
5- Un nombre. - Terre labourée mais non ensemencée.
6- Venu au monde. - Plante du bord des eaux. - Sert à lier.
7- Incroyant. - À moi.
8- Arbre originaire d'Asie. - Grand-mère.
9- Astate. - Humeur visqueuse. - Cuivre.
10- Sculpte. - Ville du Japon.
11- Arbre. -Encens.
12- Époque. - Terrain planté de rosiers.

VERTICALEMENT

1- Coq. - Plante potagère que l'on mange en salade.
2- Organe où se forment les oosphères. - Canal côtier.
3- Explorateur espagnol (1507-1559). - Aluminium. - Sainte.
4- Poisson rouge. - Évaluer.
5- Politicien prussien (1827-1900).- Amender un sol avec de la chaux.
6- Force. Cérium.
7- Bovin mâle. - Carcasse.
8- Qui a cessé d'être. - Pied de vigne. - Écarte.
9- Huile bénite. - Communauté villageoise russe.
10- Berceau. - Arbrisseau japonais.
11- Uvule. - Bouchai avec du lut.
12- Estonien. - Feuilles de théier. - Animal domestique.

SOLUTION DE LA SEMAINE DERNIÈRE

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
1	F	L	O	R	A	L	I	E	S	■	F	A	1
2	O	U	C	H	E	■	N	U	■	P	L	I	2
3	I	■	C	U	R	C	U	M	A	■	E	R	3
4	N	O	U	B	A	■	L	E	G	U	M	E	4
5	■	U	P	A	S	■	I	N	E	R	M	E	5
6	F	I	E	R	■	A	N	E	■	G	A	■	6
7	R	R	■	B	E	T	E	■	B	E	R	G	7
8	E	■	F	E	V	E	■	L	A	N	D	E	8
9	N	U	L	■	A	L	P	I	S	T	E	S	9
10	A	N	O	N	■	E	R	E	■	■	■	I	10
11	I	■	R	O	C	■	I	G	N	A	M	E	11
12	E	B	E	N	A	C	E	E	■	C	O	R	12
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	

Lait nouvelles...

suite de la page 18

cette usine remonte au 10 août. Elle est survenue quelques mois après la création de Natrel, née de la fusion des divisions du lait de consommation d'Agropur et Purdel.

***

Gagnante du trophée du CIAQ

Avec **Dutchglen Chieftess Et-Red**, la ferme Leduc & Frères de Beauharnois s'est mérité le trophée Holstein du Centre d'insémination artificielle du Québec. En 1990, cette vache de trois ans aura été la plus productive issue de l'un des taureaux du centre. Elle a produit en 305 jours de lactation 17 642 kg de lait — 667 kg de gras à 3,8 % et 614 kg de protéine à 3,5 % avec des MRC de 374 lait, 383 gras et 409 protéines.

Chieftess est une fille de **Glenafton Enhancer**, un taureau porteur du facteur rouge de réputation internationale reconnu pour son habilité à améliorer la production du lait et les pis. Le CIAQ a récemment annoncé la mort de ce taureau de 13 ans et demi, acquis en 1978 de la Ferme Glenafton Ltd, d'Alliston en Ontario.

ÉCOUTEZ L'ÉMISSION

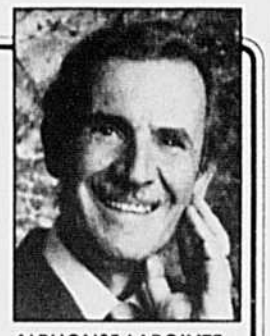
"DE LA TERRE À LA TABLE"

du lundi au vendredi

CFLS-Lévis - CKRB-St-Georges - CIRB-Lac Etchemin
CKSM-Shawinigan - CKVD-Val d'Or - CKLS-La Sarre
CKRN-Rouyn - CHAD-Amos

le samedi

CHRD-Drummondville - CFDA-Victoriaville
CKTL-Plessisville - CJAN-Asbestos - CKFL-Lac Mégantic
CKLD-Thetford-Mines - CJLP-Disraéli - CHGB-La Pocatière
CJFP-Rivière-du-Loup CHAL-St-Pamphile
CHRT-Pohénégamook - CJTF-Trois-Pistoles
CHVD-FM-St-Félicien - CHVD-Dolbeau - CHOC-Chicoutimi
CKVM-Ville-Marie - CKVT-Témiscamingue



ALPHONSE LAPOINTE
animateur

ET *"LA CORNE D'ABONDANCE"*

à CKVL-Montréal - samedi de 6h05 à 7h a.m.

La grille de chez nous

Lorsque tous les mots retrouvés dans la grille auront été encerclés soit de façon horizontale, verticale ou diagonale, les lettres restantes créeront le mot-mystère.

MOT-MYSTÈRE (7 LETTRES)

DÉGUSTATIONS SAISONNIÈRES

I	O	R	I	M	E	N	I	T	N	A	C
E	M	E	F	G	A	H	C	U	L	P	E
S	O	U	X	U	E	J	D	E	L	E	Z
I	D	N	O	I	T	A	T	I	V	N	I
D	E	I	R	S	T	U	I	E	E	I	E
N	L	O	D	I	E	N	M	T	S	A	U
A	O	N	E	A	H	E	N	I	E	Z	T
M	V	D	R	R	C	E	A	V	D	U	E
R	E	T	E	F	U	M	L	N	A	O	G
U	N	I	I	B	L	E	D	I	N	D	E
O	E	T	N	E	P	R	A	P	S	U	N
G	B	C	E	E	E	C	S	E	E	O	S

ARPENT
BEDON
BÉNÉVOLE
BLÉ-D'INDE

CANTINE
CRÈME

DANSE
DOUZAINE
DUO

ÉPI
ÉPLUCHAGE
ÉPLUCHETTE
EXORDE

FÊTE
FRAIS

GENS
GOURMANDISE

INVITATION
INVITÉ

JAUNE
JEUX

MAIS
MIT
MODE

REINE
RÉUNION
RIME
ROI

ZEINE
ZÈLE
ZIEUTE

Solution de la grille **Protégez-vous:** agent.

LÉGUMES DE SERRE

L'agence de commercialisation semble sur la bonne voie

Victor Larivière

L'Agence centrale de commercialisation des légumes de serre (ACC) a connu une première année d'opération plutôt difficile. Une douzaine de producteurs-membres, sur les 72 du départ, ont dû se retirer complètement ou en partie de la production à cause des prix désastreux du printemps 1990 et une situation financière incertaine menace toujours la majorité des serriculteurs québécois.

Selon Gabriel Beauregard, le nouveau président de l'ACC, la guerre des prix que se sont livrée les producteurs entre eux n'est pas étrangère aux problèmes de cette industrie. S'ajoutent à cela le gel des champs de tomates en Floride, l'hiver dernier, et un envahissement de nos marchés par le dumping des serriculteurs ontariens et de Colombie-Britannique. Les membres de l'ACC n'ont obtenu au printemps 90 que 75 à 80 cents la livre de moyenne pour leurs tomates alors qu'il en coûte plus d'un dollar pour les produire.

Les objectifs de l'ACC

Au départ, l'ACC fut mise en place à la suite d'une étude commandée par le syndicat des producteurs en serre. Pour garantir un avenir à la production des légumes de serre, cette étude recommandait alors de regrouper le volume et d'offrir une qualité uniforme. À partir de cinq regroupements régionaux existants, on forma l'ACC au début de 1990 dans le but d'offrir un service de mise en marché en commun. Tous les petits producteurs pouvaient avoir droit au chapitre en se regroupant avec d'autres.

L'agence compte aujourd'hui une soixantaine de producteurs et regroupe des superficies d'un peu plus d'une quinzaine d'hectares, soit environ 35% du volume total des légumes de serre. En tant que nouveau président, Gabriel Beauregard souhaite que l'ACC augmente sa part de marché, mais pas à n'importe quel prix. Il pense qu'on devrait conserver une partie du semi-gros en vendant directement auprès des épiciers locaux. L'ACC vient d'ailleurs de s'entendre avec une chaîne d'alimentation pour vendre directement en région sans passer par l'entrepôt central. Il faudra aussi élargir la part des ventes en gros, établir des relations commerciales stables avec les acheteurs, si on veut déloger les producteurs de l'Ontario qui occupent toujours une bonne part du marché montréalais, ajoute-t-il. On devra aussi assurer une qualité constante et trouver d'autres canaux pour écouler les légumes de serre. Il faut viser le haut de gamme parce qu'il est impossible de compétitionner ce qui vient de Floride ou du Mexique.

Selon des calculs effectués pour le compte de l'ACC, il en coûte environ 35 cents la livre pour mettre des tomates en marché, un montant que certains trouvent trop élevé. Pourtant, poursuit Gabriel Beauregard, si on calcule tout, soit la gestion globale des stocks, la promotion, la facturation, la livraison et la vente, on arrive à ce montant.

La survie de l'ACC

Les dirigeants de l'ACC veulent pour l'année qui vient concentrer leur énergie sur la survie de l'agence. Celle-ci a accumulé un important déficit durant sa première année de fonctionnement. Le gouvernement fédéral acceptait avant les Fêtes d'aider financièrement l'agence pour un montant de 700 000 $. Cet argent, administré par le MAPA, devrait être versé prochainement, mais on veut s'assurer auparavant d'un suivi détaillé de l'administration de la compagnie de mise en marché.

Le responsable de la production serricole au MAPA, André Carrier, croit pour sa part que les producteurs pourront repartir du bon pied avec une autre aide de trois millions de dollars, annoncée le mois dernier, dont 90% vient d'Ottawa et 10% de Québec. Cette aide sera répartie entre 150 serriculteurs admissibles et devrait compenser en partie les prix désastreux de 1990. Un premier versement a déjà été posté et un deuxième plus important devrait suivre d'ici la fin de mars prochain.

Cette subvention est conditionnelle à ce que les producteurs fassent désormais partie d'une groupement de mise en marché. On a donc assisté au cours des derniers mois à la mise sur pied de nouveaux groupes qui s'ajouteront à l'ACC. Il s'agit du Réseau Trans-Québec formé d'une trentaine de producteurs de la région de l'Assomption. Un autre groupe, comprenant les grands ensembles de Portneuf (Serres Saint-Laurent), de Sainte-Marthe de Vaudreuil (Naturdel), de Chicoutimi (Sagami) et de Mirabel (Jardin-O-Soleil) est en voie de formation. On doit ajouter les producteurs biologiques avec Biotope et deux groupes régionaux dont un est déjà en opération sur la Côte-Nord et un autre à l'état de projet dans le Bas-Saint-Laurent.

Au bout du processus, ajoute André Carrier, presque toute la production de légumes de serre vendue au gros et au semi-gros sera regroupée. Et, bonne nouvelle, une concertation se dessine entre tous ces groupements. Il y aurait donc tout lieu d'espérer que l'année qui vient sera meilleure que l'an dernier, conclut-il. De retour d'un voyage en Ontario, le représentant du MAPA croit que les producteurs de cette province sont désormais prêts à négocier avec le Québec. La situation catastrophique des prix en 1990 et la place que le Québec est en train de prendre sur le marché d'ici les obligent à réviser leur stratégie.

ÉPANDAGE DE BOUES

Les producteurs risquent la contamination

Jacques Légaré

C'est pour mettre les agriculteurs en garde contre l'épandage de boues d'épuration sur leurs terres qu'un producteur laitier de la région de Lac-Etchemin, M. Harold Gagnon, a tenu une conférence de presse, le 29 janvier dernier. Il veut éviter à d'autres les désagréments que lui-même doit subir depuis que son troupeau est en quarantaine.

En novembre, Agriculture Canada avait découvert le ver de la cystycercose (qui devient le ver solitaire chez l'homme) dans la viande d'une vache provenant du troupeau de M. Gagnon. Même si ce ver, logé dans le muscle, n'affecte pas le lait (même la viande peut être consommée après congélation), cette découverte allait amener de nombreux tracas pour M. Gagnon.

Il va sans dire que son troupeau (une centaine de têtes) fait l'objet d'une attention particulière de la part d'Agriculture Canada, qui contrôle toutes les entrées et les sorties. L'interdiction de la vente pour exportation ou élevage, l'augmentation des frais de vétérinaire et la forte variation des cellules somatiques dans le lait ne sont que quelques exemples des inconvénients subis par ce producteur, qui craint en outre que ses ruisseaux et son fourrage ne soient contaminés.

Appuyé par les témoignages de deux vétérinaires d'Agriculture Canada, M. Gagnon estime que la cause probable de la contamination est le déversement de boues septiques qui a eu lieu par les années passées sur le terrain voisin du sien. L'été dernier, M. Gagnon a loué ce terrain pour y récolter du fourrage.

L'agriculteur presse les citoyens de faire pression sur les élus pour résoudre le problème de la disposition des boues de fosses septiques. Le président de l'UPA de la Beauce, M. Gaétan Bilodeau, abondait dans le même sens. Il a en outre invité les producteurs à y penser deux fois avant d'accepter l'épandage de boues septiques sur leurs terres, même quand elles ont été traitées dans un étang d'assainissement.

Il existe un cas présentement dans le secteur de Lac-Mégantic où la cause probable de contamination est l'épandage de boues qui avaient été traitées dans un étang d'assainissement, nous a confirmé l'un des vétérinires. Depuis 1987, le nombre de contaminations annuelles par la cystycercose se tient autour de la vingtaine au Québec.

Des enseignes à connaître, gages d'une bonne récolte.

ASGROW. NOUVEAUTÉ!

RX370

2750 U.T. – De bons rendements dans les essais des chercheurs. Poids élevé du grain à l'essai et séchage rapide: voilà les deux grands atouts de cet hybride. Bon compagnon de l'Asgrow RX337 et du RX406.

CARGILL

1927

2675 U.T. – Solidité exceptionnelle de la tige, excellent potentiel de rendement, bonne tolérance à l'égard de la pyrale du maïs. Bonne performance face à la sécheresse et aux autres facteurs de stress. Réussit le mieux à forte densité de peuplement. Une solide performance.

Pour connaître l'adresse du plus proche marchand, téléphonez-nous à frais virés au 1-519-352-1300

CARGILL SEMENCES HYBRIDES

Comptez sur Cargill!

INFO MTS
1-800-463-5656
C'EST GRATUIT, C'EST CONFIDENTIEL ET C'EST VRAIMENT RASSURANT.

ANNONCES CLASSÉES

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) est applicable à tous les prix ci-dessous mentionnés.

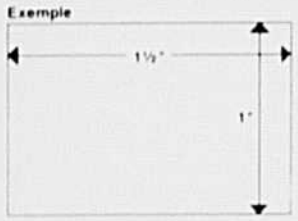
COÛT DE L'INSERTION

- *Annonce sans cadre: 47¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins): 9,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,75 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,15 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,00 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

COMMERCIALES

Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes: elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.
Tarif: 3,50 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).

Exemple



Annonce classée commerciale 49,00 $ moins rabais si applicable

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires
Christian Guinard ou Réal Loiseau

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12 h 00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax (514) 679-5436

AVIS — AVIS — AVIS

Prenez note qu'à compter du 1er janvier 1991, une taxe de 7 % (TPS) est applicable sur le montant total des annonces classées et classées commerciales.

AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, moutons et vaches; finition à l'huile pour rendement supérieur. Vente, service sur Aesculap et Sunbeam. ATELIER GE-MA, 395 Dupont, Mont-Laurier, J9L 2R6. (819) 623-6622. 3/91

ANIMAUX À VENDRE

HEREFORD
- Evénement à ne pas manquer
- Assemblée annuelle le 2 fév. 91 au Motel Universel de Drummondville à 13h30 p.m.
- Vente station d'épreuves:
  24 fév. 91: Asbestos
  3 mars 91: Champlain

CLAUDE BOUFFARD
sec.-très propagandiste
294, Grande Ligne, B.P. 154
St-Rosaire (Québec) G0Z 1K0
Tél: (819) 752-9581

★ **SUPER**

Choix de **VACHES LAITIÈRES contrôlées officiel, pur sang et croisées** vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

Pour information:
L'ÉQUIPE TRUDEAU
(514) 649-1122

ATTENTION

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19h00 et 21h00.

à frais virés
(514) 549-4163

ROMANOV

Choix de BÉLIERS âgés de 7 mois, avec indice. Inf.: Bergerie La Romance Enr., St-Pierre-Baptiste. Tél.: (418) 453-2918. 21/2

BOUCS SAANEN pur sang non enregistrés, 2 ans. Tél.: après 16 h 30 (819) 336-5366.

VACHES LAITIÈRES À VENDRE

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Échange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 3/91

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

PIEDMONTAIS

Sujets "fullblood", embryons. Semences de xénon-C.I.A.Q., prix compétitifs. Élevage B.W.F., route 222, Valcourt. Tél.: (514) 532-3592. 7/3

ACHETEURS - VENDEURS

VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou vêlant sous peu; aussi GÉNISSES âgées de 6 mois et plus; et troupeau complet. Échange accepté partout au Québec.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322
JNO

Taureau BLANC BLEU BELGE pur sang, PRÊT POUR SERVICE. Tél.: (613) 679-4179. 23/5

ANIMAUX HIGHLAND

Maintenant possible de vous procurer des animaux HYGHLAND de toutes catégories. Pour information (819) 275-7027. 21/2

CHAROLAIS P.S.E.: Choix de jeunes TAUREAUX Charolais, nés en 1990, très dociles, bon prix. Tél.: (418) 823-2245. 21/2

SIMMENTAL

Excellentes jeunes FEMELLES 1er, 2e veau, bas prix, à compter de 1 000$; aussi JEUNES TAUREAUX prêts pour reproduction. Le tout provenant de troupeau s'étant signalé aux expositions. SIMMENTAL VAUCLUSE (514) 588-5656. 21/3

Intéressé par le
BLANC BLEU BELGE
Appelez
LA GANTOISE INC.
Semences, embryons et pur sang. Tél.: (613) 679-4133, fax (613) 679-4061. 23/5

SIMMENTAL à vendre. Beau choix de TAUREAUX pur sang et "fullblood". Tél.: (418) 428-3851. JNO

BORDER COLLIES

Chiots Border Collie d'instinct naturel pour rassembler votre troupeau, enregistrés et vaccinés. Parents très bien dressés. À VOIR! Dressage possible. Ferme Le Moutonnoir, Bas St-Laurent. Tél.: (418) 737-4227. 21/2

TAUREAUX SIMMENTAL DE STATION D'ÉPREUVES. Attention! Surveillez la vente de la station Champlain, DIMANCHE le 3 MARS 1991. Un excellent échantillon du troupeau Vaucluse sera en vente: 2 TAUREAUX parmi les plus performants de la station seront offerts aux éleveurs. SIMMENTAL VAUCLUSE (514) 588-5656. 28/2

TRUIES hybrides F1, à vendre. St-Ignace-de-Stanbridge. Tél.: (514) 296-4983. 28/2

VACHES fraîches, à vendre. Région St-Hyacinthe. Tél.: (514) 795-3382. 28/2

BÉLIERS POLYPAY enregistrés nés avril, juin '90, double, triple, indice 108 à 143. BERGERIE ÉCHO DE LA VALLÉE. Tél.: (819) 362-6462. 28/2

COUPLE DE CYGNES en âge de reproduction; aussi 2 PAONS femelles. Répondeur téléphonique (514) 256-1274. 28/2

TAUREAUX Charolais pur sang, sans corne, prêts pour le service. FERME CHAROLAIS ODELIL. Tél.: (819) 289-2720. 28/2

PERCHERONS NOIRS à vendre: geldings, juments et une pouliche de 7 mois. Tél.: (514) 455-2459. 28/2

Troupeau de 155 CHÈVRES LAITIÈRES, aussi 80 de 1 an à 4 mois; 5 BOUCS. Répondeur (514) 532-3850. 28/2

HIGHLAND ENR.

VACHES GESTANTES + GÉNISSES + TAUREAUX. Tél.: (418) 453-2825. 28/2

CHEVREAUX À VENDRE

Nous sommes à la recherche d'acheteurs sérieux de chevreaux dans le but de connaître vos besoins en quantité et en qualité sur une base annuelle. Noël Brousseau. Tél.: (514) 546-4669.

25 VACHES et TAURES Jersey pur sang ou croisées fraîches vêlées ou vêlant sous peu. Tél.: (819) 843-2409. 21/2

Troupeau de 60 BREBIS pur sang Suffolk et quelques Dorset; 3 BÉLIERS Suffolk; 2 BÉLIERS Dorset; 2 BÉLIERS Romanov. Tél.: (418) 562-7058. 7/3

CHEVAUX BELGES

JUMENT blonde enregistrée, 1 800 lb; JUMENT cendrée, 2 200 lb; TROTTEUSE Landreuse 6 ans. À prix raisonnable. Québec. Entre 16 - 18 h 00 (418) 243-3161. 7/3

CLAPIER à vendre, équipement et reproducteur. Robert. Tél.: (418) 365-6769. 7/3

CHEVAUX BELGE P.S.E.

5 JUMENTS poulinant en 91, 1 pouliche 8 mois, et une de 2 ans, 1 étalon 3 ans classé B recommandé. (819) 752-6547. 7/3

LIMOUSIN FULLBLOOD

2 TAUREAUX 2 ans; 3 TAUREAUX 1 an; JEUNES TAUREAUX de l'année. Tél.: après 19 h 00 (819) 292-2624. 7/3

BREBIS. Beau troupeau 250 brebis croisées Dorset Suffolk Romanov. Tél.: (418) 626-0476. 21/2

HOLSTEIN ET SUISSE BRUNE

Avons un choix de 100 vaches HOLSTEIN pur sang ou NIP vêlant en tout temps de l'année, de ce nombre plusieurs sont fraîches vêlées; aussi disponibles VACHES SUISSE BRUNE pur sang. Tous les sujets ci-haut mentionnés sont contrôlés officiels. Livraison disponible partout au Québec. FERME JOCELYN CÔTÉ INC., ferme (819) 858-2097; résidence (819) 858-2839. 25/4

TRUIES HYBRIDES prêtes à la saillie. Tél.: (514) 293-6520. 14/3

CHEVAUX QUARTER HORSE: POULICHE 6 mois 600$; POULIN palomino 18 mois, 800$; POULIN chestnut 30 mois, 1 100$; JUMENT pinto 5 ans gestante, 1 500$. Tél.: 20 h 00 (819) 472-2813. 14/3

CHAROLAIS PUR SANG

Haute qualité: 2 TAUREAUX 1989, 5 TAUREAUX 1990, 1 500$ et plus. Aimé Jacob (514) 293-5960. 25/4

JUMENT Belge pur sang enregistré: 5 ans, 2 100 lb, domptée simple et double, classée 2e à l'exposition. Soir (514) 248-2418. 21/2

VACHES et TAURES fraîches vêlées ou dues sous peu. Tél.: (514) 347-7902. 28/2

25 MOUTONNES dont 8 ont des petits, aussi 2 BÉLIERS. Demander Jacques (514) 588-4173. 21/2

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE d'exploitation de BISON. Vente et contrat de rachat. F. Roberge, représentant provincial. Tél.: (514) 546-3413. 18/4

4 BÉLIERS À VENDRE

1 DORSET 2 ans, 2 SUFFOLK 3 ans, 1 ROMANOV-DORSET 4 ans. Raison: Changement dans la reproduction. FERME WALDECK-U LESA, La Conception, QC, 1056 chemin de la Station. Tél.: (819) 686-3323 ou (819) 686-3325.

Ranch Charolais Roger Chabot

Plus de 100 têtes pur sang enregistrées, incluant 12 taureaux de l'année et un taureau de 2 ans. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux POKER ACE. Nous vendons aussi semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs. Ferme Gilles Robin (418) 248-4517. JNO

CHIOT MONTAGNE des Pyrénées 7 mois, mâle, superbe. Mirabel. Entre 19h00 et 21h00 (514) 430-1512.

ACHETEUR

SERAIS ACHETEUR de troupeau ou partie de troupeau de PORC, BOEUF ou LAITIER. Payons comptant. Tél.: (819) 878-3370.

Troupeau JEUNES VACHES Simmental-Charolais gestantes '91, 1 300 - 1 600 lb, TAUREAU 1 1/1 an p.s. enregistré avec papier. (22) TÊTES, (514) 539-2527.

2 JUMENTS Clydsdale pur sang (avec poulains), garanties domptées pour ouvrage, ayant participé à l'exposition St-Hyacinthe '90. Tél.: (819) 623-5094.

SIMMENTAL: 1 TAUREAU pur sang 10 mois, acère, père Polled Mars Nicolet. Tél.: après 19 h 00 (819) 293-5381.

Particulier TROUPEAU HOLSTEIN complet 35 VACHES, plusieurs fraîches vêlées, autres en tout temps; 15 TAURES gestantes et dues pour être saillies. Soir 19h00 - 21h00 (819) 832-3373.

CHEVRETTES Alpine octobre '90, très bonnes laitières; 3 BOUCS Alpin: 4 mois, 1 an, 2 ans, enregistrées, bons reproducteurs, (514) 293-5814. 28/2

À VENDRE ou à ÉCHANGER: beau BÉLIER Hampshire, âgé 3 ans. Bergerie Valentine. Tél.: (819) 583-0247. 28/2

3 CHEVAUX PERCHERON gris 17.2 mains, domptés simple - double - à quatre, très bons prospects pour la tire, aussi AUTRES. (819) 766-2251. 28/2

AGNELLES

12 TRÈS BELLES AGNELLES gestantes croisées Dorset, Romanov, mettant bas en février: 150$; BÉLIER Romanov avec indice et subventionné. (819) 569-0918. 7/3

PERCHERON ÉTALON
3 ans, né chez Richard Lee, Wilbert, Wisconsin U.S. Tél.: (514) 652-9280. 7/3

Troupeau SIMMENTAL pur sang: 1 TAUREAU 3 ans, 10 VACHES 1er veau, vêlé ou vêlant au printemps. Tél.: (819) 839-3521. 21/3

SIMMENTAL

Très bon choix de TAUREAUX pur sang et "fullblood", âgés 12 à 15 mois, (1) 2 ans. Ces sujets sont bien musclés. FERME LASEN (819) 357-9063. JNO

VACHES à boeufs Charolais et Simmental, à vendre. Tél.: (418) 883-2089. 21/3

HOLSTEIN

JEUNES TAUREAUX 6 - 9 mois dont (1) rouge, pour le service, mère T.B. ou EX. avec plus de 11 000 kg. PIERRE CARON, 11e rang, Plessisville, (819) 362-7682. 21/3

CHEVAUX BELGES P.S.E.: 2 JUMENTS identiques, 1 POULICHE 9 mois, à vendre ensemble ou séparément. Tél. (819) 477-5271.

ANIMAUX DEMANDÉS

Recherche PAIRE PONEY identique, domptés simple ou double pour promenade. Poids: 650 lb +, max. 750. JEAN. Jour (418) 898-3136, soir (418) 862-2648. 21/2

ANTIQUITÉS

L'organisation du spectacle "LA FABULEUSE HISTOIRE D'UN ROYAUME" est à la recherche d'un BOGHEI à 4 roues, pour atteler à un cheval. S.V.P. communiquez avec Martin Lavoie (418) 544-6851. 21/2

À VENDRE - DIVERS

RAMPE **AVH**
Spécialiste en rampes de pulvérisateur auto-stabilisant, adaptable à toutes machines. Pièces disponibles pour arroseuses.
Henryville, Qc Tél. (514) 299-2585

BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallagher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, JOC 1HO. Tél.: (819) 397-2972. JNO

2 000 BOÎTES de repiquage en styromousse; SYSTÈME d'irrigation 4 x 4 Rainmaster; 2000 pi. tuyau; 20 GICLEURS; CAMION GMC Sierra 6500, BOÎTE 16 1/2' réfrigérée, (514) 473-2254. 21/2

MIEL DE TRÈFLE

BAS DU FLEUVE, extra blanc, blanc et doré, prix selon couleur et quantité. L'Islet. Tél.: (418) 247-3779. 21/2

ÉVAPORATEUR Lingting 5 x 12, panne acier inoxydable, hotte neuve et tuyaux neufs. Tél.: (514) 826-4668. 21/2

BULK TANK

Surge blanc 800 gallons, très propre, compresseur 5 hp, lavage automatique. Int.: M. Magella Pinard (819) 828-2840. 7/3

ÉVAPORATEURS À VENDRE

Évaporateur Dominion 4 x 16, avec plis 8", panne de remplacement, tuyau neuf, hotte, préchauffeur; Évaporateur Jutras 52" large x 14', 3 pannes avec plis 5". St-Esprit. (514) 839-3702. 28/2

ACCESSOIRES DE SUCRERIE

CHAUDIÈRES aluminium 1 1/2 et 2 gal. avec chalumeaux, 1.20$, 1,30$; RÉSERVOIR à fond rond 1 000 gal.; RÉSERVOIR neuf à ramasser, 200 gal. (514) 373-8306. 21/2

RÉSERVOIR à lait en acier inoxydable 250 gallons, comme neuf, prix 850$. Tél.: (514) 686-8510. 21/2

ÉQUIPEMENT complet pour sirop d'érable: BOUILLOIRE acier inoxydable 30" x 96", à l'état neuf. Inf.: soir (514) 378-5733, 375-3033. 7/3

CAGES PORCELETS lattées; CAGES mise-bas pour truies, 1 1/2 an d'usage; CAGES gestation abat-jour. Bon prix (819) 395-4181. 7/3

BULK TANK

Neufs et usagés. Reconditionnés et calibrés en place. Échange accepté. Tank pour réserve d'eau, 400 à 500 gallons. Zero pour eau d'érable. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION. Tél.: (819) 228-4468. 7/3

VIS 6" hydraulique pour engrais chimiques; BUVETTE chauffante; DRESSEURS à vaches; 3 UNITÉS Surge, pulsation double; 50 BARRES de tuyau P.V.C. 2"; (819) 289-2633. 7/3

2 SLEIGHS antiques; COUVERTURE pour sleigh; BOGHEI sur pneus de 20" pour poneys et chevaux; SELLE anglaise pour poneys, (514) 583-6352. 77/3

2 600 CHAUDIÈRES aluminium 2 gallons, chalumeaux Joliette, 1 000 couvercles ronds et ovales. Après (514) 584-3756. 21/2

RÉSERVOIR acier inoxydable 8 000 gallons, prix 5 000$; aussi AUTRES RÉSERVOIRS. Jour (514) 532-2126, soir (514) 532-2277. 21/2

3BULK TANK acier inoxydable: (1) 800 gallons, 750$; (2) 350 gallons, 350$ chacun. Tél.: (514) 346-0640. 28/2

SILO À MOULÉE Brook Valley 5 tonnes avec vis 4"; 40 ABREUVOIRS à flotte, LAVEUSE à pression 1 000 lb, (514) 568-2944, 568-7025. 21/2

13 SERRES à vendre, prix très intéressant. Région Ste-Sophie, près de St-Jérôme. Tél.: (514) 629-0997, (514) 430-5596. 28/2

ÉVAPORATEUR JUTRAS 3 x 12, en très bon état, prix à discuter. Tél.: (514) 756-2003. 28/2

Chaine d'écureur d'étable

NEUVE directement de l'usine, première qualité, 5,75$ /pi. palette 2", 6,10$ /pi. palette 3", engrenage d'entraînement 75,00$; coin flottant complet 70,00$, mêmes spécifications que Idéal, s'adapte à tout écureur existant, payé comptant. GRANBY, 600 Moeller, Parc industriel. (514) 372-6459, soir: (514) 372-8664. 14/3

RÉSERVOIR à lait blanc, 800 gal. Zero; COMPRESSEUR 5 forces lavage automatique; CHARIOT ensilage Proulx. (819) 394-2460. 21/2

4 UNITÉS DE TRAITE Alfa-Laval, pulsations pneumatiques alternées (40/60), grosse griffe, 9 mois d'usage. Tél.: (514) 451-0362. 14/3

BOÎTE GRAIN CARTS Kilbross, 450 minots, pneus 28 x 26, 1 an d'usage. Tél.: (514) 787-2310. 21/2

SIROP D'ÉRABLE pur, région Bois Francs, classe extra clair, clair; aussi PANNE à rayon 4' x 8', extracteur de sève. Soir (819) 364-5276. 14/3

ÉQUIPEMENTS ÉRABLIÈRE

ÉVAPORATEURS: Cantin: 4 x 12, 4 x 16, Small: 6 x 16, 6 x 18, Waterloo: 5 x 16 - 304 - hottes, préchauffeurs, Cantin 2 x 5 demos spécial; 3 CONTRÔLEURS électroniques usagés. Plusieurs PANNES et HOTTES aluminium et acier inoxydable; POMPE vacuum liquide 5, 7 1/2, 10 hp; OSMOSE: Airablo - démo spécial; POMPE vacuum huile: 5, 3, 2, 1 1/2 hp; MOTEURS électriques usagés: 10, 7 1/2, 5, 3, 2, 1 1/2 hp; POMPE Yamaha, gaz 2 PO; LAVEUSE tubulure électrique, laveuse à gaz marque Airablo; 3 RELÂCHEURS mécaniques Lapierre usagés; 10 RÉSERVOIRS carrés intérieur nylon 225 gal.; CHAUDIÈRES alum. 1 1/2, 2 gal.; CHALUMEAUX usagés; CHAUDIÈRES I.P.L. 15 gal. pour tournée. Tél.: (418) 277-2036. 14/3

ÉVAPORATEUR Dominion grandeur 2 pi. x 8 pi., en bonne condition. Tél.: (514) 458-4767.

ÉVAPORATEUR Cantin au bois 4' x 18', prix 2 000$ discutable; aussi CHAUDIÈRES et CHALUMEAUX. Tél.: (418) 831-0513. 28/2

SLEIGH DOUBLE 2 paires; SLEIGH simple. En très bon état, remis à neuf. Tél.: (514) 796-3127. 28/2

1 500 CHAUDIÈRES d'érable aluminium à grands oeillets, 2 gallons, 1,50$. GABRIEL PELLETIER, 711 ch. d'Azur, La Durantaye, Bell., G0R 1W0, (418) 884-2946. 28/2

35 RUCHES dont 20 avec abeilles. Toute offre raisonnable acceptée. FAUT VENDRE! Tél.: (514) 462-3147. 21/3

ARGILE et CHARBON

Argile bentonite, charbon activé, en sac de 22,5 kg, pour usage agricole. Tél.: (819) 845-5505. 21/3

150 Barres TUYAU 4", 80 barres TUYAU 3" Waderoin, 100 GICLEURS, 5 CANONS d'irrigation; MOTEUR V8 Chrysler avec pompe Goldenrup, Chrysler 6 avec pompe Hale; 3 SÉCHOIRS à grain; PRESSE à foin M.F. 10; VIS à grain 4" avec moteur (514) 836-3097. 7/3

ÉVAPORATEUR Waterloo 5 x 14, au complet; ÉVAPORATEUR Waterloo 6 x 14 au complet et en bonne condition. Inf.: (819) 365-4486 ou (819) 362-9117. 7/3

MATÉRIEL D'ÉRABLIÈRE: Évaporateur 6 x 14 au bois, hotte, préchauffeur, compresseur 3 forces, en très bon état. Tél.: (819) 358-2968. 21/3

CONTENANTS DE PLASTIQUE

BARILS de plastique toutes grandeurs, usage varié; RÉSERVOIRS 220 gallons en plastique; CHAUDIÈRES de plastique, idéales pour veaux de lait ou tout autre utilité. Possibilité de livraison. (514) 792-3386. 21/3

BARILS de plastique, bois, acier et carton pour entreposage de céréales et de calcium de pneus; CHAUDIÈRES 3 gallons pour abreuver les veaux. Gros et détails. (514) 772-5273. 21/3

CHENILLE pour tracteur, tout métal, largeur 20 po.; aussi RÉSERVOIR aluminium 400 gal. pour ramasser l'eau d'érable. Tél.: (514) 439-2706. 721/3

CRIBLE à céréales mobile Petkus 531, avec uni-flows et passes, pour toutes grosseurs de grain. Après 18h00 (819) 373-0663. 21/3

MARTEAU À TATOUER pour porcs avec tampon encreur et 1 litre d'encre, n'a jamais été utilisé. Si intéressé appelez (514) 773-6113.

TRICOTEUSE Superba S-48 comme neuve, comprend l'ordinateur, le moteur réversible et la table. VALEUR 3 500$. Prix demandé 1 500$. Tél.: après 16 h 00 (514) 546-4343. 28/2

RUCHER: 140 colonies d'abeilles, avec équipement moderne et beaucoup de matériel apicole. Prix d'aubaine. Cause: maladie, (514) 375-0118. 28/3

ÉQUIPEMENT DE SUCRERIE de toutes sortes. 3 Évaporateurs, 2 000 chaudières d'aluminium, couvercles, chalumeaux, set de pannes 3 x 12, réservoir toutes grandeurs, 5 tonneaux, (514) 562-2528. 21/3

STRUCTURE ACIER et BOIS 40 pi. x 56 pi., avec mezzanine. Tél.: (514) 454-4122. 28/2

BÂTIMENTS

MÉTAL R.P.S. INC.
30, Marie-Victorin
PIERREVILLE, Cté Yamaska
R. ST-ONGE
20 ans à votre service
Industriels
STRUCTURE D'ACIER
APPROUVÉ PAR INGÉNIEUR
Tél. (514) 568-3509
Agricoles Commerciaux
PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

STRUCTURES D'ACIER

Pour bâtiments agricoles et commerciaux, approuvés par ingénieur, largeur 15' à 70', hauteur et longueur tel que désiré. À votre service depuis 1972 à travers la province. Estimation gratuite. Prix compétitif. Camion avec grue hydraulique pour installation. Inf.: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT DE BÂTIMENTS

TRAVAUX en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, Cté Drummond, président Jean-Paul Gagné. Tél.: (819) 397-2333. 28/2

BOIS - MATÉRIAUX

GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou aluminium isolé à l'uréthane, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. JNO

COMPAREZ LES PRIX et venez acheter chez nous. ASPENITE 7/16: 3,75$, 5/8, 5,50$; PLYWOOD 1/2: 10,79$, 5/8: 11,99$, 2 x 8: 0,21$ pi., 2 x 10: 0,30$ pi.; MÉLAMINE 1": 8,95$; TABLETTE 1,69$; MELOLITE BLANC 1/2: 5,95$, 5/8: 6,95$; PRÉFINI 4,95$; MARQUETTERIE (Préfinie) 1,49$; LAINE R20 x 24: 26,25$; BOIS PRESSÉ 5/8: 1,99$. Livraison gratuite avec commande minimum. MATÉRIAUX LACHUTE (514) 562-8501; ST-HYACINTHE (514) 799-1970, MASSON (819) 986-5720, BERNIÈRES (418) 836-3636.

CAMIONS À VENDRE

CAMION GMC Sierra 1979, 6 roues + boîte à animaux 16', moteur 366, très propre, passé à l'inspection, 4 900$. (514) 372-4202, 773-5164. 21/2

CAMION diesel Inter DT466, modèle 1900, 1983, avec boîte à animaux 19' de long, très propre, inspecté, prix: 12 000$. (819) 858-2839. 28/4

CAMION Inter 2050, 1979, boîte neuve de 20', pour grain et animaux, inspecté; PICK-UP Ford F-150, 1980, avec boîte d'animaux; VIS à grain 8", 51'. Le tout très propre. (514) 478-0540. 14/3

CAMION Inter Loadstar 1700, 6 roues, 1974, boîte dompeur 14', prix 1 500$. Tél.: (514) 772-2647. 28/2

CORRESPONDANCE

ESTRIE: Travailleur horticole sérieux, honnête, désire correspondants divers milieux agricoles; possibilité d'aider aux travaux de votre entreprise. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 219, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 28/2

HOMME veut connaître un cultivateur pour aider aux travaux et amitié. Toutes régions. Frais virés acceptés. Marcel (514) 953-4461 ou (418) 832-8629. 18/3

RÉGION MATANE. Dame 65 ans, recherche l'âme soeur, entre 65 et 69 ans. Tél.: (418) 562-2134 ou Écrire à La Terre de chez nous, CASE 220, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

JEUNE FILLE dans la vingtaine, aimant l'agriculture, désire rencontrer jeune homme (23 - 35 ans) honnête et croyant, but sérieux. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 221, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

DIVERS

Nous vous offrons de LIRE LA BIBLE gratuitement chez vous. Il n'y aucune obligation. (français, anglais). Si cela vous intéresse, téléphonez 1-800-361-7917. 5/91

EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME célibataire veut retourner sur une terre, cherche cultivateur qui aurait besoin d'un aide-fermier. Frais virés acceptés (514) 953-4461, (418) 832-8629. 21/2

HOMME avec expérience cherche travail à l'année sur ferme laitière. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 218, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 21/2

JEUNE HOMME fiable, avec expérience, non fumeur, désire travailler sur une ferme laitière ou bovine, à l'année. Veuillez contacter M. BAHAA (514) 739-2575, C.P. 248 Ville Mont-Royal, Qc H3P 3C5.

FOIN - GRAIN - PAILLE

FOIN ET PAILLE
MAXIFARM INC.
François Savaria, prop.
Achat et vente foin, paille, ripe, aussi transport de maïs
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
(514) 655-2858 JNO

ACHÈTE foin et paille.
VENDS ripe de bois sec.
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
Tél. (514) 347-7714

JEAN-MARC ROBERT ENR. Achat et vente de FOIN et PAILLE, au Québec et au États-Unis. Tél.: (514) 293-4591. 6/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. BLANCHARD & BÉLISLE ENR., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846. 2/91

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Livré à 100 km de Mirabel. Ferme PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 5/91

LES ÉLÉVATEURS BENOIT INC.
ACHAT et VENTE: maïs sec et humide, blé, orge, avoine. Transport ST-DENIS. Tél.: (514) 787-2440. 21/2

MAÏS-GRAIN HUMIDE
ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. RAINVILLE INC. Tél.: (514) 799-5000 ou cellulaire (514) 771-8088. 21/2

4 000 Balles de FOIN de bonne qualité à vendre: 20% luzerne, 80% mil ou brome. Marcel Dupont (418) 356-3095. 21/2

Balles de PAILLE 4 x 5, à vendre. Tél.: (819) 822-2337, 566-4114. 21/2

ENSILLAGE À BALLE RONDE
De LUZERNE, 20% de protéine à l'analyse. Ferme Michel Pariseau. Région Sherbrooke (819) 864-9315. 21/2

Achat, vente, transport RIPE, FOIN, PAILLE. Gilles Coache, Napierville. Tél.: (514) 245-7909. 11/4

4 000 Balles de BON FOIN, à vendre, en moyenne de 50 lb. Cté Lotbinière. Tél.: (418) 728-2981. 21/2

Balles de FOIN et PAILLE; aussi AVOINE criblée pour chevaux et AVOINE de semence ordinaire ou certifiée Manic #1, en sac de 40 kg. Inf. 1390 Commerciale, St-Jean Chrysostôme, (418) 839-6124. 21/2

FOIN de 1re, 2e, 3e coupe; aussi PAILLE d'avoine et de blé, ainsi que MAIS-GRAIN, à vendre. Région St-Hyacinthe. (514) 795-3382. 28/2

2 000 Balles de BON FOIN, 1re coupe, bonne qualité, prix à discuter. Pour inf.: (819) 858-2834. 28/2

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre FOIN 1re et 2e qualité pour l'année '90-'91. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. PIERRE CADIEUX (613) 679-4886. 7/3

AVOINE à vendre, 6$ /40 kg; ORGE 6,30$ /40 Kg. À Mirabel. Tel.: (514) 627-5744; 475-7366. 7/3

Vente de FOIN et PAILLE avec livraison. ANTONIN HUOT, St-Canut, Mirabel. Tél.: (514) 436-7155. 14/3

FOIN à vendre: 8 000 balles 1re coupe. Bonne qualité. Tél.: (514) 791-2508. 14/3

FOIN de 1re et 2e qualité, de 75$ à 120$ la tonne livré distance raisonnable. Tél.: (514) 658-2791. 14/3

Vous désirez acheter ou vendre du foin ou de la paille? Communiquez avec La Coop St-Laurent Inc., CASSELMAN, ONTARIO: (613) 764-2667. 14/3

3 000 Balles de FOIN, 7 tonnes de SOYA, 30 tonnes de MAÏS. Au 270 rang Brodeur, St-Nazaire. Tél. (819 392-2281. 21/2

AVOINE CRIBLÉE pour chevaux. Tél.: (514) 652-9280. 7/3

PAILLE D'AVOINE. Tél.: (514) 652-9280. 7/3

ENSILAGE de balles rondes 4 x 5, 22% de protéines. FOIN de balles carrées mil et luzerne. À Mirabel (514) 436-7178. 21/3

3 000 Balles de 1re coupe de TRÈFLE et MIL, de 1re qualité. St-Casimir. Tél.: (418) 339-3167. 28/2

FOIN MIL 1re coupe, pour chevaux; aussi TERRE 110 arpents; REMORQUE à animaux 17 pi. Tél.: (514) 293-6584.

FOIN à vendre: 1 500 balles de traîneau, bonne qualité, bon prix. Princeville. Tél.: (819) 364-5889.

GRAINE DE MIL: 0,45$ lb; graine de trèfle: 0,70$ lb; aussi HERSE à disques 28 semi-portée. Tél.: (514) 583-3139. 7/3

MACHINES - OUTILLAGE

PLANTEUR À POMME DE TERRE USAGÉ
1 Gruse VL 40, 4 rangs, 1986, 22 500$
1 Gruse VL 45, 4 rangs, 1989, avec vis à engrais, 25 500$
2 Lockwood, 4 rangs, 600$ ch.
2 Lockwood, 2 rangs, 3 500$ ch.
2 John Deere, 2 rangs, 900$ ch.
2 John Deere, 4 rangs, 3 500$ ch.

RÉCOLTEUSE À POMME DE TERRE
Lockwood MK 16 avec tabliers à courroie, vibrateurs hydrauliques, rouleaux à étoile, pelles de grimme (6 en inventaire), 15 500$
Grimme no 2, 1981, avec valve électrique, conduite et niveau, 21 800$
John Been, 2 rangs, en parfaite condition, 3 900$
Andaineuse Dhalman, 2 rangs, avec vibrateur hydraulique et pelle Grimme, 12 500$
Convoyeur Lockwood, 32" x 16', 2 500$
Calibreur à étoile, 6 rouleaux de 36", JAC à jumbo avec convoyeur transversal, 4 500$
Crible à passe 24", avec table à rouleaux 24", 1 500$
Boîtes Gandy, 175$/ch
Batteuse Inter 915, 1975 avec pick-up, 10 800$

ÉQUIPEMENT J.A.C. INC.
Cyril Vachon
(418) 672-4761

À VENDRE OU À ÉCHANGER
Génératrice, 60 kw, 110/220, moteur diesel et 600 kw et alternateur 800 kw 600 volts.
Tél. (418) 723-7488 ou (418) 723-4363
et laissez le message.

EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
4 modèles disponibles
Profondeur de creusage
6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"
Benne de 9" à 36" disponible
Aussi
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
Les Distributions Payeur
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
Tél. (819) 821-2015

Équipement complet «meunerie» et centre de grain





EXEMPLES:
- Mixeur horizontal
- 6 silos à grain de 8 000 à 17 000 minots
- Cribe Pet Kus K-523
- Plate-forme dompeur camion
- Balance camion
- Entrée électrique, vis élévateur, etc.
- Vis à vapeur pour flake
- Camion Inter 1982, 6 roues
- Souffleur et aspirateur
- Séchoir vertical
- Bouilloire électrique

***Pour toutes informations téléphoner* 1 (418) 852-2922**
MEUNERIE DE KAMOURASKA INC.
20, rue Fortier, St-Pacôme



Roues tasseuses sur lit de semences pour enlever les poches d'air et faire appel à l'humidité.
Adaptables sur semoirs John Deere 7000, 7200 et New-Idea.



Distributeur adapté sur semoir pour une économie de 20 % à 30 % de vos engrais et pour la même efficacité.

ONEIL ALIX, Fabricant
5650, Rang des 30
St-Jean-Baptiste J0L 2B0
Tél. (514) 460-7830

SUPER SPÉCIAUX DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION
MASSEY FERGUSON 2 et 4 RM: 750 hydro, 750, 550 hydro, 540, 850 hydro, (3) 510, (3) 410, (5) 300 gaz, (1) 300 diesel. J.DEERE 4 RM: 7700 turbo, 6600, 4400, INTER 715, 105, 203, CASE 600, OLIVER 430 etc... Plus de 40 BATTEUSES en inventaire avec choix de tables et de pièces de seconde main. (514) 836-4596, (514) 836-6589. JNO

80 CHARRUES EN STOCK
4 John Deere 2800, 5 à 7 raies, 15 KVERNELAND 2 à 7 raies, 15 OVERUM 2 à 7 raies; 15 FISKARS 2 à 5 raies;, 10 INTER 730, 735, 720, 450, 5 WHITE 3 à 6 raies, WIL-RICH 5 raies traînante, 2 KONSKILDE 3 et 4 raies, 3 CHARRUES FISKARS 1 raie défonceuse; 10 HERSES à disques 28 à 60, 15 VIBRO de différentes largeurs; 2 CHOPPERS 38 et 33, VIBRO Alloway 18', 2 ÉPANDEURS Inter 570, 3 FAUCHEUSES N.H. et John Deere, PRESS DRILL Inter au 6 pouces, 2 OFF SET; 6 SEMOIRS M.F., John Deere 8100, Inter. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305, rte 122, sortie 170, aut. 20, St-Edmond (Drummond) J0C 1K0, (819) 395-4624, rés. (819) 477-0183. JNO

FINANCEMENT DISPONIBLE SUR LA PLUPART DE CES MACHINERIES EN STOCK.

TRACTEUR 4 RM
WHITE 2-105, 1977, 2 500 hres, 4 RM, pneus 20 x 38, condition A-1, A.C. 6060, 1984, 4 RM, 70 h.p., cab. + loader, 15 x 38, moteur et clutch neufs; BELARUS 611, 2 RM, cabine, 1 500 hres, 3 sorties d'huile, très propre, 75 hp; I.H. 1066, 135 hp, cab, 20 x 38, 1976, propre, 11 000$.

Faucheuses-cond. rotatives
DEUTZ-ALLIS 10 1/2 pi. avec conditionneur rouleau, 7 800$; VICON 241 rotative 8' semi-portée, 4 300$; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 488 et 489, I.H. 1190, 1 an d'usure; I.H. 990, HESSTON hydro swing, 1014, 12'.

MOISSONNEUSES
DEUTZ-ALLIS GLEANER conventionnelles ou rotatives; L2 hydro, moniteur, pneus 30 x 32 à riz, 630 + 15 pi., moniteur, céréale et maïs + fève; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; GLEANER N5, 1981, 1 500 heures, tous les moniteurs, pneus 30 x 32, 630, 15 ou 18"; OLIVER 535 gaz, équipement pour grains et fèves blanches, 6 500$, très propre; UNI SYSTEM BATTEUSE 818, nez 4 rangs + table 13' soya.
CHARRUE JOHN DEERE 2800, 5 + 1, 12 à 20", 5 800$.
LOADER J.D. 143 pour 16-18-2130.

ROUES DOUBLES BATTEUSES
Pour batteuses de toutes marques pour culture en billons ou standard.

ÉQUIPEMENT BARABY INC.
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan.
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

TRACTEURS
VERSATILE 160, 1 300 heures, INTER 724 avec loader, M.F. 175, M.F. 165, OLIVER 1855, OLIVER 1255, A.C. 7020 P/shift, CASE 2290, CASE 430 lift avant, M.F. 1085 r/doubles, BELARUS 500 cab.

BATTEUSES
Gleaner M2, Gleaner F2, Massey 510, Inter 105, White 7300, White 8700, J.D. 4400 diesel, J.D. 4400 gaz, Inter 1460, M.F. 860.
Choix de CHISELS usagés.

DIVERS
SEMOIRS J.D. à maïs 4 et 6 rangs; choix de VIBROS.

ÉQUIPEMENTS H. PALARDY INC.
51 Principale, St-Damase, cté St-Hyac.
Tél.: (514) 797-3325 JNO

SOUFFLEUR pour tracteur 7 pi. de large. Tél.: (514) 586-3167. 21/2

TRACTEUR M.F. 2705, 1980, cabine, air climatisé, radio AM-FM, 2 050 hres, roues doubles à riz, 24 vitesses avant, 2 sorties huile doubles, très propre. St-Léon. Tél.: (819) 228-3936. 21/2

TRACTEUR John Deere 8640, 290 h.p., avec très peu d'heures, 3 sorties hydrauliques, pneus doubles, excellente condition; prix 65 500$. (514) 246-2150. 21/2

TRACTEUR Zetor 7745, 1988, 4 x 4, 350 heures, pelle avant et souffleur arrière, prix à discuter. Tél.: (418) 849-1168. 21/2

CHARRUE 7 raies Overum semi-portée, frein triple, roue arrière dans la raie, bonne condition, prix 7 000$. Tél.: (514) 347-8442. 21/2

TRACTEURS
FORD 4000, 7 000$; FORD 7700, cabine, 18 500$; FORD 1310, 4 RM, chargeur 11 000$; CASE 2670, 225 hp, 4 RM, 14 000$; DEUTZ 7085 cabine; M.F. 1085 cabine, 2 600 heures, 11 000$; M.F. 2745, 140 h.p., cabine, air, 18 000$; I.H. 724, 65 h.p., 6 500$; CASE 1210, 65 h.p., pelle "quick attach", 9 500$; UNIVERSEL 590 DT, 4 r.m., cabine, 7 500$.

REMORQUE
(3) DOMPEURS Normand 12 tonnes 7' x 12', presque neufs, 5 000$ chacun; (5) DOMPEURS Valac 7 tonnes avec boîte à grain 250 minots, neufs, 3 500$; WAGON neuf 8 tonnes, 4 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 000$; WAGON neuf 10 tonnes, 6 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 750$; WAGON neuf, 12 tonnes, 6 pneus 11Lx15, 8 plis, 1 850$; WAGON neuf 12 tonnes, 4 pneus 1100 x 20, 1 950$; BOÎTES À FOIN neuves 20 Valac, 2 000$; BOÎTE À FOIN neuve, 24 Valac, 2 350$; Plusieurs BOÎTES à grain neuves: 225 minots, 1 200$, 300 minots, 1 500$, 430 minots, 1 950$.

FOIN
Très bon choix de MACHINES À FOIN et ENSILAGE usagées, telles que: FAUCHEUSES N.H. et J.D. de 9 et 12', plus de 15 PRESSES à foin avec ou sans lance-balles; 4 FOURRAGÈRES N.H.; (1) M.F., (1) J.D.; 2 BOÎTES à ensilage N.H. et Dion; 2 SOUFFLEURS N.H. 28, CHOPPER N.H. 38.

GRAIN
BATTEUSE M.F. 760, table 15' nez 6 rangs, White 5542 avec table 13'.
ÉPANDEURS À FUMIER N.H. 679, 791.
Livraison disponible moyennant léger supplément.

MACHINERIE SIMARD INC
4300 Vachon (autoroute 20), sorties 177 et 179, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4
Tél.: (819) 474-1910 JNO

PÉPINE FORD 4500, propre, bonne condition; J.D. 1840, 4 x 4, 2 600 hres, très propre; LANDINI 8550, 4 x 4, pelle, cabine, vitesses rampantes, ailes sur pneus avant; FIAT 9090, 1 900 hres, FIAT 8090, 4 x 4, cabine, pelle; FIAT 980, 4 x 4, cabine air, vitesses rampantes; FIAT 7090, cabine air, 106 hres; WHITE 1370, 4 x 4, cabine, pelle, vitesses rampantes; WHITE 1370, propre; INTER 684, 4 x 4, pelle "quick attach", 860 hres; MASSEY F. 165 pelle; KUBOTA L 275, 4 x 4, cabine et gratte avant.

Prenez note que la machinerie Est visible à l'intérieur
Désileuse à balles-rondes et ensilage sur 3 pts, 2 cabines pour tracteur, 35 forces; charrue Kverneland, 2, 3 raies; herses 32, 36, 40 disques; faucheuse à disques Hesston 1050, 9'; semeuses Inter 17 et 22 disques. VENTES, ACHATS, LOCATIONS de machineries agricoles usagées. YVON ROUSSIN, Laurier Station (à 1 mille au sud de l'autoroute 20), (418) 728-2092 JNO

SPÉCIAL
TRACTEUR Zetor modèle 12045, avec cabine, 800 hres, prix 12 000$. Les Entreprises Jocelyn Houle, Joliette (514) 756-0501. 21/2

TRACTEURS
FORD Conty 6; FORD 4500 cab. pelle; Ford 9600 cab.; I.H.C. 84 hydro, 4 x 4, pelle; I.H.C. 474 hydro; I.H.C. 84 hydro; I.H.C. 3098; WHITE 1370, 4 x 4; WHITE 4-150; VERSATILE 160; KUBOTA 4000; J.D. 3140, 4 x 4, pelle.

COMBINES
M.F. 550; M.F. 300 cab.; M.F. 750 hydro; J.D. 6620 avec table; J.D. 3300 D; J.D. 4400 D; J.D. 8820, 4 x 4, 1 800 HRES.
PLANTEURS À MAÏS: J.D. 8 rangs, modèle 7000; J.D. 4 rangs; ROUES DOUBLES de toutes les grandeurs pour tracteurs et batteuses; PRESSES à balles rondes; CULTIVATEURS semi-portés et CHISEL PLOW 9 à 13 dents; ROULEAUX Brillion; HERSES à roulettes semi-portées (régulières et off set); CHARIOTS élévateur de 3 000 à 8 000 lb (intérieur et extérieur); ÉPANDEUR à fumier J.D. 660, 300 minots; COMME NEUF, FLAIL CHOPPER N.H. modèle 38; SEMOIR à grains Inter modèle 620-510-10; SEMOIR à grains Inter 33 et J.D. 8200; CHARRUE Fiskar 5 versoirs; CHARRUE Kverneland 5 versoirs; SOUFFLEURS à neige neufs McKee 8', Ber Vac 8'. S'adresser aux:

ENT. JOCELYN HOULE INC.
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514) 756-0501 28/2

SEMOIR Inter #10, combiné, 18 x 7; HERSE 40 disques White; SEMOIR M.F. #43, 22 disques; ROUES DOUBLES 20 x 38, 18 x 38, 16 x 38, 15 x 38, 18 x 30, 16 x 30, 18 x 28, 16 x 28, 13 x 28, etc. Tél.: le soir (418) 365-5580. 28/2

FORD 7710
Tout équipé, très propre, en excellente condition. Tél. (514) 469-2165.

TRACTEURS: M.F. 275, 8 vitesses, 3 200 hres, M.F. 285, 12 vitesses, 2 400 hres, M.F. 298, 12 vitesses, 1 400 hres, M.F. 1085, 12 vitesses, 3 000 hres, cabine, I.H. 1086 cabine air, très propre, M.F. 3545-4, cabine air, 2 400 hres; LOADER M.F. 246 "quick attach", LOADER M.F. 236 "quick attach"; ARROSEUSE Georges White 500 gal., 50' de rampe; CHARRUE 3 raies portée J.D., White 4 raies semi-portée modèle 548, Kongskilde 6 raies traînée, M.F. 2805 cabine air, 24 vitesses, M.F. 255 cabine, M.F. 165, 12 vitesses. BATTEUSE I.H. 1440, 4 RM, nez à maïs 6 rangs, table à soya 15'; PLANTEUR J.H. 7000, 6 rangs avec moniteur; VIBRO Ber Vac 25' tandem, planche hydraulique, rouleau double; VIBRO McKee 25', rouleau double, avec kit d'incorporation. Demandez Gilles. Tél.: (514) 245-7990. 7/3

TRACTEUR Cockshutt 30, 1 000$. CHARGEUR Allis Chalmers 500, 4 cylindres, double action, fourche à fumier de 60", 1 000$. (819) 289-2720. 28/2

BULLDOZER J. Deere 440, diesel; TRACTEUR Inter 574 diesel, avec pelle double action; PRESSE à balles rondes Gehl 5 x 5; MOULANGE Inter 750. Le tout en bonne condition. (418) 728-3871. 28/2

VIDEUR BADGER
Usagé, 16 pi. diam., en bonne condition, complet. Tél.: (819) 835-5317. 28/2

RÉSERVOIR 600 gal. u.s. pour arroseuse, POMPE 1 1/2" avec moteur à gaz. Le tout en bon état. Tél.: soir (514) 836-7579. 28/2

2 SOIGNEURS automatiques à moulée Favorite, FOSSE à purin en acier 69' diam., 18' hauteur, des ENCLOS de porcherie en acier. (819) 986-5506. 28/2

TRACTEUR A.C. 7580, 4 x 4, 195 h.p., comme neuf, roues doubles 20.4 x 38. Tél.: (418) 839-1107. 18/4

ÉQUIPEMENTS à poireaux: planteur motorisé 2 rangs, renchausseur, laveuse et autres; PLANTEUR à légumes 2 rangs; SARCLEUR avec fertiliseur 2 rangs; SEMOIR de précision Mini-Nibex; VIBROCULTEUR 8'; CABINE pour tracteur Ford 5000 ou 6600; MOTEUR Wisconsin. (514) 454-7738; 454-4493. 21/2

TRACTEUR M.F. 1085, 3 500 hres, 1976, 85 hp. Demandez Dany. Tél.: (418) 276-1478. 21/2

WAGON DÉROULEUR de balles rondes 8 hp démonstrateur de Distribution Louis Germain, 3 900$; HACHE-PAILLE Rovi Bec, 350$, 350' CHAÎNE Lajoie, 18" dalot avec transmission et moteur 2 hp, 1 350$. TRACTEUR John Deere 1120 diesel, 45 hp, 1971, très propre, 6 950$. FOULON Houle avec 10' tuyau 16", 950$. Équipement de ferme LOUIS GERMAIN (418) 268-8103. 21/2

2 ARRACHES-LÉGUMES avec pont. TRACTEUR David Brown pour semence. COMBINE à oignons; 2 EMBALLEUSES à oignons, carottes, patates Schema. EMBALLEUSE à épinards; SCELLEUSE Pamco; CAMION GM 10 roues dompeur. UNITÉ réfrigérée Carrière & Temp Con. CONVOYEUR d'excellentes dimensions. Marc-André (514) 826-3401

ÉPANDEUR engrais chimique Tive-Jet 1212. FAUCHEUSE Inter C-28. PNEUS (2) à riz 18.4 x 30 avec jantes de roue et calcium pour tracteur 624 ou 724. FAUCHEUSE rotative J.F. sur 3 pts. ARROSEUSE Calsa 600 gal., rampes 48' avec marqueur à mousse. CHISEL Inter 6500, largeur 11'. CHARRUE Inter 720, 5 versoirs 16". PLANTEUR-MAÏS, cyclo 400, 6 rgs avec moniteur. Tél.: (819) 377-2816. 28/3

TRACTEUR Landini 8860, 1989, 75 hp, 4 RM, pneus 13.6 24 avant, 16.9 34 arrière, diff. avant no spin, 750 hres, comme neuf, 18 300$. Tél.: (514) 583-6707. 7/3

SEMOIR à maïs John Deere 7000, 12 rangs, à plier, très propre. P.S.L. Tél.: (514) 246-2150. 7/3

PLANTEUR à maïs John Deere P-1240 avec boîtes à insecticides; TRACTEUR Oliver Super 77 avec pelle. Tél.: (514) 795-6521. 7/3

PRESSE N.H. 316 lance-balles hydraulique, tout équipée, neuve. (514) 584-2575.
TRACTEUR FORD 3910 avec toit, 900 hres, très propre. (514) 584-2575. 7/3

SOUFFLEUR à neige largeur 7 pi., en très bon état. Tél.: après 18 h 00 (514) 478-5068. 7/3

NOURRISSEUR pour silo-meule et balles rondes, chargement hydraulique, déchargement P.T.O., valeur 15 000$, démonstrateur. Faites une offre. Particulier. Tél.: (819) 289-2633. 7/3

PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 8 rangs, avec moniteur et boîtes à insecticides. FAUCHEUSE à disques, 8' neuve. ÉPANDEUR N.H. spécial 676. Tél.: (819) 289-2633. 7/3

MOISSONNEUSES-BATTEUSES J.D. 6620, 7700, 6600, 4400, 95; Massey Ferguson 550, 540, 510, 300, 35; INTER 715, 615, 105, 93; WHITE 8600, 7300, 525; CASE 660; TRACTEURS FORD 6700, 7600, 5000; Inter 624, 414, 444; WHITE 1465, 1365; Massey 275, 202 Industriel, 356 loader; SEMOIRS 26 x 6, 24 x 6, 18 x 7, 16 x 7, John Deere, Inter et Massey Ferguson; VIBROCULTEURS et HERSES à disques de 8 à 28 pi.; ROUES DOUBLES toutes grandeurs; 12 FOURRAGÈRES, 5 PRESSES lance-balles, et rondes; 3 VOITURES à ensilage; CABINES et CHARGEURS à tracteur; LIFT industriel et LOADER. Réservez vos équipements tôt avec un léger acompte. Meilleur choix et prix. Machines à l'intérieur! LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418) 247-3773. 14/3

MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 760, avec table; PICK-UP à toile M.F. 67, 18 000$. Tél.: (514) 659-8627. 21/2

TRACTEUR Inter 784, 1980, avec cabine, comme neuf, prix 13 000$ à discuter. Tél.: après 18 h 00 (514) 588-4472. 21/2

PRESSE New Holland 316, complètement hydraulique, 2 ans d'usure. Tél.: (418) 475-6279. 28/2

SOUFFLEUSE Sicard pour pipeline, BOMBARDIER J5 avec pelle et treuil hydraulique; PORTE DE GARAGE acier 12 x 16; CHARRUE à neige pour camion. (514) 363-3348. 14/3

VIS À GRAIN 8" x 46' Wesfield 1 200$. HERSE à disques 18" x 36 semi-portée, 800$. tél.: (514) 584-3598. 14/3

TRANSPLANTEUR automotrice à oignon et céleri, 2 rangs; COUPE-QUEUE à oignon; PLANTEUR à maïs J.D. 2 rangs, BROCHES à tunnel et paillis de plastique; MULTICELLULE 200, 512; MATÉRIEL d'extraction pour ruches. (514) 625-2071. 21/2

GÉNÉRATRICE 1 500 watts P.T.O. sur roues, prix 1 500$. Tél.: (819) 395-4631. 21/2

AIDE-RÉCOLTEUSE pour choux-fleurs ou brocolis, 4 roues motrices, diesel, 62 pi. large; PICK-UP Chevrolet 1977, 3/4 tonne, automatique, "power break", "power steering"; GÉNÉRATRICE Winco 25 000 watts; CELLULE pour transplants de légumes ou arbustres Multipot 67, 1 1/4" diam. pour 3" de profond. (514) 839-3364. 21/2

TRACTEURS JOHN DEERE 1830 avec cabine, 1 400 heures, hi-lo, 16 vitesses, pneus 750 x 16, 16.9 x 38; M.F. 3505, 94 forces, 4 RM, cabine air climatisé, radio, pneus 18.4 x 38, 14.6 x 26, 850 hres, loader "quick attach", pompe indépendante 32 gal. (514) 796-3638. 28/2

3 VOITURES à foin équipées pour lance-balles; SÉCHOIR à foin marque Ideal; CONVOYEUR à foin suspendu marque Lajoie. (514) 467-5468. 21/2

SOUFFLEUR Pronovost 7' px, tambour rotatif, 2 ans, 2 200$; CHAUDIÈRES aluminium 11/2 gallon, 2 gallons, 1,25$, 1,30$; MONTE-BALLES 32 pi., 300$. Joliette (514) 756-2764. 21/2

TABLE à soya White 13' se pose sur batteuse White 7300, 8600, 8700, 8900. TRACTEUR sur chenilles Allis-Chalmers H3 gaz, environ 28 hp, idéal pour les sucres. Bonne condition. (514) 787-3447. 21/2

TRACTEURS INTER: 684 (1980), 2 300 hres, 454 (1977) pneus neufs; CHARRUES: Sanderum 4 versoirs ajustables neuve, 2 300$, Kverneland 3 versoirs, 800$; NIVELEUSES 7', 8'; DÉBROUSSAILLEUSE 5' neuve, 825$; ARROSEUSE Hardy 400 litres, 600$; PRESSE Inter 435 lance-balles, 2 500$. Tél.: (819) 364-7490. 21/2

ÉPANDEUR à fumier New Holland 307 tandem, gros pneus, cap. 2 000 gallons=14 tonnes, sortie sur le côté sur le P.T.O., 1 000 tours; RÉSERVOIR à lait Surge cap. 800 gal. avec lavage automatique. Pour inf. (514) 263-0670 ou 263-4480. 21/2

PELLE à tracteur Case Inter 2255, 1989, attache rapide, avec "bucket" 72 po.; aussi TRACTEUR Inter 674, 1974, 2 RM, 60 hp, propre. (819) 394-2588. 28/2

PLANTEUR à patates Mc Connell modèle 500, 2 rangs; PLANTEUSE à oignons motorisée 2 rangs, avec arracheuse, rotoculteur, crible à oignons, aussi FOIN à vendre. (514) 589-5893, (514) 589-4972. 14/3

SOUFFLEUSE à neige Ber Vac 5' 73, chute hydraulique, 800$, CABINE 350$ et LOADER (pelle) Wagner, 700$; HERSE à ressorts hydraulique, 3 pts, 3 panneaux, 150$. (514) 658-2791. 14/3

TRACTEUR
M.F. 3505, 4 WD, 1 500 hres, 1985; SEMOIR à grain Inter 10, 24 disques doubles à 6 po. et AUTRES MACHINERIES. Après 17 h 00 (514) 460-4043. 14/3

SPÉCIAL À VENDRE
TRACTEUR FERGUSON 35 D, très propre, 3 500 hres, très bonne mécanique, bons pneus; CAMION CHEVROLET 1978, 1 1/2 tonne, bonne mécanique, prix modique. (819) 887-6690. 14/3

SEMOIR à maïs MONOSEM, 4 rangs, en bonne condition. Tél.: (514) 839-6741. 14/3

BATTEUSE J.D. 7700, 6 rangs, 15 pi. faux, en très bonne condition. Tél.: (514) 782-2890. 14/3

BATTEUSE N6 GLEANER
4 RM, 6 rangs, 15 pi. faux, en parfaite condition, prix intéressant. (514) 782-2890. 14/3

TRACTEUR J.D. 3130, hi-lo, cabine, en parfaite condition. Tél. (514) 782-2890. 14/3

TRACTEURS M.F. 165, cab, loader, wagon; J.D. 5 tonnes, rack à foin; A.C. 2300, disc, hydr. 2 roues. Soir (514) 937-7921 fin sem. (613) 525-5234.

TRACTEUR J.D. 2140 (85 forces), excellente condition, 3 000 hres, 4 pneus neufs, 2 batteries neuves, canopy, pas cher. 12 500$. (819) 846-2273.

BOMBARDIER J5 avec lame avant, en bonne condition. Tél.: (514) 467-1318, (514) 464-2818.

ÉPANDEUR à fumier solide Case-Inter no 595 tandem, seulement 2 ans d'usage. Tél.: (418) 483-5458.

VIBRO Hinicker 12' sur roues, rouleau double; ARROSEUSE 500 gal. sur roues; ROULETTE off set Pittburg 24 roulettes, semi-portée. (514) 549-2382.

CHARRUE RÉVERSIBLE Overum 5 versoirs réversibles, semi-portée, déclencheur hydraulique, comme neuve. Heure des repas (418) 345-2334.

CHARIOT à ensilage, très propre; SILO CAR mécanique A-1, 650$. Tél.: (819) 263-2796. 28/2

CASSEUR À PATATES
Kerion 4070, LOADER "quick attach" pour M.F. 285 et 298, BOÎTE 16 pi. Lockwood (514) 649-7525. 28/2

TRACTEUR M.F. 240 seulement 550 hres, PLANTEUSE à oignons Holland transplanteur 2 rangs, automotrice, BROSSEUSE et COUPEUSE à oignons. Le tout en très bon état. (514) 681-3827. 28/2

SOUFFLEUSE à neige Ber Vac 7', "SPACER" pour roues doubles 38 - 42; TRACTEUR Oliver Super 55. En très bon état. (514) 549-4893. 28/2

SEMOIR M.F. combiné 24 "drill", roues tasseuses, ARROSOIR Hardy neuve, rampe 42', DÉBROUSSAILLEUSE Farm King; VIBRO Ber Vac 14', hydro; REMORQUE dompeuse tandem 8 tonnes; VIS à grain Westfield 7" x 51'; BOÎTE à grain Unverferth sur ottures Valac 10 tonnes, BATTEUSE et ANDAINEUSE Cockshutt, bonne condition; CHAÎNES pour pneus 20.8 x 38. (514) 658-4425. 28/2

TRACTEUR Universel 445 DTC, 50 hp, 4 RM, 300 hres, comme neuf + trailer dompeur, lame niveleuse, 12 000$. Après 18 h 00 (819) 227-4716. 28/2

TRACTEUR M.F. 698, 1 000 hres, cabines, air climatisé, 4 RM, 80 hp, état neuf, 2 VOITURES lance-balles, côté acier, 8' x 26', 6 roues; CHOPPER blé d'Inde 1 rang, 3 pts. (418) 243-2397. 7/3

PRESSE balles rondes N.H. 848 panier large 6 pi., 2 ans d'usage. Lotbinière (418) 796-2380. 28/3

FENDEUSE à bois sur roues, neuve, sur H beam avec valve, cylindre 5" tige 21/4" ayant course de 28". Tél.: (514) 293-2302. 7/3

SILO à grain conique diamètre 9', 6 sections, capacité 28 tonnes, prix 1 600$. Tél.: (418) 963-2681. 7/3

SEMOIR John Deere 7000, 8 rangs, avec petit moniteur, 10 000$. ROUES DOUBLES 18.4 x 34, 18.4 x 38, 18.4 x 30, 20.8 x 38. Tél.: (819) 392-2405. 21/3

PRESSE M.F. 12 avec lance-balles, impeccable. TRACTEUR Allis-Chalmers 180 + chargeur et cabine, 3 600 hres, très propre, 8 000$. (418) 286-3552. 21/3

CULTIVATEUR Inter 4500, 30 pi., 4 000$. CHARRUE J.D. 2800, 5 raies longues, 5 000$. SOUFFLEUSE à ensilage J.D. 65. CONVOYEUR à ensilage Patz 40'. (514) 371-0067. 21/3

UNITÉS POUR RéFRIGÉRATEUR 1 force, avec radiateur, au complet 1 200$. BACK HOE M.F. 220, en bonne condition, 4 500$. (514) 475-8622. 21/3

(2) MOISSONNEUSES-BATTEUSES M.F. 860, 4 RM + table à soya, et nez à maïs 6 rangs. N.H. TR 96, 4 RM + nez à maïs 8 rangs, table soya 16', en bonne condition. FOURRAGÈRE N.H. 900, avec détecteur de métal, 1 saison d'usage. RAMASSEUR à foin, nez à maïs, 3 BOITES ensilage Dion 3 batteurs et avec toit. SOUFFLEUR d'ensilage N.H. #40, neuf. (514) 564-2351. 21/3

TRACTEUR WHITE 4-150, roues doubles 18.4 x 34, 14 500$. TRACTEUR FORD 9700 roues doubles 18.4 x 38, 13 000$. OFF SET John Deere 370, 42 roulettes 26", dentelées neuves, 8 500$. (819) 392-2405. 21/3

PLANTEUR à maïs J.D. 7000, 6 et 8 rangs, 4 SEMOIRS à grain Inter 510, 1 J.D.; FOURRAGÈRES N.H. 770, 782, 890, 892, J.D. 3800, 3940, 3960, INTER 720, 830, HESTON 2000-100, 7150, lots de BOITES d'ensilage Dion; SOUFFLEUR à ensilage Dion; PRESSE à balles rondes Krone et Gehl 4 x 4, Inter 241, 5 x 5, MOULANGE N.H. 352, RÂTEAU à roches Rock-O-Matic; EPANDEUR à fumier N.H. 680, 791, Inter 275, N. Idea 280, 350 minots; lots de GIROFANEURS Fahr et Vicon. YVON BRAIS, St-Pie de Bagot. Avant 8 h 00 a.m. et après 18 h 00 (514) 772-2920. 21/3

TRACTEUR J. Deere 1985, modèle 2350, 1 800 hres, cabine "full equipment", vitesses rampantes, loader, souffleur à neige, prix 27 500$. (514) 475-8768, 475-8622. 21/3

TRACTEURS USAGÉS

FORD TW-15, 4 x 4, 110 hres; FORD 7710, 4 x 4, pelle, 190 hres; FORD 6600, cabine, 1 800 hres; FORD 5000, 800, 9600, cabine; WHITE 2-105, 4 000 hres, cabine, pneus 20.8 x 38, 14 900$; MASSEY 265 diesel, cabine, 3 700 hres; JOHN DEERE 3130, cabine, pelle, 4 800 hres; INTER 434, gaz; FORD NAA, 9N.

ÉQUIPEMENTS USAGÉS

PRESSE N.H. 316, 311, demo.; FOURRAGÈRE N.H. 718, 6 couteaux, "SOIL SAVER" Kewanee, 7 pattes avec disques, ÉPANDEUR Inter 570, tandem, CHARRUE Overum 5 raies, semi-portée, CHARRUE Inter 5 raies, semi-portée, FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.H. 488, 489, ARROSEUSE Tecnoma semi-portée, 42 pi. rampe de pompe, PM 240, haute pression; HERSE Bush Hog, 36 disques.
Financement disponible sur place.

RAYMOND LASALLE INC.
21 Des Érables, St-Thomas de Joliette, J0K 3L0. Tél.: (514) 756-2121. 21/3

CHOPPER

New Holland 38, 6' largeur, en très bonne condition. PIERRE CARON, 11e rang, Plessisville. Tél.: (819) 362-7682. 21/3

SEMOIR "press drill" Inter 620, 24 disques doubles, avec ou sans boîte à mil, 5 500$. SEMOIR Inter #10, 16 disques simples, combiné avec boîte à mil et boîte à brome, 1 500$. SEMOIR Inter 5100, 24 disques x 6", avec boîte à mil, 5 500$. SEMOIR Massey 33, 15 disques doubles avec boîte à mil, combiné, très propre, 2 500$. (819) 392-2405. 21/3

VIDEUR DE SILO Butler pour silo 18' au complet, avec trépied et col de cygne, aussi ÉPANDEUR Lyster. Tél.: (819) 389-5430. 21/3

BATTEUSE J.Deere 95, équipée de 2 tables à grains, faux directe et pour grains andainés + hache-paille; ANDAINEUSE Inter 10' de faux, modèle à vis; CHARRUE Oliver 4 versoirs; CHARRUE Inter 3 versoirs; PULVÉRISATEUR 200 gallons sur roues; SEMOIR à grains Inter 20 disques doubles aux 6", ROULEAU Brillon 10'. (514) 885-3018. 21/3

SEMOIR à maïs 468 M.F., 4 rangs; HERSE à ressorts 20 pi.; ÉPANDEUR engrais Lily; ARROSEUSE Tecnoma 200 gallons hydraulique; PELLE à rigole; 42' CARCANS étable Beaty; 2 VENTILATEURS 16 po. (514) 454-9328. 25/4

MAISONS

CONDO À LOUER LAC BROME, villa Inverness, 2 c.c., foyer, meubles neufs, tout équipé, près de Bromont, Orford, et Sutton, libre immédiatement, location au mois/ saison. Après 18 h 00: (514) 648-8979, (514) 668-8476. 21/2

OCCASIONS D'AFFAIRES

INVESTISSEMENT IMMOBILIER de tous genres, un seul numéro: (514) 442-4556. Demandez BILL WHELAN, LES IMMEUBLES ROBERT BRIÈRE INC., Courtier. 14/3

OFFRE D'EMPLOI

COUPLE recherché avec expérience et/ ou aptitude pour petite ferme maraîchère à NOTRE-DAME DE LA SALETTE, QC. Int.: NELSON CADIEUX: (819) 766-2785. 7/3

Un concessionnaire de machinerie agricole est à la recherche de mécaniciens d'expérience et de vendeurs pour la région des Bois-Francs et de Québec.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Terre de chez nous
Case 222
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil J4H 3Y9

COUPLE ou FILLE demandé avec formation et/ou expérience récente pour travail à l'année sur ferme laitière (travaux d'étable et champ). Fiable, appliqué, débrouillard, logement disponible sur ferme. RÉGION STE-MARTINE: (514) 692-1188. 21/2

ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes brûlés ou accidentés, pour pièces. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 28/3

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

ACHÈTERAIS: silo à grain 120 tonnes, silo à grain 60 tonnes; silo à moulée 10 tonnes; rouleuse à grain. Le tout ayant peu d'usage. Informations: (418) 453-2145, (418) 453-2805. 21/2

RECHERCHE charrue Sanderum, 5 versoirs, semi-portée, modèle récent; roues doubles 34 x 18.4; silo 30 tonnes sur pattes. Tél.: (418) 596-2547. 21/2

ACHÈTERAIS semoir à patates 1 rang, usagé, ainsi qu'une arracheuse à patates usagée, 1 rang. Tél.: avant 17 février: (819) 783-2314. 21/2

CHERCHE POULAILLER à louer ou à vendre. Région de Montréal (jusqu'à 25 milles). Avant le 1er septembre. Tél.: (514) 271-6437. 7/3

ACHÈTERAIS serre ou tunnel en acier galvanisé. NORMAND PATENAUDE, BEDFORD. Après 18 h 00: tél.: (514) 248-2806. 21/2

RECHERCHE: tracteur de 80 forces moteur; faneur 4 toupies de 17 1/2' large; semoir à grains avec milleuse de 10 à 12' de large. (418) 882-2995.

PLANTS

PLANTS DE LÉGUMES DU SUD DES ÉTATS-UNIS

Brocolis, tomates, piments, oignons espagnols, choux de Bruxelles, choux-fleur, choux, aubergines. Prix très concurrentiels. Tél.: (514) 293-5444. 28/2

Plants fraisiers framboisiers Certifiés du Québec Griffes d'asperges

Prix très compétitifs, livraison disponible. PÉPINIÈRE ROGER LABRECQUE, 123 rang nord est, ST-CHARLES: (418) 887-6740. 23/5

PLANTS DE FRAISES

CERTIFIÉS de l'Ontario, plusieurs variétés. FERME LAVIOLETTE, JOSEPH MAES, 480 Chemin Marcotte, St-Etienne des Grès, G0X 2P0. Tél.: (819) 376-4198. 25/4

PLANTS D'OIGNONS ESPAGNOLS à vendre dans son substrat de culture. Réservez dès maintenant. FERME NOR ET JOH GAUTHIER. (514) 586-2285. 21/2

PINS, ÉPINETTES, SAPINS, FRÊNES, BOULEAU, ÉRABLE et autres variétés de graines et plants. Petits fruits, fruits et arbres d'ornement. Pour liste complète écrire à: W. RICHARDSON FARMS LTD., P.O. Box 310, PONTYPOOL, ONTARIO, L0A 1K0. (705) 277-2312. 21/2

PLANTS DE FRAISES: plusieurs variétés, inspectés de qualité. FERME LA CUEILLE, LOUISE VILLENEUVE, 574 Des Dalles, ST-ÉTIENNE DES GRÈS, G0X 2P0. (819) 535-3015. 9/5

SPÉCIAL 10e ANNIVERSAIRE

ARBRES FRUITIERS RUSTIQUES: plus de 80 variétés pour climat québécois, résistant aux maladies; nous absorbons TPS; catalogue 2$. Sursum Corda, 153 McNamee, Scotstown, Qc J0B 3B0. 21/3

POUSSINS - POULETTES

CENTRE AVICOLE BELANGER

POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et 4 semaines; oies, canards, cailles, poulettes prêtes à pondre et équipements avicoles pour amateurs. Liste de prix gratuite, ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Service de livraison par nos camions pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. CENTRE AVICOLE BÉLANGER, Ste-Louise, Cte L'Islet, G0R 3K0. Tél.: (418) 354-2557. 6/6

SEMENCES

LES SEMENCES DUBÉ cie.
Catalogue gratuit
Graines, engrais et pesticides pour votre jardin et parterre
40 ANS D'EXPÉRIENCE
115, 3e Rang, C.P. 58
La Pocatière G0R 1Z0
418-856-1972

SERVICES

TAILLAGE DE SABOTS DE VACHE
Avec deux tables hydrauliques. 8 ans d'expérience.
Pour références ou informations:
(514) 562-9275
Denis Lalande

ENTREPRISE PEINTURE ROBILLARD, spécialité: aluminium et couleur, vissage, désinfection, lavage à pression, sablage au jet, bâtiments de ferme.
(514) 753-7749. JN0

LORRAINE CÔTÉ B.A.A. - comptabilité, impôt, tenue de livre, gestion financière agricole. Tél.:(514) 676-8147. 21/3

LAVAGE haute pression de tout genre, spécialité: lavage de porcherie et étable. Application de désinfectant. Estimation gratuite: (514) 378-2429. 14/3

TRANSPORT D'ANIMAUX

SERVICE de transport pour vos animaux au Québec ou à l'extérieur. Embarquement facile et protection. YVON BREAULT (514) 834-2501; (514) 834-6343. 21/2

FOSSE ★★AB★★ L'ASSURANCE D'UN BON PLACEMENT
FOSSE À PURIN, plate-forme à fumier, toutes grandeurs.
Plans. Surveillance et inspection par des ingénieurs.
4345, avenue Richard
St-Grégoire, cté Nicolet
(819) 233-2021
(819) 233-2341
Président: André Boucher
JNO

SILOS

Construction B.R.N. Inc.
516, 7e rang,
St-Dominique J0H 1L0
FOSSE À PURIN PLATE-FORME, etc.
(514) 773-0064
7 jours, 24 heures
(frais virés acceptés)
QUANTITÉ ? QUALITÉ No 1

Les Fondations André Lemaire Inc.
TOUJOURS PREMIER DANS L'ENTREPOSAGE ET LA MANUTENTION DES FUMIERS
PLAN DE LOCALISATION PARTOUT AU QUÉBEC
Le nombre de rangs d'armature varie selon la hauteur.
Treillis métallique dans le plancher.

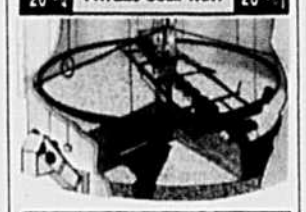
Nouveau purot INTÉGRÉ
Descente adaptée
selon localisation
PROGRAMME DE VENTE PRÉ-SAISON
Bureau St-Zéphirin (514) 564-2030
Rég. Vict./Québec (819) 371-8614
Rég. Granby/Joliette (514) 591-9493
1650, St-Pierre
St-Zéphirin-de-Courval (Québec) J0G 1V0
NOUS COPIER C'EST FACILE INNOVER ET RÉALISER C'EST PLUS DIFFICILE

FONDATIONS CAMILLE CONSTANT INC.

• FOSSE A PURIN
• PLATE FORME A FUMIER
Surveillance d'un ingénieur
(514) 586-2239
100, des Industries
Lavaltrie (Québec)

LES ÉQUIPEMENTS
Daniel Labonté ENR.
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE"
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
• toit • chute
• tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique St-Hyacinthe (Québec) J0H 1L0
Tél. (514) 773-6589


OFFRE SPÉCIALE jusqu'au 1er mai
À L'ACHAT D'UN VIDEUR BIG JIM
OBTENEZ GRATUITEMENT UN CONVOYEUR À COURROIE DE 20'

20% **ESCOMPTE SUR PIÈCES BUTLER ET JAMESWAY** 20%
PRISES AU COMPTOIR, PAYÉES COMPTANT


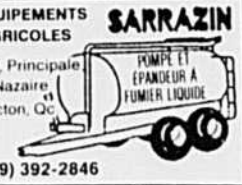
SILO J.M. LAMBERT Inc.
4250, rue Vachon
Drummondville, Qc J2B 6V4
(819) 474-6989

SILO SUPÉRIEUR INC.
Pour le fermier progressif
VOUS OFFRE:
- Silos en douves de béton préfabriqué pour foin et maïs d'ensilage, maïs, grain et orge humide. Achat, vente, réparation, déménagement, extension et entretien de silos usagés.
- Videur de silo "VALAC", système de suspension à 6 points, entraînement indépendant, gardes et souffleuse 28" en acier inoxydable à 4 aubes pivotantes.
- Rouleuses à grains, systèmes de manutention et transformation de moulées.

L'emblème sur lequel on peut se fier.
- Choix d'accessoires
- Rapidité d'érection
- Finition intérieur unique
- Facilité de réhaussement
- Peut être démantelé

SILO SUPÉRIEUR Inc.
C.P. 2199, St-Romuald
Cté Lévis (Québec) G6W 5M5
(418) 839-8808

Patz
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec.
Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry
1685, boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec) J3G 4S5
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir: (514) 584-3116

ÉQUIPEMENTS AGRICOLES **SARRAZIN**
380, Principale St-Nazaire d'Acton, Qc

POMPE ET ÉPANDEUR À FUMIER LIQUIDE
(819) 392-2846

SILOS SILODORS
Fosses et plate-formes à fumier

silos BEAUDRY
1685
boul. de l'Industrie
Beloeil (Québec)
J3G 4S5
(sortie 109 - route 20)
Tél. (514) 464-5011
Urgence soir 584-3116

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. Distributeur de Val Métal. 7/3

SILO
CO-OP
- Fabriqué d'une douve de béton pressé, **plus résistant** à l'acidité des fourrages.
- Dimensions adaptées à tous les besoins.
GARANTIE 5 ANS
- Service de rehaussement, démolitions, reconstructions et déménagements de silos.

LA DÉSILEUSE DE L'AVENIR

GEMINI R/D
TOUJOURS LE PLUS EN DEMANDE
PLUS DE 30 ANNÉES D'EXPÉRIENCE !!!
CO-OP
- Souffleries de 26 pouces à 4 pales. Le tout en acier inoxydable.
- Anneau de rotation suspendu sur treuil.
- Supports montés sur rouleaux.
COOPERATIVE FEDEREE DE QUEBEC
JÉRÔME BIRON
Tél. (819) 379-8551 Cell. (819) 371-8610

CONSTRUCTION CIRCO INC.
Tél.: (819) 398-7373
Cell. (819) 472-9909
Cell. (514) 984-6925
Cell. 1 (819) 370-7284
FOSSES À PURIN
PLATE-FORMES À FUMIER
Fondations de tous genres.
Plan d'ingénieur partout au Québec
LÉANDRE ST-ONGE, prés.
Wickham, cté Drummond, Qc

VIDEURS DE SILO PATZ
VENTE-SERVICE-PIÈCES
AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909.
JNO

SILOS SECONDS
A VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808
JNO

RÉSERVOIR À LISIER

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
- Silo Airmetic
- Silo Conventionnel
- Silo Douve
- Silo à purin
- Plate-forme à fumier
- Bétonair
- Équipement Badger
- Ventilation naturel "Faromor"
- Soigneur Smart-Feeder
- Mur sandwich en béton isolé

794 rte 139, Acton-Vale
Québec, J0H 1A0
(514) 546-7573 — (514) 546-2797
Frais virés acceptés

TERRE À LOUER

FERME À LOUER: 150 acres, maison, poulailler; bonne terre sans produit chimique; pour cultiver céréales ou garder animaux. (514) 264-6389. 21/3

TERRES DEMANDÉES

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 14/2

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? Plus de 30 ans d'expérience réunis dans le domaine agricole. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. La preuve est faite plusieurs fermes déjà vendues à des canadiens et européens. Évaluation de la valeur marchande sans frais. S.M.C., Courtier Inc.

GÉRARD CHASSÉ, agent
(514) 796-2557
SERGE FONTAINE, agent
(514) 778-1137
De 7 h 00 à 23 h 00. 18/4

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO
LTÉE COURTIER: (514) 453-6742
Jeannine Philippot, agent
(514) 265-3711
Marcel Schoune, agent
(514) 265-3096
Paul-Émile Simoneau, agent
(819) 358-2625 14/3

SHERBROOKE et les environs: couple recherche ferme laitière, directement du propriétaire ou une ferme pour culture maraîchère. (819) 567-6417. 28/2

RECHERCHE fermes laitières toutes grandeurs avec quota et roulement. Clientèle Européenne. Contactez: HENRI GOTTESMANN, IMMEUBLES AMEX COURTIER LICENCIÉ: (514) 777-1313. 7/3

RECHERCHE terres de petite taille, fermettes, terres abandonnées, ranch, etc., avec ou sans maison et bâtiments. Consultez: HILDEGARD SPANI, Agent Immobilier, IMMEUBLES AMEX COURTIER LICENCIÉ: (514) 375-9284. 7/3

CHERCHE grande terre en un bloc 350 à 500 acres de bonne terre agricole fertile. Demandez MARC: (416) 342-3232, fax: (416) 342-3206. 14/3

CHERCHE terre abandonnée, bordée par un cours d'eau propre, avec bâtiments pouvant être rénovés, endroit paisible. Aubaine seulement. Écrire à La Terre de Chez Nous, CASE: 199, 555, boul. Roland-Therrien, LONGUEUIL, J4H 3Y9.

LOUERAIS avec possibilité d'option d'achat ferme porcine maternité environ 150 truies avec engraissement dans RÉGION LAUNAUDIÈRE, particulier. (514) 439-2621. 28/2

POUR L'ACHAT OU LA VENTE la plus importante de votre vie, consultez-moi!
ANDRÉ MacDUFF, courtier
Spécialisé en agriculture. Recherche fermes laitières. 7 jours, 24 heures: (514) 446-4350. 21/3

CHERCHE FERMES LAITIÈRES pour clients Européens, 250 000 lt et plus, propres et bien situées. (819) 826-3158.

TERRE À VENDRE

À VENDRE
Fonds de terre de 280 arpents au 551, rang Grand, Sabrevois

FERME À VENDRE

Rang 10,
St-Félix de Dalquier
Comté Abitibi-Est
Ferme d'environ 42,5 hectares dont 35,2 en culture avec maison, grange, étable et remise. Cette ferme comprend le lot 29, Rang 10, Canton de Dalquier, municipalité de St-Félix-de-Dalquier.
Les offres d'achat devront être reçues à la Banque Nationale du Canada succursale d'Amos, avant 16 heures le 11 mars 1991 et avoir été complétées sur les formules officielles disponibles à ladite Banque, sise au 101, 1re Avenue Ouest à Amos, J9T 1V1.
Les personnes qui désirent obtenir des informations concernant cette propriété, la visiter ou se procurer des formules pour soumissionner, doivent s'adresser à:
Monsieur Jacques Cloutier
directeur-adjoint
BANQUE NATIONALE DU CANADA
Tél. (819) 727-9391
ou
Monsieur Daniel Castonguay
conseiller en financement agricole
Office du Crédit Agricole du Québec
Tél. (819) 732-8924
N.B.: La Banque se réserve le droit de ne pas considérer toute soumission inférieure à $22,500.00 et de n'accepter ni la plus haute ni aucune des offres.
Des titres clairs peuvent être obtenus après le 14 mai 1991.

#114 RÉGION LANAUDIÈRE: élevage de 170 vaches-veaux, 2 maisons, culture céréalière sur 385 arpents drainés, boisés + sucrerie 270 arpents. Fort potentiel.
#120 ST-VALÈRE DE VICTORIAVILLE: 475 arpents, ferme porcine et céréalière, maternité en opération, sans machinerie, prêts existants 80 000$ à 10.75%, et 200 000$ à 8%.
#127 ST-DAMIEN: ferme d'élevage opérationnelle dans le bovin avec silo 18 x 60', résidence 7 1/2 pièces, 205 arpents drainés, financement acquis.
#141 LANAUDIÈRE: laitière de prestige, 175 arpents, 85 têtes, 5 262 k.g. industriel, 531 litres/ jour nature.
#145 ST-DIDACE: 13.2 arpents + bungalow 1977 + poulailler 1974, 36' x 178' + maternité 35' x 125', bord rivière Maskinongé, accès au lac. EXTRA! 120 000$
#152 LANAUDIÈRE: engraissement de 2 000 à 3 000 porcs à la fois à contrat et production laitière de 4 750 à 7 900 k.g. de matière grasse. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE INC., Courtier, GÉRARD DESCHENEAUX FRI: (514) 759-3856.
JNO

ST-VALÉRIEN: ferme laitière en opération, 225 arpents dont 130 en culture à vendre avec ou sans roulant. Tél.: (514) 549-2756. 28/2

MASKINONGÉ: terre 200 arpents drainés, incluant maison 10 pièces, garage chauffé 26 x 50, grange, étable avec laiterie tout équipée avec pipeline, etc... 2 silos à grain, diverses remises et granges (6). Ferme complète avec terre de haute qualité prête immédiatement, prix demandé: 200 000$. S'adresser: (514) 836-2727. 21/2

FERME LAITIÈRE: 235 acres cultivées, et drainées avec roulant et machinerie, quota 8 098 kilos, vaches laitières et porcine. (819) 839-2039. 21/2

NORBERTVILLE 6 milles de VICTORIAVILLE: porcherie 40 x 160, bâtiment 9 ans, terrain 22 acres avec nettoyeur, préfosse, fosse 12 x 50 avec braiseur + videur, 2 silos à moulée, équipement 135 truies, camion 3/4 tonne, chemin asphalté, électricité 400 ampères. VRAIE AUBAINE! 85000$. Peut se modifier en veaux de lait. Acheteur sérieux seulement. Pas d'agent. Cause: maladie. (819) 344-2227. 7/3

FERME PORCINE maternité et engraissement, fosse neuve conforme à l'environnement, très bien équipée, génératrice automatique + 43 arpents en culture. Acheteur sérieux seulement. (418) 596-2555. 21/2

88 ARPENTS terre légère drainée, convient à toutes les cultures, 1/4 de mille du village de ST-ALEXANDRE. Tél.: (514) 347-9773. 21/2

ST-THOMAS DE JOLIETTE: terre 140 arpents, tous cultivables, incluant 2 remises 30 x 70, prix demandé: 60000$. S'adresser: (514) 836-2727. 21/2

YAMACHICHE: terre 255 arpents, 150 arpents drainés, 70 arpents non drainés, 35 arpents boisés, incluant grange, étable, laiterie tout équipée, + remise 40 x 80, maison pouvant être vendue si désiré. AUBAINE! 100000$. S'adresser: (514) 836-2727, (514) 753-3460. 21/2

SECTEUR NICOLET À GENTILLY: ferme laitière 123 arpents avec maison, remise, grange, étable 40 x 80, machinerie, 30 vaches Holstein, quota 3921 kg, prix: 290000$. (819) 298-2589. 14/3

CHÈVRERIE

AVEC machinerie et lactoduc, ou troupeau de chèvres avec production de 84000 litres lait. Répondeur: (514) 532-3850. 21/2

VENTE - ÉCHANGE OU LOCATION: ferme de veaux de lait, 355 cages, maison 1987, 9 pièces, bachelor 31/2 insonorisé, patio, piscine, lac artificiel: 280000$. (819) 394-3084. 28/2

FERME 200 arpents, machinerie, 200 brebis, 70 animaux boucherie, avec ou sans roulant. Prêt transférable. Tél.: (819) 285-2044. 28/2

FERME LAITIÈRE PRINCEVILLE: 120 acres cultivées drainées, quota nature, et industriel, maison, vacherie, grange, étable, remise. Tél.: (819) 369-9290. 28/2

ESTRIE: ferme 167 acres, 130 en culture, bonnes bâtisses, grange 252 x 36, maison 10 pièces, silo Beaudry, garage, récolte foin, et autres. (819) 849-6416. 11/4

EAST BROUGHTON: ferme bovine 140 acres, petite érablière, résidence rénovée avec ou sans roulant.
LEEDS: ferme forestière 130 acres, 55 000 plants d'épinette 20 à 30 ans + repousse naturelle.
STE-AGATHE: 285 acres, idéal pour bovins ou ovins ou autres. PAUL GAGNON COURTIER INC, bureau: (418) 658-8500, résidence: (418) 424-3811. 7/3

RÉGION ST-HYACINTHE: porcherie, maternité de 140 truies, génératrice automatique, maison, terrain 55 arpents, prix pour vendre. FAITES OFFRE! S.M.C., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent: (514) 796-2557. 7/3

À VENDRE: terre 250 acres située à ST-ULRIC DE MATANE 15 minutes du centre-ville: grand entrepôt, bâtiments de ferme, maison mobile 14' x 68'. Tél.: (418) 562-7058. 7/3

À VENDRE: bâtiments de ferme 80' x 37', grange-étable 2 étages, 260 acres, comprenant: plantation, boisé, et 150 acres en culture. Situé à ST-LUC DE MATANE. Tél.: (418) 562-7058. 7/3

SUPERBE BERGERIE

BERGERIE neuve 210' isolée, silo ensilage, silo grain, comprenant mangeoire automatique, machinerie, maison, garage. La bâtisse peut servir à d'autres élevages. GRONDINES, cté Portneuf: (418) 268-3496. 7/3

ST-MARCEL: emplacement 9 acres, 2 porcheries d'engraissement, capacité 2200 porcs en opération, génératrice automatique, système à purin, maison rénovée, etc... VENTE CAUSE: maladie. (514) 794-2174. 7/3

ST-RÉMI: (Sud de Montréal): verger 32 arpents; 3 500 pommiers semi-nains, aussi poiriers et pruniers, bâtiments, maison québécoise entièrement rénovée. (514) 454-2473. 7/3

ST-SÉBASTIEN: à vendre ferme laitière, 160 arpents drainés, terrain 1ère qualité, 2 700 U.T., 3 silos, stabulation libre pour vaches et taures, 120 places, salle de traite, ordinateur pour moulée, troupeau pur sang très jeune, propre de Leucose, quota: 6 793 litres classe 2, 340 litres classe 1; machinerie, bonne maison. Prix: 680 000$. Peut se vendre vide ou seulement avec 100 litres de classe 1. Pour cultivateur ayant de vieux bâtiments ou terrain moyen. (514) 293-3563. 7/3

ST-JEAN BAPTISTE: 162 arpents cultivables plus ou moins, grange, silo et entrepôt. Tél.: (514) 467-0890. 7/3

LES IMMEUBLES R. PILON

FERMES LAITIÈRES, terres pour maïs, ferme porcine de 150 truies et 2100 porcs. (514) 453-3218. 7/3

ST-ROCH DE L'ACHIGAN: 104 arpents, 87 cultivables drainés, entrepôt à légumes 40 x 120, (moitié refrigéré), salle d'emballage. (514) 588-4129, (514) 839-2394, (514) 839-2310. 21/2

ROUGEMONT: verger avec bâtiments, résidence et équipement complet, mise en marché efficace, ferme idéale. MADELEINE BESSETTE: (514) 469-3078, LES IMMEUBLES A. LAURIN, Courtier. 21/2

POMMES DE TERRE, CÉRÉALES

MAURICIE: ferme 320 acres, bâtiments, machinerie complète, grande maison rénovée. PRIX RÉDUIT. Après 20h00 (418) 322-5505. 14/3

TERRE 47 arpents, maison, bâtiments, verger de 2 750 pommiers, boisé, et machinerie. Région St-Hyacinthe. Après 18h00 (514) 772-5262. 14/3

NOTRE-DAME DES BOIS: ferme située au pied du Mont Mégantic: 90 acres prairie, lac à truite, ruisseau; possibilité de pisciculture, prix à discuter. (819) 888-2654.

RÉGION RIVIÈRE-DU-LOUP: ferme 200 acres drainées, en culture, avec maison, bâtisses, instruments; cause: retraite. (418) 898-6104. 21/3

FERMETTE située à proximité de la route 20, 80 arpents de terre arabe, maison en pierre plus 3 bâtiments, 2 silos. (514) 774-0429. 28/2

#518 - ST-ALPHONSE: maternité de 120 truies avec bâtiments et équipements de bonne qualité. Faut vendre.
#535 - GRANBY: domaine fruitier de 85 acres avec 6 500 pommiers et framboisiers, kiosque de vente. Endroit très achalandé. CLAUDE FOURNIER CTR INC., Trust Général, ctr. (514) 378-8461.

FERME LAITIÈRE 243 acres en culture avec roulant et machinerie, quota industriel et nature. TROIS-PISTOLES, tél: (418) 851-3509. 28/2

L'ASSOMPTION: excellente terre à légumes à 25 minutes de Montréal, 88 arpents. (514) 589-7695. 7/3

#600 - RÉGION JOLIETTE: terre à patates, 220 arpents drainés, machinerie, maison, garage et bâtiments, récolte 1989, environ 50 000 poches 100 lb.
#9004217 - RÉGION L'ASSOMPTION: terre grande culture, 135 arpents drainés.
RÉGION JOLIETTE: terre sablonneuse, 200 acres + 146 acres disponibles, maison bungalow 1982, entrepôt acier 55' x 80' section chauffée 30' x 40', entrée électrique 550 volts, 220 volts.
#498 - RÉGION LANAUDIÈRE: ferme maraîchère spécialisée, choux-fleurs, brocolis, 3 serres pour semis, système continu de plantation et récolte, entreposage pré-refroidi pour contrôle de qualité, entrepôt réfrigéré, état impeccable. MICHEL BOURGEOIS, Trans-Action Lanaudière. (514) 759-7951. 21/3

ST-GUILLAUME: ferme laitière de 6 081 kilos + 7 litres, terre 235 arpents, machinerie, maison.
SHERBROOKE: ferme laitière de 8 331 kilos + 197 litres; 75 têtes avec contrôle, terre 325 acres, maison, machinerie, bâtiments, fosse.
ST-PIE: maternité de 200 truies avec engraissement de 1 500 porcs, 195 arpents drainés, 2 maisons pouvant se vendre séparément.
DRUMMOND: ferme avicole de 20 000 pieds, poulets à griller et engraissement de 600 porcs, maternité 140 truies.
PAPINEAUVILLE: terre 195 arpents, 10000 kilos + 110 litres, bâtiment neuf avec fosse, troupeau 75% pur sang avec embryons, contrôle officiel, très bons bâtiments, maison bord rivière Outaouais.
ST-VALERIEN: terre de 300 arpents, quota 6215 kilos + 7 litres, érablière 2000 entaille.
ST-THÉODORE: terre de 240 arpents 7 108 kilos + 90 litres, animaux pur sang, bâtiments très propres, silo, fosse.
ST-HYACINTHE: ferme de veaux de lait et grain, capacité 440, maison, terre 100 arpents.
ST-VALÉRIEN: très bonne maison avec 111 acres du boisé, sucrerie avec cabane pour 40 personnes, équipée, chemin fait dans les bois.
STE-MADELEINE: terre drainée de 89 arpents.
ST-NAZAIRE: terre 188 arpents avec bâtiments et maison, machinerie, idéal pour boeuf et mouton.
ST-HUGUES: ferme pour chevaux de course avec piste, 1/2 mille avec bâtiments de 28 stalles, terre de 60 arpents, maison 10 pièces, 5 km de la route 20.
S.M.C. Courtier Inc. SERGE FONTAINE: (514) 778-1137, GERARD CHASSÉ: (514) 796-2557. 21/3

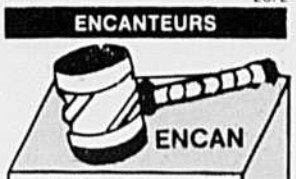
LECLERCVILLE - RTE 132

TERRE bornée au fleuve, 92 arpents dont 50 drainés, grange, étable 45 x 95, remise structure d'acier 36 x 72, maison 2 étages; le tout en très bonne condition. AUSSI TERRE, 52 arpents contigues à la première "bout à bout"; à vendre d'un bloc ou séparément. JEAN-MARC A. LEMAY (819) 292-2261 ou (819) 292-2529. 21/2

ST-CONSTANT, sud de Montréal, terre 293 arpents drainés, avec ou sans machinerie, bâtisses. Tél: (514) 632-3042. 21/3

À VENDRE OU À ÉCHANGER: belle ferme de 180 arpents, grande étable, bonne maison, sucrerie équipée sur tubes et hangar à machineries; très beau site. Conditions à discuter. (819) 359-2794, (514) 263-0670 ou (514) 263-4480. 28/2

ENCANTEURS



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez:
MARC GRAVELINE
encanteur
St-Barnabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

VOUS DÉSIREZ VENDRE ★
par encan ou privément, la ferme ou le troupeau et roulant, consultez l'expérience de:
ALPHONSE LUPIEN
Tél. (819) 397-4934
COLBERT & FRÈRE INC.
Tél. (819) 297-2711
Estimation sur demande

ENCAN



Offrez-vous une évaluation précise de votre ferme et roulant en plus d'un service d'encanteur reconnu.
Int.: **Les Encans Colbert et Fils inc.**
9125, avenue des Ormes
Ste-Gertrude, cté Nicolet
G0X 2S0
Tél. (819) 297-2420
(819) 372-1822

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ **DANIEL PAUL-HUS**



ENCANTEUR BILINGUE
Achat et vente de troupeaux et roulants de ferme
(514) 773-5660
cell. (514) 497-5894
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Vous voulez vendre par encan? Consultez-moi... il me fera plaisir de vous aider.
ROGER D'AOUST
Encanteur bilingue
1189, Upper Concession, Ormstown
(514) 829-3487
Je vous garantis un prix minimum pour vos tracteurs de ferme.

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec? S'adresser à:
Léo Dastous
encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
Tél. (819) 365-4419

Achat et vente
D'animaux et rolant de ferme par encan ou privément. Estimation gratuite partout au Québec.
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél. (514) 799-4042-5332

Leo's Livestock Exchange Ltd.
Route 31, Greely, Ontario
(Sale Barn Road)
Boite 8215,
Postal terminal Ottawa
Ontario K1G 3H7
Vente d'animaux tous les lundi et jeudi à 10 h 00.
Pour informations:
Bur.: 1 (613) 821-2634
Leo Menard
1 (819) 595-2103

LES ENCHÈRES
René Houde
INC.
Pour un service de ventes professionnelles, une équipe à votre service, pour un succès assuré.
Contactez nous:
(819) 846-6267
(514) 649-1122
Cell. (819) 822-9063

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau, encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ATTENTION-ATTENTION
Vous désirez faire évaluer à leur juste valeur vos animaux et machineries sans frais; vendre privément ou par encan. 20 ans d'expérience comme secrétaire d'encanteur; consultez:
Denis Leblanc (Pierrot)
276, St-Amable
St-Barnabé-Sud
Cté St-Hyacinthe
J0H 1G0
Tél. (514) 792-6247
FRAIS D'APPEL ACCEPTÉS

« LES ENCANS »
LAFAILLE ET FILS LTÉE
Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc. Aussi: vaches à lait à vendre en tout temps de l'année.
Pour informations:
Jour: (819) 849-3606
Soir: (819) 849-2554
(819) 849-7517

Que vous désiriez faire encan, vendre votre troupeau ou roulant de ferme, une équipe d'expérience et compétente est à votre service.
ENCANS **JULES LOTE** INC.
(514) 263-0670 ou 263-4480
Cell: 1-594-1019

Les services d'encan
CRACKHOLM
nous avons l'équipe
David "Butch" Crack
C.P. 514, Richmond
Tél. (819) 826-2424
Fax: (819) 826-2418
Cell: (819) 822-5766

ENCANS PUBLICS

VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "RADIALE"

DATE: le 28 février 1991
HEURE: à 12h30 précises
ENDROIT: À la ferme (620, rang 10, Windsor (Québec))
60 très belles Holstein pur sang de haute qualité seront vendues dont 34 vaches et 26 jeunes bêtes de remplacement. 35 de ces bêtes sont classifiées T.B. et EX. ou issues de mères T.B. ou EX. Plusieurs sont de très bons sujets d'exposition et one une généalogie de 3 et 4 générations T.B. et EX. avec des productions élevées.
En voici quelques exemples.
JODY T.B. (M.R.C. 224 L 312 G 220 P. 12,237 kg 5,10 G. 2,97 P.
CLAIR T.B. (M.R.C. 237 L 252 G 223 P) 12,695 kg 4,41 G. 2,88 P. sa fille CLAIRO une Mark Anthony B.P. promet beaucoup.
Production à 2 ans: novembre 80 lb, 3,81 gras, décembre 79,3 lb, 3,75 gras.
Clair a une autre fille, cette fois-ci par Hugo et sera dans la vente.
RONA T.B. (M.R.C. 190 L 252 G 208 P) 10,416 kg 4,88 G. 3,38 P. mère T.B. Elle a 2 filles dans la vente: 1 par Mark Anthony, 1 par Inspiration.
La moyenne du troupeau est de M.R.C. 180 L 192 G 182 P.
Ces animaux proviennent ou sont saillis par les meilleurs taureaux du Québec et d'Ontario.
Voici les équipement laitier qui seront vendus: 1 pipeline De Laval, installation pour 56 vaches, 1 bulk tank Surge, capacité 800 gallons, lavage automatique, 3 balances à lait Milk-O-Meter, 1 cadran de régie de troupeau, 1 cadran de régie pour génisses d'élevage et plusieurs autres articles.
La vente se fera dans une tente chauffée.
Cantine sur les lieux.
Venez nous voir, on vous attend.
Pour de plus amples informations:
LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
David (Butch) Crack
(819) 826-2424
"Ferme Radiale" INC.
Denis Desmarais, propriétaire
(819) 845-3403

ENCAN



PRÉAVIS
Vente printemps
des Clubs
Drummond-Nicolet-Yamaska
Vendredi, le 8 mars 1991
à 12h30 précises
au Centre d'Enchères
Terrain Expo de Drummondville
SERONT VENDUES: 70 têtes
Pour informations et catalogue:
Gilles Perreault
(819) 395-4735
Ginette Robert
(819) 396-3086
Léandre Champagne
(514) 796-5083

CULTIVATEURS
JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan, communiquez avec:
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
BIC, Cté Rimouski
Tél: (418) 736-4912
Cell.: (418) 725-9595
DURHAM SUD
Tél.: (819) 858-2953 JNO

ATTENTION CULTIVATEURS!
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic
Tél.: (418) 453-2681 JNO



ENCAN
Mardi, le 26 février 1991
à 13h00
pour M. Robert Charrette
1191, rang 4
St-Gabriel-de-Brandon, cté Berthier
En cas de grosse tempête, remis à jeudi le 28 février 1991 à la même heure.
SERA VENDU: Un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisé de 40 têtes, comprenant 31 bonnes jeunes vaches, 4 sont fraîches vêlées, 14 dues sous peu, 7 dues en mars, 6 en avril, 3 taures de 8 mois, 1 taureau de 1½ an, 1 taureau de 8 mois. Toutes les gestations seront vérifiées et garanties par vétérinaire. Moyenne de gras 3,5%.
MACHINERIE: Tracteur MF no 135, gaz; Faucheuse-conditionneuse Hesston PT10, doigts courts et faux neuve; Meloneuse Stack Hand no 10; Remorque pour meule de foin; Fourragère Int. no 350, tête mais, 1 rang, barre faux et pick-up à foin; Râteau côté MF hyd.; Presse à foin MF no 9 à la corde; Wagon 6 roues Normand plate-forme 8 x 20 pieds; Épandeur fumier MF de 140 minots; Épandeur fumier NH de 125 minots; Faneur foin Kuhn 4 toupies; Arroseuse Spramotor hyd., 100 gallons; Herse à disques hyd., 24 disques; Souffleur à neige Allied, 7 pieds, 2 réservoirs gaz, 250 gallons.
DIVERS: Réservoir à lait en vrac Zero, 300 gallons, valve électrique, lavage automatique; 2 000 balles de foin de première coupe, 100 balles de paille.
CAUSE: terre vendue.
CONDITIONS: argent comptant, chèque ou prêt bancaire accepté.
Pour informations:
1 (514) 835-3016
propriétaire ou
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud, cté St-Hyacinthe
Tél. (514) 792-6284
Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous servir.



ENCAN
Samedi, 2 mars 1991
à 13h00
pour
M. et Mme Florian Jutras
1142, route 143
L'Avenir, cté Drummond
(1 mille du village)
En cas de grosse tempête, remis au dimanche 3 mars 1991 à la même heure.
SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux de boucherie de 55 têtes, 30 vaches sont de race Charolais et 20 Simmental croisées dont une full-blood avec papiers, 5 fraîches vêlées, 45 dues sous peu, 1 jeune taureau Charolais de 1 an. Toutes ces vaches sont habituées attachées et en bonne condition et le poids varie de 1300 à 1600 lb et sont toutes gestantes d'un taureau Charolais pur sang. Toutes les gestations ont été vérifiées par vétérinaire.
La vente aura lieu sous une tente chauffée.
Pour information - propriétaire:
(819) 394-2534
ou
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
Cté St-Hyacinthe
(514) 792-6284



PRÉAVIS
ENCAN
Mercredi, le 6 mars 1991
à 13h00 précises
pour
M. et Mme Roland Beauchemin
2040, rang Argenteuil
Ste-Madeleine, cté St-Hyacinthe
En cas de grosse tempête, remis au vendredi 8 mars 1991 à la même heure.
SERA VENDU: 3 tracteurs John Deere et toute la machinerie. Pour plus de détail, voir l'édition du 28 février 1991.
CAUSE: terre vendue.
Pour informations - propriétaire:
(514) 795-3448
ou
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Barnabé-Sud
Cte St-Hyacinthe
(514) 792-6284



33e ENCAN DU CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS
Samedi, le 16 mars 1991
à 12h00
Sur le Terrain de l'Exposition de Victoriaville.
SERONT VENDUS: 60 sujets enregistrés et NIP incluant 6 génisses d'exposition, des jeunes vaches T.B. et d'autres prospects avec des productions jusqu'à 12 000 kg. Les taureaux représentés sont: Valiant, Ted, Chief Mark, Inspiration, Astro Jet, Enhancer, Starbuck.
C'est une vente à ne pas manquer.
Pour catalogues et informations communiquez avec:
M. Gilles Tourigny
Gérant de vente
(819) 752-4217
Mme Sylvie Blondeau
Secrétaire
(819) 362-7261
LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM
Richmond
(819) 826-2424



VENTE DE BOVINS D'ÉLEVAGE DE TYPE BOUCHERIE
Au Local des
Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe (Québec)
Mercredi, le 6 mars 1991
à 19h00
SERONT OFFERTS EN VENTE: Veaux d'embouche, taures ouvertes et gestantes, vaches gestantes, taureaux de reproduction de toutes races dont quelques-uns pur sang. Les réceptions pour cette vente se feront jusqu'à l'heure de la vente, le mercredi.
Les prix obtenus lors de ces ventes sont toujours intéressants.
Bienvenue à tous.
Renseignements:
LES ENCANS DE LA FERME INC.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas-d'Aquin (Québec)
J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612



VENTE DE PRODUCTION HOLSTEIN PUR SANG ET NIP
Au Local des
Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, route Transcanadienne, St-Hyacinthe (Québec)
Vendredi, le 1er mars 1991
à 13h30
SERONT VENDUS: 60 Holstein pur sang et NIP. La plupart seront fraîches ou dues à la vente avec des pedigrees alliant conformation et production. B.C.A. jusqu'à 230-270. Quelques exemples d'animaux dans la vente:
* Une 2 ans fraîche de Ivanhoe Bell. Mère: B.P., B.C.A. 171-170, 2e mère Ex. 2*, 10 000 kg de lait, 4%, 3e mère T.B., 11 000 kg.
* Une 2 ans fraîche du 13 février 91, fille de Midnight. Mère: Ex., 2* par Valiant, 13 000 kg, 4,3%, 2e mère par Elevation, 3e mère T.B.
* Une 2 ans fraîche du 4 fév. 91. Mère T.B., 230-270 B.C.A.
Catalogues disponibles à la vente.
Renseignements:
LES ENCANS DE LA FERME 1984 INC.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas-d'Aquin (Québec)
J0H 2A0
Tél. (514) 796-2612
★ ★

PREAVIS D'ENCAN DE CONSIGNATION
Pour
BARNABÉ LAPORTE
Rang Michaudville
ST-JUDE, Cté St-Hyacinthe
Samedi, le 23 mars 1991
Si vous avez des consignations, pour cette vente d'équipements de ferme, veuillez communiquer au plus tôt ou avant le 6 mars avec le gérant de la vente, M. Laporte, tél. (514) 792-2394.
DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN

ENCAN
DU CLUB
DES APPALACHES
Samedi, le 2 mars 91

Aux Services
d'Encan Boulet

766, Taché Ouest (Route 132)
Montmagny
(sortie 369, autoroute 20)

Tél. 1 (418) 259-7086

SERONT VENDUES
EXEMPTES DE LEUCOSE:

65 têtes fraîches vêlées ou vêlant sous peu provenant des clubs suivants: Montmagny-L'Islet-Kamouraska, Lévis-Bellechasse, Portneuf, Lotbinière et de la Station Boviteq.
Des filles de Starbuck, Tab, Astro-Jet, Algonquin, Marathon, Hugo, etc.

Pour informations:
AUGUSTE BOULET, prés.
1 (418) 259-7886
GILLES LANDRY
1 (418) 856-2306
RICHARD DION
1 (418) 887-6977

ENCAN
Pour
FERME CLAUDRÉE ENR.
(Claude Dionne, prop.)
203, rang St-Joseph
LA VISITATION, Cté Yamaska
Vendredi, le 1er mars
À 12 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 40 têtes d'animaux Holstein, comprenant 27 jeunes vaches dont 12 fraîches vêlées et les autres dues sous peu; 7 taures saillies dues sous peu et 6 taures ouvertes.
* Ceci est un bon lot d'animaux.
MACHINERIE: presse à foin New Holland #273 avec lance-balles, neuve; 3 voitures avec panier en acier 8 x 20' pour recevoir les balles; râteau de côté International #35 avec dents de caoutchouc; faucheuse-conditionneuse International #990; fourragère New Holland #718 avec nouveau ramasseur d'andain; 3 voitures Dion avec boîte à ensilage Dion 3 rouleaux et toit; souffleur à silo Dion Eléphant; monte-balles 16' avec moteur; silo en dalles de béton 20 x 70; débouleur de silo Star moteur 7 1/2 h.p.; réservoir à lait Zéro, cap. 800 gals avec lavage automatique; 4 balances Milk-O-Scop; séchoir à foin Victoria avec moteur 5 h.p.; taille-sabots; hache-paille Rovibec avec moteur 5 h.p.; cages à veaux.
Informations: (514) 564-2273
CAUSE: abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL: (514) 594-1019
FAX: (514) 263-8448

ENCAN
Pour
PAUL ST-JEAN
187, 5e Rang
STE-ROSALIE, Cté St-Hyacinthe
Samedi, le 2 mars 1991
À 12 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: tracteur Inter 784, 2 500 heures avec cabine, loader attache rapide, modèle 2250 en excellente condition; bucket à neige 7' et bucket à terre (loader, seul. 1 an d'usage); souffleurs à neige Ber Vac 7', chute hydraulique, souffleur à neige 6'; niveleuse Ford 7', modèle 783B, réversible, 1 an d'usage; chaîne à glace; cabine de tracteur Michon; charrue 1 raie sur 3 pts; tracteur à gazon White T100; remorque pour tracteur à gazon; rouleau à gazon; coffre à outils Snap On; plusieurs outils Snap On; plusieurs outils électriques et à air; plusieurs outils pour réparer la carrosserie; quantité de ménage de maison; et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
CAUSE: propriété vendue
CONDITION: argent comptant
Beau temps, mauvais temps, l'encan aura lieu à l'intérieur.
Informations à l'encanteur.

ENCAN MAURICE
RAINVILLE

Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332
Toujours à votre disposition pour tous genres d'encan.

ENCAN
Pour
RAOUL BROUILLARD
290, route 122
ST-DAVID, Cté Yamaska
À 10 h 00 "PRÉCISES"
Samedi, le 23 février
En cas de grosse tempête, remis au mardi 26 février 1991.

SERA VENDU UN TROUPEAU D'ANIMAUX Holstein de 80 têtes comprenant 34 vaches dont 8 fraîches vêlées, 4 dues en mars, 2 en avril; 20 en tout temps; 43 taures dont 11 dues en mars et avril; 10 taures ouvertes et 22 âgées de 6 mois à 1 an; 3 taureaux âgés de 1 1/2 an; les gestations seront vérifiées par vétérinaire.
ÉQUIPEMENTS ET RÉCOLTES: réservoirs à lait Zéro 500 gallons; pipeline Surge stainless 1 1/2"; installation pour 80 vaches avec 4 unités de traite; compresseur Alamo 100; bassin de lavage; tableau de régie; bols à vaches Houle; fan d'étable; chariot à ensilage motorisé fabrication maison; chariots à moulée et à foin; nettoyeur d'étable Houle (montée droite) 575' de chaîne très bonne condition; nettoyeur d'étable intérieur Houle, env. 100' chaîne; 2 silos d'ensilage Coop 20 x 60 très bonne condition; 2 videurs à silo Wic moteur 5 h.p.; convoyeur à ensilage 25' avec moteur 1 1/2 h.p.; 2 silos à grain Victoria capacité 50 tonnes; benne à moulée 5 tonnes avec moteur; env. 5 000 balles de foin 1ère coupe; balance d'ensilage de foin (2 1/2 portes); extincteur; clipper à vaches; et quelques produits pour étable et laiterie.

MACHINERIE: camion GMC Blazer sport 1985, 2 roues motrices; tracteur M.F. 285, cabine, pneus à riz 18.4 x 38, 2 800 heures; tracteur M.F. 285 avec loader, bucket à fumier et à terre, roues doubles 18.4 x 38 avec 8 crochets; presse à foin M.F. 128 munie d'un lance-balles M.F. 212 très bonne condition; 3 voitures à foin 6 roues avec côté pour lance-balles dont 2 en métal; faucheuse-conditionneuse M.F. 925, 10' de faux; moulin à faucher M.F. 7'; faneur à foin Kuhn 2 toupies; monte-balles sur roues 36'; presse à foin Ford 530 modifiée avec remorque à balles; fileur Soleil; ensileur New Holland 718 avec nez à maïs 2 rangs et pick up à andain très bonne condition; blower à ensilage New Holland #28, 2 voitures ensilage Inter #105 avec 3 rabatteurs et train de 12 tonnes; planteur à maïs M.F. 468, 4 rangs; voiture à grains 6 roues munie d'une vis à engrais chimique excellente condition; arroseuse Hardy sur 3 pts; épandeur à engrais sur 3 pts; herse à disques Ford sur 3 pts 32 roulettes; vibro 12' sur 3 pts; 2 charrues Hydreen sur 3 pts; 3 et 4 versoirs; épandeur à fumier New Holland 791 tandem, très bonne condition.
ATTENTION! SERA AUSSI VENDU: érocheuse 4' fabrication domestique, excellente conditin; fileur à roches 12'; herse à pacage 16'; soussoleuse; rouleau à terre 3 sections; remorque à animaux 2 essieux; niveleuse 6'; génératrice 4 000 watts "power pak" sur roues, utilisation 1 seule fois, très bonne condition; environ 500 chaudières à sucre 1 1/2 gallon et 2 gallons avec couverts; 500 chalumeaux; 3 mangeoires à foin sur roues; 3 mangeoires à ensilage fabrication domestique; distributeur à minéraux; 3 réservoirs à essence 200 gallons; barrières; remorque 4 roues; pop up.
CAUSE: terre louée
CONDITION: argent comptant
Soyez à l'heure précise
Aucun article de hangar

ENCAN MAURICE
RAINVILLE

Encanteur licencié
1640 R.R. #1 Nord
ST-HYACINTHE, QC
Tél.: (514) 799-4042
ou (514) 799-5332
Toujours à votre disposition pour tous genres d'encan.

ENCAN
Pour
LUIGI DAVOLI
332 rang Fort Georges
STE-ANGÈLE-DE-MONNOIR,
Cté Iberville
Samedi, le 9 mars 1991
À 12 h 30 "PRÉCISES"

MACHINERIE: tracteur John Deere #4440, diesel, servodirection, barrage de roues, 6 sorties hydrauliques, pneus à riz, roues doubles, cabine avec air climatisé et radio, très propre, seulement 1 700 heures; tracteur Ford #9600, diesel, servodirection, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques, pneus à riz, transmission neuve et cabine; tracteur International #574, diesel, servodirection, 2 sorties hydrauliques, chaînes, chargeur sur le devant double action #2250 muni de fourche à fumier et pelle à neige; moissonneuse-batteuse John Deere #4400 au gaz, cabine, nez à maïs 4 rangs et table à grain #213, 13'; camion International 1/2 tonne, 1977, 4 x 4, transmission auto, et boîte en fibre de verre, semeuse John Deere #7000, 6 rangs, combinée pour engrais chimique et herbicide séparé, vis de chargement et moniteur; herse à roulettes Massey Ferguson 20 x 40, genre remorque avec cylindre; cultivateur Massey Ferguson 16' sur roues avec oreille repliante, cylindre et rouleau émoteur Ber Vac; 2 charrues Overum Sweeden 4 et 5 versoirs décl. semi-porté; sarcleur à 6 rangs sur att. 3 pts; grosse voiture cap. 10 tonnes avec boîte à grain JM et vis; boîte à grain, vis à grain 7" x 45' sur roues avec P.T.O.; voiture 4 roues avec gros pneus, cap. 8 tonnes basculant en arrière et sur les 2 côtés; semeuse à grain Massey-Ferguson #33, 15 disques; arroseuse Jobber sur roues tandem, cap. 500 gallons, 40' de jet; presse à foin Ford #530; faucheuse-conditionneuse New Holland #479; râteau de côté international avec dents de caoutchouc; moulin à faucher International 7' sur att. 3 pts; charrue à rigoles sur att. 3 pts; herse à pâturage; remorque à 2 roues; vis 4" x 45'; 2 voitures tandem avec plate-forme à foin de 20'; silo à grain Rosco, cap. 100 tonnes avec plancher perforé, vis de fond, balai et fan, équipement pour changer les pneus; 15 bois à eau; 9 réservoirs à gaz dont 6 de 200 gallons et 3 de 100 gallons; monte-balles de 24'; 4 moteurs sur le 220 volts dont 2 de 2 h.p., 1 de 1/2 h.p. et 1 h.p.; plusieurs moteurs sur le 110 volts; pompe à eau avec moteur au gaz et quantité de pneus et petits outils.

Pour informations: (514) 460-7730.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: la ferme de 310 arpents app. toute drainée. Informations: (514) 460-7730.
CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque

ENCANS
JULES CÔTÉ INC

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL: (514) 594-1019
FAX: (514) 263-8448 28/2

ENCAN
Pour
MARIE & ROGER CUSSON
1879, 11e rang
ST-VALÉRIEN, Cté Shefford
Jeudi, le 28 février
À 12 h 00 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 71 têtes d'animaux Holstein - Suisse Brune, comprenant 22 vaches dues pour vêler; 16 taures fraîches vêlées; 16 taures dues sous peu; 13 taures ouvertes et 4 taureaux de 20 mois, bons reproducteurs.
MACHINERIE: tracteur International #684 diesel, servodirection, barrage de roues et roues doubles; tracteur White #1370 diesel, servodirection, barrage de roues, 2 sorties hydrauliques et cabine; tracteur White #1365, 4 roues motrices, diesel, servodirection, muni de chargeur sur le devant double action avec pelle à gravel et fourche à fumier; tracteur International #434 au gaz, servodirection, roues 38", att. 3 pts et chaînes; presse à foin Vicon #SP-471, 2 ans d'usage; faucheuse rotative New Idea #5209, 1 an d'usage; râteau de côté New Holland #56 avec dents de caoutchouc; faneuse à foin New Holland #158; moulin à faucher New Holland 7' sur att. 3 pts; monte-balles 36' sur roues avec moteur; 5 voitures dont 3 x 6 roues, 2 x 4 roues incluant 2 Normand, toutes avec plate-forme; génératrice Onan 30 000 watts sur chariot; remorque tandem avec boîte en acier dompeuse, vibroculteur 16' avec oreille repliante et cylindre; arroseuse Calsa Turnco, cap. 250 gallons sur roues; épandeur à engrais chimique Vicon sur roues; séchoir 6 foin, moteur 5 h.p.; herse à roulettes International 18 x 36 tr; charrue Overum Sweeden, 3 versoirs décl. sur att. 3 pts; fourragère sur le champ New Holland #38; voiture Normand avec boîte à ensilage Dion 3 rouleaux et toit; épandeur à fumier International #595 tandem, cap. 350 minots avec porte; vibroculteur 11' sur att 3 pts avec cylindre; abreuvoir électrique; 2 boîtes à grain dont 1 avec voiture; vis-à-grain Allied 8" x 51' sur roues; malaxeur à ciment; charrue à rigoles sur att. 3 pts; 2 remorques à 2 roues; vis-à-grain 8" x 18"; monte-balles 24'; banc de scie sur att. 3 pts; 2 éventails pour silo à grain; balance de foin; 700 balles de paille; 50 tonnes d'orge et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
Informations: (514) 549-2756
CAUSE: terre vendue
CONDITIONS: comptant ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

ENCANS
JULES CÔTÉ INC

Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480
CELL: (514) 594-1019
FAX: (514) 263-8448

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
FERME DU CONDOR INC.
656 rg St-Amable
ST-BARNABÉ SUD,
Cté St-Hyacinthe
Vendredi, le 15 mars à 11 h 00
En cas de grosse tempête, remis au dimanche 17 mars.

SERA VENDU un très gros roulant de ferme pour les cultures commerciales comprenant: 7 tracteurs dont 1 Case #4890 articulé, 4 x 4, 300 h.p.; 6 Inter: 1 #1466, 180 h.p. cabine, 2 #1086 140 h.p.; 1 #856, 1 #824 et 1 #574 avec chargeur frontal; 2 moissonneuse-batteuses Inter diesel avec table à grain 13 et 15' et nez à maïs 6 rangs; 1 #1440 et 1 #815; 5 camions dont 4 diesel, 1 Inter 10 roues #2500 pour tirer des remorques, 2 - 10 roues avec boîte à bascule, 1 White et 1 Sicard avec boîte en aluminium; camion Chevrolet C-65, 6 roues, gaz avec boîte à engrais chimique; camion pick up Chevrolet C-20, 6.2 litres 1985; 2 remorques dont 1 frigorifiée de 40' et 1 Bédard à bascule avec boîte en aluminium de 24'; 3 gros vibroculteurs dont 2 Case Inter 34 et 30' et 1 Glenco 28'; 2 planteurs à maïs John Deere #7000, 6 rgs avec moniteur; semeuse Case Inter 5100, 24 disques doubles; charrues semi-portées; conditionneur de sol; vis à grain et à engrais chimique; boîte à grain; génératrice 25 000 watts.
Surveillez tous les détails dans votre prochaine édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
GERMAIN DOYON & FILS
101 rue Principale
ST-GUILLAUME, Cté Yamaska
Mardi, le 12 mars 1991
À 11 h 00 "PRÉCISES"

Attention: en cas de grosse tempête, remis au jeudi 14 mars.
SERA VENDU un très bon troupeau de 120 têtes d'animaux Holstein de très bon type laitier; 2 tracteurs David Brown #990 diesel; planteur à maïs Cyclo 800, 6 rangs; hachoir N.H. 38; équipement d'ensilage, d'étable et de laiterie.
Surveillez tous les détails dans votre prochaine édition.
Pour informations, s'adresser au propriétaire, (819) 396-3031 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
RÉGINALD BONVOULOIR
188 rang Haut de la Rivière Sud
ST-CÉSAIRE, Cté Rouville
Mardi, le 5 mars à 12 h 30

Attention, en cas de grosse tempête, remis au vendredi 8 mars.
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 43 têtes d'animaux Holstein incluant 5 pur sang enregistrées et 1 N.I.P. provenant d'insémination artificielle depuis les 22 dernières années. Ce troupeau comprend 29 bonnes jeunes vaches, 3 pur sang, 1 N.I.P., 7 à leur 1ère lactation, 10 à leur 2e veau, 9 fraîches vêlées, 6 dues en mars, les autres en tout temps de l'année; 3 taures âgées de 2 ans dont 1 fraîche vêlée, 1 pur sang due en avril et l'autre due en octobre; 4 taures non-saillies, 7 génisses d'élevage dont 3 âgées de 5 à 10 mois et 4 âgées de moins de 4 mois dont 1 pur sang.
* Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 563 k.g. à 3.3% gras, 3.18% protéine, et toutes les femelles en gestation ont été inséminées à des taureaux éprouvés.
LA MACHINERIE: tracteur John Deere #4230 avec cabine à air climatisé, pneus neufs 18.4 x 38 en très bonne condition; charrue Oliver #348 à 3 raies, att. 3 pts; 2 herses à roulettes Bush-Hog semi-portée dont 1 #1445 à 56 disques de 24" avec extension et 1, 20 x 40, disques denteiés à l'avant avec cylindre; planteur à maïs Inter Cyclo 800 à air, 8 rangs avec boîte à engrais chimique et vis; arroseuse Georges White 120 gallons, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse N.H. #469, 9' de faux; moulin à faucher M.F. à courroie (pièces), att. 3 pts; faneur Vicon RS-510T à 4 toupies, comme neuf; presse à foin John Deere #336, en très bonne condition; 2 voitures à 6 roues avec plate-forme 8 x 20; monte-balles de 23' avec moteur; convoyeur au plafond de la grange 72' avec 2 déviateurs, moteur 3/4 h.p. 220 (prêt à déménager); fourragère J.D. #34, nez à maïs 2 rangs; souffleur à ensilage John Deere #65; convoyeur à ensilage Idéal 20' avec moteur; voiture à 4 roues avec trémis de 21"; râtelier à foin de 30' avec toiture et compartiment d'entreposage; 2 épandeurs à fumier sur prise de force dont 1 N.H. #790, tandem de 375 minots avec porte hydraulique et 1 J.D. #54; silo Dion 18 x 60 en dalles de béton, en très bonne condition; débouleur de silo Val Métal 18' (18 mois d'usage) avec moteur 5 h.p.; pièces pour un débouleur Wic; benne à moulée Victoria 5 tonnes avec vis et moteur; nettoyeur Idéal 350' de chaîne (droite, neuve 7 mois d'usage) avec une montée pivotante de 52'; installation d'étable Idéal modèle à chaîne pour 50 têtes; 27 bois à eau Idéal; 25 dresseurs; support; taille-sabots; 7 barrières de métal, 5 de 16', 2 de 14'; piquets de cèdre pour clôture électrique; batterie électrique; abreuvoir extérieure; tondeuse à animaux Sunbeam; pompe à mouche électrique; balance à cadran modèle suspendu; banc de scie d'atelier avec moteur 1 h.p., neuf; et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: réservoir en vrac Surge 600 gallons avec lavage automatique; lactoduc Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", ligne à air, installation pour 50 vaches, 2 compresseurs Alamo 40+ et 3 unités de traite; 2 balances de contrôle Surge True Test; 900 balles de foin de 1ère coupe; 500 balles de paille; et 10 portes d'ensilage.
CAUSE DE L'ENCAN
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au propriétaire, tél: (514) 469-3772 ou l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
PIERRE GENDRON
180 rang 4
BROMPTONVILLE
Vendredi le 1er mars
À 11 h 00 "PRÉCISES"

Attention, en cas de grosse tempête, remis au lundi 4 mars.
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 70 têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle incluant 3 pur sang enregistrées avec papier et 3 N.I.P. Ce troupeau comprend 34 jeunes vaches, 13 à leur 1ère lactation, 9 à leur 2e veau, 12 fraîches vêlées, 6 devant mettre bas en mars et avril, 4 en mai et les autres en tout temps de l'année; 4 taures en gestation dont 1 due sous peu, 13 taures non saillies et 16 génisses d'élevage dont 5 âgées de 8 à 10 mois et 11 de moins de 4 mois et 3 bouvillons croisés Charolais âgés de 6 mois.
* Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 6 379 k.g. à 3.64% gras, 3.28% protéine et un comptage cellulaire peu élevé.
MACHINERIE: 2 bons tracteurs diesel avec servodirection, barrage de roues et sorties d'huile dont 1 Ford #7600 avec "load-monitor", pneus 18.4 x 34 et 1 Inter #444; pesées de tracteur Ford; paire de chaînes à anneaux de 34"; charrue à déclencheur Sanderum à 3 raies ajustables de 12 à 16", att. 3 pts, comme neuve; herse à roulettes Bush Hog 18 x 36, disques denteiés à l'avant modèle semi-porté avec cylindre; vibroculteur Sanderum 11' (32 dents) avec planche de nivellement et peigne att. 3 pts; semeuse John Deere #8250 combinée, 14 disques avec boîte à emmillage sur pneus; rouleau de fer 2 sections sur pneus pour transporter; faucheuse-conditionneuse rotative (diskbine) New Holland #411, neuve (2 saisons); 2 moulins à faucher Inter 7', att. 3 pts; faneur à foin Deutz Fahr KH-500DN de 17 1/2', 4 toupies, att. 3 pts; râteau de côté N.H. 258 dents de caoutchouc; très bonne presse à foin N.H. #311 avec lance-balles, comme neuve; 4 voitures avec panier pour recevoir les balles dont 3 à 6 roues de 20' et 1 à 4 roues sur pneus 11-L-15 avec plate-forme de 18'; convoyeur à fond de tôle Little Giant 40' avec moteur 1 h.p.; convoyeur au plafond de la grange Allied 100' avec 2 moteurs; 2 séchoirs à foin Victoria avec moteur 5 h.p.; hachoir (chopper) N.H. #38 avec chute hydraulique, comme neuf; boîte à trémis Nutri-Vache Leclerc 24' avec toile sur voiture 6 roues tandem sur pneus 11-L-15; fourragère Hesston #7020 avec nez à maïs et ramasseur d'andain; génératrice Victoria 30 000 watts sur remorque; niveleuse Lemay 8' avec cylindre, att. 3 pts; épandeur à fumier Inter #550 avec porte hydraulique; râtelier en métal de 20' sur pneus; silo à grain en acier Dussault; 72 tonnes, 18', 4 sections avec plancher perforé, aérateur avec moteur 1 h.p.; benne à moulée Read 8 tonnes; 2 vis flexibles en PVC de 80 et 70' avec moteur Baldor 1 h.p.; rouleuse Wic à 2 compartiments, neuve; écureur Houle 350' de chaîne (droit) avec moteur et transmission; évacuair Côté avec moteur 3 h.p.; hache-paille Wic électrique avec 150' de fil, neuf; balai d'étable Wic; 2 chariots à moulée; installation d'étable neuve, modèle à chaîne pour 68 têtes; bols à eau et à minéraux; 8 éventails d'étable dont 6 à 2 vitesses; 2 circulateurs d'air; 5 cages à veaux en bois; tondeuse à animaux Aesculap; dresseurs; 3 batteries électriques et quelques articles d'usage agricole trop long à énumérer.
* Toute cette machinerie est de modèle récent et a toujours été remisée.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: réservoir en vrac Surge 600 gals, lavage automatique et unité 5 h.p.; lactoduc De Laval avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 68 vaches, compresseur, chariot d'unité de traite à lavage automatique et 4 unités de traite grosses griffes; 4 balances de contrôle Alfa Laval; chaudière de trayeuse; bassin de lavage double; 5 000 balles de foin et 6 tonnes de maïs grain.
CAUSE DE L'ENCAN
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au propriétaire, tél: (819) 846-4677 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

PRÉAVIS D'ENCAN
Sur l'ancienne ferme de
CLAUDE FONTAINE
55 rg des Soixante
ST-MARC SUR RICHELIEU
Cté Verchères
Jeudi, le 7 mars à 12 h 30
Attention, en cas de grosse tempête, remis au dimanche 10 mars.
SERA VENDU: 2 roulants de ferme dont 1 de cultures commerciales et l'autre avec équipement à foin et à ensilage.
3 TRACTEURS dont 1 White 2-105 diesel à 4 roues motrices avec cabine, 1 Oliver #1655, 4 roues motrices avec chargeur frontal, 1 tracteur à pelouse Ford 18 YT avec tondeuse de 48" hydraulique, neuf; camion 10 roues Ford #880 avec boîte à bascule à cylindre télescopique; semoir à maïs John Deere #7000, 6 rgs avec moniteur; arroseuse Georges White 500 gals, neuve; boîte à grain; vis à engrais chimique; vibroculteur Ber Vac 18', neuf.
Surveillez tous les détails dans votre prochain édition.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

PRÉAVIS D'ENCAN
À la
FERME GEOMON & FILS
(Georges & Monique Horion, prop.)
701 rg Rivière Nord Est
STE-MONIQUE, Cté Nicolet
Mercredi, le 6 mars à 10 h 30
Attention, en cas de grosse tempête, remis au samedi 9 mars.
SERA VENDU: un excellent roulant de ferme et un très bon troupeau de 80 têtes d'animaux Holstein incluant 10 pur sang enregistrées avec papier et 70 N.I.P. provenant d'insémination artificielle, contrôlées P.A.T.L.Q. avec 6 187 k.g. 3.54% gras, 3.13% protéine.
2 bons TRACTEURS Inter diesel, comme neufs, 1 #786 avec cabine et 1 #684 avec cabine Inter, chargeur frontal #2250; tout l'équipement à foin New Holland pour lance-balles dont 1 presse à foin New Holland #315, comme neuve; 2 voitures Lemay, 6 roues tandem avec panier; épandeur à fumier N.H. #676; 2 silos en dalles de béton, 1 Supérieur 16 x 65 et 1 Coop 16 x 55; l'équipement de laiterie De Laval avec lactoduc 2".
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT par le propriétaire la ferme 200 arpents en culture avec une bonne maison et des bâtiments très propres.
Pour informations, tél: (819) 289-2136 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERME GICLE
(Clément & Ginette Boudreau, prop)
189 Marie-Victorin
BAIE DU FEBVRE, Cté Nicolet
Mercredi le 27 février à 12 h 00

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE 53 têtes d'animaux Holstein. Ce troupeau comprend 29 bonnes jeunes vaches dont 9 fraîches vêlées, 8 devant mettre bas en mars et avril, 2 en mai et les autres en tout temps de l'année, 6 taures dont 3 saillies et 3 non-saillies; 8 génisses âgées de 1 an, 2 génisses de moins de 2 mois, 2 veaux de lait et 6 taureaux dont 1 âgé de 2 ans et 5 âgés de 10 à 12 mois élevés aux grains.
* Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. postal.
MACHINERIE: 2 tracteurs dont 1 John Deere #1120 diesel avec servodierction et sorties d'huile et 1 Inter W-4 au gaz; charrue Inter à déclencheur 3 raies de 14" att. 3 pts; herse à roulettes Ford 18 x 36, disques denteiés à l'avant modèle semi-porté avec cylindre; vibroculteur 9' avec peigne att. 3 pts; semeuse sur roues de fer; herse à pâturage réversible; faucheuse-conditionneuse New Holland #488 à doigts courts avec cylindre; moulin à faucher M.F. 7' att. 3 pts; râteau de côté M.F. att. 3 pts; presse à foin New Holland #268 avec lance-balles #70; 4 voitures avec panier pour recevoir les balles dont 2 à 6 roues, 1 tandem avec panier en métal et 2 voitures à 4 roues sur pneus 11-L-15 avec plate-forme 8 x 20 et panier en bois; monte-balles Malco 40' sur roues, monte-balles 24'; hachoir N.H. #38; voiture à 4 roues avec trémis; râtelier en métal sur pneus; épandeur à fumier N.H. trainant; génératrice Pincor 16 000 watts att. 3 pts; niveleuse 6' att. 3 pts; silo Coop en dalles de béton 16 x 50; débouleur de silo Patz à grandes roues avec moteur 5 h.p.; silo à grain en acier de 100 tonnes, 21' diamètre, 7 sections avec plancher perforé; benne à moulée Victoria 6 tonnes vis et moteur; rouleuse Val Métal avec moteur 5 h.p.; 2 chariots à moulée; tondeuse à animaux Stewart; 2 anti-ruades; tableau de régie; soudeuse Mastercraft 230 ampères, neuve, et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE & RÉCOLTE: réservoir en vrac Mueller 400 gallons; lactoduc Surge avec tuyauterie 2" en acier inoxydable, ligne à air, compresseur Alamo et 4 unités de traite; 3 500 balles de foin dont 2 000 balles de 2e coupe, 500 balles de paille d'avoine et 35 tonnes de maïs grain.
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT par le propriétaire la ferme de 175 arpents pouvant être vendue en 2 parties dont 1 de 50 arpents et l'autre avec la maison et les bâtiments.
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations s'adresser au propriétaire, tél: (514) 783-6412 ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
FERME ANDRÉ CHARBONNEAU
1241, 7e Rang
ST-DOMINIQUE, Cté St-Hyacinthe
Mardi, le 26 février à 11 h 30
Attention, en cas de grosse tempête, remis au jeudi 28 février.
VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU "ANRELU"

SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU DE 56 têtes d'animaux Holstein de qualité incluant 28 pur sang enregistrées avec papier et 28 N.I.P. classifiées et contrôlées. Ce troupeau comprend 27 jeunes vaches, 12 à leur 1ère ou 2e lactation, 12 pur sang, 6 fraîches vêlées ou dues sous peu, 3 devant mettre bas en mars, 5 en mai et juin et les autres en tout temps de l'année; 18 belles taures dont 12 en gestation, 2 devant mettre bas en mars, les autres à l'automne et 6 taures non saillies; 11 génisses d'élevage dont 6 âgées de 6 à 7 mois et 6 âgées de moins de 4 mois.
* Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec 8 217 k.g. à 3.65% gras et 3.27% protéine. Vous retrouverez dans ce troupeau des filles de taureaux éprouvés tels que: Premier, Tempo, Courrier, Cutlass, Marv, etc. avec des productions à 305 jours jusqu'à 12 413 k.g. et toutes les femelles en gestation ont été inséminées.
MACHINERIE: tracteur M.F. #285 diesel avec toit sécuritaire, pneus à riz 18.4 x 34, moteur reconditionné à neuf, paire de roues doubles 18.4 x 34; charrue Overum Sweeden à déclencheur à boudins de caoutchouc à 3 raies ajustables, att. 3 pts; herse à finir 4 sections; herse à pâturage Forano réversible 13', comme neuve; milleuse, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse John Deere #1209, 9' faux à doigts courts, très bonne condition; faneur à foin Vicon RST-510T à 4 toupies; râteau de côté J.D. #660 dents de caoutchouc, modèle semi-porté; presse à foin New Holland #273 avec lance-balles; 3 voitures avec panier en métal pour recevoir les balles dont 2 à 6 roues, 1 de 18' à déchargement des 2 côtés et l'autre 20' et 1 à 4 roues de 16' à déchargement des 2 côtés; 2 fourragères John Deere #34 dont 1 avec nez à maïs 1 rg et l'autre avec ramasseur d'andain; souffleur à ensilage Dion modèle Eléphant; 2 épandeurs à fumier New Holland sur prise de force dont 1 #679 tandem de 275 minots, comme neuf et 1 #518 de 205 minots; bon râtelier à foin en métal de 20' sur pneus; débouleur de silo Patz à grandes roues ajustables de 18 à 20', en très bonne condition; hache-paille Agri Métal avec moteur au gaz 7 h.p.; 2 tondeuses à animaux Aesculap et Sunbeam; tableau de régie Coop support taille-sabots; applicateur de préservatif d'ensilage à pression et quelques autres articles trop long à énumérer.
ÉQUIPEMENT DE LAITERIE ET RÉCOLTE: réservoir en vrac Milk Keeper 400 gals, unité neuve (6 mois d'usage); lactoduc Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", ligne à air, installation pour 39 vaches et 4 unités de traite; compresseur Alamo 60+ avec moteur 3 h.p. (vendu séparément); 4 balances de contrôle Surge True Test #102; 2 000 balles de foin de 1ère coupe, 14% de protéine; 1 000 balles de paille; 75 tonnes d'ensilage de luzerne 17% protéine; et 75 tonnes d'ensilage luzerne et maïs à 15% prot.
* Cette machinerie est en excellente condition, nous n'avons aucun article de hangar à vendre, soyez présents pour l'heure.
CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations, s'adresser au propriétaire, tél: (514) 773-6772.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

VENTE PAR ENCAN
À la ferme de
THOMAS LAPOINTE
R.R. 1
SAWYERVILLE
Situé sur le chemin Randboro
St-Mathias, Cté Compton
À environ 3 milles de Sawyerville
Samedi, le 2 mars à 10 h 30

EN VENTE: tracteur Massey Ferguson 1986, #274, 4 roues motrices, diesel avec seulement 1 100 heures d'utilisation avec couvert; tracteur Massey Ferguson #184, 4 roues motrices diesel à double action, chargeur avant avec 2 pelles; tracteur Massey Ferguson #245

avec pneus neufs, 1 900 heures d'utilisation; "baileuse" à foin Massey Ferguson #224 avec lance-balles #212 comme neuf; faneuse à foin Kuhn 16', comme neuve; râtelier à foin Kuhn à 3 pts d'attache, 1 an d'usage; 4 charettes à foin avec support en métal; faucheuse-conditionneuse New Holland #411 à disques 9' de coupe, comme neuve; faucheuse hydraulique Massey Ferguson 7' de coupe; glaneuse A.C. combinée, 10' de ocupe; ensemble de charrue à 2 sillons Kvnerneland; ensemble de herse semi-portative à double disque Massey Ferguson; ensemble de herse à ressorts John Deere de 16'; semeuse John Deere à 15 disques, comme neuve; rouleau métallique à 2 sections; épandeur à fumier Massey Ferguson, 160 boisseaux; épandeur à fertilisant Furspand à 3 pts d'attache; remorque domeuse Dettson tandeur avec côtés; 3 ensembles de chaînes à glace pour tracteur; niveleuse John Deere, lame arrière de 7'; souffleuse à neige Dettson #2084 de 7'; vis à grain 7, 42' de long, prise directe; vis à grain 16', avec moteur; élévateur à foin, 32', avec moteur; générateur sur chariot 25 00 watts; générateur Onan 15 000 watts; scie circulaire; nettoyeur d'etable avec 500' de chaine neuve avec transmission et moteur de 5 forces; alimenteur à foin sur roues; 8 bidons à lait de 8 gallons; 50 sacs de fertilisant; 3 réservoirs à carburant; grosse quantité de bois de construction; grosse quantité de balles de foin; soudeuse électrique Miller 225 ampères; 5 scies à chaine Johnsered; 2 motos, 1 de 100 CC et 1 de 90 CC; pleine remise de matériaux, tel que perceuses électriques, enclume, toutes sortes d'outils mécaniques, clés, jacks, outils de ferme, chaines, etc.; pick up 4 x 4 Dodge 1985, 4 roues motrices, moteur 318 forces avec 40 000 milles, excellente condition; quantité d'autres articles trop nombreux à énumérer.

Veuillez noter que toute la machinerie mentionnée plus haut est en excellent condition. Le tout doit être vendue dû à une perte totale de la grange et des animaux de M. Lapointe, suite à un incendie.

GOÛTER SUR LES LIEUX

CONDITIONS: comptant ou chèques acceptés d'acheteurs connus

ART BENNETT & ROSS BENNETT

ENCANTEURS BILINGUES
Tél: (819) 889-2272 ou
(819) 889-2840
SAWYERVILLE, Qc 28/2

ENCAN DE MACHINERIE

Chez
D. MARTIN ÉQUIPEMENTS INC
1215 Dufferin
GRANBY
Samedi, le 2 mars à 10 h 00

ENVIRON 75 TRACTEURS: 4 roues motrices; White 2-70, M.F. 184, 4 cab, loader, Same, Dragon; Kubota, 4500 cab loader, White 700 loader, Skider; Int F7; MASSEY: 1085 cab, 265 loader, 230, 2 x 202 loader lame avant, 3 x 165, 2 x 135, 4 x 35, 2 x 65 loader, 4 x 2085; FORD: 6600 cab loader, 4000, 2 x 3000, 3 x Jubilee, 10 x 8N-9N; INTER: 633 loader, 624 loader, 2 x 574, 474, loader, cab, 504 loader, 414 loader; JOHN DEERE: 920, 430, 950 loader; OLIVER: 1855 cab, 1255, 550; CASE: 1390 cab. loader, 430 loader; DAVID BROWN: 880 loader, 990.

HERSES À ROULETTES: 3 pts, 32, 36, 40, 60 disques; VIBRO: 7', 8', 10', 12', 17' avec rouleau; 15 CHARRUES: 2, 3, 4, 5, 6 versoirs, chisel plow 9 & 11 pattes avec disques; voiture ensilage Badger avec train; plusieurs presses à foin M.F., N.H. Int.; faucheuse-conditionneuse, moulin à faucher, lance-balles, râteaux: N.H., John Deere; andaineuse Int 275 gaz; pick up Chevrolet Custom diesel 6.2 litres, 4 portes 1985; équipement de sucrerie, bucket, chalumeau.

PRODUITS NEUFS: remorque 2 essieux, 7 000 lb, avec frein; faucheuses débroussailleuses 4', 5', 6', 7', 8'; perceuse à piquets; grattes neuves 5', 6', 7'; tondeuse à fléaux; voiture à foin pour lance-balles; aussi remorque pour 4 roues, cabane à jardin.

Plusieurs autres items non enregistrés. Liste sujette à changement sans préavis.

* Nous ne sommes pas plus loin que votre téléphone.

Informations

D. MARTIN ÉQUIPEMENTS INC.

(514) 375-4962
Ou (514) 777-1227
DANIEL PAUL-HUS
tél: (514) 773-5660

PRÉAVIS D'ENCAN

pour
HERMAN VACHON
130 rang ST-Louis
TRING-JONCTION, Cté Beauce Nord

Jeudi, le 7 mars à 13 h 00

En cas de tempête remis au 9 mars

SERA VENDU un magnifique troupeau Holstein de 45 têtes, tout l'équipement de laiterie et la machinerie de ferme.

Informations: (418) 426-5616
CONDITION: comptant
CAUSE: terre vendue

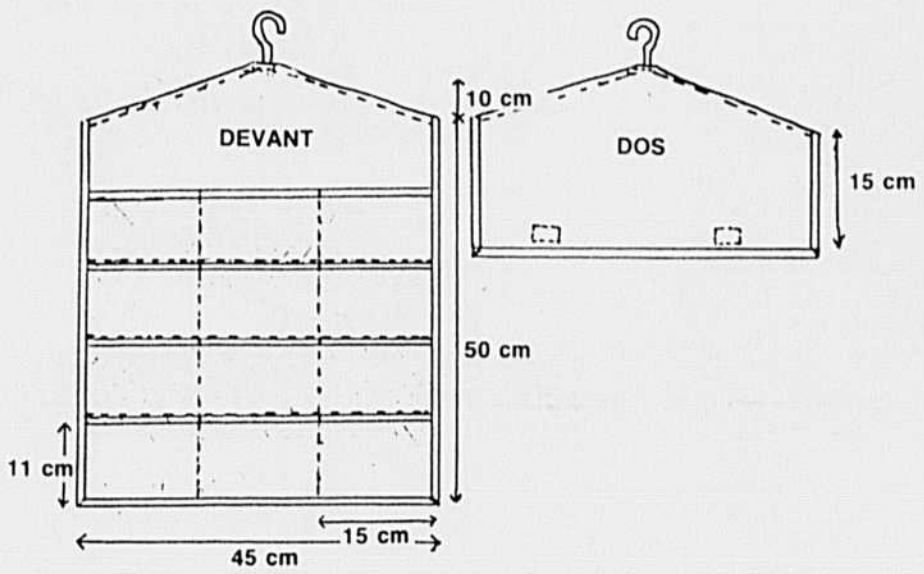
ALBERT & LUC BRETON

Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

Parlons...

suite de la page 22



Assemblée...

suite de la page 21

délai de réalisation est porté à neuf ans. Elle propose par ailleurs de remplacer le règlement du 50/50 par une règle de 30/70. Ainsi, durant cette période ceux qui détiennent plus de 30 % de quota de consommation ne pourront acheter que du lait de consommation. Il permet à chaque producteur de gérer les quantités qu'il veut échanger. Il pourra faire ainsi pendant encore neuf ans.

On peut signaler au lecteur comment au cours de la rencontre le président du Comité ad hoc, Jacques Boucher, a qualifié ces propositions. «La première est rigide, la deuxième est souple et la dernière encore plus souple!»

Au cours des prochaines semaines, les producteurs et productrices de lait du Québec auront à choisir entre trois propositions. Ils seront d'abord informés dans chacun de leur secteur par les 360 animateurs qui ont assisté aux réunions d'information de jeudi et vendredi derniers. Suivra au cours du mois de mars l'assemblée générale annuelle de tous les syndicats régionaux où les producteurs auront à choisir la résolution qui répond le mieux à leurs attentes. Les décisions finales seront prises par les délégués à l'assemblée annuelle générale de la Fédération qui se tiendra les 16 et 17 avril.

Ils devront également se prononcer sur trois autres propositions de changements. La première veut rendre plus souples les conditions actuelles d'échange de quota. Ce pourquoi on suggère des modifications au Système centralisé de vente de quota. Quand il est question d'une proposition concernant le rapprochement des deux pools de paiement du lait, il faut y voir autant de propositions qu'il y a de suggestions de fusion des deux laits, soit trois. Elles leur sont intimement liées.

La dernière proposition suggère des modifications au programme d'intégration. Elle permettrait d'accroître les quantités disponibles de quota afin d'accélérer le programme d'intégration et de constituer une réserve générale de quota servant à éponger des réductions éventuelles de marché.

★ ATTENTION! ★ ★

ENCHÈRES D'EXCELLENTS TAUREAUX DE BOUCHERIE

DE LA STATION D'ÉVALUATION GÉNÉTIQUE DE CHAMPLAIN

Environ 43 taureaux mis en vente

Avec indice 100 et plus:
10 Hereford, 11 Charolais, 8 Limousin, 14 Simmental

NOTE: Ces taureaux proviennent d'élevage pur sang enregistré de plusieurs régions et classifiés pour la conformation.

QUAND: Samedi le 3 mars 1991 à 13 h 00 précises
Les sujets seront exposés à 10 h 00

OÙ: À la Station d'évaluation génétique de Champlain
Sortie 220 de l'Autoroute 40
1293, rue Notre-Dame, Champlain

RENSEIGNEMENTS: Michel Pichet (819) 295-3004

Buffet froid servi à compter de 12 h 00.

Possibilité d'un service de transport. Les acheteurs éligibles peuvent recevoir une subvention de 250,00 $ et plus par taureau.

Organisées par le Syndicat des producteurs de bovins de La Mauricie.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER EN COMMUNICATION EXTERNE

Direction générale

À ce titre, vous serez appelé à élaborer des objectifs, des orientations et des stratégies d'intervention en matière de communication externe et de relations publiques. Vous conseillerez les dirigeants sur le contenu et la forme des interventions. Vous aurez également à assurer une présence de l'UPA dans l'opinion publique par les médias et à rédiger, entre autres, des textes et des projets d'allocution pour les dirigeants et le secrétaire général. Vous devrez de plus entreprendre, sur demande, différentes études, recherches ou analyses de dossiers relevant de la direction, participer à la rédaction de textes pour fin de publication dans les médias imprimés et rédiger des articles de fond sur divers sujets.

Pour bien remplir ce mandat, vous devez détenir un diplôme universitaire en communication ou en journalisme. Vous devez également avoir une bonne connaissance des milieux journalistique et agricole et compter plusieurs années d'expérience pertinente ainsi qu'un intérêt et des aptitudes pour la rédaction, la vulgarisation et le travail avec des groupes.

Votre salaire sera établi selon vos compétences et votre expérience.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le ***8 mars 1991****, à l'adresse ci-dessous en indiquant le numéro de recrutement suivant: B121.10.91.1*

Service des ressources humaines
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

19-02-91 Nous offrons des chances d'emploi égales à tous

UPA

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC

Système centralisé de vente des quotas

FÉVRIER 1991

	Tout le Québec sauf l'Abitibi-Témiscamingue			Abitibi-Témiscamingue		
		TRANSFORMATION			TRANSFORMATION	
	Consommation	Produit	Non produit	Consommation	Produit	Non produit
Prix fixé par catégorie	*	22,25 $	31,00 $	*	19,00 $	27,90 $
Quantité vendue par les producteurs	*	69 989 kg	127 841 kg	*	163 kg	3 301 kg
Quantité achetée par les producteurs	*	70 518 kg	137 297 kg	*	450 kg	4 020 kg
Quantité vendue par la réserve	*	529 kg	9 456 kg	*	287 kg	719 kg
Quantité achetée par la réserve	*	0 kg	0 kg	*	0 kg	0 kg
Nombre d'offres de vente réussies	*	81	124	*	1	8
Nombre d'offres d'achat réussies	*	134	280	*	1	9
TOTAL						
Nombre d'offres de vente	*	86	128	*	1	9
Nombre d'offres d'achat	*	225	793	*	5	35
Quantité offerte en vente	*	74 140 kg	132 510 kg	*	163 kg	5 426 kg
Quantité offerte pour achat	*	118 181 kg	333 580 kg	*	3 375 kg	11 802 kg

* Selon le règlement sur les quotas, les transactions de quota de lait de consommation par le SCVQ sont suspendues durant les mois de février, mars et avril.

LE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN EN ÉBULLITION

Deux événements majeurs en deux jours

Saguenay-Lac-St-Jean
Yves Ouellet

Le monde de l'agriculture au Saguenay-Lac-Saint-Jean a vécu des moments particulièrement intenses ces derniers jours avec le déroulement du deuxième Sommet socio-économique à Saint-Félicien et le bilan régional des États généraux à Alma.

D'abord, du 15 au 17 février, tous les intervenants socio-économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean concluaient un long et difficile processus de concertation. Devant les répondants du gouvernement du Québec, puisque le fédéral boudait l'événement, cinq projets du secteur agricole passaient le test décisif quant à leur possibilité de financement.

Cinq projets

En tant que porte-parole principal de l'État québécois et ministre responsable du développement régional, le ministre Yvon Picotte accueillait aussi les projets de la table agricole et devait répondre sur le champ aux demandeurs. Ce faisant, il n'endossait totalement qu'un seul projet présenté par l'Association des producteurs de foin. Ce groupe demandait 100 000 $ au gouvernement du Québec afin de regrouper les agriculteurs pour favoriser la remise en production des terres abandonnées, dans le but de commercialiser les excédents de fourrage. Il s'agissait de la plus basse exigence financière.

Les abattoirs Lac-Saint-Jean Inc. comptaient sur ce sommet pour assurer leur relance après avoir dû fermer leurs portes parce qu'ils ne répondaient pas aux normes du ministère de l'Environnement. Leur requête d'un million de dollars est toutefois restée lettre morte après que le ministre Yvon Picotte eut refusé de prendre tout engagement avant la publication d'une étude à venir sur l'industrie du porc.

D'autre part, le maire de la ville hôte, M. Benoît Laprise qui est lui même agriculteur, défendait la création d'un fonds d'investissement en agriculture et d'un incubateur agricole. La demande qui totalisait trois millions et demi de dollars a été carrément écartée, Yvon Picotte alléguant qu'elle doublait le rôle de l'Office du crédit agricole.

Le Syndicat des producteurs de bleuets voulait, quant à lui, amorcer une consolidation de l'industrie du bleuet par la protection hivernale, l'irrigation expérimentale et la conservation des sols. Sur un budget de 2,5 millions, le Syndicat n'a obtenu que 200 000 $ étalés sur 4 ans.

Finalement, un projet d'aquiculture, soit l'élevage de la truite de mer, était aussi sur la table. Sur une requête d'un million de dollars, le chercheur Denis Larrivée a accepté 200 000 $ à contrecoeur. Cette somme a été consentie pour la réalisation d'une étude alors que les promoteurs affirment qu'ils ont dépassé le stade des études et qu'ils sont prêts à passer à la concrétisation de leur projet.

Moratoire

En conclusion, le président de l'UPA Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Germain Simard, soulignait la tendance gouvernementale de renvoyer les instigateurs de projets aux études au lieu d'enclencher les processus de réalisation :

« On parle beaucoup de partenariat, on fait beaucoup de discours, (...) le ministre de l'Agriculture dit qu'il veut développer des créneaux nouveaux mais quand on arrive pour passer aux actes, on nous renvoie aux études », affirmait M. Simard qui semblait déçu des résultats de tout ce processus même s'il avait contribué à mettre sur pied une nouvelle solidarité régionale...

Il ne faut pas oublier non plus que le ministre Picotte précisait au tout début du Sommet que les projets acceptés lors de cet exercice n'étaient pas automatiquement endossés par le gouvernement et que son rôle était d'acheminer aux plus hautes instances les priorités régionales. Les frustrations futures seront donc peut-être encore plus grandes que celles éprouvées lors du déroulement du dernier Sommet socio-économique régional, surtout si le fédéral ne renchérit pas sur les projets acceptés à St-Félicien. Yvon Picotte concluait d'ailleurs en annonçant un moratoire sur tous les projets de sommets économiques régionaux.

Bilan

Au lendemain du Sommet économique, les administrateurs des syndicats spécialisés de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-Saint-Jean se réunissaient en assemblée générale spéciale à Alma pour dresser l'un des premiers bilans régionaux des États généraux du monde rural.

Grâce à une participation massive et enthousiaste, les différents ateliers se déroulant tout au cours de la journée ont suscité d'intéressantes discussions, inspirées par un compte rendu du président et par l'actualité immédiate.

Dans la foulée des États généraux, les représentants de tous les secteurs des syndicats de base ont donc articulé une foule de positions, de solutions, d'actions et de mesures pratiques pour enclencher à court terme la concrétisation des conclusions des États généraux.

Relever toutes ces propositions tiendrait de l'exploit mais on peut quand même souligner la grande importance que les intervenants du Saguenay-Lac-Saint-Jean attribuent à la revalorisation des milieux agricoles et forestiers auprès du grand public et, aussi, de la clientèle scolaire. « Priorité à la forêt privée », « Rééquilibrage des pouvoirs », Augmentation de la productivité des boisés privés »... sont autant de thèmes choyés par le secteur forestier alors que les producteurs laitiers parlent de prise en charge du milieu et d'introduction de nouvelles ressources humaines dans l'industrie. Le même discours, parfois à saveur plus économique ou plus environnementaliste, est tenu unanimement. C'est également de concert que l'on accepte la concertation avec tous les autres paliers de représentation de l'UPA et le suivi des États généraux vers une assemblée consultative qui se déroulera les 18 et 19 avril prochains.

M. Germain Simard, au terme de l'assemblée, s'est montré extrêmement satisfait des résultats affirmant que : « ce qui ressort des États généraux devient un dossier permanent dans notre organisation. Nous avons franchi un grand pas et nous sommes prêts à entreprendre des actions concrètes ».

C'est donc avec une détermination et une concertation nouvelles mais fortes que l'on envisage l'avenir.

L'ALCOOL AU VOLANT
C'est criminel
QU'ON SE LE DISE
Un appui à la campagne de la
Régie de l'assurance automobile du Québec

SUITE À LA CRÉATION DU FONDS AGRO-FORESTIER, L'UPA INVITE LES PRODUCTEURS ET LES PRODUCTRICES AGRICOLES ET FORESTIERS À INVESTIR DANS

LE SEUL REER QUI VOUS PERMET D'ÉCONOMISER 2 FOIS PLUS D'IMPÔT.



DONNEZ UN COUP DE TÉLÉPHONE À VOTRE FÉDÉRATION RÉGIONALE DE L'UPA.

Seul le REER du Fonds offre à tous les Québécois et Québécoises la possibilité d'économiser 2 fois plus d'impôt qu'avec les REER ordinaires. Par exemple, investissez 1 000 $ et obtenez une déduction globale d'environ 800 $* grâce à notre crédit d'impôt exclusif. C'est 2 fois plus d'impôt économisé que les 400 $ que vous pourriez obtenir d'un autre REER.

Profitez-en vous aussi, donnez un coup de téléphone dès aujourd'hui pour obtenir tous les détails.

UPA ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	(819) 762-0833	UPA LÉVIS-BELLECHASSE	(418) 872-0770
UPA BAS-ST-LAURENT	(418) 723-2424	UPA LOTBINIÈRE-MÉGANTIC	(418) 872-0770
UPA BEAUCE	(418) 228-5588	UPA MAURICIE	(819) 378-4033
UPA CÔTE-DU-SUD	(418) 856-3044	UPA NICOLET	(819) 293-5838
UPA ESTRIE	(819) 567-8905	UPA RIVE-NORD	(418) 872-0770
UPA GASPÉSIE	(418) 392-4466	UPA SAG.-LAC-ST-JEAN	(418) 549-7353
UPA LANAUDIÈRE	(514) 753-7486	UPA ST-HYACINTHE	(514) 774-9154
UPA LAURENTIDES	(514) 472-0440	UPA ST-JEAN-VALLEYFIELD	(514) 454-3996

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)
PROFITE À TOUT LE MONDE!

* Selon votre taux d'imposition.
Cette annonce ne constitue pas une offre publique de valeurs. Vous obtiendrez tous les renseignements requis dans le prospectus simplifié.

Bâtiments Archidrome à partir de 4,500$



Ces prix spéciaux sont valides pour toutes les commandes passées avant le 15 mars 1991 et livrées avant le 1er juin 1991. Commandez immédiatement! Quantité limitée.

SPÉCIAL

DIMENSION	JAUGE	PORTE	
26' X 40' X 12'	22	12' X 9'0''	4,500$*
30' X 50' X 14'	22	12' X 12'6''	5,900$*
36' X 60' X 17'	22	15' X 14'6''	8,500$*
40' X 80' X 18'	20	18' X 14'7''	12,300$*

*TPS et TVP en sus.
Autres dimensions sur demande.

LA CORPORATION D'ACIER UNGAVA USC LTÉE
3100, boul. Losch
St-Hubert (Qc) J3Y 3V8
Tél.: (514) 678-4444
Fax: (514) 678-4441

Les États généraux en photos

Photos:
PERRY BEATON



Le président de l'Union des municipalités du Québec M. Roger Nicolet est lui aussi un pilier important du milieu, avec le premier vice-président de l'UPA Pierre Gaudet et Pierre Gosselin, de l'Union québécoise pour la conservation de la nature.



Parmi ceux qui ont signé la déclaration du monde rural à la fin des assises, on reconnaît ici MM. Daniel Ferron, de la Chambre des notaires, Claude Béland, du Mouvement Desjardins et Gérald Larose, de la CSN.



C'est avec dans l'oeil une fierté particulière que le président général de l'UPA, Jacques Proulx, présentait aux participants des États généraux les conférenciers de marque invités.



Mme Angèle St-Yves, présidente de l'Ordre des agronomes que l'on voit ici en conférence de presse. Les autres femmes signataires de la déclaration du monde rural: Mmes Cécile Labrecque, des Fermières, Stella Bellefroi, de l'AFÉAS, Cécile Dupont-Chamard, de l'Association touristique et Lorraine Pagé de la Centrale de l'enseignement du Québec.



Avec sa tête coutumière de « décideur », au centre, Louis Laberge de la FTQ, entouré de MM. Guy D'Anjou de la Fédération des commissions scolaires catholiques et André Pelletier, de la Fédération québécoise de la faune.



La table des décideurs regroupant les 34 organismes signataires de la déclaration du monde rural.

Enquête sur la mise en marché des fraises

Victor Larivière

Le prix moyen d'une livre de fraises payé au producteur ne dépassait pas 79 cents en 1990. Ce prix est plus élevé et plus stable dans les ventes directes aux consommateurs, alors qu'il est plus faible auprès des grossistes. C'est ce que révèle une enquête menée l'été dernier par Isabelle Éthier de l'Université Laval auprès de producteurs, de grossistes et de commerçants. Les résultats de cette étude étaient présentés, il y a quelques semaines, lors de l'assemblée annuelle du Syndicat à Drummondville.

En tout 45 fermes, réparties dans la plupart des régions productrices, ont répondu à un questionnaire qui leur demandait d'enregistrer leurs ventes quotidiennes. On sollicita par téléphone quatre grossistes de Montréal et de Québec pour obtenir d'eux les volumes de fraises transigés et les prix payés aux producteurs. On fit de même avec des commerçants du Marché Central et 18 supermarchés au détail.

Voici comment se répartissent les prix selon le circuit de vente : à l'autocueillette les producteurs ont obtenu en moyenne 65 cents la livre, aux kiosques à la ferme 1,10 $ la livre, 1,21 $ pour le kiosque à l'extérieur de la ferme, et 94 cents pour le kiosque au marché public. Les grossistes ont payé en moyenne 66 cents la livre, les épiciers 86 cents et les commerçants (brokers) 82 cents.

La détermination des prix de l'autocueillette, selon l'auteure de l'enquête, se fait à partir des producteurs voisins, de la demande et de la qualité du produit. Pour la vente directe aux consommateurs dans les kiosques, il faut ajouter les rendements anticipés de récolte. Dans le cas du gros et du semi-gros, le prix reçu au Marché Central joue un grand rôle. Dans tous les circuits de vente, les prix sont fortement influencés à la baisse par les spéciaux des supermarchés, la concurrence entre les producteurs eux-mêmes, l'abondance ou la pénurie et les volumes achetés par les épiciers-grossistes.

Alors qu'en 1983, l'autocueillette comptait pour 52 % dans la mise en marché des fraises, cette part n'était plus que de 32 % en 1990. La vente au détail, à la ferme ou dans les marchés publics, est demeurée stable avec 24 % des volumes. La plus forte augmentation est allée à la vente au gros et au semi-gros qui est passée de 24 % à 45 % pour cette même période de 1983 à 1990.

Pour améliorer la mise en marché

Les producteurs et productrices interrogés ont suggéré plusieurs actions dans le but d'améliorer la mise en marché des fraises au Québec. En premier lieu, ils placent le regroupement de l'offre et les associations des producteurs en région. Vient ensuite un système de diffusion des prix sur une base journalière. S'ajoutent une qualité supérieure, une présentation renouvelée du produit, une publicité locale et régionale, des prélevés sur les contenants servant à payer la promotion et une uniformisation des contenants.

Dans le cas de la vente en gros, on propose de structurer des points de vente par région pour évaluer les arrivages et les surplus. On souhaite aussi des ententes avec les usines de transformation pour écouler ces surplus. L'idée d'un plan conjoint refait surface, en même temps qu'une agence volontaire pour chaque région, à l'exemple de Mira-Fruit qui fonctionne déjà dans les Laurentides.



Le maximum de puissance
Rendement de carburant super avantageux, réserve de puissance étonnante et une robustesse remarquable.
Comparez et vous verrez!

Le maximum de polyvalence
Excellent dégagement au sol, traction accrue à la barre d'attelage, fiabilité et efficacité.
Comparez et vous verrez!

Le maximum de service
Compétence, sérieux, service après vente hors-pair et un réseau de concessionnaires au Québec prêts à vous servir en tout temps.
Comparez et vous verrez!

UTB Universal TRACTOR

Distribués au Canada par Terra Power Tractor Company Ltd.
Bureau Central: 1439 Quebec ave. Saskatoon, Sask. S7K 1V4
(306) 242-0227 Filiale: 1770 Bonhill Road, Mississauga, Ont. L5T 1C8 (416) 564-7494
Pour un supplément d'information au Québec et dans les Maritimes
Directeur des ventes: M. Jean Faucher, Tracteurs Terra Power Cie Ltée.
4335, route 251, Lennoxville, Québec J1M 2A3 Tél. (819) 837-2704

LE MAXI POUR VOTRE EFFICACITÉ

Acton-Vale
Les Entreprises Michel Petit Inc.
(514) 549-4808

Alma
Équipements Gagnon & Morin Inc.
(418) 662-6511

Amqui
Garage Thériault & Couture Inc.
(418) 629-2521

Bagotville
Garage Hilaire Tremblay
(418) 544-2430

Baie-St-Paul
Jean Baptiste Gauthier
(418) 435-2347

Cap-St-Ignace
Les Équipements J.L. Thibault Inc.
(418) 246-5651

Howick
Équipements Industriels & Agricoles BHR Henderson Inc.
(514) 825-2158

Joliette
Équipements de ferme J.L. Inc.
(514) 753-7423

Laurierville
Garage Alfred Charest Inc.
(819) 365-4844

Manseau
Garage Gaston Soucy
(819) 356-2516

Maskinongé
Équipements G.Gagnon Inc.
(819) 227-2245

Palmarolle
Garage Dorval Inc.
(819) 787-2131

Plaisance
Garage Léonard Ménard Ltée.
(819) 427-6448

Portneuf-Station
Les machineries Portneuf Inc.
(418) 286-4282

Rougemont
Équipements Agricoles J.P. Rathé Inc.
(514) 469-2370

Sainte-Marie-de-Beauce
Service Bivac Inc.
(418) 387-3814

Shawville
Les Équipements de ferme Barber
(819) 647-5769

St-Clément
Service Agromécanique Inc.
(418) 963-2177

St-Gilles
Le Domaine du Tracteur St-Gilles Enrg.
(418) 888-3259

St-Isidore
Garage Armand Fleurant Enrg.
(514) 454-3257

St-Janvier
Garage Julien Demers Enrg.
(514) 435-1357

St-Roch-de-L'Achigan
D.F.M. Équipements Agricoles Enrg.
(514) 588-3888

Sherbrooke
Les Distributions A & R Payeur Inc.
(819) 821-2015

EN BREF

Des fibres alimentaires au menu des truies

Des chercheurs d'Agriculture Canada (station de Lennoxville) servent plus de fibres alimentaires à des truies en gestation dans l'espoir de corriger des troubles de comportement (stéréotypie) et de réduire la fréquence d'un problème sanitaire courant liée à la glande mammaire. Les truies atteintes de stéréotypie répètent mécaniquement les mêmes mouvements inutiles et peuvent dépenser jusqu'à 15% plus d'énergie par jour privant ainsi les porcelets de substances nutritives.

L'accroissement de la concentration de fibres (son de blé, avoine) dans la ration permet de conserver la même portion quotidienne d'énergie et de protéines tout en augmentant que le volume pour tromper la faim des truies. Par ailleurs, le relèvement de la teneur en fibres de la ration devrait aider à éliminer rapidement les toxines responsables du syndrome de la métrite-mammite-agalaxie (MMA) qui cause l'inflammation de la glande mammaire. Une truie en lactation atteinte de MMA ne donne pratiquement pas de lait. Les résultats définitifs seront connus dans deux ans.

Du blé de qualité

Cette année encore, les chercheurs de certains laboratoires de la Ferme expérimentale centrale d'Agriculture Canada, à Ottawa, évalueront jusqu'à 100 variétés différentes de blé cultivées dans l'est du Canada. Ils procéderont notamment à des essais de cuisson visant à garantir que les variétés qui ne sont pas homologuées répondent aux normes des minotiers, des boulangers, des transformateurs et des agriculteurs. On sait que les premiers recherchent surtout un blé qui produit le plus de farine, les seconds s'intéressent plutôt à la grosseur des biscuits tandis que les agriculteurs veulent des variétés qui donnent des rendements élevés. Au moment où elles subissent une évaluation de la qualité, les variétés sont cultivées expérimentalement depuis au moins 10 ans. Leur homologation ne surviendra qu'après trois autres années d'essai.

Sites écologiques menacés

Le Parti québécois du comté de Beauharnois-Huntingdon demande au ministère de l'Environnement du Québec (MENVIQ) d'acquérir et de consacrer « réserves écologiques » trois sites menacés par l'exploitation humaine. La forêt Muir, située à environ 2 km à l'est de Huntingdon, est considérée par des chercheurs de l'UQAM comme la plus ancienne dans la vallée du Saint-Laurent. Deux tourbières, totalisant 1 700 hectares de terres noires, jouent le rôle d'éponge stabilisatrice pour les municipalités de St-Anicet, Ste-Barbe et Godmanchester. Finalement, le marais de Ste-Barbe, contribue à la dépollution des eaux fluviales en digérant par sa fibre et ses microorganismes les toxines et constitue un refuge important pour une faune variée.



Claude Lafleur

Le soleil se couche aussi sur le Japon rural

En matière d'organisation, les agriculteurs japonais sont imbattables. Ils ont d'abord créé une institution financière extraordinaire. Les 4 millions d'agriculteurs, regroupés autour de 4 000 coopératives, possèdent et contrôlent en effet la plus grande banque du monde, la *Norinchukin*. Cette banque, qui possède des liquidités financières fabuleuses, commence à peine à investir à l'étranger.

Par ailleurs, grâce à un curieux effet du système électoral, la classe agricole jouit d'une incroyable force politique au Japon. Le pouvoir est totalement subordonné aux caprices et aux humeurs du monde rural. Actuellement, on estime que plus de la moitié des politiciens japonais dépendent du vote rural, même si le pays compte plus de 125 millions d'habitants, à majorité urbaine!

Et puis, résultat sans doute de ce statut politique privilégié, les Japonais se sont dotés au fil des ans d'une politique agricole qui est l'une des plus généreuses et des plus structurées au monde. Tout y est: crédit agricole avantageux, programme de rachat par l'État des surplus de productions, aide à la productivité, politique de conservation des sols, programme de retrait des superficies, contrôle des importations à la frontière. L'an passé, par exemple, dans la seule production de riz, le gouvernement japonais a investi directement quelque 6 milliards de dollars pour soutenir les prix, sans compter les contrôles à la frontière. Résultat: le prix du riz au Japon est 6 fois plus élevé que celui qui prévaut sur le marché mondial.

Mais tout cela est en train de changer. Comme dans le célèbre opéra de Wagner, le Crépuscule des Dieux, une sombre lueur apparaît dans le ciel. Selon un sondage, en effet, seulement 3 % des enfants qui hériteront de la terre des parents ont l'intention de continuer la production agricole. On aime mieux spéculer les pieds au sec que planter du riz les pieds dans l'eau!

Actuellement, deux agriculteurs japonais sur trois ont plus de 60 ans. Dans cinq ans, la majorité d'entre eux auront atteint 70 ans, l'âge vénérable de la retraite. Sous l'effet combiné de ce phénomène et de l'absence de relève, un monde est en train de disparaître.

Tout ceci est accentué par des tendances lourdes sur le plan économique. La consommation de riz per capita, en dix ans, est passée de 253 à 144 livres. Les Japonais mangent de moins en moins de riz au profit de produits alimentaires non traditionnels.

Sur le plan de la performance, l'agriculture japonaise traîne de la patte. Avec des superficies moyennes qui ne dépassent guère 2,5 acres par exploitation et une productivité bien en dessous des standards occidentaux, le coût de production, même pour des entreprises exploitées majoritairement à temps partiel, atteint des niveaux presque injustifiables aux yeux des producteurs. C'est encore plus injustifié pour le consommateur japonais qui consacre déjà plus de 25 % de son budget disponible à l'alimentation.

Bref, pour les Japonais comme pour toutes les anciennes sociétés rurales, l'heure est au changement et à la réflexion. Avis donc à ceux qui aimeraient participer à des «États généraux» ... en japonais!

RATIOS D'AUTOSUFFISANCE AU JAPON — 1986

Riz	108
Volaille	89
Produits laitiers	86
Porc	82
Boeuf	69

Source: OCDE 1987 cité par Agriculture Canada (Revue des marchés, Mars 1990)





FLASH GRAINS

La guerre et les prix

Les analystes, comme toujours, ne s'entendent pas sur l'impact que la guerre du Golfe exerce sur les cours des céréales. On rapportait, peu après le déclenchement des hostilités, que le prix du blé sur le marché mondial était à la hausse. Il faut dire aussi qu'il était tombé bien bas en raison de l'autre «guerre» commerciale que se livrent les É.-U. et la CEE. Les marchés boursiers canadiens ont été moins sensibles que les marchés américains aux allées et venues des engins meurtriers. Plusieurs analystes signalent qu'il faudra davantage surveiller les possibilités de sécheresse au Brésil, de même que les achats de céréales par les grands importateurs tels que l'URSS et la Chine.

On s'inquiète par contre du prix de certains intrants comme la gasoline bien sûr, mais aussi celui des produits fertilisants azotés dont la fabrication nécessite de grandes quantités de combustible. L'Irak et le Koweit produisent environ 5 % de la production mondiale d'urée. À la suite de l'embargo, les prix mondiaux de l'urée ont donc augmenté quelque peu, passant de 120 $ à environ 160 $. Par contre, si le conflit prend de l'expansion régionale, l'impact sur les prix pourrait être plus important étant donné que la région produit 10 % du stock mondial d'urée. L'instabilité politique en Europe de l'Est pourra également influencer le niveau des stocks d'urée et les prix. En effet, la Roumanie et l'ex-Allemagne de l'Est étaient de gros exportateurs d'engrais azotés, mais leurs usines vieillissantes ne leur permettent plus d'être concurrentielles. La majorité des analystes estiment toutefois que les hausses de prix ne se feront probablement pas sentir avant la prochaine année-récolte.

I.P.



FISCALITÉ ET COMPTABILITÉ

Points saillants sur la nouvelle taxe de vente du Québec

Michel Lalonde, c.m.a.*

Depuis le 1er janvier 1991, d'importantes modifications à la taxe de vente du Québec (TVQ) sont entrées en vigueur. L'assiette de la TVQ est généralement harmonisée avec celle de la TPS à l'égard de la vente au détail de biens mobiliers.

Il faut mentionner que les modifications applicables au Québec depuis le 1er janvier 1991 ne visent pas les services, ni la vente de biens immobiliers. Par contre au 1er janvier 1992, la taxation des services et des biens immobiliers sera hamonisée avec le régime de la TPS.

La taxe de vente du Québec s'applique au prix de vente y compris la TPS de la majorité des biens mobiliers. Pour les entreprises qui effectuent des achats de biens mobiliers à des fins exclusives de revente, elles peuvent les acheter en franchise de la taxe de vente.

Dans le nouveau régime de taxation, la taxe de vente n'aura pas à être perçue à toutes les étapes de la production, de la distribution et de la vente comme c'est le cas pour la TPS.

Les taux de la taxe de vente pour les primes d'assurance demeurent inchangés à 9 % tandis que le taux applicable aux primes d'assurance automobile est maintenu à 5 %.

Parmi les principaux changements suivants, nous retrouvons:

- La taxe de vente de 9 % à 8 % et s'applique aux biens suivants: meubles, cuisinières et réfrigérateurs, linge de maison (nappes, serviettes de tables, etc.) vêtements et chaussures, livres, journaux, etc., fournitures de classe, savons, bois de chauffage, glace, tampons et serviettes hygiéniques, siège d'auto pour enfants, grignotines, chips, etc., repas de 3,25 $ ou moins.
- À partir du 1er janvier 1992, la taxe sera de nouveau réduite à 7 % et s'étendra aux biens et services suivants: biens immeubles, service de transport, services personnels (coiffure, nettoyeur, etc.), services de loisirs et culture, réparations d'appareils ménagers, de véhicules automobiles, chambres d'hôtel et motel.
- Dans le secteur de la restauration, la taxe sur les repas est intégrée à la taxe de vente depuis le 1er janvier 1991. Le taux de la taxe sur les repas de 10 % est remplacé par la taxe de vente de 8 % en 1991 et 7 % en 1992, mais l'exemption pour les repas de 3,25 $ est éliminée.

Le ministère du Revenu ne prévoit pas, pour le 1er janvier 1991, de changements importants aux formulaires de paiement. Cependant, en raison de changements apportés aux systèmes administratifs du Ministère, les mandataires reçoivent un nouveau certificat d'enregistrement.

Toute demande concernant le sujet traité dans la présente chronique ou toute suggestion sur un sujet de chronique peut être adressée à «Fiscalité et comptabilité en agriculture», *La Terre de chez nous*, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9.

* *L'auteur est responsable du Service de fiscalité et de comptabilité à la Fédération de l'UPA de l'Estrie.*

REVUE DES MARCHÉS

VOLAILLES

Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture. Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.

VOLAILLES VIVANTES

Semaine se terminant le 23 février 1991

Prix aux producteurs au Québec

POULETS*	
Moins de 1,70 kg	1,19 $
1,71 à 1,85 kg	1,20 $
1,86 à 2,30 kg	1,19 $
2,31 à 3 kg	1,17 $
3 kg et plus	1,25 $
POULES	
Moins de 2,3 kg	18 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢
DINDONS*	
Grill femelle & mâle	1,385 $
Femelle	1,425 $
Mâle	1,51 $

Prix aux producteurs en Ontario

POULETS	
1,60 à 1,77 kg	1,205 $
1,95 à 2,15 kg	1,19 $
2,5 à 2,94 kg	1,25 $

Semaine se terminant le 9 février 1990

POULES	
Moins de 2,3 kg	22 ¢
2,3 kg et plus	55 ¢

** Prix fournis par la Fédération des producteurs de volailles du Québec.*

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulets à chair en vigueur à compter du 31 décembre 1990

(sur la base du poussin) 32,10 ¢

OEUFS

Prix des oeufs
Semaine 18 février 1991

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,11 $
A-Gros	1,11 $
A-Moyens	1,01 $
A-Petits	0,61 $
A-Très petits	0,23 $
B	0,53 $
C	0,33 $

LAIT

FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE LAIT DU QUÉBEC PÉRÉQUATION JANVIER 1991

% utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I	93,30 %
% utilisation des quotas de lait de consommation en classe I	89,16 %
Prix pool I	54,50 $
Prix pool II*	42,77 $

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,68 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes).

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre, fromage
Prix en vigueur à partir du 22 octobre 1990

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,167 $/kg à 5,331 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 7,010 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé. Canada 1re catégorie, sacs 3,130 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,381 $/kg, coloré 5,388 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxe non incluse) le 15 février 1991

		($/1 000 p.m.p.)
2 x 4 po L/A (vert)	construction/standard:	220 $
	utilité:	166 $
2 x 4 x 8	colombage:	207 $

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

FRUITS et LEGUMES

Prix de gros dans la région de Montréal le 18 février 1991

BETTERAVE: 5,75-7,15/sac 25 lb, 6,65-7,85/sac 12 cellos 2 lb.

CAROTTE: 10,25-12,15/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb; jumbo 11,30-12,20/50 lb; mini 9,50/20 cellos 12 oz.

CÉLERI-RAVE: 10,00/20 lb.

CHAMPIGNON: 8,00-8,95/5 lb; 11,50-11,70/12 × 227 g; pleurote 11,00/2 lb.

CHOU: vert moyen 5,00-6,85/caisse 40 lb; large 3,00/sac 50 lb; rouge 10,50-11,25/caisse 12; de Savoie 9,00-13,50/caisse 12.

ENDIVE: 8,25-11,35/5 lb.

LAITUE: Boston de serre 9,40/caisse 12; Boston hydroponique 11,00/caisse 12.

OIGNON: à bouillir 1,20-1,90/10 lb; jaune moyen 6,85-7,80/50 lb, 7,65-9,10/24 × 2 lb ou 10 × 5 lb.

PANAIS: 6,70-7,50/12 × 1 lb.

POIREAU: 6,00-7,75/dz.

RUTABAGA: lavé moyen 8,95-11,40/50 lb; large 5,75/50 lb.

TOMATE: rouge 20,75/caisse 10 lb, 32,15/caisse 15 lb.

Source: Agriculture Canada

Prix des pommes de terre, en provenance du Québec, catégorie Canada n° 1 lavées.
Prix à la ferme payés aux producteurs
Semaine du 8 au 15 février 1991

	blanches	rouges
10 lb	0,60 à 0,65	—
20 lb	1,15 à 1,25	—
50 lb	2,50 à 3,00	—
50 lb grosses	—	—

Source: Fédération des producteurs de pommes de terre du Québec.

NÉGOCIATION DU PRIX DE LA POMME DE TRANSFORMATION DESTINÉE AU JUS

Les membres du Comité de négociation de la pomme ont décidé d'établir le prix de la pomme destinée au jus à 0,06 $ la livre ou 120,00 $ la tonne courte «FAB producteur».

Ce prix est en vigueur à compter du **17 décembre 1990.**

CHEVRES

Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 18 février 1991

	Qté	$
Chèvres/boucs	51	35-143 $
Chevreaux	46	25-95 $

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

PROVENDES

Prix de référence basés sur la fermeture des marchés le 15 février 1991

Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)

	Montréal	Sorel	Québec
blé	128,35 $	—	128,80 $
avoine	—	—	—
orge	—	—	122,30 $
maïs no 3 jaune	—	—	141,80 $

Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)

	semaine dernière	an dernier
son de blé	107,00 $	135,25 $
gru de blé	97,00 $	123,80 $
tourteau de soya 48 %	252,30 $	256,90 $
tourteau de canola 34 %	179,34 $	191,45 $
luzerne déshydratée	196,00 $	196,00 $

Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)

	blé fourrager	avoine fourragère no 1	orge fourragère no 1
15 fév. 91	100,50 $	80,90 $	84,40 $
14 fév. 91	99,80 $	80,60 $	83,90 $
13 fév. 91	97,10 $	79,80 $	84,00 $
12 fév. 91	97,50 $	79,30 $	83,00 $
11 fév. 91	98,60 $	79,30 $	83,20 $

***Note:** les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

Source: Office des provendes du Canada.

Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe.
Maïs: 129,20 $ Orge: 122,40 $ Avoine: 120,40 $ Blé: 129,70 $

BOVINS

VEAUX D'EMBOUCHE

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	14 fév. 1991	semaine précédente
Bouvillons 800-900	89,00-104,00	—
Bouvillons 500-600	93,00-114,50	94,00-115,00
Bouvillons 400-500	90,00-115,00	93,00-114,00
Taures 700-800	—	80,00-98,00
Taures 500-600	80,00-110,00	86,00-107,00
Taures 400-500	81,00-105,25	86,00-106,00

Source: Ag. Canada

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	14 fév. 1991	Jeudi précédent	Année précédente
mars 91	88,65	88,72	82,02
avril 91	86,42	86,30	81,05
mai 91	84,87	84,57	80,55
août 91	84,80	84,92	80,62
sept. 91	84,35	84,30	80,25

Source: Chicago Mercantile Exchange

BOUVILLONS D'ABATTAGE

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

	Jeudi 14 fév. 91 Nb	Écart de prix	Jeudi précédent Nb	Écart de prix
(chargements complets)				
Bouvillons A1-A2	40	157,00	79	157,00-157,75
(prix moyen)		(157,00)		(157,37)
Toute catégorie	215	151,00-157,00	273	153,00-157,75
(prix moyen)		(156,00)		(156,25)

**** Transport aux frais de l'abattoir***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Ontario ($/100 lb carcasse)

	Vendredi 15 fév. 91 Nb	Écart de prix*	Vendredi précédent Nb	Écart de prix*
Bouvillons A1, A2	456	155,00-157,75	100	154,25-156,00
Taures A1, A2	236	155,00-157,00	80	156,00

**** Transport au frais du producteur***

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Marché de Toronto ($/100 lb poids vif)

	15 fév. 91	semaine précédente
Bouvillons A1, A2, 1 000 lb et +	89,00-93,00	88,00-92,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Ventes directes aux abattoirs de l'Alberta ($/100 lb poids vif)

	Jeudi 14 fév. 91 Nb	Prix moyen*	Jeudi précédent Nb	Prix moyen*
Bouvillons A1, A2	1 604	85,95	574	85,40
Taures A1, A2	507	82,27	472	83,81

**** Poids vif moins 4 % (freinte) et Transport au frais de l'abattoir***

Source: Ag. Canada

Marché d'Omaha (U.S.$/100 lb poids vif)

	Mardi 12 fév. 91	Semaine précédente
Bouvillons de choix		
1 000-1 300 lb	78,00-79,00	78,50-79,50
Taures de choix 900-1 100 lb	77,50-79,00	78,00-79,25

Source: Commodity News Service, Chicago

Marché à Terme-Chicago (U.S.$/100 lb poids vif)

Fermeture Contrat	14 fév. 1991	Jeudi précédent	Année précédente
Fév 91	78,72	78,60	79,77
Avr 91	78,40	77,32	77,72
Juin 91	75,10	75,15	72,77
Août 91	73,72	73,60	71,37
Oct 91	73,70	73,65	72,72

Source: Chicago Mercantile Exchange

Prix des abats — Est du Canada

($/100 lb carcasse)

Semaine terminée le 16 février 1991	Semaine précédente	Année précédente
15,61	15,66	17,90

Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada

VEAUX LAITIERS D'ENGRAISSEMENT

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11-12-13 fév. 91	Semaine précédente
Choix et Bons	110,00-150,00	120,00-160,00
Moyens et communs	65,00-110,00	65,00-120,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX D'ABATTAGE

VEAUX LAITIERS

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	11-12-13 fév. 91	Semaine précédente
Choix et Bons	—	—
Moyens et communs	52,00-75,00	52,00-69,00

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VEAUX DE LAIT LOURDS

Marché de la région de New York (É-U) (US $/lb carcasse)

	Lundi 18 fév.	Lundi précédent
Veaux de lait lourds* (220-280 lb)	1,50-1,60	1,50-1,55

**** carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir***

Source: New York state department of Agriculture and markets Codaphone (518) 457-6672.

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 11 fév.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de lait (85-125 kg) A1	5,30	5,47	6,42

**** Carcasse froide sans peau***

Source: Ag. Canada

VEAUX DE GRAIN DU QUÉBEC

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 18 fév. 91 Nb*	Prix carcasse**	Lundi précédent Nb*	Prix carcasse**
Poids vif estimé				
450-550 lb	220	144,50	350	162,00
551-600 lb	36	134,00	37	142,25

Cumulatif	11 fév. 91	Semaine précédente
Volume*	818	759
Prix moyen misé 450-550 lb**	156,25	163,00

**** volume total au Québec***
***** catégorie A2-A3, centre du Québec et carcasse chaude avec peau***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg carcasse*) (Ventes des grossistes aux détaillants)

	Semaine 11 fév.	Semaine précédente	Année précédente
Veau de grain (85-125 kg) A2	4,63	4,60	4,61

**** Carcasse froide sans peau***

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

VACHES DE RÉFORME

Ventes aux enchères par ordinateur du Québec ($/100 lb carcasse)

Quotidien	Lundi 18 fév. 91	Lundi précédent
Volume*	112	116
prix désossage 4**	124,25	121,50
prix désossage 5**	—	—

Cumulatif	Semaine 11 fév. 91	Semaine précédente
Volume*	328	272
prix désossage 4**	121,75	120,50
prix désossage 5**	—	—

**** volume total au Québec***
***** carcasse chaude, centre du Québec***

Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec — Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Encan de St-Hyacinthe ($/100 lb poids vif)

	18 février 91	Semaine précédente
D1, D2	57,00-61,00	55,00-60,00
D3	46,00-58,00	44,00-56,00
Taureaux	—	63,25-71,75

Source: Ag. Canada, Montréal (514) 381-7173

Prix de gros à Montréal ($/kg) (Ventes des abattoirs aux grossistes)

Boeuf frais désossé	Semaine 11 fév. 91	Semaine précédente
85 % maigre	3,24	3,24
60-65 % maigre	2,03	2,00

Source: Ag. Canada

Marché américain (U.S.$)

	Semaine 11 fév. 91	Semaine précédente	Année précédente
Marchés vivants			
(U.S.$/100 lb poids vif)			
utility et commercial	53,14	52,33	51,28
canner et cutter	47,40	46,55	45,25
Marchés abattus			
(U.S.$/100 lb carcasse)			
utility boning	90,50	90,00	85,00
canner et cutter	100,00	96,00-98,00	97,00-99,00

Source: Cattle Fax

REVUE DES MARCHÉS

PORCS

Semaine se terminant le 15 fév. 1991

Prix de pool des porcs au Québec
(base indice 100) **Année dernière**
1,5695 $/kg (71,19 $/100 lb) 1,3472 $/kg (61,11 $/100 lb)
Source: FPPQ

Nombre de porcs vendus et payés au Québec
87 790 têtes 91 416 têtes
Ventes hors Québec: 250 têtes
Source: FPPQ

Prix de pool des porcs en Ontario:
(base indice 100) **Année dernière**
1,6256 $/kg (73,74 $/100 lb) 1,3756 $/kg (62,40 $/100 lb)
Source: OPPMB

Nombre de porcs vendus et payés en Ontario:
74 656 têtes 82 700 têtes
Source: OPPMB

Prix de pool des porcs en Alberta:
(base indice 100) **Année dernière**
1,4760 $/kg (66,95 $/100 lb) 1,4320 $/kg (64,96 $/100 lb)
Nombre de porcs vendus et payés en Alberta:
40 033 têtes 38 206 têtes
Source: FPPQ

Prix moyen des porcs sur sept marchés américains: **Année dernière**
52,22 $ US/100 lb vivant 48,79 $

Nombre de porcs abattus aux États-Unis
1 655 000 têtes 1 676 000 têtes
Source: USDA
Compilation: Office des Provendes du Canada

Porcelets québécois **Prix le plus élevé par porcelet (poids moyen 30 lb)**
Région

Estrie	43,60 $
Québec	45,95 $
Beauce	43,60 $
Nicolet	42,60 $
Lanaudière	44,60 $
St-Hyacinthe	45,60 $

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.

Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois évalués sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage.

Prix établis en date du 18 février 1991

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	100 et plus	à partir de 300 $
Verrats de race pure	100 et plus	à partir de 450 $
Truies hybrides	contrôlées	à partir de 206,95 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

N.B.: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 100/kg de poids vif.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU MAPA CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	14 fév. 1991	Jeudi précédent
fév. 91	54,45	45,25	52,07	51,87
avr. 91	51,80	43,60	49,40	49,30
juin 91	56,10	47,70	54,62	54,07
juil. 91	55,95	48,30	54,35	54,00
août 91	53,50	46,90	51,55	51,77
oct. 91	48,20	42,90	46,60	46,85

AGNEAUX

Prix des agneaux à l'encan de St-Hyacinthe le 18 février 1991

Catégorie	Poids moyen (lb)	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen ($/lb)
lait (30-40 lb vif)	39	21	1,84-2,08	2,00
lait (40-50 lb vif)	45	65	1,66-2,08	1,93
lait (50 lb et + vif)	53	18	1,78-2,06	1,85
léger (30-50 lb vif)	—	—	—	—
léger (50 lb et + vif)	60	19	0,68-0,90	0,80
lourd	110	28	0,73-0,82	0,80
brebis et béliers de réforme	118	40	0,42-0,58	0,50

Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 11 février 1991

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($ lb)	Prix moyen ($ lb)
Bons agneaux A & B 80-95 lb	118	0,65-0,97 $ jusqu'à 1,15 $	0,7949 $
Légers 50-80 lb	281	0,81-1,39 $	1,1325 $
Agneaux de lait	170	1,37-1,85 $	1,5705 $

Source: Agr. Can. 931-6716

ACTUALITÉS DANS LES PRODUCTIONS

Situation des marchés



Cette semaine, l'écart entre le marché québécois et américain s'est encore amélioré. Situation inhabituelle en cette période de l'année, le prix québécois a été supérieur, la semaine dernière, à celui des États-Unis. La fermeture des abattoirs ontariens de Schneiders du 15 au 21 février, pour entretien et réparations majeures de leurs équipements, a déjà eu ses effets sur le prix de vente dans l'est du Canada. Schneiders abat hebdomadairement environ 10 000 des 75 000 porcs ontariens. En conséquence, le 15 février le prix de vente québécois a chuté de 7,47 $/100 kg et cette tendance s'est poursuivie en début de semaine. On doit donc s'attendre à une baisse du même ordre du prix de pool cette semaine.

Semaine se terminant le 14 février 1991

	Prix de POOL	156,95 $ CAN/100 kg carcasse
×	Indice moyen (104,0)	163,23 $
+	Transport régulier (4 $/tête ou 5 $/100 kg)	168,23 $
	Revenu moyen Québec	**168,23 $ CAN/100 kg carcasse**
	Prix moyen US-7 marchés	52,22 $ US/100 lb vivant
÷	Rendement carcasse (80 %)	65,28 $ US/100 lb carcasse
×	Taux de change (1,1525)	75,23 $ CAN/100 lb carcasse
×	Conversion en kg (2,2046)	165,85 $ CAN/100 kg carcasse
	Revenu moyen USA	**165,85 $ CAN/100 kg carcasse**
	Écart QUÉ – USA	**+2,38 $ CAN/100 kg carcasse**

Semaine se terminant le 9 février 1991

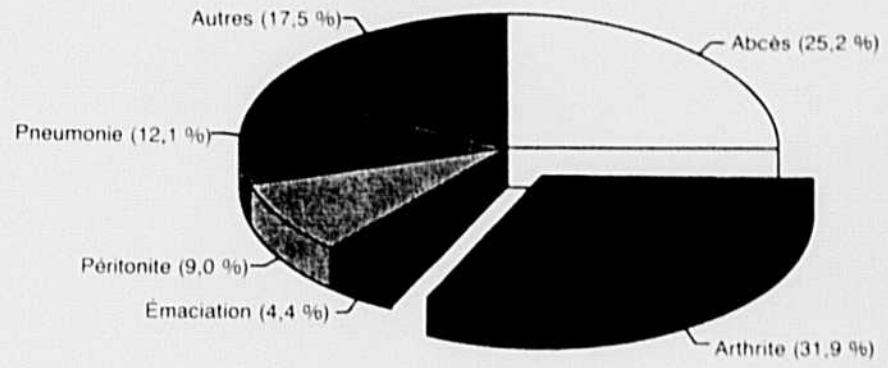
	Prix de POOL	157,19 $ CAN/100 kg carcasse
×	Indice moyen (104,0)	163,48 $
+	Transport régulier (4 $/tête ou 5 $/100 kg)	168,48 $
	Revenu moyen Québec	**168,48 $ CAN/100 kg carcasse**
	Prix moyen US-7 marchés	53,01 $ US/100 lb vivant
÷	Rendement carcasse (80 %)	66,26 $ US/100 lb carcasse
×	Taux de change (1,1578)	76,72 $ CAN/100 lb carcasse
×	Conversion en kg (2,2046)	169,13 $ CAN/100 kg carcasse
	Revenu moyen USA	**169,13 $ CAN/100 kg carcasse**
	Écart QUÉ – USA	**–0,65 $ CAN/100 kg carcasse**

Répartition des carcasses condamnées par maladie

En 1990, 11 294 porcs ont été condamnés dans les abattoirs du Québec soit ¼ de 1 % du total de la production québécoise. Le graphique suivant présente l'éventail des principales causes de condamnation. On remarque que les condamnations pour cause d'arthrite (32 %) et d'abcès (25 %) ont représenté en 1990 pour près 60 % des causes de condamnation de carcasses.

Charles Gagné, agro-économiste
Fédération des producteurs de porcs du Québec

Répartition des carcasses condamnées par maladie — 1990-



Représente 11 294 porcs soit
0,25 % des porcs payés

Inventaires de bovins aux États-Unis: Impact sur le marché du bouvillon d'abattage en 1991



Le rapport américain sur le nombre de bovins en inventaire aux États-Unis en date du 1er janvier 1991 confirme une augmentation très modeste du nombre de bovins en 1991 (101 %).

Bovins en inventaire aux États-Unis au 1er janvier 1991

	1991/1990 %
Total bovins et veaux	101,0
Vaches	101,0
— de boucherie	101,0
— laitières	100,0
Taures 500 lb et plus	103,0
— de remplacement type boucherie	103,0
— de remplacement type laitier	99,0
— autres	104,0
Bouvillons 500 lb et plus	104,0
Veaux moins de 500 lb	98,0

L'augmentation minime du nombre de bovins en inventaire est attribuable, d'une part, à une diminution des abattages de bovins et de veaux en 1990 (baisse de 3 %) et une augmentation des importations aux États-Unis en provenance du Canada et du Mexique. Le nombre de vaches de type boucherie a augmenté d'un pour cent par rapport à l'an dernier. La rétention de génisses de remplacement de type boucherie et laitier est demeurée, par ailleurs, très faible. Le nombre de veaux en inventaire est estimé à 1 % en deçà des niveaux de l'an dernier. Une augmentation du nombre de bovins placés en engraissement au 1er janvier 1990 (10 % supérieur à l'an dernier) a contribué à resserrer davantage la disponibilité de sujets d'engraissement à l'extérieur des parcs.

Impact sur le marché du bouvillon d'abattage en 1991

En somme, la reconstitution du cheptel chez nos voisins du Sud se poursuit en 1991 à un rythme extrêmement prudent. Le nombre de veaux d'embouche disponibles à l'engraissement devrait demeurer limité en 1991 et la production de boeuf ne devrait s'accroître que de 1 %. Cette augmentation restreinte de la disponibilité de viande bovine proviendra essentiellement des gains de productivité réalisés par les naisseurs et les finisseurs aux niveaux de la génétique, de la nutrition et d'une amélioration de la gestion de façon générale. Une partie de l'augmentation de l'offre de viande bovine devrait également provenir d'une augmentation des niveaux d'abattage de vaches laitières au fur et à mesure que le prix du lait continuera à s'affaisser et les profits à fondre.

En ce qui a trait aux niveaux de prix qu'on puisse espérer atteindre en 1991, il est peu probable que le marché atteigne les niveaux records de l'an dernier.

Bien que l'offre de viande bovine demeurera extrêmement serrée aux États-Unis en 1991, elle subira des pressions à la baisse des autres viandes compétitives, en particulier dues à l'augmentation de la production de viande de porc anticipée cette année et dues également au fait que le poulet continuera d'être détaillé à un prix plus attrayant dans le comptoir de viande.

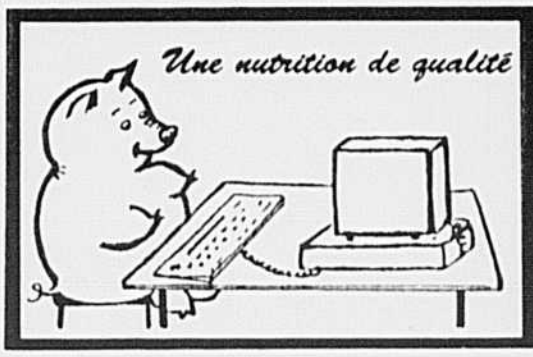
De plus, la récession risque également d'affecter davantage la consommation de viande bovine (que les autres viandes) puisque environ la moitié du boeuf consommé passe par des créneaux de marché relativement plus coûteux, «soit à l'extérieur du foyer».

Malgré tout, et à l'encontre de ce qui a été donné d'observer sur le marché canadien en 1990, on a noté aux États-Unis une forte demande pour la viande bovine qui devrait vraisemblablement se maintenir en 1990. Certaines sources confirment une stabilité des niveaux de consommation en 1990 et projettent même une augmentation en 1991 après avoir connu une chute persistante au cours des années 80.

Compte tenu de tous ces facteurs, et dans la mesure où cette année encore (à l'exemple de l'an dernier) les parcs parvenaient à étaler leurs mises en marché tout au long de l'année, les analystes du marché anticipent des niveaux de prix des bouvillons d'abattage de mi à hauts 70 $/US pour la majorité de l'année.

Nous établirons, dans un article subséquent, l'impact du marché américain sur le prix des bouvillons d'abattage au Canada.

Ann Fornasier, agr.
Agente de développement et de commercialisation



Ma décision est prise
J'embarque sur le programme: Vigueur, Accélérateur,
Propulseur et le système de régie de Belisle
J'augmente mes revenus de $10 à $20/porc produit
Pour entrer en contact avec un représentant,
demandez Céline au **1-800-361-7082**
belisle

Premières prévisions des ensemencements aux États-Unis

Département américain de l'agriculture (DAA)

Le 11 février, le Département américain de l'agriculture (DAA) a publié un rapport spécial des intentions d'ensemencements des producteurs américains, suite à une enquête menée à la fin de janvier. C'est une première, car les années antérieures, une seule enquête était réalisée et publiée au mois de mars. Cette année, il y aura deux publications dont la prochaine sera annoncée à la fin du mois de mars.

Blé

Les producteurs américains sont déçus des prix mondiaux et domestiques du blé. Ils ont l'intention d'ensemencer seulement 14,0 millions d'acres de blé de printemps, une diminution de 16 % sur l'an dernier. Cette année, pour adhérer au programme de soutien des prix du blé, les producteurs américains doivent laisser en jachère 15 % de leurs superficies inscrites à cette production. Par contre, ils peuvent diversifier leur production jusqu'à 25 % de leurs superficies de base. Cette latitude fut intégrée dans la nouvelle loi agricole de 1990.

Sorgho

Les producteurs démontrent un intérêt très particulier pour le sorgho, ils désirent augmenter leurs ensemencements de 19 %, soit 12,5 millions d'acres. La faiblesse des inventaires de report, estimés à 76 millions de boisseaux à la fin de la présente année commerciale, comparativement à 163 millions de boisseaux en 1989-90, permet d'espérer un niveau de prix comparable au prix du maïs.

Maïs

Les superficies en maïs seront plus élevées de 4 % en 1991, comparativement à l'année 1990. Il n'y a pas eu vraiment de surprise car les producteurs sont obligés de laisser en jachère seulement 7,5 % de leurs superficies, soit 2,5 % de moins que l'an dernier, pour adhérer au programme agricole du maïs. De plus, les prix du maïs sur le contrat à terme de décembre sont demeurés à un niveau suffisamment élevé pour inciter les producteurs à ne pas modifier leurs superficies de maïs et les stocks de report de l'année 1990-91 sont inférieurs à l'an passé. Le DAA a corrigé à la baisse ses prévisions à l'exportation de la présente année de 75 millions de boisseaux. Cette correction a été transférée aux stocks de report maintenant estimés à 1,260 milliard de boisseaux à la fin de 1991, soit 84 millions de boisseaux en moins qu'à la fin de l'année 1989-90. Il est fort probable qu'au cours des prochains mois que la consommation domestique estimée à 4,85 millions de boisseaux pour la présente année commerciale soit corrigée à la baisse en raison d'une consommation élevée en blé. Cette prévision, je vous en avais fait part antérieurement, ne s'est pas encore matérialisée, il faudra probablement attendre le prochain report des stocks céréaliers aux États-Unis.

Tableau sur les intentions des ensemencements aux États-Unis versus les superficies ensemencées et récoltées en millions d'acres

	1991	1990 ensemencées	1990 récoltées
Maïs	77 500	74 171	66 952
Soya	58 500	57 795	56 502
Durum	3 600	3 565	3 502
Blé de printemps	14 000	16 723	15 875
Coton	14 700	12 429	11 708
Sorgho	12 500	10 535	9 079
Orge	9 100	8 201	7 499
Tournesol	2 600	1 905	1 851
Riz	2 950	2 887	2 813

Source : Département américain de l'agriculture.

Soya

Les marchés ont reçu négativement la nouvelle à l'effet que les producteurs américains ont l'intention d'ensemencer 58,5 millions d'acres de fève de soya, soit seulement 1 % de plus que l'an dernier. La réaction négative fut de courte durée, car les conditions climatiques incertaines qui prévalent en Amérique du Sud ont poussé les prix vers le haut, ainsi qu'un certain scepticisme concernant la crédibilité de ces prévisions très hâtives selon plusieurs intervenants. Tout de même, ces prévisions ne favorisent pas une hausse des prix à moins que l'une des conditions suivantes intervienne au cours des mois à venir :

1) La récolte en Amérique du Sud soit plus gravement affectée par la sécheresse, 2) augmentation de la demande à l'échelle mondiale de 10 % au cours de la prochaine année commerciale, 3) des conditions de croissance défavorables qui défavoriseraient la production américaine par l'obtention de rendements inférieurs de 10 % à la moyenne des dernières années. Le DAA estime les stocks de report de fève de soya aux États-Unis de la présente année commerciale à 320 millions de boisseaux, soit 20 millions de boisseaux de plus que l'estimé du mois de janvier et 81 millions de boisseaux de plus qu'à la fin de l'année 1989-90. Il faut envisager une correction des inventaires de report de l'année 1991-92 pour que la direction des prix soit vers la hausse plutôt qu'à la baisse, selon les conditions actuelles du marché.

Armand Mousseau
Agent d'information,
B. Sc.A., M.B.A.

Cette année, ajoutez un petit quelque chose à votre REER.

En cette période de l'année, plusieurs institutions financières vous proposent leur REER.

À la Banque Royale, nous vous invitons à opter pour un REERRRRR: un Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable!

Rendement Rentable:
parce que la Banque Royale vous garantit des taux hautement concurrentiels.

Vous pouvez également obtenir jusqu'à ½ % de plus en transférant vos REER à la Banque Royale: informez-vous sur nos bonis d'intérêt.*

Jusqu'à ½%

Pour information, ou pour connaître les taux de ce jour:
1-800-363-3967

Retraite Royale:
parce que nos nombreuses options vous permettent de choisir en fonction de vos besoins et surtout de votre objectif– l'atteinte d'une retraite Royale.

Réfléchi:
parce que vous pouvez compter sur l'expérience de nos spécialistes REER qui vous aideront à mieux cibler votre choix.

De plus, en primeur cette année, la Banque Royale vous offre la possibilité:
- **d'obtenir un prêt REER à taux préférentiel**
- **d'effectuer vos contributions additionnelles (dépôts à terme seulement) par télécopieur ou par téléphone et ainsi éviter la cohue de dernière minute.**

En somme, un REER de la Banque Royale, c'est un placement qui rapporte.



REERRR

*Offre valable au Québec seulement

Régime Enregistré d'Épargne-Retraite Royal, Réfléchi, pour un Rendement Rentable.

BANQUE ROYALE

Leader bancaire en services agricoles au pays

CONGRÈS DU CONSEIL DES VIANDES

L'industrie s'adapte aux changements

La mondialisation des échanges, les technologies de transformation, la santé et l'environnement ainsi que les tendances des ventes au détail de viande rouge ont été au coeur des conférences proposées aux participants au 71e congrès annuel du Conseil des viandes du Canada, les 7 et 8 février derniers.

En conférence de presse, le président du Conseil, M. Yvon Mercier, a rappelé que le Canada était un exportateur net de viande rouge. C'est d'ailleurs pour promouvoir les exportations de porc canadien que le Conseil des viandes et le Conseil canadien du porc annonçaient récemment la création de l'organisme Canada Porc International.

Par contre, l'industrie devra se préparer à faire face à de nombreux changements. M. Mercier rappelait ainsi que le projet d'inspection aux frontières entre les États-Unis et le Canada est l'un des dossiers qui préoccupent l'industrie. On porte également une attention particulière au projet de libre-échange entre les États-Unis et le Mexique.

Le thème du Congrès — « Filière Santé » — démontre la préoccupation grandissante du Conseil pour les questions touchant à la nutrition en raison des pressions des consommateurs. D'autre part, les questions environnementales reviennent de plus en plus sur le tapis : emballage, recyclage des huiles et graisses, récupération des sous-produits. L'opinion publique ne permet plus à l'industrie des viandes d'ignorer non plus les questions touchant la santé et la sécurité des travailleurs de même que le bien-être des animaux.

Signalons en outre que le Conseil des viandes a profité de la tenue de son congrès dans la ville de Québec pour remettre un chèque de 4 000 $ à la Fondation Montessori de Québec pour un projet visant à soulager les enfants souffrant de la faim dans la basse-ville de Québec. *I.P.*

Petites Nouvelles

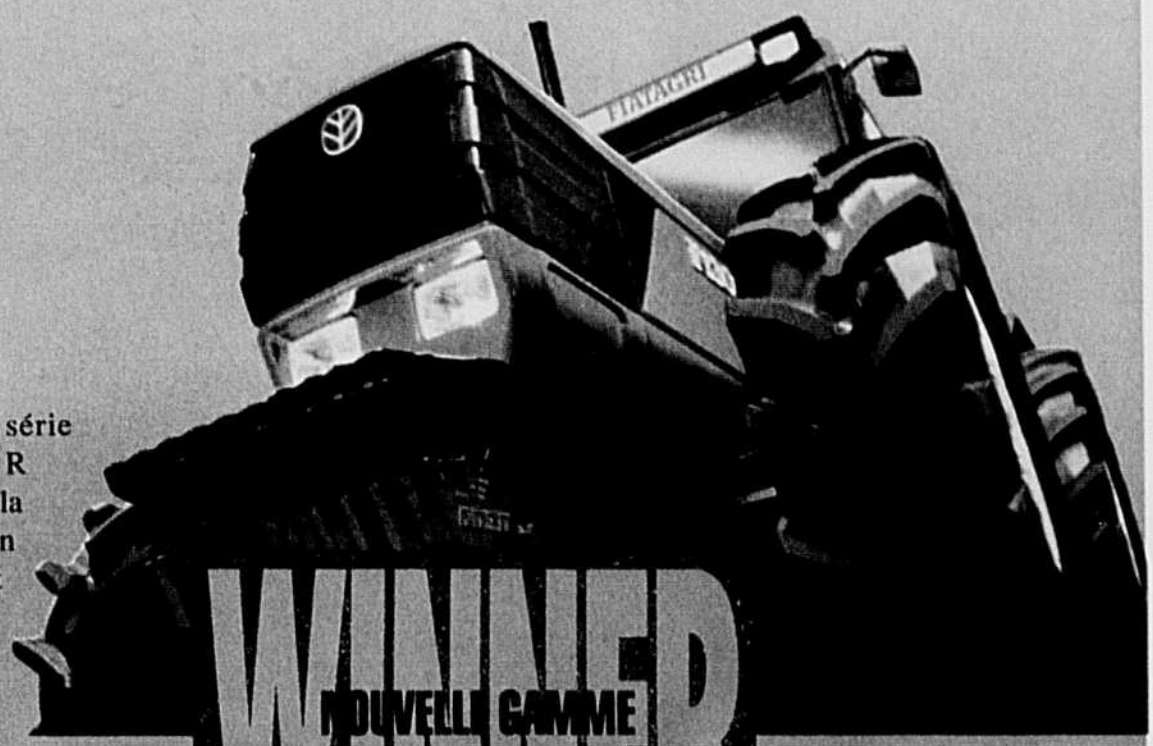
Poteries anciennes

Les poteries créées par les civilisations indiennes de l'Amérique du Sud plusieurs siècles avant Jésus-Christ témoignent de l'association la plus ancienne que l'on connaisse entre la pomme de terre et l'art. Des fouilles archéologiques menées au Pérou et en Bolivie ont permis de découvrir diverses poteries de cette époque sur lesquelles la pomme de terre apparaît. Des vases de diverses formes étaient fréquemment utilisés lors des cérémonies religieuses et des rites funèbres. Ainsi, des vases remplis d'aliments divers étaient souvent placés dans les tombes près du mort. Parfois, sur ces poteries apparaissaient des visages humains, mais qui avaient certaines des caractéristiques des tubercules de pommes de terre, comme les yeux et les excroissances. Comme chaque civilisation pratiquait plusieurs formes d'art qui lui étaient propres, y compris la confection de poteries, on peut maintenant se servir d'objets de ce genre pour étudier la culture et l'art ainsi que l'agriculture de ces anciennes grandes civilisations. *(Agriculture Canada, N.B.)*

Voici la plante à feu!

(ASP) Certains animaux, comme les lucioles (mouches à feu), émettent de la lumière. Dorénavant, il existe aussi une plante qui est lumineuse. Des chercheurs de l'Université de l'Alberta viennent en effet d'insérer dans une plante le code génétique d'une bactérie lumineuse. Des chercheurs de l'Université de l'Alberta viennent en effet d'insérer dans une plante le code génétique d'une bactérie lumineuse. Leur but n'est pas de vendre des plantes décoratives qui éclaireront votre salon! De toute façon, la nouvelle plante lumineuse produit tellement peu de lumière qu'on doit utiliser des appareils sophistiqués pour la détecter. Cette plante servira plutôt pour des recherches de pointe en génétique. Le gène qui produit de la lumière est activé par un autre gène qu'on appelle « promoteur ». La lumière permet ainsi aux scientifiques de savoir exactement quand ce gène « promoteur » commence à fonctionner. Cette nouvelle technique servira par exemple à étudier comment un virus attaque nos cellules.

FIATAGRI LE CONCEPT GAGNANT DE L'AGRICULTURE



Nouvelle série WINNER synthèse de la perfection technique et de l'équilibre. Spécialisation et souplesse d'emploi, fiabilité maximum, entretien très réduit, haute valeur à la revente. Nouveau moteur Iveco à 6 cylindres, silencieux, écologique et fiable. Le plus grand choix de transmissions sur le marché: Hi-Lo, Eco-Speed, inverseur synchronisé standard et super-réducteur en option 30 ou 40 km/h pour les DT. Relevage hydraulique raffiné avec Vario-Speed automatique et capacité de levage exceptionnelle. Relevage électronique arrière, relevage et prise de force avant. Double Traction Fiatagri avec blocage simultané des différentiels à commande électro-hydraulique. Prise de force à 540-750-1000 tours/mn et synchronisée en option. Tableau de bord très complet, disponible aussi en version opto-électronique, avec ordinateur de bord et check-control. Cabine de type automobile, suspendue, spacieuse, silencieuse et très confortable. Nouveau styling Pininfarina, élégant et fonctionnel. Large emploi de tôles galvanisées épaisses, de haute technologie.

Ca s'en vient!

FIATAGRI

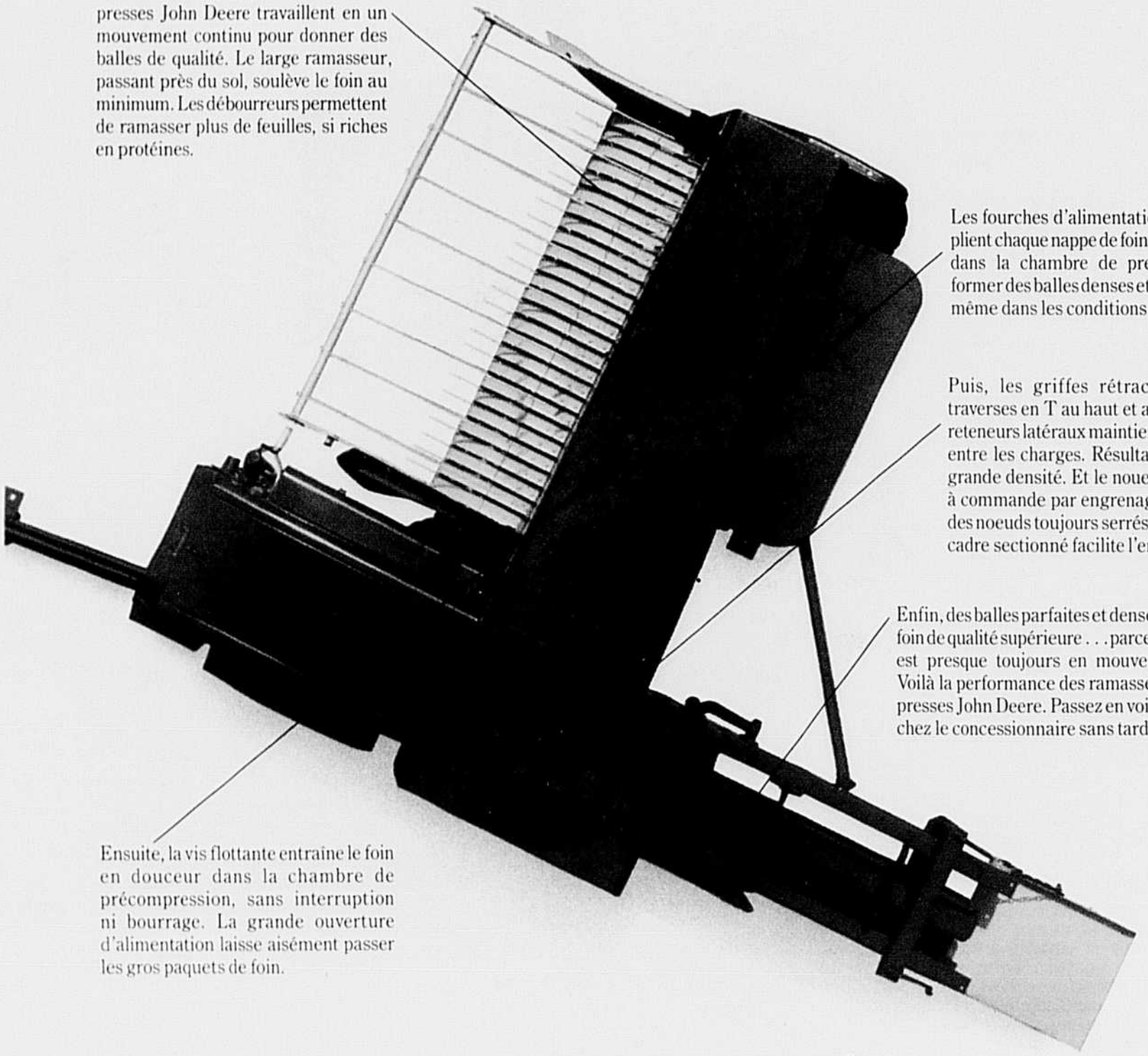
Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Fiatagri sur les avantages d'une location à long terme

Location Desjardins

AMQUI
Centre agricole Coop de la Matapédia
(418) 629-4388
BLACK-LAKE
Mac-Lam Machinerie inc.
(418) 428-3411
COATICOOK
Coop Fédérée de Québec
(819) 849-6301
GRANBY
Coopexcel
(514) 378-2667
LAC-MÉGANTIC
SCA Lac-Mégantic-Lambton
(819) 583-4444
MONT-JOLI
Purdel machinerie agricole
(418) 775-4369
NAPIERVILLE
SCA Sud de Montréal
(514) 245-3308
NICOLET
Centre de la mécanique Lemire-Blais
(819) 293-6867
PARISVILLE
Coop agricole régionale Parisville
(819) 292-2013
PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau ltée
(819) 427-5476
PLESSISVILLE
Mailhot Machinerie inc.
(819) 362-7301
ST-AGAPIT
SCA La Seigneurie
(418) 888-3938
ST-ANDRÉ EST
Garage Jean-Paul Giroux inc.
(514) 537-3984
ST-ANSELME
Unicoop
(418) 885-9637
ST-BARTHÉLÉMY
Garage Pierre Dugré inc.
(514) 885-3202
ST-BRUNO
Nutrinor
(418) 343-3233
ST-CASIMIR
SCA St-Casimir
(418) 339-2011
ST-CLET
Équip. Séguin & frères inc.
(514) 456-3358
ST-HILARION
Garage Guy Gauthier inc.
(418) 457-3977
ST-JACQUES
Centre agric. Coop Lanaudière
(514) 839-3641
ST-JEAN-PORT-JOLI
Coop Côte-Sud
(418) 598-3015
STE-MARIE
Unicoop
(418) 387-5987
ST-MICHEL
SCA Sud de Montréal
(514) 454-4681
ST-PASCAL
Coop Côte-Sud
(418) 492-6343
STE-ROSALIE
COMAX coopérative agricole
(514) 799-5571
ST-ZÉPHIRIN
Centre agricole Oliver
(514) 564-2171
TROIS-PISTOLES
SCA Rivière-du-Loup
(418) 851-2822
VICTORIAVILLE
SCA des Bois-Francs
(819) 758-9922
VILLE DÉGELIS
Garage Ghislain St-Pierre inc.
(418) 853-2310

John Deere y met tout le paquet pour du foin de qualité

Du début à la fin, les ramasseuses-presses John Deere travaillent en un mouvement continu pour donner des balles de qualité. Le large ramasseur, passant près du sol, soulève le foin au minimum. Les débourreurs permettent de ramasser plus de feuilles, si riches en protéines.



Les fourches d'alimentation réglables plient chaque nappe de foin et l'étendent dans la chambre de pressage pour former des balles denses et homogènes, même dans les conditions difficiles.

Puis, les griffes rétractables, les traverses en T au haut et au bas, et les reteneurs latéraux maintiennent le foin entre les charges. Résultat? Une plus grande densité. Et le noueur amélioré, à commande par engrenages, exécute des noeuds toujours serrés et sûrs. Son cadre sectionné facilite l'entretien.

Enfin, des balles parfaites et denses, de foin de qualité supérieure . . . parce qu'il est presque toujours en mouvement. Voilà la performance des ramasseuses-presses John Deere. Passez en voir une chez le concessionnaire sans tarder.

Ensuite, la vis flottante entraine le foin en douceur dans la chambre de précompression, sans interruption ni bourrage. La grande ouverture d'alimentation laisse aisément passer les gros paquets de foin.

UN CHOIX D'ACTUALITÉ

JOHN DEERE

John Deere Limitée, 295, rue Hunter, Grimsby (Ontario) L3M 4H5

SECURITE VIVEZ-LA

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Vol. 9 n° 2 Semaine du 21 au 27 février 1991

- Sélection de lignées d'érables p. 2
- Dépérissement des érablières p. 3
- Reportage p. 5
- Importance économique de la pollinisation p. 8
- Un contrat de location d'abeilles p. 12
- Sirop : une étude de marché p. 15

DOSSIER :
Acériculture
Apiculture

ÉDITORIAL



Au-delà du temps d'une saison

La dernière année aura été des plus fertiles dans le domaine de la production acéricole. Après avoir consolidé la place des producteurs comme intervenants majeurs dans la mise en marché du sirop en 1990, nous voilà à l'aube d'une nouvelle saison.

L'année 1991 risque de ressembler à l'année 1990 relativement aux négociations avec l'industrie. Les réticences de certains acheteurs face à la mise en place du plan conjoint persistent. Mais, en tant que producteur, cette résistance ne fait que me convaincre du bien-fondé de notre démarche.

Au cours de la dernière année, plutôt que de se féliciter et de profiter passivement de la mise en place de notre plan conjoint, nous en avons profité pour lui donner plus de force. C'est ce qui nous a permis en assemblée annuelle d'adopter:

- *la mise en place d'une agence de vente obligatoire;*
- *un programme de gestion des inventaires;*
- *un plan de mise en marché pour le sirop d'érable;*
- *un réseau d'entreposage et de ramassage du produit.*



Ces outils dont nous nous sommes dotés, nous permettent à présent de parler d'égal à égal avec tous les acheteurs de sirop et d'autre part s'assurer que toutes les règles s'appliquent à tous.

En décembre 1990, nous avions demandé à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec d'agir à titre de conciliateur pour les négociations de la convention prévues en 1991. Malheureusement, la conciliation n'a pas donné les résultats escomptés et nous sommes présentement en processus d'arbitrage devant la RMAAQ. Toutes les ressources syndicales seront sollicitées afin que les résultats de l'arbitrage soient concluants.

À l'aube de cette nouvelle année de production, les pressions exercées par certains acheteurs sont fortes pour discréditer et critiquer le travail accompli. C'est l'histoire qui se répète. Quel que soit leur domaine de production, lorsque les producteurs décident de prendre en main la mise en marché de leur produit, ils se butent tous aux mêmes problèmes. Nous ne faisons donc pas exception à la règle.

Cependant, c'est collectivement que nous avons décidé que tout cela doit changer et c'est collectivement que nous devons résister à ces pressions et à ces fausses promesses.

Nous devons leur démontrer que notre volonté de changement ne durera pas seulement le temps d'une saison.

Jean-Yves Faucher,
Prés., Fédération des
producteurs acéricoles du Québec

AUX ÉTATS-UNIS

Sélection de lignées d'érables à sucre*

Des recherches ont démontré que la teneur en sucre est directement reliée au volume d'une coulée. Plus la coulée est grande, plus la sève s'avère concentrée. L'orientation et la hauteur de l'entaille semblent également affecter la concentration de l'eau d'érable récoltée.

Dans les États de New York et de Pennsylvanie, des chercheurs poursuivent présentement des travaux de sélection de lignées d'érables à sucre. En plus de rechercher une haute concentration de sucre dans la sève, on sélectionne également pour l'adaptabilité des érables à différents milieux de croissance. Bien que l'étude soit présentement en cours, les analyses statistiques ont permis de dégager que certaines lignées se démarquent par leur concentration en sucre plus élevée que la moyenne. Des concentrations aussi hautes que 8 % ont été enregistrées, les concentrations normalement rencontrées sont de 2 à 3 %.

Au cours des années soixante, le Service américain des forêts a échantillonné plus de 21 000 érables à sucre dans le but d'évaluer les taux de concentration en sucre. Ce travail de recherche a permis d'en arriver à isoler 53 arbres dits à haut potentiel de production. Grâce à la pollinisation naturelle, des graines ont pu être récoltées, semées et à leur tour, ces jeunes arbres ont été soumis à l'évaluation. Il s'agissait de voir si les arbres à haut potentiel étaient en mesure de le passer à leurs descendants. Les jeunes érables provenant des 53 arbres sélectionnés ont été plantés en 1963 à Grande Isle au Vermont et, plus tard en 1983, une autre érablière a été plantée au Lac Placid dans l'État de New York.

Les très jeunes érables peuvent être entaillés dès l'âge de sept ans et la sève prélevée aussitôt que le tronc atteint un diamètre de 1,5 cm. L'efficacité du programme d'amélioration repose sur la rapidité avec laquelle l'on obtient des résultats, d'une part, et d'autre part, le choix judicieux de sites pour les plantations.

L'inspection et l'évaluation des érables en pépinière ont eu lieu à l'automne 1989 et 1990. Parmi les données et observations recueillies, notons la survie des jeunes érables, la hauteur et le diamètre du tronc, les dommages causés par les insectes, les rongeurs, les chevreuils et enfin les signes de maladie. Le projet de recherche est piloté par Dr. John Kelley et M. Lewis Staats du département des Ressources Naturelles de l'Université Cornell.

Au printemps 1990, les prélèvements de sève ont été effectués sur 25 lignées d'arbres. Une méthode d'entailles à petite échelle a été utilisée; une sonde servait de chalumeau elle-même reliée à un tube de plastique de 0,5 cm. La sève ainsi récoltée était acheminée dans un contenant d'un litre.

La sève ainsi prélevée a pu être mesurée au millilitre près dans un cylindre gradué. Cette méthode permet de récolter la sève de très jeunes érables. Des recherches ont démontré que la teneur en sucre est directement reliée au volume d'une coulée. Plus la coulée est grande, plus la sève s'avère concentrée. L'orientation et la hauteur de l'entaille semblent également affecter la concentration de l'eau d'érable récoltée. C'est la raison pour laquelle les arbres échantillonnés ont été entaillés de façon uniforme. La concentration de la sève de chaque arbre a été évaluée en laboratoire grâce au réfractomètre.

Printemps 1990

Les données ont été recueillies à partir de deux sites, l'un à West Salisbury en Pennsylvanie et l 'autre au Lac Placid dans l'État de New York. En Pennsylvanie, la coulée s'est étendue du 22 février au 30 mars, et au Lac Placid (N.Y.) du 10 mars au 20 avril. Des températures printanières particulièrement hâtives ont incité les chercheurs à entailler plus tôt que prévu. Les récoltes hâtives et tardives se sont avérées à faible concentration de sucre. Les données obtenues en mi-saison servent à comparer les lignées d'érables entre elles.

Un projet d'étude visant la détermination de la concentration du sucre dans les racines devrait compléter le projet d'amélioration génétique déjà en cours. Le North American Maple Syrup Council a financé une partie des travaux de recherche.

F.G.

* Texte tiré d'une conférence prononcée par Lewis J. Staats, de l'Université Cornell, N.Y., dans le cadre du 8e colloque régional sur l'érable organisé par le Bureau de renseignements agricoles de Granby.

Le dépérissement des érablières est-il en voie de régression?

Gilles Gagnon, Gabriel Roy*

Selon des résultats de recherche du ministère des Forêts du Québec, bien que le dépérissement continue à faire des ravages, le phénomène semble s'être stabilisé au cours des trois dernières années. Les facteurs climatiques tels la faible couverture de neige ou le dégel de février 1981 ou encore des périodes de sécheresse, ne peuvent expliquer à eux seuls le phénomène.

En Amérique du Nord, le dépérissement de la forêt préoccupe les forestiers depuis plus de 10 ans et, en Europe, depuis plus de 15 ans. Au Québec, c'est à la fin des années 1970 que le phénomène a commencé à apparaître dans les érablières. Actuellement, autant en Europe qu'en Amérique du Nord, notamment au Québec, la préoccupation devant ce phénomène est toujours aussi présente. Partout on continue à suivre les nombreux dispositifs mis en place pour connaître l'importance de ce phénomène, en déterminer les causes et les conséquences et finalement à chercher des solutions.

À la suite de résultats obtenus jusqu'à maintenant pour certains travaux réalisés au ministère de l'Énergie et des Ressources, nous pouvons faire brièvement le point sur l'évolution du dépérissement des érablières au Québec et faire part de quelques résultats relatifs à la recherche des causes de ce phénomène.

Évolution du dépérissement

La mise en place d'un réseau de 256 places d'étude semi-permanentes entre 1983 et 1987 dans les érablières du Québec a permis, entre autres, de déterminer l'évolution de l'état de santé de ces échantillons de peuplements. Rappelons que le pourcentage de feuillage manquant dans la cime de chaque arbre de la place d'étude permet de déterminer la sévérité du phénomène alors que le pourcentage d'arbres affectés en détermine l'incidence.

Les résultats globaux de ces évaluations annuelles indiquent que jusqu'en 1987, il y a eu une augmentation constante de la sévérité et donc une détérioration de l'état de santé des peuplements. Cependant, en 1988 et 1989, nous percevons une stabilité, voire une légère amélioration de l'état de santé alors qu'en 1990 on constate une légère augmentation de la sévérité par rapport à l'année précédente. Quant au pourcentage d'arbres affectés, à l'exception de 1989, il y a eu augmentation constante du nombre d'arbres affectés depuis l'apparition du phénomène (figure 1).

Les places d'étude ont été établies en 1983 et 1984. Cinq ans après, un remesurage a permis d'enlever les arbres morts et d'ajouter les recrues, c'est-à-dire les arbres qui ont atteint le diamètre nécessaire à leur évaluation, soit 10 cm et plus. On constate que, dans l'ensemble, l'état de santé des places d'étude s'est amélioré, mais que le dépérissement est toujours en évolution autant en incidence qu'en sévérité (tableau 1).

Tableau 1
Comparaison de l'état de santé des places d'étude établies en 1983 et 1984 et remesurées en 1988 et 1989 (128 p.e.)

Année	Évaluation sans les recrues		Évaluation avec les recrues	
	Arbres affectés (%)	Feuillage manquant (cime) (%)	Arbres affectés (%)	Feuillage manquant (cime) (%)
1989	82,6	26,2	79,8	17,2
1990	91,6	29,2	89,4	20,3

L'analyse de ces résultats nous incite à dire que le dépérissement est toujours présent dans les érablières. Cependant il n'évolue plus comme dans les premières années de son apparition, mais a plutôt tendance à se stabiliser, voire à régresser comme ce fut le cas en 1989. **On peut même constater que, pour l'ensemble de l'écosystème, il y a une amélioration très sensible du peuplement avec l'apparition des nouvelles tiges au cours d'une période de cinq ans.**

Causes du dépérissement

À la fin de 1982, un groupe d'experts a formulé un ensemble d'hypothèses susceptibles d'expliquer le dépérissement actuel. Cette démarche provenait de l'expérience acquise des dépérissements antérieurs, tant en Amérique du Nord qu'en Europe, et des récentes recherches relatives à ce phénomène. Dans cette optique, nous avons mis l'accent sur les recherches relatives aux facteurs environnementaux.

1. FACTEURS CLIMATIQUES

Parmi les écarts climatiques susceptibles de provoquer un dépérissement, trois ont surtout retenu notre attention. Il s'agit des hivers rigoureux et peu neigeux de 1979 à 1981, du dégel marqué de février 1981 et des sécheresses de mai et juillet 1982 et de juin et juillet 1983.

Avec l'expertise de spécialistes en cette matière, des données climatologiques qui caractérisent la durée, la fréquence et l'importance de ces écarts ont été calculées. La démarche scientifique a consisté à établir des relations mathématiques entre ces données et les taux annuels de dépérissement.

On sait que la neige constitue un manteau qui protège le sol et les racines des plantes contre les grands froids hivernaux. Lorsque cette protection est insuffisante, le sol gèle en profondeur et peut provoquer le bris des racines.

Les recherches montrent que le facteur «faible épaisseur de la neige» affecte quasi exclusivement les érablières humides et peu fertiles. Les résultats montrent que ce facteur est très lié à la sévérité du dépérissement dans ce type d'érablières mais n'explique que moins de 25 % de l'ensemble du phénomène. D'autres types d'érablières qui ont des taux de dépérissement élevés ont pourtant eu une protection suffisante par la neige. Conséquemment, l'épaisseur de la neige comme manteau protecteur ne peut être considérée comme facteur responsable du dépérissement général.

Un autre facteur climatique étudié est le dégel de février 1981. Les études statistiques n'associent ce facteur qu'aux érablières fertiles. Les études montrent que les érablières fertiles sont aussi les érablières les plus avantagées sur le plan climatique. Citons en exemple les érablières dites «chaudes» exposées au sud et au sud-ouest et au bas de pentes douces. Bien protégées, elles réagissent rapidement aux facteurs climatiques plus favorables. C'est également ces érablières qui ont eu la plus longue période de dégel, responsable d'un certain débourrement des bourgeons. Ce facteur ne peut à lui seul expliquer le dépérissement pour l'ensemble

suite à la page 44

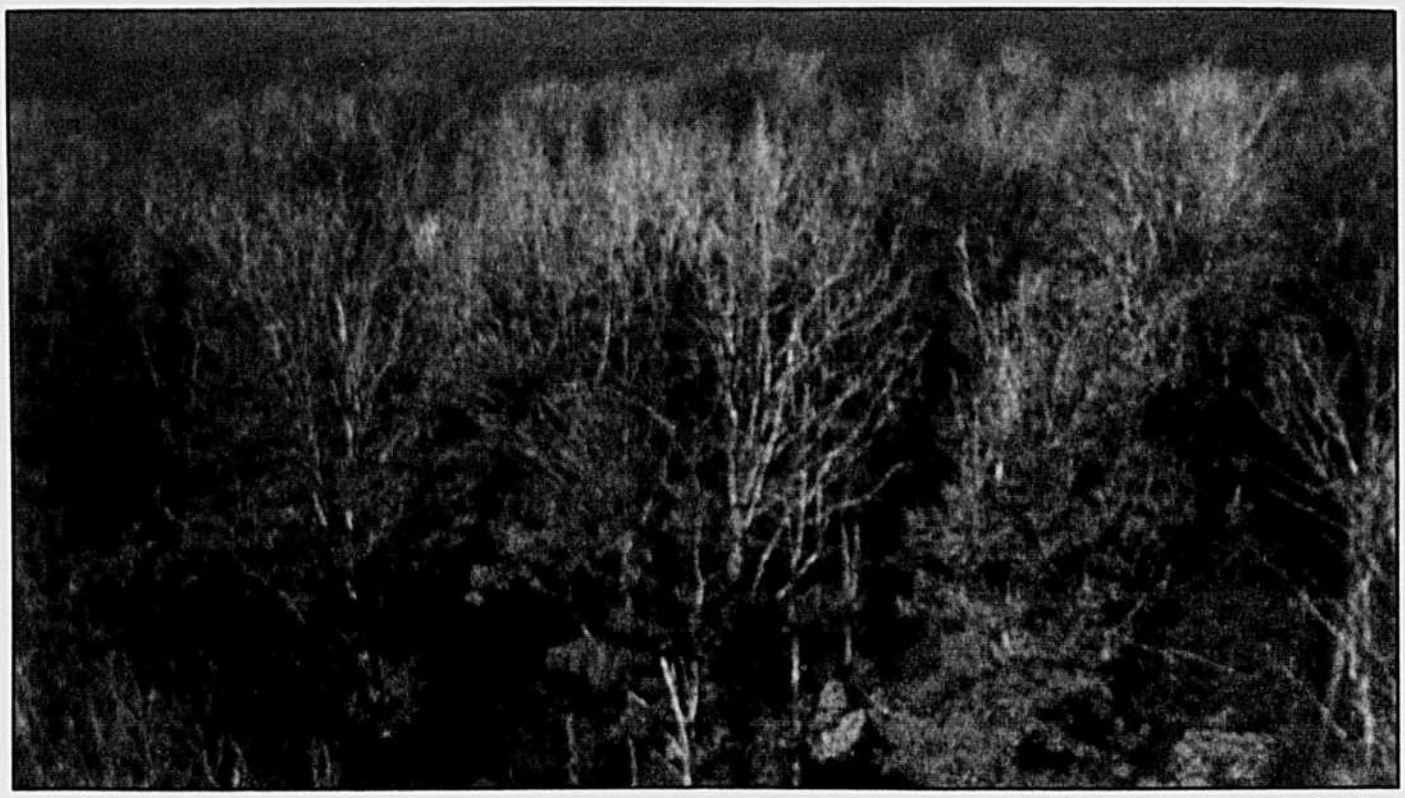


Source: Ministère des Forêts du Québec.

suite de la page 43

du Québec puisque ce dégel n'a pas été de même intensité dans toutes les régions et que nous observons du dépérissement dans toutes les érablières du Québec. De plus, on sait que le dépérissement a commencé avant 1981.

Quant aux études des quatre périodes de sécheresse, elles se sont avérées très décevantes. En effet, il est logique de concevoir que les érablières sèches, qui éprouvent déjà une certaine compétition due à la disponibilité en eau, soient également les groupements qui sont les plus vulnérables aux sécheresses. Toutefois, il n'a pas été possible, sur le plan mathématique, d'associer ces érablières sèches aux sécheresses de 1982 et 1983. Le facteur «sécheresse» ne peut donc, lui non plus, être considéré comme facteur important dans l'apparition du dépérissement.



Source: Ministère des Forêts du Québec

2. LES INSECTES

La défoliation causée par les insectes a été l'objet d'une attention spéciale. Avec l'aide d'entomologistes, la démarche a consisté à sélectionner les insectes défoliateurs les plus agressifs pour les érablières. Cette sélection a permis de retenir sept espèces. Par la suite, un inventaire des périodes épidémiques a été effectué pour la période de 1934 à 1988. Par cet inventaire, il a été possible de rassembler des données sur la durée, l'importance et la fréquence des périodes épidémiques. Les travaux statistiques ont consisté à établir les relations entre ces données et les taux annuels de dépérissement.

Les résultats de nos travaux n'ont pas permis d'établir un lien significatif entre les défoliations d'insectes et l'évolution du dépérissement. D'autres recherches, effectuées par d'autres chercheurs, arrivent aux mêmes résultats. Certains chercheurs affirment même que les insectes défoliateurs, notamment la livrée des forêts, préfèrent déguster des feuilles d'érables dépérissants parce qu'elles sont plus riches en sucre. Cette constatation laisse supposer que les épidémies d'insectes pourraient suivre l'avènement du dépérissement et non le précéder.

3. CARENCES MINÉRALES

Des études préliminaires de sol dans les érablières permettaient de soupçonner que des perturbations du statut nutrifif s'étaient produites depuis quelques années. Des études plus approfondies réalisées par des chercheurs de différents organismes ont démontré qu'il y a effectivement des carences minérales en potassium et en phosphore et parfois en azote, magnésiun et calcium dans plusieurs érablières du Québec. Rappelons qu'en Europe, la situation est relativement semblable en ce sens que des carences minérales sont également observées dans les peuplements résineux ou feuillus affectés par le dépérissement.

Bien que l'on ne connaisse pas encore tout à fait les causes de ce déséquilibre nutritif, on considère que les résultats des travaux de recherche sur le statut nutritif sont assez révélateurs pour s'engager dans des travaux qui visent à améliorer le statut nutritif des érablières. C'est ainsi que plusieurs recherches sur la fertilisation ont été entreprises et que, par la suite, des programmes de fertilisation ont été mis en place dans le but de redonner de la vigueur à l'écosystème et de le rendre plus résistant aux divers facteurs biotiques et abiotiques qui peuvent contribuer au dépérissement. En 1988, 536 producteurs ont fertilisé 6 253 ha alors qu'en 1989, environ 450 producteurs ont fertilisé environ 4 800 ha dans le cadre de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement forestier. Ce programme se poursuit en 1991 pour les régions non encore couvertes et pour les producteurs qui ont décidé d'y participer.

L'évolution du dépérissement demeure imprévisible. Les résultats illustrent, d'une part, que cette évolution, quoique stable actuellement, demeure fragile et dépend de facteurs climatiques et d'autres facteurs environnementaux. D'autre part, une diminution de la compétition entre les arbres contribue à réduire le dépérissement dans l'ensemble du peuplement, donc la mortalité de certains arbres favorise la venue et le développement des recrues.

Quant aux écarts climatiques étudiés, ils expliquent les différences dans les taux annuels de dépérissement entre les différents types d'érablières. Mais il n'a pas été possible, dans l'étude de ces facteurs, de déceler un facteur causal. Aussi, aucune étude n'a permis, jusqu'à présent, de connaître les causes responsables du déséquilibre des éléments nutritifs du sol des érablières. Il est donc toujours permis d'affirmer que la cause du dépérissement provient d'un ensemble de facteurs, sans exclure la pollution atmosphérique.

Depuis 1989 un réseau a été mis en place pour étudier l'effet des polluants atmosphériques sur les principaux peuplements forestiers du Québec. Les premiers résultats seront disponibles dans deux ans.

L'avènement du dépérissement renferme cependant des effets positifs en ce sens qu'il a permis de mieux connaître le fragile équilibre des écosystèmes de nos érablières. Il a contribué à développer des axes de recherche destinés à augmenter la résistance de ces peuplements aux divers agents biotiques et abiotiques.

* **Gilles Gagnon, ing. f., M.Sc., Gabriel Roy, ing. f., M.Sc.,**
Direction de la recherche, Ministère des Forêts du Québec



IPL VOUS RELIE À VOTRE PROFIT

En tant que spécialistes du système sysvac, nous savons comment faire pour vous faciliter la tâche et la rendre plus rentable. Depuis plusieurs années, nos travaux de recherche et développement ne cessent d'améliorer les composantes pour recueillir l'eau d'érable. Nous visons autant l'augmentation de la productivité que la protection de votre érablière.

Les systèmes de tubulure, les chalumeaux et les raccords IPL se distinguent par leur qualité, et ils représentent ce qu'il y a de plus innovateur en fait de concept de produit. IPL offre également d'autres avantages majeurs • une excellente garantie • **une assistance technique unique, extrêmement compétente et personnalisée** • un vaste réseau de vente pour bien vous servir. Pour obtenir de la documentation ou pour toute autre information, communiquez avec nous ou avec le représentant IPL de votre région.

IPL Inc.
SIÈGE SOCIAL
140, rue Commerciale
St-Damien (Québec)
G0R 2Y0
Tél. (418) 789-2880
Wat. 1-800-463-7083
Fax (418) 789-3153

IPL
LE SERVICE TOTAL

Vivre de l'érable

Pierre Dubois

Une érablière, et tout ce qui va avec, pour Solange et Marcel Vien, de Ste-Claire de Dorchester, c'est beaucoup plus qu'une activité économique. Il s'agit plutôt d'une véritable passion. La majeure partie du revenu familial vient de l'acériculture qui est d'ailleurs leur seule activité agricole.

L'érablière du couple Vien totalise 20000 entailles réparties en trois endroits différents. La cabane à sucre est située à quelques kilomètres de Ste-Claire de Dorchester sur la terre qui appartenait à l'origine au père de Marcel Vien. À cet endroit, on retrouve 4000 entailles. Un autre groupe de 10000 entailles est à St-Malachie, non loin de là. Enfin, 6000 entailles sont situées à Frampton, l'érablière des parents de Solange Vien. L'eau des deux sites éloignés est acheminée à la cabane par camion. Deux systèmes d'osmose, un évaporateur et un finisseur complètent les installations. L'évaporateur principal est alimenté au bois mais muni d'un ventilateur permettant de rendre la combustion plus efficace.

L'érablière comprend également une salle de réception afin d'accueillir des groupes pour les traditionnelles parties de sucre. En dehors de la saison des sucres, cette salle ouvre ses portes à différents groupes des environs, de Lévis et de Québec. Les scouts et les guides y font des camps de fin de semaine. On y voit aussi des «party» de bureau, des mariages, des noces d'or, etc. Permettant en plus de vendre les produits de l'érable, ces activités procurent environ le tiers des revenus de l'entreprise. Mais il faut des dispositions personnelles pour recevoir chaque année tous ces gens. «J'aime beaucoup les gens», de dire Mme Vien.

L'installation de l'équipement et la construction des bâtiments sont l'oeuvre de Marcel Vien qui est habile autant en plomberie, en électricité qu'en menuiserie. M. Vien était auparavant mécanicien à l'emploi de Prévost, une compagnie de Ste-Claire qui fabrique des autobus. Selon Solange Vien, le succès économique de leur érablière n'aurait pas été possible sans le travail de son mari, qui leur épargne d'importants frais de main-d'oeuvre. Mme Vien souligne cependant que les travaux n'avancent pas toujours à la vitesse souhaitée et qu'il faut parfois savoir attendre.

L'Érablière Marcel Vien a connu des débuts modestes. Au début, de signaler Mme Vien, on a tenté l'expérience de construire une cabane à sucre en se disant que si cela ne marchait pas, on pourrait s'en servir comme chalet. On accueillait les groupes dans la cuisine-salle à manger de cette première construction. Ce n'est que plus tard qu'on a décidé de construire une plus grande salle de réception. Pour aider à défrayer l'investissement initial, Solange Vien a travaillé plusieurs années chez d'autres employeurs de la région. Depuis quelques années cependant, Solange et Marcel Vien travaillent presque seulement à leur production acéricole. Les autres emplois occasionnellement occupés par Mme Vien sont reliés à l'acériculture, tel son travail à la Banque de sirop d'érable, précisément à un des 5 entrepôts de la province situé à St-Lazare de Bellechasse, non loin de Ste-Claire. M. Vien, pour sa part, fait également d'autres travaux à l'extérieur en plus de produire chaque année un peu de bois à pâte.

Voir loin et grand

L'entreprise acéricole des Vien ne s'arrêtera pas là. On produit déjà autour de 4000 gallons de sirop annuellement sans compter toute la gamme des produits de l'érable. On accueille sur réservation 3000 personnes en saison des sucres sans compter la salle qu'on loue à des groupes pendant le reste de l'année. En saison, outre les propriétaires, l'érablière emploie de 4 à 5 personnes. Comme le temps d'emploi offert est très court, il y a malheureusement beaucoup de roulement de personnel. D'ici peu, selon Solange Vien, on vise l'engagement d'une personne, qui travaillera durant toute l'année à faire fonctionner l'entreprise.

Solange Vien parle décidément de projets d'avenir pour l'érablière. On souhaite d'abord augmenter encore de 5000 le nombre d'entailles en augmentant la taille d'un des sites actuels. Selon Mme Vien, c'est plus

suite à la page 46

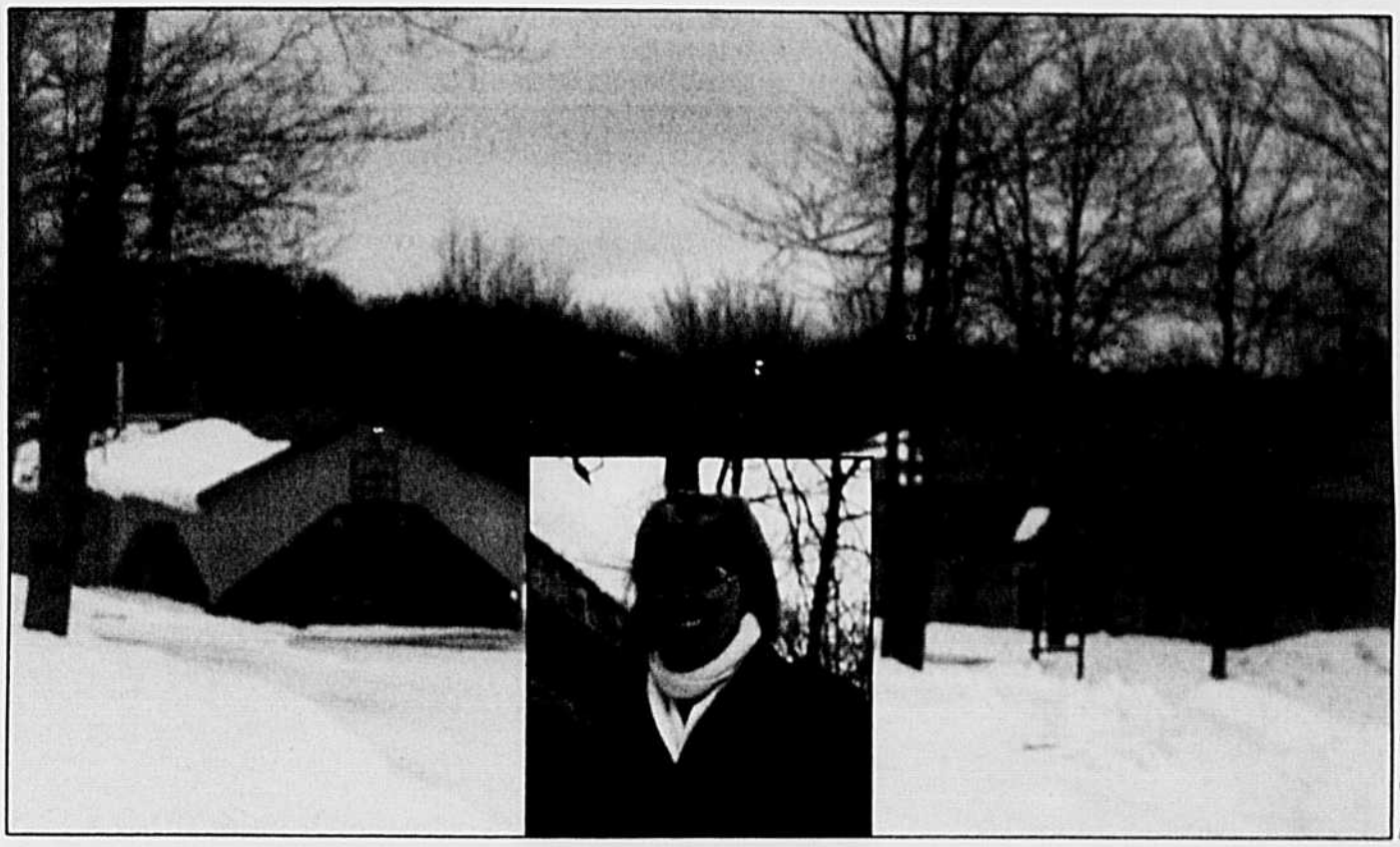


Photo: Pierre Dubois

ÉRABLIÈRES **ULTRATECK** ÉRABLIÈRES



C'EST VOTRE CHOIX
POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE SIROP.
• MET FIN AUX SALETÉS
• NETTOYEUR BIODÉGRADABLE



ULTRA ACIDE • NETTOYEUR CONCENTRÉ • GRADE ALIMENTAIRE

ULTRA ACIDE, LE SEUL PRODUIT EFFICACE POUR NETTOYER LES ÉVAPORATEURS.

ENLÈVE RAPIDEMENT LA PIERRE DE SUCRE, LE CARBONE ET LE TARTRE SANS DYNAMITAGE.

MET FIN AUX BACTÉRIES • Désinfectant concentré

ULTRA 1 ÉTAPE N° D'ENREGISTREMENT DE DROGUE DIN 738344

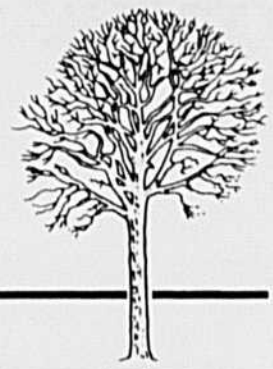
ULTRA 1-ÉTAPE ANTI-MOUSSE, ÉLIMINE LA FORMATION DE BACTÉRIES À L'INTÉRIEUR DES TUBULURES, RÉSERVOIRS ET CONTENANTS.

COMMUNIQUEZ AVEC VOTRE DISTRIBUTEUR LOCAL OU APPELEZ-NOUS SANS FRAIS.

LABORATOIRES **ULTRATECK** LABORATORIES INC.
6600, VANDEN-ABEELE • VILLE ST-LAURENT
MONTRÉAL • QUÉBEC • CANADA • H4S 9Z7

1-800-361-8325
Fax (514) 333-0001

Des recherches au collège Macdonald



Depuis l'automne 1988, un hectare d'érablière des Laurentides est soumis à l'examen des chercheurs du campus Macdonald en collaboration avec d'autres institutions. Le boisé est examiné sous tous ses angles. Dans ce projet d'envergure, on assume que les sols ont déjà été acidifiés et qu'ils ont donc perdu une partie de leurs cations basiques (calcium, potassium, magnésium). Pour simuler un milieu plus riche, trois des six parcelles expérimentales ont été fertilisées avec du potassium, du calcium et du magnésium. Elles ont également été chaulées. De nombreuses données deviennent disponibles.

On tente de comprendre l'écosystème forestier. Il importe donc de suivre les éléments nutritifs autant au sol qu'à la cime de l'arbre, de même que lors de leur ruissellement vers les cours d'eau.

Les feuilles sont examinées pour déterminer si la fertilisation a un effet positif sur l'absorption des nutriments par les arbres. On étudie aussi la chimie de l'eau du sol pour voir si elle se trouve modifiée par l'application des engrais.

On examine certaines caractéristiques physiologiques des feuilles comme la perméabilité des membranes et la concentration en acides aminés et en protéines. La quantité de feuilles qui tombent au sol, leur processus de décomposition, la disponibilité des éléments nutritifs sont aussi étudiés.

La couverture de neige

La communauté scientifique a tendance à croire que les causes du dépérissement sont multiples. Les arbres auraient subi tout un ensemble de stress incluant la sécheresse, le gel des racines et des feuilles, les attaques d'insectes et des pluies acides. Le professeur James Fyles, du département des ressources renouvelables au campus Macdonald de l'Université McGill, de même que plusieurs autres chercheurs croient que ce qui a déclenché le tout a été une succession d'hivers où la neige a fondu en janvier/février. Le froid aurait ensuite atteint les racines, causant des dommages graves. Il n'y a toutefois pas de données scientifiques qui prouvent cette théorie.

Les racines des érables à sucre sont relativement peu profondes. Sous une couche de neige, la température descend rarement au-dessous de -1 ou -2°C. Dans ces conditions, la sève présente dans les racines ne gèle pas. Si, par contre, la neige a fondu et que des températures froides s'installent, les températures à une profondeur de 10 cm peuvent descendre à -5, -8°C et même plus bas. Dans ce cas, les racines seraient endommagées par le gel et le système racinaire de l'arbre serait fortement handicapé.

Dans ce domaine, une expérience a été menée dans la région de Duchesnay, au nord de Québec. La neige a été enlevée durant l'hiver au pied de certains érables. Au printemps, ceux-ci n'étaient pas morts, mais presque. Il faut dire que dans ces régions, les arbres peuvent ordinairement compter sur une couverture de neige abondante. Les racines auraient peut-être tendance à se trouver plus près de la surface que dans les régions plus tempérées du Québec.

Cette expérience est en ce moment répétée à l'Arboretum Morgan à Sainte-Anne-de-Bellevue. Au printemps, l'équipe du professeur Fyles examinera les arbres pour établir leur niveau de stress hydrique et/ou nutritionnel.

L'érable à sucre résisterait mal aux pluies acides

Les pluies acides peuvent causer des dommages directs aux feuilles. Certains arbres peuvent mieux que d'autres neutraliser les précipitations acides. Le professeur Côté s'est récemment penché sur ce phénomène. Il s'est avéré que la surface des feuilles, de même que l'intérieur, avaient très peu de pouvoir neutralisant. Leur capacité s'approchait de celle du sapin baumier. En comparaison, le tremble neutralisait beaucoup mieux l'acidité. Il en ressort donc que les feuilles de tremble pourraient être moins sensibles à l'action des précipitations acides que les feuilles de l'érable à sucre.

De tout ceci, il devrait ressortir plusieurs concepts très utiles.

Chantal Paul, agr
Service de l'extension
Université McGill, campus Macdonald

Vivre de l'érable...

suite de la page 45

avantageux qu'un plus grand éparpillement des endroits entaillés. Car même si les Vien ont été parmi les pionniers dans le transport de l'eau d'érable par camion au Québec, il y a des inconvénients à transporter l'eau sans compter les précautions qu'il faut prendre. En pleine saison, on doit prévoir par exemple une personne de plus pour conduire le camion, donc des frais supplémentaires. Le transporteur doit livrer rapidement son contenu car des bactéries pourraient se former, altérant la qualité du sirop.

Mais on veut également amener davantage le public dans la région en offrant par exemple un forfait «partie de sucre-ski-auberge», grâce à une alliance avec un centre de ski et une auberge de la région. Dans cette optique récréo-touristique, on a déménagé et rénové la vieille cabane à sucre, et sa petite cabane à chevaux, sur les lieux de l'installation principale. Mme Vien voit le jour où cette dernière pourrait devenir un attrait touristique en y faisant revivre le mode traditionnel de cueillette de l'eau d'érable à la chaudière. Sur la terre de 80 hectares où logent l'érablière et la cabane à sucre, Marcel Vien a aussi récemment aménagé un étang dans lequel on a ensemencé quelques truites, seulement pour le plaisir.

Banque et plan conjoint

Mme Vien demeure consciente que l'avenir de leur érablière est lié à celui de toute la production acéricole au Québec. Pour cette raison, elle insiste sur la nécessité de la Banque de sirop, du plan conjoint et de l'agence centrale de vente. La Banque de sirop est née en 1987 et permet de soutenir les prix en maintenant un inventaire qui assure plus de stabilité aux livraisons. Selon elle, la mentalité des producteurs acéricoles est en train de changer par rapport au temps où chacun voulait faire cavalier seul. Elle déplore que des gens ne respectent pas le plan conjoint et transgressent les règles établies par la majorité des producteurs. Mais, comme elle le dit si bien, il faut commencer à faire tourner une roue et lorsque les prix seront meilleurs, il sera plus facile de rallier tout le monde. Dans la même veine, Mme Vien croit beaucoup à l'impact bénéfique de l'agence centrale de vente du sirop. Cette initiative a toutes les chances d'améliorer le prix versé au producteur.

Ces années-ci, beaucoup de nouveaux producteurs font leur entrée sur le marché du sirop d'érable. Selon Mme Vien, à court terme, cela rend plus difficile l'amélioration des prix du sirop. À plus long terme, le marché devrait se développer en conséquence.

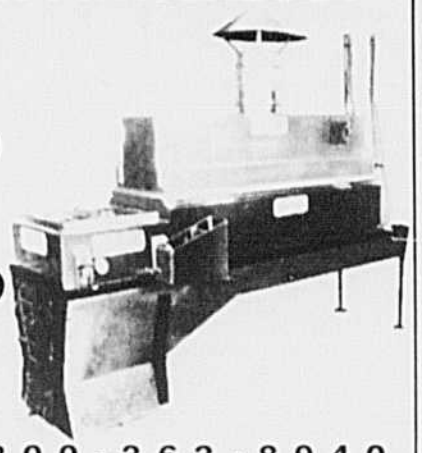
Une façon de rentabiliser la production est peut-être de faire plus de transformation du sirop en fabriquant des produits de l'érable. Selon Mme Vien le marché des produits de l'érable est encore déficient même si un bout de chemin est parcouru. Le consommateur connaît souvent mal toute la gamme des produits de l'érable.

Les Vien sont chanceux, leurs trois érablières ne sont que très peu touchées par le phénomène du dépérissement. L'érablière de St-Malachie est un peu plus affectée par ce problème. Le dépérissement préoccupe évidemment ces producteurs mais «ce n'est pas une obsession», de dire Mme Vien.

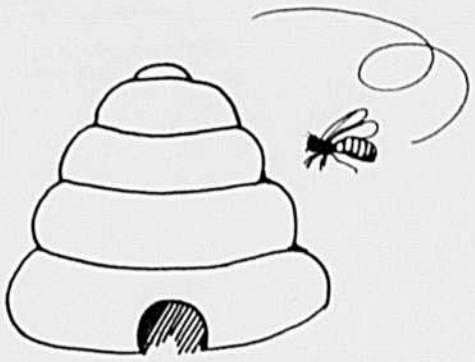
Bien que, pour reprendre une expression populaire, Marcel et Solange Vien soient nés dans « une panne à sirop», la production de leur propre érablière a débuté en 1976. Ils en sont donc à leur 17e année de production. Les Viens ont deux enfants de 19 et 16 ans. Selon Solange Vien, « on vit de l'érable avant tout parce qu'on aime ça!»

WATERLOO
ÉQUIPEMENTS D'ÉRABLIÈRES
Distributeur exclusif d'osmoses Seprotech
Osmoses et ligne complète des produits AIRABLO

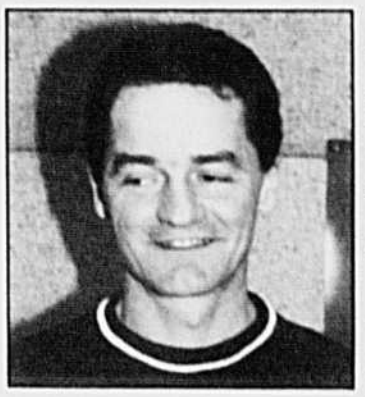
En plus des fameux évaporateurs ***WATERLOO:***
— Presses à filtrer
— Sirotières
— Moules et articles de transformation
— Contenants
— Tout pour la tubulure



VOUS ET *WATERLOO* UNE ÉQUIPE GAGNANTE!
SANS FRAIS 1-800-363-8940
201, Western, Waterloo (Québec) J0E 2N0



ÉDITORIAL



La pollinisation des cultures et l'agriculture québécoise

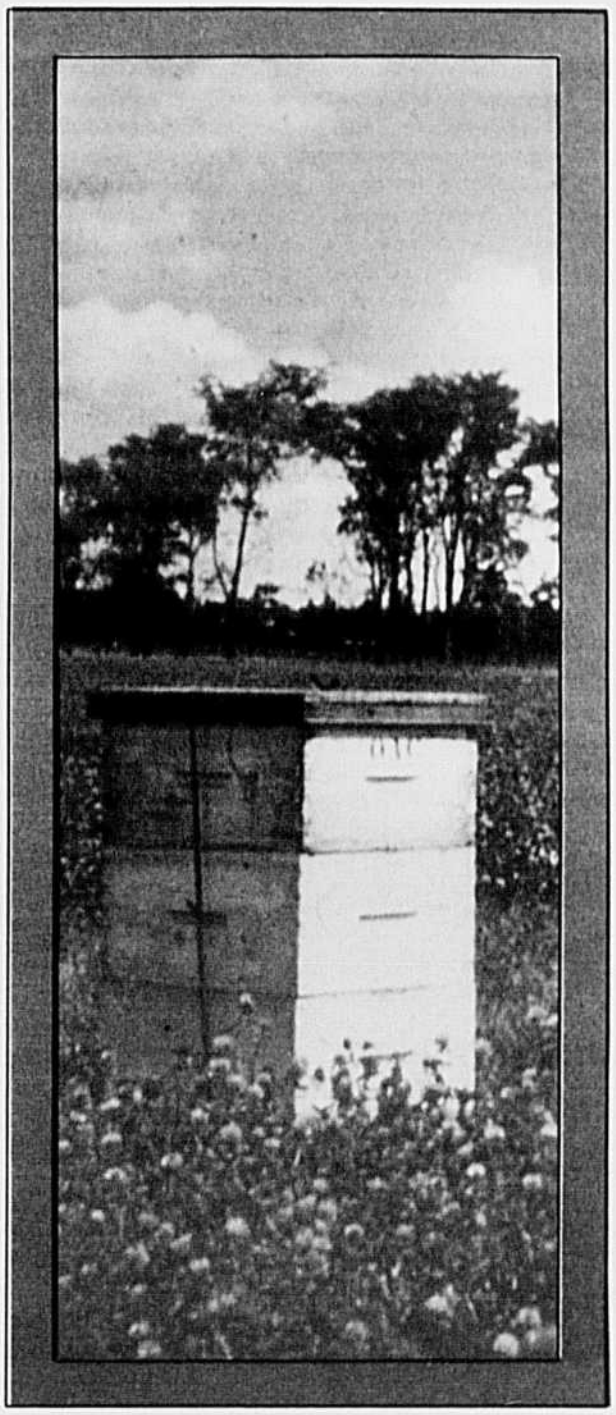
Le rôle que joue l'abeille domestique dans la pollinisation de certaines cultures est connu depuis longtemps.

La pratique qui consiste, pour un producteur agricole, à louer des colonies d'abeilles en vue d'obtenir le taux de mise à fruit le plus élevé possible existe depuis plus de cinquante ans au Québec. Toutefois, le manque d'information technique et la difficulté dans plusieurs cas de quantifier l'apport de l'abeille par de simples observations profanes ont empêché dans le passé que cette pratique soit utilisée à son mérite.

Les apiculteurs de leur côté se considéraient comme des producteurs de miel avant tout. La pollinisation n'était considérée que comme un à-côté négligeable. Des prix dérisoires et des problèmes fréquents d'empoisonnement des colonies d'abeilles par des pesticides rendaient cette activité agricole peu intéressante.

Plusieurs changements survenus durant la dernière décade dans le monde de l'agroalimentaire tendent à remettre la pollinisation à l'honneur. L'augmentation des superficies dans les productions à polliniser ont fait ressentir l'insuffisance des insectes pollinisateurs naturels. Les populations de ces derniers ont d'ailleurs été restreintes par un usage important de pesticides. Autre facteur significatif, la baisse radicale du nombre de ruches au Québec (de 90 000 à 45 000 au cours des cinq dernières années) a de beaucoup diminué la pollinisation «gratuite» dont bénéficiaient plusieurs producteurs de par la présence de ruchers dans leur voisinage. Les productions fruitières et maraîchères étant de plus en plus soumises à la compétition sur les marchés, les producteurs avant-gardistes voient alors dans la pollinisation par les abeilles un moyen de maximiser les rendements et de valoriser la production en améliorant sa qualité, et ce sans aucun effet nuisible pour l'environnement.

Les apiculteurs changent eux aussi progressivement leur attitude. La surproduction mondiale de miel et les bas prix qui ont cours depuis plusieurs années ont incité les apiculteurs à réévaluer le potentiel qui dormait du côté des services de pollinisation. Les prix payés pour les services de pollinisation se sont raffermis. La sensibilisation des producteurs agricoles au risque que peuvent représenter les insecticides pour les abeilles s'est accrue et on a constaté une réduction importante des mortalités d'abeilles dues à cette cause au cours des deux dernières années. Ces facteurs contribuent présentement à augmenter le nombre des apiculteurs qui «font» de la pollinisation.



Cette tendance se reflète présentement au niveau des structures syndicales. Ainsi vient-on de voir naître un syndicat spécialisé pour les apiculteurs pratiquant la pollinisation du bleuet (SAPPBQ). Ce groupe projette de se doter d'un plan conjoint afin d'ordonner et de développer leur secteur d'activités. Une requête en ce sens a été déposée récemment devant la Régie des marchés agricoles. Le groupe désire, entre autres, financer de façon stable des activités de recherche. Un premier projet de recherche devrait prendre forme au printemps 1991. Il vise à établir la concentration optimale de ruches à utiliser pour la pollinisation des bleuetières du Lac-St-Jean. Ce projet est le fruit d'une collaboration entre les apiculteurs, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec et le MAPA. Des besoins de recherche identiques existent dans le cas de toutes les cultures à polliniser.

Les apiculteurs et les producteurs agricoles concernés doivent intensifier leur communication et leur collaboration. Des efforts communs permettront d'améliorer la qualité du service et d'approfondir la connaissance de l'outil par la recherche. Fournisseurs et utilisateurs du service y trouveront du profit.

Jean-Pierre Chapleau
prés., Fédération des producteurs de miel du Québec

Un tiers de la production agricole dépend de la pollinisation

Victor Larivière

Aux États-Unis on a calculé que le travail des abeilles permettait d'augmenter d'un tiers les revenus agricoles venant des productions végétales — une quarantaine environ — qui ont besoin de la pollinisation pour donner de bons rendements. Ainsi en 1988, sur les quelque 30 milliards de dollars venant des récoltes de fruits, de légumes et de grandes cultures, où les abeilles jouent un rôle, un peu plus de 9 milliards de dollars étaient directement attribuables à la pollinisation. C'est ce que démontre une vaste enquête publiée dans l'«American Bee Journal» de juillet 1989.

On dit même dans cet article que les revenus de la pollinisation en agriculture sont beaucoup plus élevés que ceux du miel. Dans certaines productions de semences, la pollinisation croisée est même essentielle.

Un service sous-utilisé au Québec

La très grande partie des 45 000 ruches du Québec sert d'abord à la production de miel qui actuellement ne réussit pas à faire vivre décemment les apiculteurs. Il y aurait cependant place pour développer davantage un service de pollinisation. En effet, outre une partie des vergers et des bleuetières qui utilisent déjà les abeilles, plusieurs autres productions y gagneraient beaucoup à employer des ruches au moment de la floraison.

C'est le cas, par exemple, des 3 000 ha de fraisiers et de framboisiers en production annuelle au Québec et où la pollinisation est encore un phénomène marginal. Les spécialistes évaluent qu'il faut deux colonies d'abeilles à l'hectare pour une bonne pollinisation des fraisiers et des framboisiers, d'où un potentiel de 6 000 ruches pour ces productions de petits fruits.

Une enquête rapportée par l'«Australian Journal of Experimental Agriculture» de juillet 1988 démontre que la pollinisation des fraisiers par des abeilles donne de 20 à 25 % de fruits plus gros, mieux formés et de plus belle qualité. Il en résulte plus de fraises vendables. Une autre étude, menée celle-là par le professeur Oliveira de l'UQAM, arrive à des conclusions encore plus spectaculaires: augmentation de 34 % du poids des fruits primaires et de 107 % des fruits secondaires lorsqu'il y a pollinisation, par rapport à des fraisiers non pollinisés par des abeilles.

Pour sa part l'«American Bee Journal» rapporte dans son édition de septembre 1988, une expérience de trois ans sur des fraisiers pollinisés. Là aussi, les résultats sont probants: avec la pollinisation par les abeilles les fruits atteignent le double du poids, par rapport à l'auto-pollinisation des insectes que l'on retrouve dans la nature. On ajoute cependant dans ce dernier article, que la pollinisation n'est pas toujours aussi efficace surtout lorsqu'il y a trop de vent, de la pluie et du temps frais au moment de la floraison.



Source: Station de recherche d'Agriculture Canada, St-Jean-sur-Richelieu

Pollinisation et vergers

Une expérience française de pollinisation croisée dans des vergers de pommes Golden Delicious et de Granny Smith en arrive à des résultats impressionnants: on y obtient 44 % plus de fruits et leur poids est de 17 % plus élevé que pour l'auto-pollinisation sans abeille. À la fin de cette étude publiée dans la «Revue française d'apiculture» de janvier 1980 on affirme que la pollinisation peut influencer grandement les coûts de production en pomiculture.

Au Québec, il y a environ 8 000 hectares de vergers à pommes. On y utilise quelque 5 000 ruches pour la pollinisation. On sait cependant que pour un bon travail par les abeilles, il faudrait placer de deux à cinq ruches à l'hectare. Il y a donc place pour un minimum de 16 000 colonies d'abeilles dans nos vergers.

Abeilles et bleuetiers

L'Université du Québec à Chicoutimi mène depuis quelques années une recherche sur la pollinisation dans les bleuetières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Tout indique, selon cette étude, que l'utilisation de ruches est très bénéfique. Sur la vingtaine de bleuetières où on a effectué les expériences, celles qui utilisaient des abeilles pour polliniser les fleurs obtenaient des rendements de deux à huit fois plus élevés que celles où il n'y avait pas de ruches.

On sait, par ailleurs, qu'il y a actuellement environ 14 000 ha en production de bleuets au Québec, sur les 20 000 ha en culture: une bleuetière ne produit que deux ans sur trois. Selon les recommandations, on peut placer de une à dix ruches à l'hectare pour obtenir une meilleure pollinisation. À quatre ruches par hectare de bleuets, comme on le suggère dans les études, on peut donc penser qu'il y a une possibilité de placer plus de 56 000 colonies d'abeilles dans les bleuetières du Québec.

Le service de pollinisation est en plein développement dans ce secteur. En 1990, on a transporté quelque 5 000 ruches dans les bleuetières du Saguenay-Lac-Saint-Jean. Une entente existe entre le Syndicat des producteurs de bleuets et un groupe de 19 apiculteurs qui viennent de former un plan conjoint pour offrir ce service. On peut donc penser que la part des bleuetières pollinisées ira en augmentant au cours des prochaines années.

Cucurbitacées

John Argall et Katrine Stewart du collège Macdonald écrivaient dans la revue «Horticulteur» parue en août 1988 que les abeilles sont le facteur le plus important pour assurer le succès de la production des cucurbitacées (concombres, courges, cantaloups, citrouilles). Dans ces cultures, la pollinisation par les abeilles donnerait plus de fruits, des fruits plus gros et une maturité plus uniforme. Les auteurs recommandaient un minimum de deux ruches par hectare pour une bonne pollinisation.

Sur la vingtaine de bleuetières où on a effectué les expériences, celles qui utilisaient des abeilles pour polliniser les fleurs obtenaient des rendements de deux à huit fois plus élevés que celles où il n'y avait pas de ruches.

On sait qu'il se cultive environ 600 ha de concombres à mariner au Québec, 200 à 300 ha de concombres ordinaires, quelque 150 ha de cantaloups et autant de courges et de citrouilles pour un total très approximatif de cucurbitacées de 1 300 ha. On en arrive donc à un potentiel de 2 600 ruches qui pourraient servir à la pollinisation dans ce secteur de production.

Pour sa part l'«American Bee Journal», affirme dans son édition de juillet 89 que les cucurbitacées sont dépendantes à 90 % de la pollinisation des abeilles et à 10 % des autres insectes.

La culture des canneberges encore peu répandue chez nous — on compte deux producteurs d'atocas dans la région de Nicolet pour une superficie d'environ 75 ha — profite aussi grandement de la pollinisation par les abeilles et les bourdons. Il en va de même pour la culture de certaines variétés de canola, une autre production en développement dans la plaine de Montréal et au Lac-Saint-Jean.

POTENTIEL DE POLLINISATION AU QUÉBEC

Production	Superficies	Ruches/ha	Total/ruches
Bleuets	14000 ha	4	56000
Pommes	8000	2	16000
Fraises et framboises	3000	2	6000
Cucurbitacées	1300	2	2600
Sarrasin	6000	3	18000
Canneberges	75	2	150
Potentiel total			**98750 ruches**

On comprendra que ces données sont approximatives et qu'il faudra expérimenter davantage l'usage de la pollinisation dans ces différentes cultures pour en arriver à des recommandations plus précises et mieux adaptées à nos conditions.

LA POLLINISATION DE LA SEMENCE:

Les nouveaux secteurs à développer

Chez nos voisins du Sud, la pollinisation occupe une grande place dans la production des semences de fruits, de légumes et de légumineuses. Difficile de faire la même chose ici, le climat ne s'y prêtant pas, sauf pour les semences de sarrasin, de trèfle et de luzerne.

Il n'y a pas si longtemps le Québec produisait ses propres semences dans ces trois cultures. Aujourd'hui, tout ou presque nous vient de l'extérieur: la semence de luzerne est importée de l'Ouest canadien et celle de trèfle nous arrive des États-Unis. Les grainetiers du Québec ont depuis longtemps cessé de s'approvisionner ici parce que la qualité de la semence était inégale et l'approvisionnement irrégulier. En ce qui concerne le trèfle, les producteurs ont dans le passé fait de la graine de semence quand le prix du foin était bas et ils abandonnaient lorsqu'il était bon. Il s'agissait donc d'un marché de spéculateurs sur lequel on ne pouvait pas se fier.

Dans le cas de la semence de sarrasin, une partie est produite ici et utilisée comme semis dans les cultures d'engrais verts — quelque 2 000 ha — le reste de la semence est importé. On évalue à environ 6 000 ha les superficies en sarrasin au Québec. La récolte de cette production est presque entièrement exportée, surtout au Japon. Peut-être y aurait-il place cependant pour réintroduire chez nous la production de semence de sarrasin? Là aussi la pollinisation peut jouer un grand rôle.

Un producteur du Témiscamingue fait présentement des démarches pour produire de la semence de luzerne en se servant d'une sorte de bourdon appelé mégachile pour la pollinisation. Une affaire à suivre...

V.L.

Les plantes et le sexe

Il y a seulement un siècle que l'on sait de façon certaine que les plantes sont sexuées. Pourtant cette sexualité était implicitement connue des Assyriens de Mésopotamie (l'Irak d'aujourd'hui) trois mille ans avant Jésus-Christ. Ceux-ci pollinisaient alors sans le savoir les palmiers femelles avec les inflorescences des palmiers mâles. C'est le philosophe grec Aristote qui a fait en sorte, 300 ans avant Jésus-Christ, que la fausse croyance sur les plantes asexuées se perpétue jusqu'au siècle dernier.

Et il a fallu attendre au début du présent siècle pour comprendre que les insectes pollinisateurs ne vivent pas aux dépens de la végétation, mais qu'au contraire ils jouent un rôle indispensable dans la reproduction des plantes et la diversité des espèces.

La monoculture moderne sur d'immenses champs, la mécanisation et l'utilisation de pesticides ont joué un rôle néfaste sur les insectes pollinisateurs naturels. On commence tout juste à s'apercevoir aujourd'hui de la place indispensable des insectes et, en particulier, des abeilles. De nombreuses recherches menées un peu partout dans le monde prouvent qu'on peut augmenter les rendements dans un grand nombre de cultures et cela sans effets négatifs sur le milieu environnant, grâce à la pollinisation par les abeilles.

Dans la plupart des pays développés, il existe toujours un conflit entre la nécessité de détruire les insectes nuisibles et la protection des insectes pollinisateurs. Dans le Tiers-Monde, par contre, la demande pour de nouveaux produits alimentaires pourrait grandement profiter des récoltes dépendantes de la pollinisation. Il s'agit là d'un choix de société qui pourrait rapporter à ces pays sans qu'il leur en coûte trop.

On peut penser que les insectes utiles joueront un plus grand rôle dans l'agriculture de demain. Il pourrait y avoir alors une augmentation notable des colonies d'abeilles et de d'autres insectes indispensables à la pollinisation des cultures.

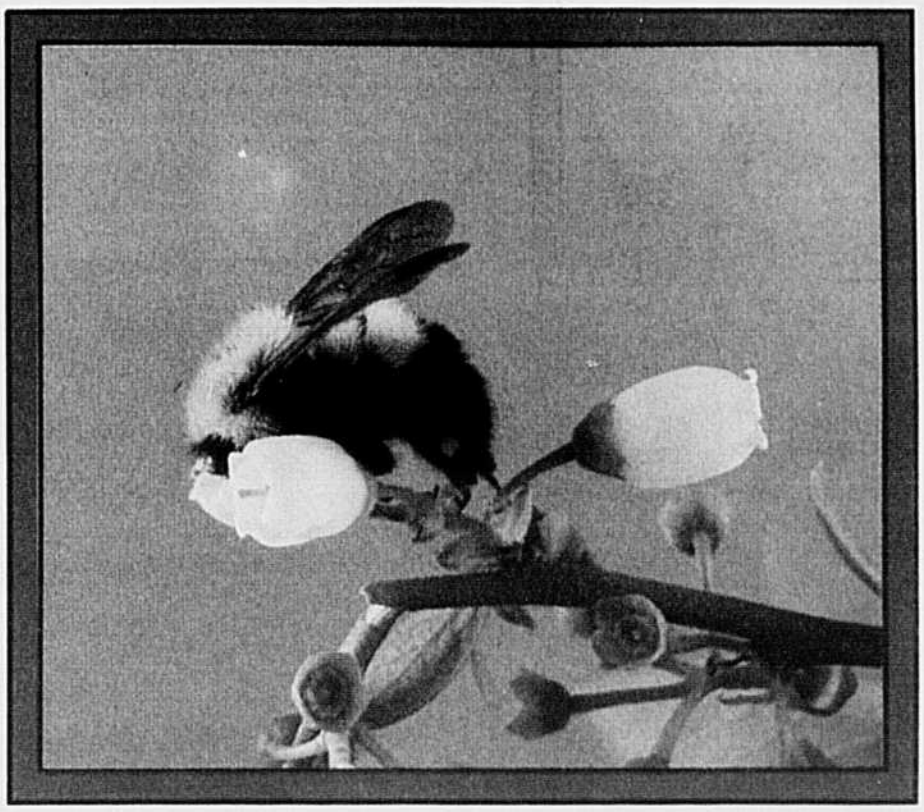
V.L.

Les bourdons, plus utiles qu'on le pense

Contrairement aux abeilles sur lesquelles il existe un grand nombre de recherches, peu de spécialistes se sont intéressés aux bourdons et leur élevage n'est pas une pratique courante. Pourtant ces gros insectes jouent un rôle important en pollinisation, comme le rapporte la revue française «Les Quatre Saisons du jardinage» dans sa parution de mars 1984.

En effet, les bourdons sont mieux adaptés que les abeilles aux climats tempérés frais, leur abondante pilosité les aidant à résister au froid. Ils sont aussi de meilleurs pollinisateurs pour la luzerne, le trèfle rouge, le mélilot, la vesce, la verge d'or et d'autres fleurs à corolle profonde. Même si leur rayon d'action est la moitié de celui d'une abeille, les bourdons sont actifs plus longtemps dans la journée, même par temps froid et humide.

Comme les abeilles les bourdons vivent en société. Leurs colonies ne durent qu'une saison cependant. La reine-bourdon pond ses oeufs au printemps dans un nid de la grosseur d'une orange construit à la surface du sol. Ce nid est isolé de la chaleur, protégé de l'eau et fabriqué avec des herbes sèches, des plumes et de la mousse. En début de saison la reine pond des ouvrières, viennent ensuite les mâles et les reines. Une colonie de bourdons compte de quelques dizaines à quelques centaines d'individus.



Source: Station de recherche d'Agriculture Canada, St-Jean-sur-Richelieu

En France, on a constaté que la population de bourdons fait tellement défaut que la production de graines de trèfle et de luzerne ne peut pas donner son rendement maximum. Des chercheurs ont donc mis au point des techniques d'élevage de bourdons. L'une d'elles consiste tout simplement à rechercher des nids actifs dans la nature, puis à les transférer là où on en a besoin, dans une serre, par exemple. On peut aussi capturer les reines au printemps ou à l'automne et les placer dans une ruchette. Ces techniques fiables sont cependant difficiles à mettre en oeuvre.

La seule méthode réellement à la portée de tous est, hélas, d'un rendement faible: c'est l'aménagement de domicile pour les bourdons dans des zones arbustives et riches en fleurs. Un premier nichoir de surface peut être fait d'une boîte carrée en bois de 25 cm sur chaque côté avec un trou de un centimètre et demi au centre. Cette même ruchette peut être enterrée et équipée d'un tuyau de bambou ou de plastique. Un autre modèle d'abri, encore plus facile à réaliser, est constitué d'un pot à fleurs renversé et placé au ras du sol dans un endroit sec. Le nid à l'intérieur de la ruchette peut être fait de coton effiloché, d'herbes, de feuilles ou de mousses sèches, ou encore avec du rembourrage de vieux matelas. Pour empêcher les insectes concurrents (fourmis et perce-oreilles) d'accéder au nid de surface, il est proposé de poser les ruchettes sur un support enduit de graisse.

Impossible de dire si ces expériences françaises sont transposables chez nous, mais il n'en coûte pas cher pour essayer. Qui sait si nous n'aurons pas d'ici quelques années une nouvelle production au Québec, la bombiculture (bombus = bourdons, en latin. En anglais, bourdon se dit bumblebee).

Bzz... Bzz...

Les bourdons ne sont pas du tout agressifs, mais, comme les abeilles, ils possèdent un dard dont la piqûre est douloureuse sans être dangereuse. On peut sans crainte les prendre dans sa main... à condition de ne pas serrer!

V.L.

Les insectes et la pollinisation dans les fraisiers *

L'abeille domestique joue un rôle important dans la pollinisation des fraises. Cependant l'application d'insecticides pendant la floraison peut contrecarrer les effets bénéfiques de cette pollinisation. Afin d'éviter les dommages aux insectes pollinisateurs, on devrait éviter toute application d'insecticides du début de la floraison jusqu'à la chute des pétales des fleurs secondaires.

Le Québec est l'une des principales provinces productrices de fraises avec une production annuelle de 11 386 000 tonnes métriques en 1990. Depuis 1987 le cultivar Redcoat compte pour environ 40% de la production du Québec.

Les cultivars dont les étamines sont plus courtes sont ceux qui profitent le plus de la pollinisation par les insectes. Cette caractéristique morphologique explique en partie les variations du degré d'auto-pollinisation qui existent entre les différents cultivars. Si un groupe d'ovules n'est pas fertilisé, cette partie de la fraise ne se développera pas correctement et le fruit sera malformé et plus petit.

Il y a un lien significatif entre le pourcentage des ovules fertilisées et le poids du fruit.

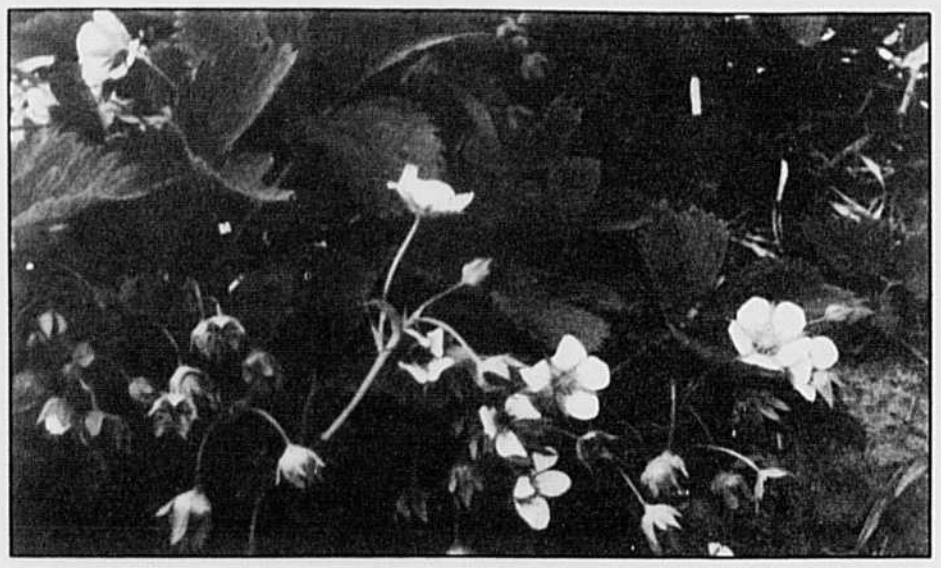
Jusqu'à un certain degré, la pollinisation par les insectes ainsi que les dommages causés par les ravageurs sont des facteurs externes pouvant être contrôlés.

Insectes pollinisateurs

La gravité, le vent, les insectes pollinisateurs, sont responsables de la pollinisation des fraisiers. Certains cultivars attirent plus d'insectes pollinisateurs que d'autres. Une étude a montré que le cultivar « Elvira » peut attirer deux fois plus d'abeilles que le cultivar « Catskill, » et qu'il attire plus d'insectes pollinisateurs que plusieurs autres cultivars. Cependant, rien n'explique les écarts de la fréquence des visites entre les cultivars. Selon une étude, au moins 19 espèces d'insectes visitent les fleurs de fraisiers au Québec, **mais c'est l'abeille domestique qui contribue le plus à leur pollinisation**. Le nombre des visites et leur qualité (durée et contact avec les parties florales) déterminent le degré de pollinisation. Des expériences ont montré qu'il existe une relation positive entre le nombre de visites et le poids moyen des fruits. Dans une étude sur le cultivar Veestar, les abeilles ont visité les fleurs à quatre reprises pour une durée totale d'environ 40 secondes. Les abeilles, qui doivent tourner plusieurs fois sur la fleur pour rejoindre le nectar, amassent le pollen des étamines; d'autres insectes, beaucoup plus petits, ne touchent pas à toutes les étamines. Qui plus est, certaines espèces d'insectes s'assoient sur un pétale pendant plusieurs minutes pour sucer le nectar sans jamais toucher au stigmate ou aux étamines.

Intégration des programmes de pollinisation et de régie des pesticides

Présentement, la décision d'appliquer des insecticides est basée sur le stade de développement de la plante ou sur les seuils économiques d'intervention de l'anthonome de la fleur du fraisier et de la punaise terne. Plus souvent qu'autrement, la décision d'effectuer des traitements ne tient pas en considération les effets bénéfiques de la pollinisation. Un programme de gestion intégrée des pesticides doit permettre de maximiser les rendements à l'aide des insectes pollinisateurs tout en minimisant les pertes causées par l'anthonome de la fleur du fraisier et la punaise terne. Ceci dit, l'utilisation des abeilles pour la pollinisation comporte des limites. Premièrement, les abeilles ne butinent pas à une température de moins de 12 degrés C ou à une grande vitesse du vent. Deuxièmement, des recherches sont nécessaires pour déterminer le nombre de ruches par hectare. On sait que ce nombre dépend du cultivar et de la superficie du champ et que les recommandations, qui sont plus vagues, ne peuvent être générales. **Enfin, l'application des pesticides sur les fraises peut entraver l'activité des insectes pollinisateurs, sauvages ou domestiques.**

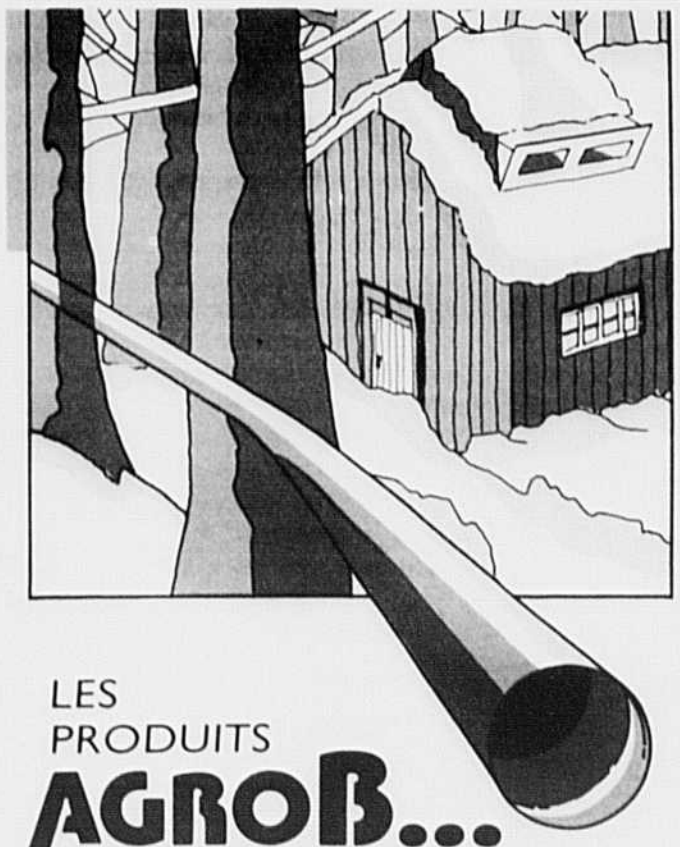


Les insecticides ont des effets directs (mortalité) et indirects (comportement) sur les insectes pollinisateurs. Peu d'information existe sur la dégradation des insecticides appliqués à divers stades du développement des fraises. Une étude a démontré que des résidus de diméthoate étaient toujours présents 21 jours après le traitement, mais qu'environ 50 % de la matière active était dégradée après 2 jours. À Frelighsburg, des expériences ont montré que les insecticides de la famille des pyréthrinoïdes (cyperméthrine et perméthrine) étaient plus persistants que ceux de la famille des organophosphorés (diméthoate et malathion). Cependant, l'effet de ces résidus sur la mortalité et le comportement des insectes pollinisateurs sauvages et l'activité des abeilles domestiques sont pauvrement documentés.

Selon des résultats obtenus à la suite d'une expérience menée à Frelighsburg, il est suggéré que pour certains cultivars comme Redcoat, aucun insecticide ne soit appliqué à partir de 5 % de la floraison jusqu'à la chute des pétales des fleurs secondaires. Cette stratégie ne correspond pas toujours avec celle du seuil économique d'intervention; elle ressemble plutôt à la stratégie utilisée dans les productions fruitières qui exigent une pollinisation croisée, comme les pommiers, les pruniers et les pêchers.

Il est essentiel de protéger les insectes pollinisateurs. En intégrant les stratégies de lutte contre les principaux insectes ravageurs du fraisier et en évitant d'appliquer des pesticides pendant la floraison des fleurs primaires et secondaires, les insectes pollinisateurs pourraient assurer une pollinisation plus complète que celle effectuée par le vent et la gravité seulement.

Tiré de : The management of insect pollinators and pests in Quebec strawberry plantation. *C. Vincent, A. Bélanger, Agriculture Canada. D. De Oliveira, dép. des Sc. biologiques, UQAM.*



PROPRETÉ = RENTABILITÉ

Tub-O-Net...

une solution rapide et efficace pour le lavage des tubulures des érablières.

De nombreuses expériences dans les laboratoires gouvernementaux et les érablières ont prouvé l'efficacité et la rapidité d'action de Tub-O-Net.

AMÉLIORÉ

- Tub-O-Net empêche la formation de bactéries à l'intérieur des tubulures après la récolte.
- Tub-O-Net enlève le limon qui se dépose dans les tubes collecteurs durant la récolte.
- Tub-O-Net est biodégradable, il ne laisse aucun goût, ni odeur ou résidu.

Il est reconnu que les acides minéraux utilisés dans la fabrication de Tub-O-Net transforment les protéines en un produit jaune-brun.

Tub-O-Net et Pan-O-Net sont deux des nombreux produits sanitaires Agro-B pour l'hygiène de la ferme et de l'érablière.

LES PRODUITS AGROB...

MERCIER,QUÉBEC,CANADA

Tél. (514) 691-6278

Petite histoire apicole québécoise

Claude Laniel*

La production apicole du Québec a subi de profondes transformations au cours de la décennie 1980. C'est ainsi qu'au début des années 1980, on fondait énormément d'espoir dans la production de miel au Québec. Dix ans plus tard, au début de la dernière tranche du 20e siècle, on réoriente l'avenir de l'apiculture.

Tout était en place au début des années 1980 pour faire de la production de miel une production qui répondrait aux besoins. En effet, le Québec, avec une population de 6 millions d'habitants, consommait plus de 6 millions de kilogrammes de miel et en produisait un peu plus de la moitié. Par ailleurs, les Québécois reconnus pour leur bec sucré appréciaient le miel, qui jadis était produit par leurs grands-parents, et se rappelaient avoir goûté un excellent cru de miel qui avait apaisé leur gorge irritée lors d'un hiver particulièrement enneigé.

C'est à ce moment que, mue par un dynamisme, la production du miel s'est développée. On a vu apparaître aux quatre coins de la province des boîtes blanches destinées à récolter ce nectar si précieux. Toute la ville se rendait à la campagne pour acheter du miel, du miel en rayon, de la gelée royale et, un peu plus tard, du pollen de fleurs.

C'est à ce moment également que la fermeture de la frontière à l'importation d'abeilles a permis aux apiculteurs du Québec de développer l'élevage d'abeilles, soit l'élevage de reines abeilles pour améliorer le rendement et la production de nucléi, noyau essentiel d'abeilles pour débuter une ruche.

Cet engouement des premiers moments s'estompa doucement avec la crise du pétrole et le retour dans les centres urbains des professionnels qui s'étaient installés sur de petites fermes. Cet abandon de l'apiculture fut accéléré par la chute des prix du miel dans la deuxième moitié de la décennie et l'arrivée de sous-produits de la ruche importés. En fait, la gelée royale que l'on se procure dans les établissements spécialisés provient presque exclusivement d'importations.

Tout doucement, le nombre d'apiculteurs et de ruches a diminué. En 1989 on comptait 1 491 apiculteurs exploitant 45 589 ruches comparés à 4 200 apiculteurs et 120 000 ruches en 1983. Cependant, cette chute radicale de la production apicole a suscité une réorganisation complète de la production.

En 1990, l'apiculture s'est tournée résolument vers la pollinisation. La pollinisation qui est en fait l'essence même de l'élevage d'abeilles. De nombreuses cultures maraîchères dépendent à certains niveaux de la pollinisation par les abeilles. Nos voisins du sud ont compris le message. En effet, il n'est pas rare aux États-Unis de retrouver un apiculteur qui tire plus de 50 % de son revenu de la pollinisation. Au Québec, ce pourcentage est de moins de 50 %. Toutefois, certains professionnels de l'apiculture se sont réorientés et la part de revenus autres que le miel ne cesse d'augmenter. Le gouvernement américain soutient même l'apiculture aux États-Unis dans le seul but de maintenir élevé le nombre de ruches disponibles pour la pollinisation.

* Secrétaire, Fédération des producteurs de miel.

«Nous pouvons répondre à tous vos besoins concernant l'équipement ou les accessoires d'érablière»

ÉVAPORATEURS H.-E. CANTIN INC.

VENTE • PIÈCES • SERVICE
Dépositaire des produits
Dominion Grimm Inc.
•Évaporateur complet • Grande panne à rayons
VENTE DE SÉPARATEURS D'EAU (osmose)
ÉGALEMENT:
• Contenants à sirop et à tire • Moules à sucre et à bonbons
• Tous genres de thermomètres • Brasseur à sucre Dandurand
• Plats à sucre • Sertisseuses
• Entailleurs à gazoline • Tubulures et adapteurs pour système vacuum

À NOTER: Vente de contenants de tous genres pour l'emballage de votre sirop

ENTRETIEN et RÉPARATION S. MERCURE
Tubulure et adapteurs pour équipements d'érablières
• ESTIMATION GRATUITE • à domicile si désirée
Pour informations ou catalogue
208, Les Mines
Saint-Augustin G3A 1W8
(418) 878-2363
Fax 878-6003

ABONNEZ-VOUS

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle.

Publié le jeudi de chaque semaine.

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous pour:
1 an: 21 $ + 1,47 $ = 22,47 $ 2 ans: 36 $ + 2,52 $ = 38,52 $
3 ans: 46 $ + 3,22 $ = 49,22 $

NOM _____

ADRESSE _____

_____

_____ CODE POSTAL _____

Ci-joint la somme de _____ $ _____
Signature

No. TPS: R 121851323

COOPERATIVE
LES PRODUCTEURS DE SUCRE
D'ÉRABLE DU QUÉBEC

Une grande famille vouée à la qualité!



Distributeur des marques CITADELLE, CAMP et O'CANADA dans plus de 30 pays.

2 800 membres et plus de 1 200 points de vente à travers le Québec.

Coopérative Les Producteurs de Sucre d'Érable du Québec
Siège social:
2100, rue Saint-Laurent, Plessisville (Québec) G6L 2Y8
Téléphone: (819) 362-3241 — Télécopieur: (819) 362-2830

65 ans de coopération

Un contrat de location d'abeilles

Clôde de Guise

Il n'y a pas si longtemps, la pratique voulait que le producteur agricole propose à l'apiculteur de placer ses ruches dans ses cultures. Ce n'est que récemment que s'établit un contrat en bonne et due forme et qu'un prix de location fut fixé. Auparavant tout cela était gratuit. À la différence d'autrefois, la pollinisation est mieux contrôlée et les bénéfices qu'en retire le producteur agricole sont appréciables.

La pollinisation est de plus en plus populaire au Québec et chaque année des producteurs agricoles font appel aux apiculteurs pour la location de ruches au moment de la floraison. Les abeilles en butinant de fleur en fleur fécondent celles-ci, améliorant considérablement la mise à fruit.

Au Québec, aucun intermédiaire n'assure le service de location des colonies d'abeilles. Soit que l'apiculteur propose ses services ou que le producteur horticole fasse appel aux services de ce dernier.

Des ruches pour la pollinisation

Un contrat type a été développé par la Fédération des producteurs de miel du Québec. Le nombre de colonies requises est basé sur les normes ontariennes, elles-mêmes calquées sur les normes américaines. Ainsi, dans les pommes, on évalue un nombre de 2 à 5 colonies par hectare de culture; dans le bleuet, ce serait 5 et plus dépendamment du type de buissons alors que dans les fraises, on parle de 2 colonies à l'hectare. Dans le concombre, on parle d'une colonie pour 50 000 plants. Mais aucun règlement n'oblige le producteur à suivre ces normes et c'est à lui que revient le dernier mot sur le nombre de ruches à commander.

Une colonie comporte une moyenne de six cadres de couvain et suffisamment d'abeilles pour les couvrir. L'apiculteur a la responsabilité de sélectionner à l'avance les colonies qui répondent à ces normes. Les tarifs sont de l'ordre de 50 $ pour une seule colonie et vont en régressant pour descendre à 30 $ la colonie pour les commandes de 30 colonies et plus. Dans le concombre, l'échelle de prix varie parce que les ruches restent aux champs plus longtemps.

L'apiculteur et le producteur conviennent de l'emplacement et de la disposition des ruches (rassemblées ou dispersées). Une date approximative est ensuite fixée et le producteur s'engage alors à donner un avis d'une longueur déterminée de jours à l'apiculteur pour apporter les ruches. Généralement cela se fait lorsque la floraison est à environ 10 % de son potentiel d'éclosion. «Des recherches devront confirmer la justesse de cette norme, explique Jean-Pierre Chapleau, président de la Fédération des producteurs de miel, en outre si on installe les ruches trop tôt on craint que les abeilles prennent l'habitude de butiner d'autres fleurs.»

Le transport et l'installation se font après le coucher du soleil et peuvent parfois s'effectuer sur plusieurs nuits. Lorsque les ruches sont en place, le producteur s'engage à n'employer aucun insecticide durant la période de location et à prévenir l'apiculteur immédiatement si des voisins en font usage. Si un dommage était causé aux ruches suite à l'utilisation d'insecticides, le producteur devra débourser 150 $ par ruche endommagée. **Il relève de la responsabilité de l'apiculteur de soumettre ses ruches à l'inspection provinciale des ruchers et au producteur. Ce dernier n'est pas responsable de la lutte contre les maladies des colonies.**

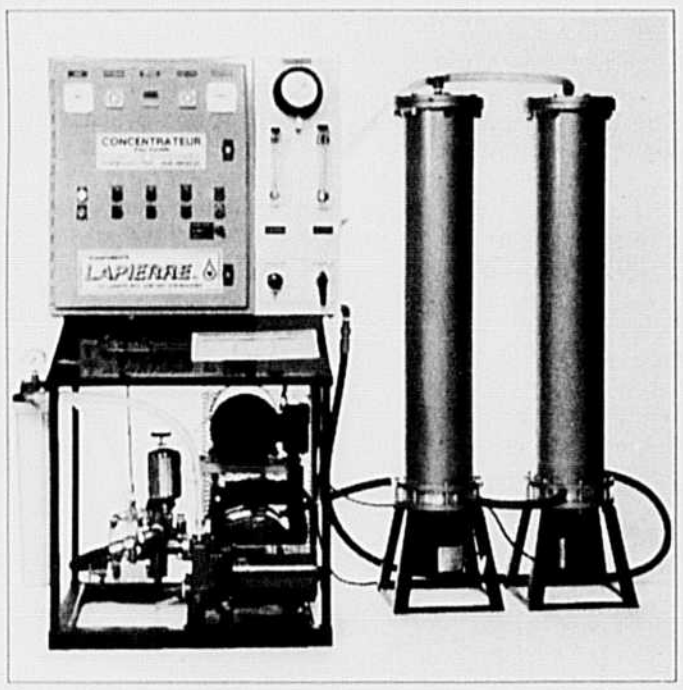
L'apiculteur s'engage à laisser ses ruches dans la plantation

suite à la page 53

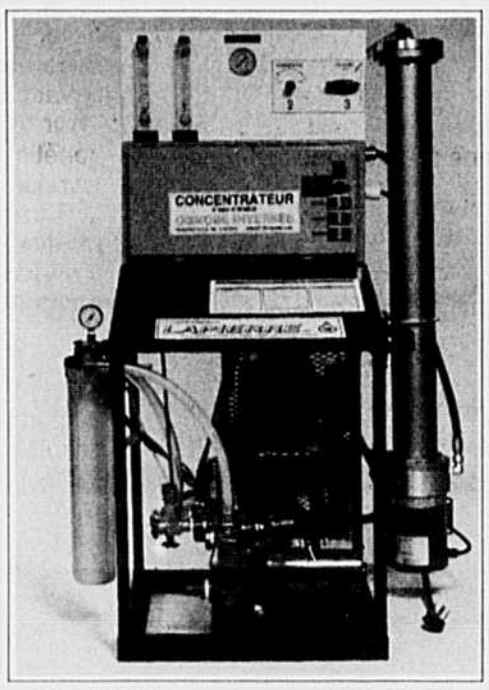
FIABILITÉ SUPÉRIEURE POUR UN RENDEMENT ACCRU

C'est prouvé, avec les CONCENTRATEURS d'eau d'érable LAPIERRE le principe d'OSMOSE INVERSÉE vous permet d'économiser:
— le temps de production
— les coûts de main-d'oeuvre
— la consommation d'énergie (jusqu'à 75% d'économie)

Du SUR MESURES:
Nous pouvons concevoir, fabriquer et installer le système complet qui correspond parfaitement aux érablières de **1 000 à 20 000** entailles. Un service et des pièces de la plus haute qualité vous sont offerts en tout temps.



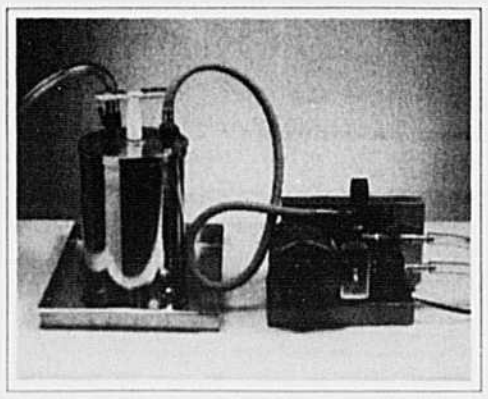
Concentrateur d'eau d'érable par osmose inversée, modèle haut de gamme. **LE PLUS PERFORMANT SUR LE MARCHÉ** grâce à son système de recirculation intégrée.



NOUVEAU concentrateur "LAPIERRE" modèle économique.
À partir de ..... **7 900 $**

NOUVELLES MEMBRANES HAUTE PERFORMANCE
maintenant disponibles (600 gallons imp./hre)

LE TOUT NOUVEAU "SIROFILTRE" LAPIERRE offre une filtration des plus efficace.
-UNITÉ DE POMPAGE, pompe à engrenage, moteur électrique 1/3 c.v. 120 volts, poids total 30 kg env.
-La grande résistance du tissu filtrant minimise les risques de déchirures.
-Le "SIROFILTRE" étant composé de deux unités légères, permet un déplacement et une manipulation facile.
-L'unité de pompage peut être utilisée à d'autres fins, comme le transfert du sirop d'un récipient à un autre.



Unité de filtration disponible seule pour modifier votre système actuel.

LES ÉQUIPEMENTS LAPIERRE INC.
99, RUE DE L'ESCALE, ST-LUDGER, BEAUCE, QUÉBEC G0M 1W0
Tél.: (819) 548-5454

VULCAN
VULCAN EMBALLAGES • INC
AVIS AUX ACÉRICULTEURS
Nous sommes manufacturiers de barils en acier galvanisé et en plastique pour les producteurs acéricoles
Pour plus d'information communiquer avec:
LES EMBALLAGES VULCAN INC.
4, Hôtel-de-Ville
Dollard-des-Ormeaux (Québec) H9B 2P5
Tél. (514) 745-5400
Télécopieur (514) 745-3985

suite de la page 52

durant la période nécessaire à une pollinisation efficace et à les retirer à la demande du producteur dans les délais prévus, généralement la période prévue ne dépasse pas quinze jours. Par ailleurs, les cultures de concombre posent un problème qui n'est pas encore résolu parce que la période florifère correspond à l'apogée florale du trèfle qui est une période mellifère importante pour les producteurs de miel. Par conséquent, ces derniers devront prévoir élever des colonies qui seront uniquement réservées à la pollinisation des cucurbitacées au cours de cette période.

L'apiculteur, un professionnel de la pollinisation

«Le premier rôle de l'apiculture, précise le président des producteurs de miel du Québec, est la pollinisation. C'est un intrant écologique important qui permet d'augmenter la performance des cultures.» C'est en Californie que la pollinisation est la plus développée et certains apiculteurs en font une spécialisation. Au Québec, on évalue qu'une vingtaine d'apiculteurs desservent les bleuetières et que 50 à 100 apiculteurs occupent le marché de la pomiculture et ses secteurs de moindre importance. «Il y a encore beaucoup de recherche à faire pour développer une expertise valable, souligne Jean-Pierre Chapleau, mais ce qui est sûr, la pollinisation est nécessaire.»

Bleuets et pommes

Au Québec, les deux cultures les plus importantes en terme de pollinisation sont celles du bleuet et de la pomme. Selon les chiffres mis de l'avant par la Fédération des producteurs de miel du Québec, il y aurait eu, l'an dernier, location de plus de 5 000 colonies d'abeilles dans le bleuet et de 5 à 7 000 dans les pommes. La pollinisation a cours également dans les cultures de framboise, de fraise, de concombre, de melon et des cucurbitacées en général, de canneberge mais à moins grande échelle.

Le changement des reines

Bernard Levac*

Pour des exploitations qui doivent refaire des colonies nouvelles à chaque printemps, il y a un besoin évident de reines au printemps. Par contre, dans les régions où toutes les colonies sont hivernées, il est plus avantageux de renouveler les reines au cours de l'été. À ce moment, nous pouvons obtenir des reines produites ici à partir de souches sélectionnées et bien adaptées à nos conditions de climat et d'exploitation.

Nous ne cherchons pas à mettre en doute la compétence des éleveurs de reines de l'extérieur du pays ni le sérieux des mesures d'inspection et de détection de possibles parasites. Qu'on se souvienne cependant du temps où nous avions une source fiable d'approvisionnement en reines, jusqu'à ce que ces éleveurs du sud des É.-U. deviennent victimes de l'introduction de l'acariose et, ensuite, de la varroase.

Quand un parasite est détecté, il peut avoir été présent depuis assez longtemps à un niveau très bas avec faible possibilité de détection. Pendant ce temps, le parasite s'est répandu, créant une multitude de foyers de contamination. Quand on le découvre, il est trop tard.

Nécessité du changement des reines

Le changement des reines est nécessaire et peut s'effectuer de bien des manières. Certains apiculteurs s'en remettent encore à l'auto-élevage, ce qu'on devrait appeler la politique du «laisser-faire». Cette méthode que d'autres appellent le remplacement naturel des reines se fait, la plupart du temps, dans des conditions de détresse pour la colonie. Trop souvent, les reines ainsi élevées sont de pauvre qualité et ce remplacement a lieu à un temps inopportun. Cette manière de faire est une des entraves au développement d'une production rentable.

Quant à ceux qui élèvent des reines à partir de cellules d'essaimage, ils pratiquent une sorte de sélection à rebours. Sans le savoir, ils contribuent à développer toujours davantage la tendance à l'essaimage et rendent la conduite du rucher difficile.

Les reines de qualité

proviennent de souches sélectionnées et élevées selon des méthodes qui tiennent compte de la biologie du développement d'une reine depuis le tout début du stade larvaire. Le bon éleveur peut ainsi livrer des reines de bonne qualité génétique et élevées de manière à favoriser le développement de toute leur capacité de ponte. Ces reines locales n'ont pas à subir les effets d'un long voyage avec arrêt de ponte prolongé.

Fait intéressant, elles sont disponibles durant la période la plus propice au changement de reine. Cette période a son milieu en juillet; elle peut débuter en juin et se terminer en août. La nouvelle reine peut élever une forte population pour un hivernage bien réussi et être encore jeune pour le développement hâtif de printemps. Cela permet d'obtenir une colonie forte en vue de la production de miel et même pour répondre aux besoins de pollinisation.

Les fournisseurs d'accessoires apicoles peuvent aussi s'approvisionner chez les éleveurs locaux; il suffit de le leur demander. L'élevage local bénéficie aussi de la surveillance sanitaire du personnel de la Direction de la santé animale du MAPA.

De plus, les Centres apicoles de Saint-Hyacinthe et de Deschambault, depuis de nombreuses années, ont contribué à sélectionner des abeilles adaptées à nos conditions locales. Des reines de ces lignées sélectionnées ont été, et sont disponibles aux éleveurs commerciaux de reines qui veulent diversifier leurs souches. Cette pratique a pour but de rendre les meilleures reines possible à la disposition des apiculteurs qui s'approvisionnent chez ces excellents éleveurs locaux.

Ainsi, le travail de sélection de plusieurs années n'aura pas été vain.

* M. Levac a été responsable du Centre apicole attaché à l'ITA de St-Hyacinthe de 1976 à 1989.

EXPERTS D'ÉRABLE
MAPLE EXPERTS

* Concepteur du maître ligne blanc et noir
* Raccords supérieurs pour un système étanche
* Tuyau 5/16'' d'un vert forêt pour un dégel rapide

Avec 20 ans d'expérience les experts sont:

Jacques Dion, St-Sébastien, Cté Mégantic, Compton	(819) 652-2649
G. Tardif, St-Honoré-de-Shenley, Cté Beauce	(418) 485-6676
Odule Delisle, Leeds Village, Cté Mégantic	(418) 424-3297
André Gauthier, New Richmond, Bonaventure	(418) 392-5539
H. Giguère, Ste-Aurélie, Cté Dorchester	(418) 593-5821
Marius Dionne, Ste-Angèle-de-Mérici, Cté Matapédia	(418) 775-7857
Renaud Rioux, St-Médard, Cté Riv.-du-Loup	(418) 963-3606
Steve Dupuis, Rawdon, Lanaudière	(514) 834-4631

EXPERTS D'ÉRABLE MAPLE EXPERTS
SYSTÈME EXPERTS D'ÉRABLE
Entrelacs (Québec) J0T 2E0 • (514) 228-2347

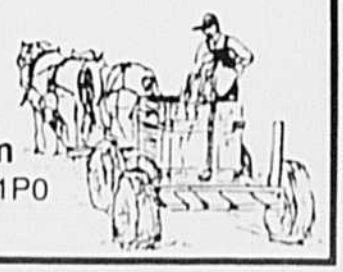
Contenant pour sirop d'érable en forme de cabane à sucre

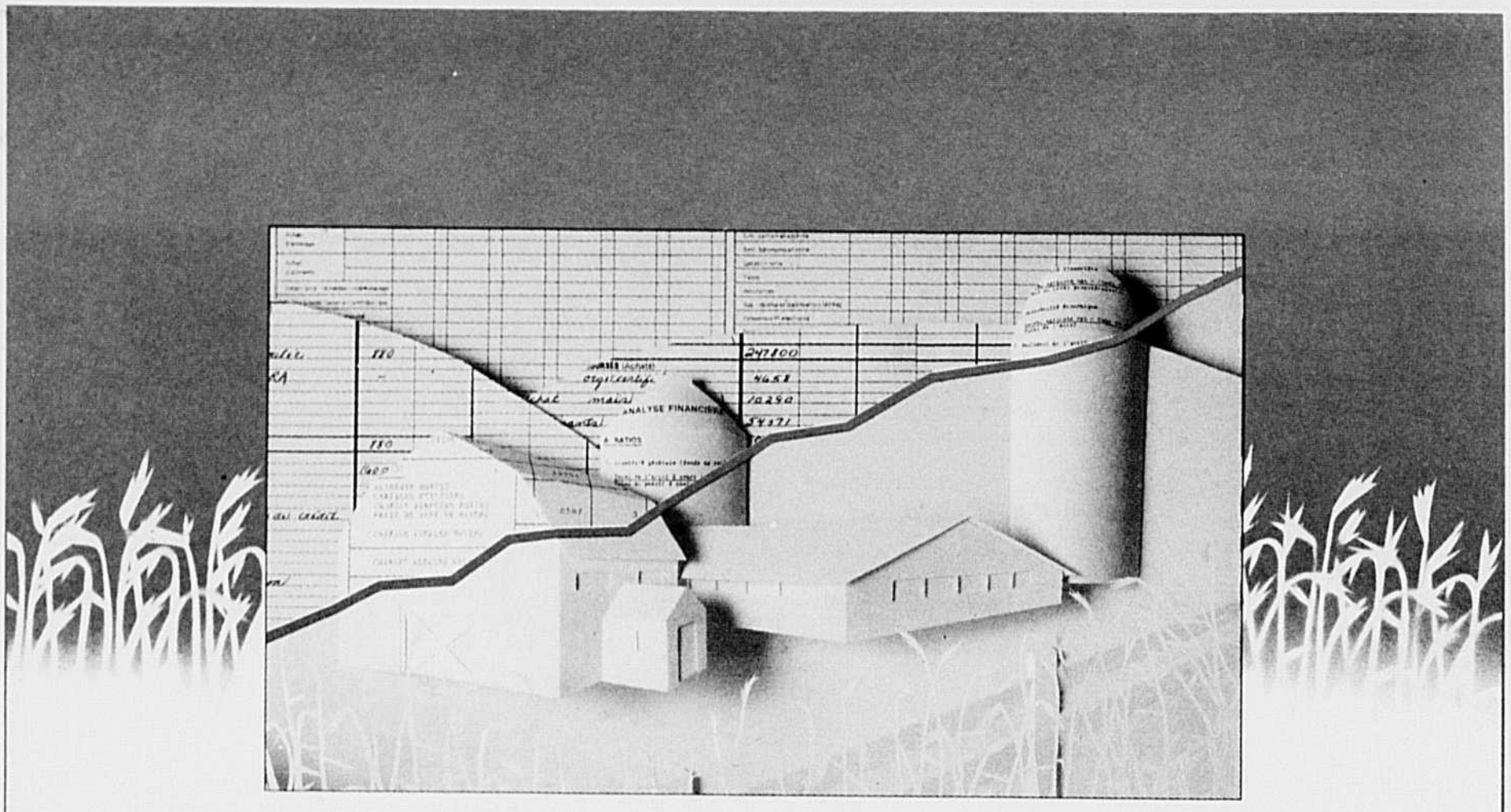


- Meilleure liste de prix.
- Inventaire de tous les modèles assortis à l'année longue.

New England Containerco.

c/o Bellows Farm
Dixville (Québec) J0B 1P0
(819) 849-7530





SERVICES FINANCIERS AGRICOLES DESJARDINS

Vous êtes soucieux du bon déroulement des opérations courantes ou de la croissance de votre entreprise agricole? Vous avez des projets d'établissement ou de retraite? Parlez-en aux personnes ressources spécialisées de la caisse Desjardins. Nos experts s'y connaissent en gestion agricole.

Le Mouvement Desjardins a grandi avec le secteur agricole et sa compétence dans ce domaine est inégalée. Il prête plus aux entreprises agricoles québécoises que toutes les autres institutions financières réunies.

Communiquez dès maintenant avec votre caisse Desjardins: c'est le meilleur moyen d'accès à notre vaste éventail de services financiers.

VOUS ET DESJARDINS, UNE ASSOCIATION PRODUCTIVE

La caisse populaire Desjardins

Une étude de marché conduite dans dix villes américaines

Jacques Mailhot*

Une étude de marché commandée par la Fédération des producteurs acéricoles révèle qu'il existe un marché potentiel pour le sirop dans les États du Nord-Est américain. Cette étude permettra d'orienter une stratégie de marketing en vue d'écouler les importants stocks québécois de sirop en vrac.

L'acériculture a connu des niveaux records de production au cours des trois dernières années; tant et si bien qu'aujourd'hui, on estime à près de 25 millions de livres les surplus de sirop d'érable. 25 millions de livres... c'est presque l'équivalent de ce que le marché de sirop en vrac peut absorber au cours d'une année.

Avec l'arrivée des nouvelles technologies dans la production acéricole qui ont permis des gains de productivité très appréciables, cette situation de surplus risque de se répéter. Des efforts importants doivent être investis au niveau de la mise en marché du produit afin d'éviter que le mal ne devienne chronique.

Analyse de la situation

En général, l'écoulement annuel de production de sirop d'érable se répartit de la façon suivante:

Consommation à la ferme:
3 % — 5 %
Vente à la ferme (détail):
20 % — 25 %
Vente en vrac:
70 % — 75 %

Plus de 60 % des ventes de sirop en vrac se destinent aux marchés d'exportation et plus particulièrement au marché des États-Unis.

Ainsi, deux alternatives s'offrent aux producteurs pour écouler leur surplus. La première consiste à accroître de façon importante la vente de sirop au Québec et la deuxième, à accentuer la vente de produits sur les marchés extérieurs. Déjà largement couvert par le réseau d'érablières et d'entreprises de transformation et d'emballage, le marché québécois présente un potentiel d'élargissement des marchés très restreint, du moins à court terme. Viser l'écoulement des surplus sur ce marché n'aiderait en rien la situation des acériculteurs détaillants et pourrait même avoir des effets très néfastes sur les prix.

Reste donc les marchés extérieurs ! . . .

Un marché à exploiter

Déjà, près de 80 % du total des exportations de sirop d'érable en vrac est destiné aux États-Unis. La proximité du marché et le bassin de population important en font une cible privilégiée. Dans le but de

suite à la page 56

Festival de l'Erable

«SIROP QUE C'EST BON»

Le Festival de l'Erable
c'est à Plessisville que ça se passe
du 26 Avril au 5 Mai 1991

C'EST LA FETE POUR TOUS CEUX ET CELLES QUI AIMENT DANSER, CHANTER, SE SUCRER LE BEC...

C'est aussi pour vous acériculteurs (trices)

UN CONCOURS PROVINCIAL DES PRODUITS DE L'ERABLE

L'occasion unique de mesurer la qualité de VOS produits à ceux de plusieurs autres acériculteurs de partout en province.

Cette année, c'est à votre tour !!!

UN SALON DE L'ERABLE

Vous désirez tout savoir sur les nouveaux équipements ou services reliés à l'acériculture ? Cette activité est pour vous, car durant toute la durée du Salon, plusieurs compagnies et organismes seront réunis sous un même toit pour répondre à vos questions.

Du 26 au 28 Avril 1991

UN SYMPOSIUM DE L'ERABLE

Vendredi le 26 Avril 1991, un rendez-vous est lancé à tous les acériculteurs et acéricultrices de la province. Venez améliorer vos connaissances en participant aux ateliers du Symposium de l'Erable.

PLUSIEURS AUTRES ACTIVITES POPULAIRES AU PROGRAMME

Bienvenue à tous les acériculteurs et acéricultrices et à tous ceux et celles qui ont le goût de la fête !!!

Pour informations, téléphonez à Mme Jacinthe Couture à (819) 362 - 3284

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique

Fondé en 1929

éditeur
L'Union des producteurs agricoles
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél. (514) 679-0530
Fax (514) 679-5436

Directeur: Hugues BELZILE
Rédacteur en chef: Michel BÉLAIR
Secrétaire de rédaction: Rosaline D.-LEDOUX
Rédactrice en chef adjointe, responsable des publications spécialisées: France GROULX
Responsable de la production: Carole LALANCETTE
Représentants publicitaires: Christian GUINARD, Réal LOISEAU, Robert BISSONNETTE
Représentant hors Québec: Joseph-D. GAGNON
Tél. Toronto (416) 670-9603
Fax (416) 670-9620
Responsable du tirage: Micheline COURCHESNE
Administration: Jocelyne GAREAU
Composition et montage: Rive-Sud Typo Service Inc.
Impression: Imprimerie Transmag

Publié le jeudi de chaque semaine
Abonnement:
1 an: 21 $ + TPS: 1,47 $ = 22,47 $
2 ans: 36 $ + TPS: 2,52 $ = 38,52 $
3 ans: 46 $ + TPS: 3,22 $ = 49,22 $
Chèque ou mandat à l'ordre de ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
Service du tirage
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9
(Pas d'argent comptant S.V.P.)

Dépôts légaux
Bibliothèque nationale du Québec - 1990
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051
Courrier de deuxième classe

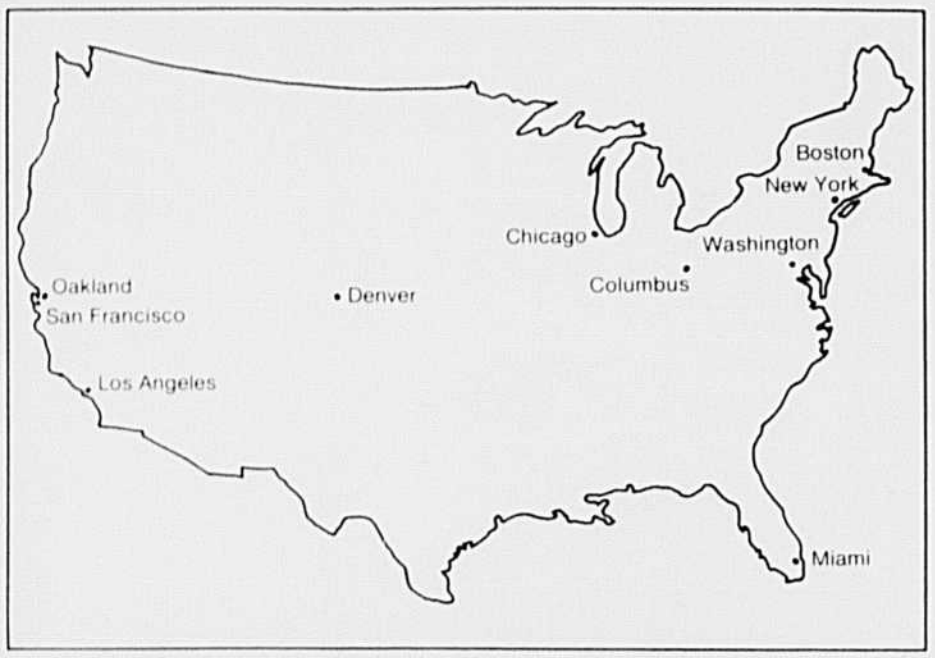
suite de la page 55

mieux connaître le potentiel de marché et d'orienter efficacement les efforts de marketing, la Fédération des producteurs acéricoles du Québec a commandé une étude de marché. Pour les producteurs c'est la première fois qu'une étude de telle envergure est effectuée.

L'enquête a été réalisée au coût de 100 000 $ par la firme Coopers et Lybrand. Le contrat a été donné au mois d'août dernier. Dix villes américaines ont été sélectionnées, des villes populeuses dont le revenu annuel moyen des habitants est de 25 000 $ et plus. Comme le sirop est considéré comme un produit haut de gamme, on cherchait donc des consommateurs relativement bien nantis.

L'étude a été menée dans les villes de New York, Boston, Washington, Chicago, Columbus, Miami, Denver, San Francisco, Oakland, Los Angeles.

Il a été dégagé que d'une façon générale un nombre important d'Américains — 30 % des répondants — ne connaissent pas le sirop d'érable. Plus les consommateurs habitent loin des régions productrices de sirop, moins ils le connaissent.



Des 2 000 personnes interviewées une forte majorité croit que les États-Unis sont le seul pays à produire du sirop dans le monde. Les gens qui ont déjà consommé du sirop ou qui connaissent l'existence du produit restent hésitants sur sa provenance. La majorité des répondants croit d'autre part que la Nouvelle-Angleterre est la principale zone productrice de sirop. Elle n'est pourtant responsable que de 10 % de la production mondiale alors que le Québec en produit 70 %.

Le sirop d'érable au déjeuner

Autre constat intéressant, les Américains ne connaissent pas les différents usages possibles du sirop d'érable. Dans 92 % des cas, c'est au déjeuner que l'on consomme le sirop d'érable. Friands de crêpes, de gaufres, de pains dorés et de céréales chaudes, le consommateur américain utilise donc le sirop d'érable presque exclusivement à ce repas, et principalement pendant les périodes de l'automne et de l'hiver. Puisque c'est précisément pendant ces mois que se consomment ces types de déjeuners. Ceci est un autre contraste important avec le marché québécois où la période de consommation de sirop d'érable est à son maximum pendant la période printanière.

À la lumière de cette étude il apparaît que des efforts devront être investis pour favoriser une utilisation plus diversifiée du produit (glaçage, jambon à l'érable, etc). En un premier temps il faudra tenter de rendre le sirop disponible aux périodes de forte consommation.

La promotion devrait donc commencer à l'automne, mettant l'accent sur la valeur d'un produit naturel, sans additif.

David contre Goliath...

Les acériculteurs font figure d'un David face à leurs principaux concurrents sur les marchés des sirops de table. Bien qu'il s'agisse de produits différents, (sirop d'érable -vs- sirop de table) il faut néanmoins se rendre compte que l'utilisation qu'en fait le consommateur américain est la même, soit au petit déjeuner. De ce point de vue, les « Kraft, General Foods, Quaker Oats », qui ont déjà leur propre sirop de table, font figure de géants (Goliath) sur les marchés.

Cependant, le défi que se sont donné les acériculteurs et les acéricultrices du Québec pour une mise en marché commune de leur produit, via leur plan conjoint, leur donne les armes nécessaires à affronter ces géants et à prendre leur place dans un marché des plus concurrentiels.

* Secrétaire, Fédération des producteurs acéricoles.

ÉVAPORATEURS SMALL FRÈRES Inc.

DEPUIS 1890

3811, RUE PRINCIPALE
DUNHAM, QC J0E 1M0

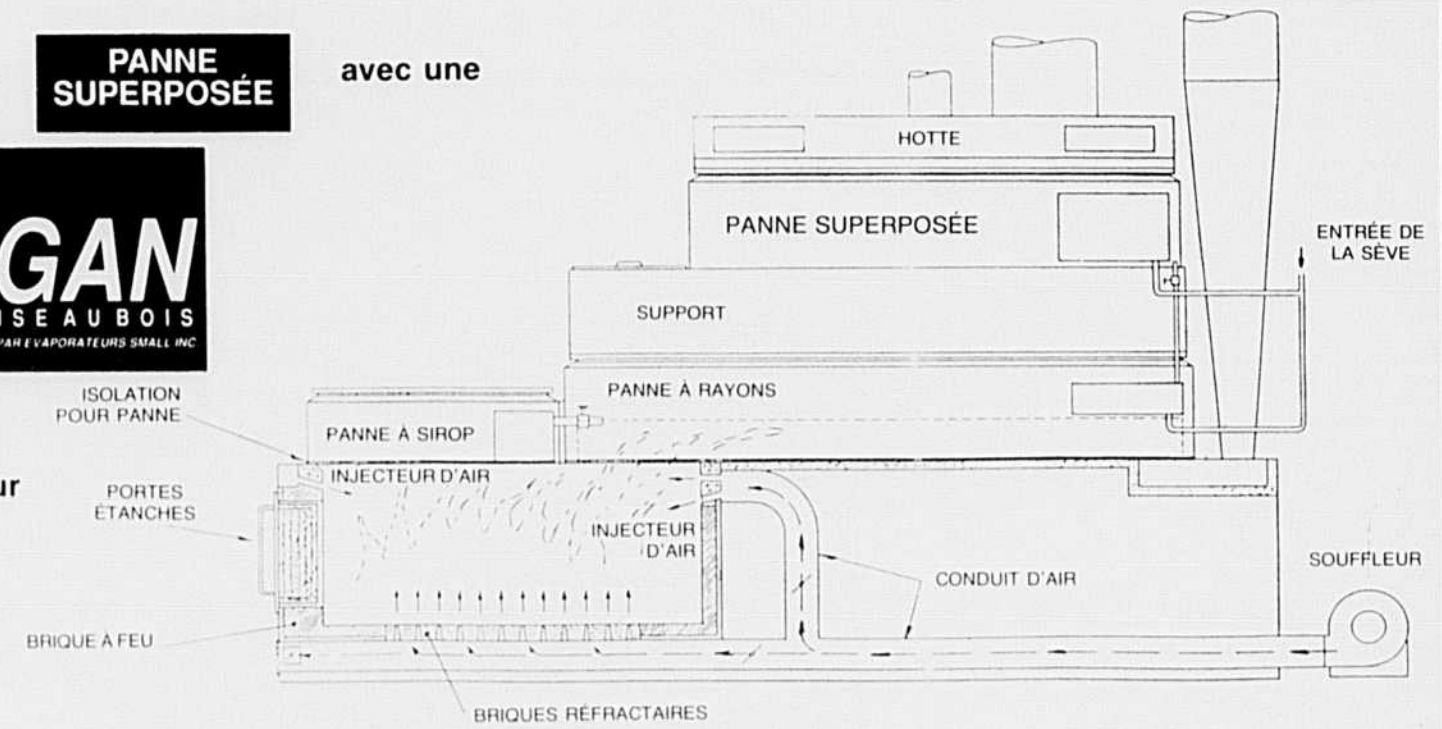
Téléphone: 1 (514) 295-2451
1 (514) 295-2441

1-800-363-8338
Fax: 1 (514) 295-2174

Rassemblez une **PANNE SUPERPOSÉE** avec une

OURAGAN
FOURNAISE AU BOIS
MFR EXCLUSIVEMENT PAR EVAPORATEURS SMALL INC

et doublez
la capacité
d'un évaporateur
standard



SYSTÈME D'ÉVAPORATION
PANNE À RAYONS
SUPERPOSÉE®

FOURNAISE ÉCLAIR
Mais par Evaporateurs Small Frères Inc
(Un produit qui réduit l'énergie)

MACHINE À OSMOSE INVERSE
«LE SÉPARATEUR II»
«Votre méthode naturelle de produire du sirop d'érable biologique»

FOURNAISE À L'HUILE
CROIX INTERNE

OUI s.v.p. me faire parvenir votre «Guide d'équipements et d'accessoires pour le producteur de sirop d'érable 1991» (40 pages)

Nom _____
Adresse _____
Ville _____ Prov. _____
Code postal _____ Tél. _____
Nombre d'entailles _____